GEORGES FOUQUET

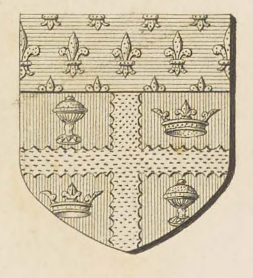
BIJOUTERIE, JOAILLERIE
MÉDAILLES

A

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

1906

Ouvrage illustré d'un Frontispice en couleurs
et de 12 planches hors texte.



PARIS

M DCCCC XIII



A Monsieur Pierre Darras
Directeur des Beaux-Arts
de la Ville de Paris

En souvenir de notre amicale
Collaboration pour la diffusion
de l'Art dans toutes ses applications

[illegible]

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

MÉDAILLES

A

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

1906

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ SUR VÉLIN D'ARCHES

A 200 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS A LA PRESSE

AVEC ILLUSTRATIONS HORS TEXTE AVANT LA LETTRE

N° 71



PLANCHE I.

1. *BRACELET « SERPENT », OR CISELÉ ET ÉMAIL, TÊTE EN OPALES GRAVÉES*

2. *BAGUE DE MÊME CARACTÈRE, RELIÉE AU BRACELET PAR UNE DOUBLE CHAINETTE.*

G. FOUQUET.
(Composition de Alph. Mucha).

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ SUR VÉLIN D'ARCHES

A 200 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS A LA PRESSE

AVEC ILLUSTRATIONS HORS TEXTE AVANT LA LETTRE

N° 71



GEORGES FOUQUET

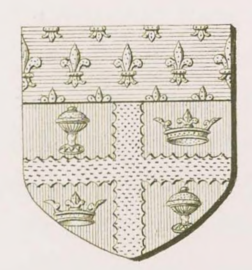
BIJOUTERIE, JOAILLERIE
MÉDAILLES

A

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

1906

Ouvrage illustré d'un Frontispice en couleurs
et de 12 planches hors texte.



PARIS

M DCCCC XIII

AVANT-PROPOS

Sur la proposition de M. Louis Aucoc, président du groupe X et de la classe 95, nos collègues ont bien voulu nous confier le soin d'établir un rapport sur la participation des industries de la Bijouterie et de la Joaillerie à l'Exposition internationale de Milan.

Cette marque de confiance, dont nous sommes très touché, nous crée l'obligation, bien douce, d'être l'interprète de tous les Exposants de la classe 95 pour remercier M. Louis Aucoc du soin et du dévouement qu'il a apportés dans la défense de leurs intérêts; il s'est acquitté de ses fonctions de Président avec l'autorité et la cordialité que nous connaissons et dont nous conserverons tous le meilleur souvenir.

En notre qualité de membre du Jury, nous devons aussi des remerciements à MM. Marcel Jozon, Commissaire général du gouvernement français, et A. Maguin, Président de la section française; ils ont été dignes de la lourde mission qui leur incombait; ils ont conduit les commerçants et les industriels français à une grande et belle victoire, dont la Nation tout entière a le droit d'être fière, et qui contribuera, nous l'espérons, à favoriser son expansion artistique et commerciale, la plus belle source de sa richesse et de son rayonnement universel.

Les Jurés français ne pourront oublier les attentions délicates dont ils ont été l'objet de la part de leurs collègues des autres nations et principalement de l'Italie.

La haute société milanaise, le grand commerce milanais, le gouvernement italien, ont rivalisé de prévenances et de gracieusetés pour leur rendre très agréable leur séjour dans la grande cité lombarde. Si la reconnaissance peut être une récompense, que tous acceptent l'hommage de la nôtre ; que tous aient la satisfaction de savoir que nous conservons un souvenir impérissable de l'accueil enthousiaste et cordial que nous avons reçu à Milan.

M. Philippe Wolfers, notre collègue de Belgique et Président du Jury international des récompenses du groupe XLIV, a dirigé nos travaux avec une compétence et une impartialité que nous devons également signaler à nos collègues.

Nous sommes heureux de l'occasion qui s'offre pour nous de l'en remercier, au nom des exposants français ; ils ont trouvé en lui, tout à la fois, un juge et un ami.

C'est enfin aux membres des Comités d'organisation et d'installation de notre classe que nous devons nous adresser. Tous ont collaboré, avec un zèle dont on ne pouvait douter, au succès de nos industries à Milan ; leurs efforts et leur persévérance ont été couronnés d'un succès éclatant et ils ont eu la satisfaction de constater que la section française du groupe XLIV était la plus importante de toutes les sections étrangères. Par le nombre de ses exposants, elle occupait la première place après l'Italie, mais, par la qualité, la valeur et le travail de ses produits, elle était incontestablement, et de l'aveu de tous, au premier rang.

Dans l'ordre des récompenses, la classe 95 française vient en tête, ayant à elle seule 18 Grands Prix (dont 6 dans la section des Arts décoratifs), sur 32 qui ont été décernés par le jury international des récompenses.

Si l'on tient compte de ce fait que la classe 95 ne comprenait qu'une partie des industries du groupe XLIV, qu'elle se composait uniquement de la joaillerie et bijouterie, fine et imitation, des médailles, des pierres fines et imitation, on voit que, sur un ensemble de 39 exposants français représentant ces industries, — sans compter ceux Hors Concours, — 18 obtiennent la plus haute récompense, c'est-à-dire le Grand Prix.

Nulle constatation ne pouvait être plus élogieuse pour la classe 95 et l'honneur de ce succès revient aux exposants, aux comités d'organisation et d'installation, au Comité français des Expositions à l'étranger dont l'œuvre engendre chaque jour des résultats plus féconds pour la prospérité de la France.

Dans le travail que nous présentons aujourd'hui à nos collègues et aux pouvoirs publics, nous nous sommes efforcé de mettre en lumière la collaboration de chacun ; de montrer la part d'initiative qui revient aux organisateurs de la classe 95, de mettre en valeur par une documentation précise la part occupée de nos jours par la bijouterie et la joaillerie dans le domaine des industries artistiques.

Nous avons fait quatre grandes divisions dans notre rapport :

1° Historique de l'exposition. (Considérations générales; organisation de la section française, groupe XLIV, classe 95.)

2° Les industries représentées dans la classe 95, étudiées dans le passé et pour le présent.

3° Nos industries et leur représentation à l'Exposition de Milan.

4° L'enseignement professionnel de nos industries, les œuvres sociales qu'elles encouragent, l'organisation syndicale patronale et ouvrière.

Nous avons étudié ces questions avec le souci de renseigner

nos collègues d'une façon nette et précise : nous avons eu le désir de leur faire un exposé de la situation internationale des industries de la joaillerie, de la bijouterie.

Nous espérons avoir atteint notre but et nous souhaitons que ce travail soit accueilli favorablement de tous nos collègues.

Nous savons que nous ne pouvons avoir de meilleurs juges.



PREMIÈRE PARTIE

SECTION FRANÇAISE

Commissaire général du Gouvernement Français pour l'Exposition de Milan :

M. Marcel Jozon,
Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Commissaire général adjoint :

M. Ernest Ronsin, Consul de France à Milan.

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE

Président :

M. Maguin (Alfred), ingénieur civil des mines, conseiller général de l'Aisne, membre de la Chambre de com-

Planche II. *FRANCE : PALAIS DES ARTS DÉCORATIFS.*

RÉGENCE « LIERRE » EN OR CISELÉ AVEC MÉDAILLE « FAUNE ET NYMPHE », par O. Roty.

Desbazeille.

nos collègues d'une façon nette et précise : nous avons eu le désir de leur faire un exposé de la situation internationale des industries de la joaillerie, de la bijouterie.

Nous espérons avoir atteint notre but et nous souhaitons que ce travail soit accueilli favorablement de tous nos collègues.

Nous savons que nous ne pouvons avoir de meilleurs juges.



PREMIÈRE PARTIE

SECTION FRANÇAISE

Commissaire général du Gouvernement Français pour l'Exposition de Milan :

M. Marcel Jozon,
Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Commissaire général adjoint :

M. Ernest Ronsin, Consul de France à Milan.

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE

Président :

M. Maguin (Alfred), ingénieur civil des mines, conseiller général de l'Aisne, membre de la Chambre de com-

merce de Saint-Quentin et de l'Aisne, président de la Commission des fêtes et réceptions du Comité français des expositions à l'étranger, membre des Comités et du jury, Paris (1900), président du Comité central officiel d'organisation de l'Exposition de Hanoï (1902-1903), Grand Prix, Liége (1905).

Vice-Président :

M. Bellan (Léopold), syndic du Conseil municipal de Paris, membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique, membre de la Commission supérieure des expositions, vice-président du Comité français des expositions à l'étranger, membre de la Commission des comités et du jury, Paris (1900), Grand Prix, Liége (1905).

Secrétaires généraux :

M. Manaut (Frédéric), ingénieur des arts et manufactures.

M. Lamaille (Georges), vice-président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires et du commerce extérieur.

Trésorier :

M. Hollande (Jean), négociant.

GROUPE X

INDUSTRIES ARTISTIQUES DU MÉTAL

Orfèvrerie, Bijouterie, Joaillerie, Coutellerie, Bronzes et Médailles.

BUREAU DU GROUPE

Président :

M. Louis Aucoc, président de la Chambre syndicale de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie, membre du Conseil

de direction du Comité français des expositions à l'étranger, président des Comités et du jury, Paris (1900), président du Comité de l'exposition de bijouterie, Saint-Pétersbourg (1901-1902) président des Comités, Saint-Louis (1904), président des Comités et du jury, Liége (1905), membre de la Chambre de Commerce de Paris, membre du Conseil municipal de Paris.

Secrétaire :

M. Raingo, fabricant de bronzes, vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de bronzes, membre des Comités et Grand Prix, Paris (1900) et Saint-Louis (1904), président du jury, classe 97, à Liége (1905).

CLASSE DE L'ORFÈVRERIE, JOAILLERIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE ET BRONZES

(Classes 94, 95, 96, 97)

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Louis Aucoc.

Vice-Présidents : MM. G. Leblanc-Barbedienne,
Alphonse Debain *,
Paul Lévy.

Secrétaires : MM. Armand-Calliat fils.
G. Fouquet.
E. Bouhon.
S. Hébert.

Trésorier : M. André Risler.

Rapporteurs : Classe 94, M. Georges Henry.
Classe 95, M. G. Fouquet.
Classe 96, M. Hébert (Sidney).
Classe 97, M. Leblanc-Barbedienne.

Membres :

MM.

Blum (Albert);
Boin (G.);
Boulenger (Charles);
Bricard (A.)*;
Carré (Georges)**;
Carry (Otto);
Chalin (Léon);
Chaumet (Joseph);
Coulon (Léon);
Dreyfus (Fernand);
Favre-Heinrich (Maurice);
Henry (Georges);
Henry (Léon);
Jabœuf (Robert);
Jourdan (Auguste);

MM.

Langoulant (Alfred);
Leroy (Louis);
Lévy (Hector);
Lipmann (Ernest);
Louchet (Paul);
Piel (Paul);
Pinédo (Émile);
Roty, membre de l'Institut;
Rouzé (Gustave);
Royé (Alexandre);
Sandoz (G.-Roger);
Soleau (E.)*;
Soufflot (P.)*;
Templier (Paul);
Vaguer (Léon).

* Démissionnaire comme n'exposant pas.

** Démissionnaire, étant représenté par son associé, M. Risler, trésorier du groupe.

DE L'IMPORTANCE QUE PRÉSENTAIT POUR LA FRANCE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans l'histoire de la civilisation moderne, l'Exposition internationale de Milan marquera une date mémorable car son inauguration a coïncidé avec le percement du Simplon.

Parmi les œuvres qui font preuve de la ténacité, de l'endurance et du génie humains, il en est peu qui soient aussi remarquables que cette voie tracée sous les Alpes.

Elle démontre la merveilleuse et tranquille audace de l'homme, conscient de son pouvoir, réduisant à néant les obstacles mis par la Nature à sa liberté absolue.

La montagne est haute, semée de fondrières et de précipices qui rendent son ascension périlleuse; l'homme y fait d'abord une route carrossable, puis le progrès permet de livrer les flancs escarpés des monts aux chemins de fer et le génie humain, non encore satisfait de cette conquête, veut continuer, quand même, à travers cette masse énorme, la route à laquelle elle semble dire pour l'éternité : « Tu n'iras pas plus loin ! ».

L'Exposition internationale de Milan peut être considérée comme la réponse de l'homme à cette affirmation trop osée de la Nature.

Plus loin! il y a été quand même; son endurance a triomphé des pires obstacles ; ni les éboulements du sol, ni l'eau bouillante jaillissant en torrent sous les pics, ni les rocs qui offraient leur résistance ineffritable aux outils les plus durs

n'ont pu vaincre la ténacité de l'homme, entêté à les asservir.

Le Simplon a été percé et l'importance considérable de cet événement ne pouvait être mieux soulignée que par une grande fête du travail à laquelle se trouveraient conviés tous les peuples civilisés.

En limitant cette manifestation à une seule branche de l'activité humaine, le gouvernement italien en avait restreint l'importance d'une façon regrettable et l'intervention amicale de la France lui donna un cadre réellement digne de son objet.

II. — L'EXPOSITION SERA UNIVERSELLE

Limité d'abord à l'idée d'une simple exposition des moyens de transports terrestres et maritimes, le programme de cette exposition fut étendu et comprit les Beaux-Arts, les Arts décoratifs, l'Agriculture, l'Hygiène, la Galerie des machines, etc., ainsi qu'un certain nombre d'expositions temporaires.

Sans entrer ici dans des détails d'organisation qui relèvent des attributions du rapporteur général, nous croyons néanmoins nécessaire de rappeler que le Comité exécutif de l'Exposition de Milan fut nommé au commencement de l'année 1901.

Dès le mois de février de la même année, le bureau du Comité français des expositions à l'étranger entrait en relation avec les membres de cette organisation et entamait aussitôt les négociations qui devaient rendre possible et faciliter la participation de la France.

Ces négociations, conduites par le Comité français des expositions à l'étranger et la Chambre de commerce française de Milan, devaient aboutir à la fin de 1903. En effet, au mois de novembre, le Comité italien et le Comité français signaient un accord aux termes duquel l'industrie des transports était considérée comme le principal objet de l'Exposition, mais il admet-

tait également les divers produits de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Cet élargissement du programme primitif fut des plus heureux car il permettait à la France une participation très brillante et dont l'importance ne pouvait échapper à personne.

III. — LE COMMERCE FRANÇAIS VEUT SCELLER L'ENTENTE DIPLOMATIQUE

Les industriels et commerçants français avaient en effet de nombreuses raisons pour souhaiter ardemment que ces négociations fussent couronnées par le succès et que satisfaction fût donnée aux hommes éminents qui, comme M. A. MAGUIN, avaient pris en main la défense de leurs intérêts.

La France et l'Italie avaient récemment mis fin au malentendu qui, depuis plus de trente ans, les obligeait à méconnaître la communauté de leurs intérêts économiques. Cet événement avait eu un retentissement considérable. Les conséquences étaient non seulement discutées par l'ensemble des nations qui profitaient, pour leur commerce, de la mésintelligence passée, mais elles faisaient aussi l'objet de la principale préoccupation des chancelleries européennes et agitaient toute la diplomatie.

Il était donc de toute évidence qu'une grande victoire du commerce français à l'Exposition internationale de Milan avait une importance considérable parce qu'elle consoliderait encore l'œuvre que venait d'accomplir l'action diplomatique des deux gouvernements français et italien.

Si nous étions satisfaits de reconquérir l'entière sympathie d'une nation qui, tout en étant l'amie de la France, demeurait l'alliée de l'Allemagne, nous étions désireux de voir les arts décoratifs admis à l'Exposition de Milan, surtout en raison du

succès de l'Exposition qui avait eu lieu à Turin, en 1901, et qui était uniquement consacrée aux arts décoratifs.

Ceux qui s'intéressent en France à la constante et nécessaire évolution artistique de notre pays avaient conservé le souvenir de cette manifestation tout en regrettant que la France n'y ait pas été représentée avec une importance conforme à ses intérêts.

Milan nous semblait donc devoir offrir un cadre très bien approprié à nos industries dont la réputation ne vaut que par le talent, le goût, l'ingéniosité et l'habileté professionnelle de ceux qui les exercent.

Ne nous avait-on pas annoncé que l'Allemagne allait âprement nous disputer la victoire et cette affirmation d'une lutte ardente avait suffi pour décider les plus incertains à se grouper autour des grands chefs qui assumaient la lourde responsabilité de préparer et d'assurer à la participation française une victoire retentissante.

Nous ne saurions trop regretter que l'Allemagne ait, à la dernière heure, jugé à propos de ne pas affronter une lutte très intéressante. L'éloge que la presse italienne a fait de la participation française à l'Exposition internationale de Milan a dû faire regretter à l'Allemagne son abstention.

IV. — IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION FRANÇAISE

Les arguments en faveur de l'importance de la participation du commerce et de l'industrie de notre pays à l'Exposition de Milan ont été développés avec autorité par les hautes personnalités placées à la tête du Comité d'organisation de la Section française. Nous ne pouvons mieux faire que de placer ces paroles sous les yeux de nos collègues. Elles montrent avec une remarquable netteté quel était le rôle qui nous était réservé à cette exposition et quelles espérances étaient fondées sur l'œuvre qu'on nous demandait d'accomplir en Italie.

A l'assemblée générale du Comité français des expositions à l'étranger, le 14 avril 1905, M. Roger SANDOZ, secrétaire général, parlant de l'Exposition de Milan, s'exprimait ainsi au sujet de la participation française :

RAPPORT DE M. GUSTAVE-ROGER SANDOZ.

« — Le Comité français des expositions à l'étranger continue à suivre la voie qu'il s'est tracée ; nous vous convions, l'an prochain, à l'Exposition de Milan, chez nos amis d'Italie, qui nous ont si bien accueillis en mai 1904, et en l'honneur desquels nous avons tenu à donner notre banquet annuel du 18 novembre 1904.

« Désireux de ne point voir se répéter les malentendus qui ont empêché notre pays d'être représenté à l'Exposition de Turin, en 1901, le Comité français des expositions à l'étranger s'occupe de l'Exposition de Milan depuis février 1901, par les soins de son secrétaire général et de son délégué à Milan, M François GONDRAND, président de la Chambre de commerce française.

« Cette manifestation doit célébrer le percement du Simplon et, d'abord fixée à l'année 1905, elle aura lieu décidément en 1906 : nationale pour les beaux-arts, elle est internationale pour les arts industriels et décoratifs, les transports terrestres et maritimes.....

« Le Comité italien veut surtout présenter au public des objets ayant de réelles qualités de nouveauté et de choix, et notre association est officiellement accréditée auprès de lui depuis le 14 juin 1903, par les soins de MM. TROUILLOT et DELCASSÉ, ministres du Commerce et des Affaires étrangères, d'accord avec S. E. le comte TORNIELLI, ambassadeur d'Italie à Paris, et avec notre ambassadeur, M. BARRÈRE, dont l'appui nous est si précieux. »

PARTICIPATION ACTIVE PRISE PAR M. G.-ROGER SANDOZ.

Dans ces lignes, M. Roger SANDOZ a fait preuve d'une modestie qui diminue la part active qu'il prit aux travaux préliminaires de l'Exposition internationale de Milan, il ne saurait

nous en vouloir de rappeler ici que c'est lui qui, en qualité de secrétaire général du Comité français des expositions à l'étranger, a pris l'initiative de la participation française à cette exposition. Son heureuse intervention se produisit à une époque où les relations de la France avec l'Italie étaient encore très tendues. C'est également lui qui, trois ans avant l'ouverture de l'Exposition, fit signer entre le Comité français des expositions à l'étranger et le Comité italien un contrat qui devait, dans un moment critique, contribuer fortement à consolider l'œuvre si importante pour l'avenir de l'entente entre les deux nations.

ALLOCUTION DE M. JOZON, COMMISSAIRE GÉNÉRAL.

L'initiative du Comité français des expositions à l'étranger fut encouragée de la plus heureuse manière par le Gouvernement; et M. Jozon, commissaire général de la France, dès sa première rencontre avec les industriels dont on sollicitait le concours pour l'Exposition de Milan, prononçait les paroles suivantes :

« — En Italie, nous avons à répondre aux avances d'une nation latine, sœur de la nôtre par les affinités de race et par le langage, et nous devons prouver que les légers dissentiments qui s'étaient produits, il y a quelques années, entre nos deux pays si bien faits pour s'entendre, ont aujourd'hui disparu. Notre devoir est donc d'en donner une preuve éclatante par une participation aussi brillante que possible à l'Exposition de Milan.

C'est dans cette idée que je fais appel à tout le concours du Comité français tout entier et du Comité agricole et horticole français des Expositions internationales. »

SYMPATHIES FRANCO-ITALIENNES.

L'Exposition internationale de Milan s'annonçait donc comme une imposante manifestation de l'amitié franco-italienne.

Le percement du tunnel du Simplon n'était plus qu'un prétexte; ce qu'il importait surtout de démontrer c'est que la

France et l'Italie, oublieuses de leurs querelles, étaient d'accord pour marcher la main dans la main dans la voie du progrès et que la France entendait reconquérir, en Italie, les débouchés commerciaux qu'elle avait abandonnés aux convoitises des nations rivales.

On peut dire sans crainte que le banquet annuel du Comité français des expositions à l'étranger, le 8 décembre 1905, fut une merveilleuse fête de la réconciliation des deux grandes nations.

La présence de S. E. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie en France, et de M. Trouillot, ministre du Commerce, lui donnait un véritable caractère officiel qui ajoute encore à l'importance des paroles échangées entre le représentant du Gouvernement italien et le ministre français.

DISCOURS DE S. E. LE COMTE TORNIELLI.

« — En recevant, cette année encore, la gracieuse invitation du Comité français pour assister à ce beau et très intéressant banquet, je me suis demandé d'abord si mes dix années de séjour en France ne m'auraient peut-être pas valu un droit de cité chez vous et dans votre si estimable et estimée compagnie..... C'est encore une fois l'Exposition de Milan qui me procure l'honneur de prendre la parole au milieu de vous.

« ... Aujourd'hui, la préparation, grâce à vous, grâce au concours amical et bienveillant que nous avons trouvé auprès de toutes les administrations civiles de la République, est parfaite. Le succès de la Section française peut, à juste titre, paraître assuré.

« ... Il y a, Messieurs, entre tout ce qui est destiné à ouvrir les débouchés du commerce, à favoriser, faciliter et rendre sûres les communications internationales et l'œuvre des expositions, un lien qu'il ne faut pas méconnaître.

« On a répété souvent que les Expositions ne sont plus que des grandes foires mondiales. Si même elles n'étaient que cela, elles auraient encore leur raison d'être et leur utilité, puis-

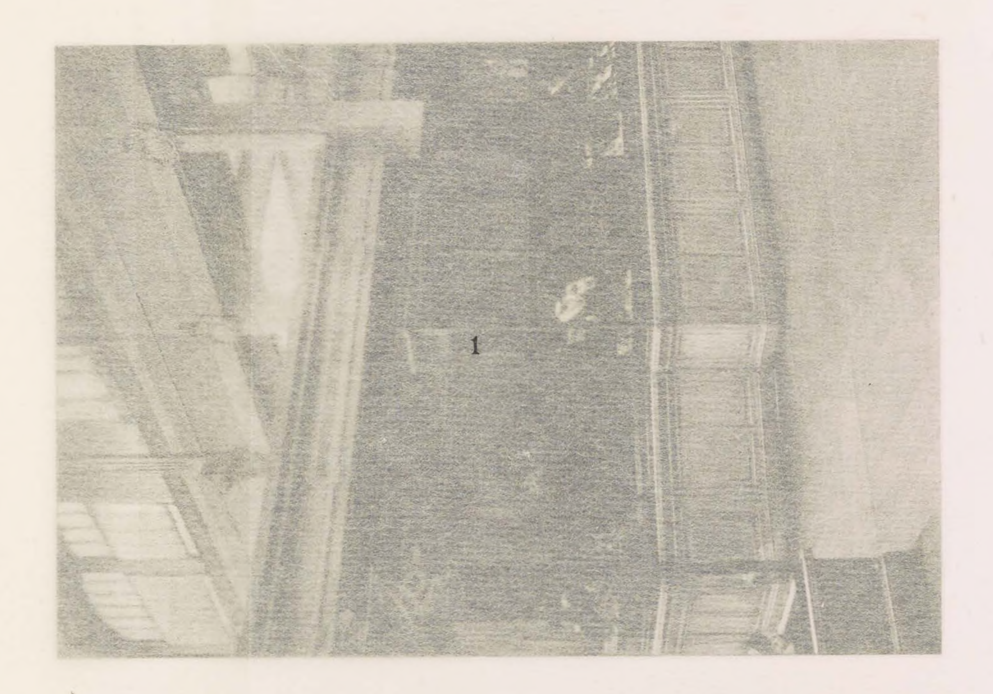
qu'elles contribuent à l'échange des produits et à ce mouvement économique des différents peuples entre eux, qui facilitent et consolident les rapprochements internationaux.

« ... Eh bien, Messieurs, moi je pense que l'œuvre des Expositions, en poursuivant sa route, conduira un jour à la sagesse. Des symptômes promettants s'annoncent, qui font prévoir le moment où les différentes nations spécialiseront leur production, où elles renonceront aux concurrences épuisantes pour mieux suivre les lois naturelles et l'inspiration de leur génie. Aux rivalités qui divisent se substituera alors la coopération qui réunit. Les intérêts économiques internationaux imposeront alors les rapports nécessaires qui seuls peuvent donner une base solide à la paix mondiale. C'est à cette paix que je vous propose de boire. »

Ainsi s'exprimait S. E. le comte Tornielli, et ce discours rencontrait, dans le très nombreux auditoire, une approbation unanime.

DISCOURS DE M. TROUILLOT, MINISTRE DU COMMERCE FRANÇAIS.

Le ministre du Commerce, M. G. Trouillot, soulevait l'enthousiasme général lorsque, dans son discours, il disait : « Elle est pour nous exceptionnellement attrayante cette exposition qui nous invite à une lutte pacifique sur un terrain où nous sommes mieux armés que personne pour le succès. Elle doit réunir, avec les arts décoratifs qui représentent une des plus glorieuses traditions françaises, toutes les formes de transports... Là, encore, nous avons la satisfaction de penser que notre rapprochement donnera des résultats deux fois intéressants : au point de vue de nos échanges commerciaux, cela va sans dire, et également au point de vue de ces liens de mutuelle sympathie, consacrés par de si longues traditions et de si précieux souvenirs, liens tellement puissants et si sûrement indestructibles, qu'aucune faute, aucun malentendu n'ont jamais su y porter atteinte. »



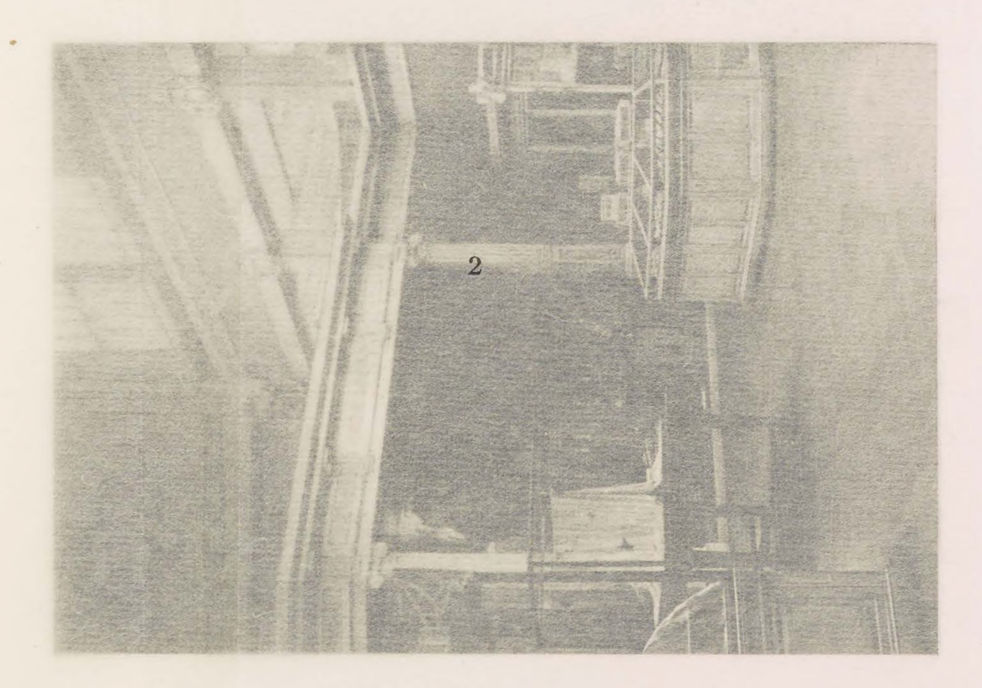


PLANCHE III. 1 et 2. *VUES D'ENSEMBLE DE LA CLASSE 95.*

qu'elles contribuent à l'échange des produits et à ce mouvement économique des différents peuples entre eux, qui facilitent et consolident les rapprochements internationaux.

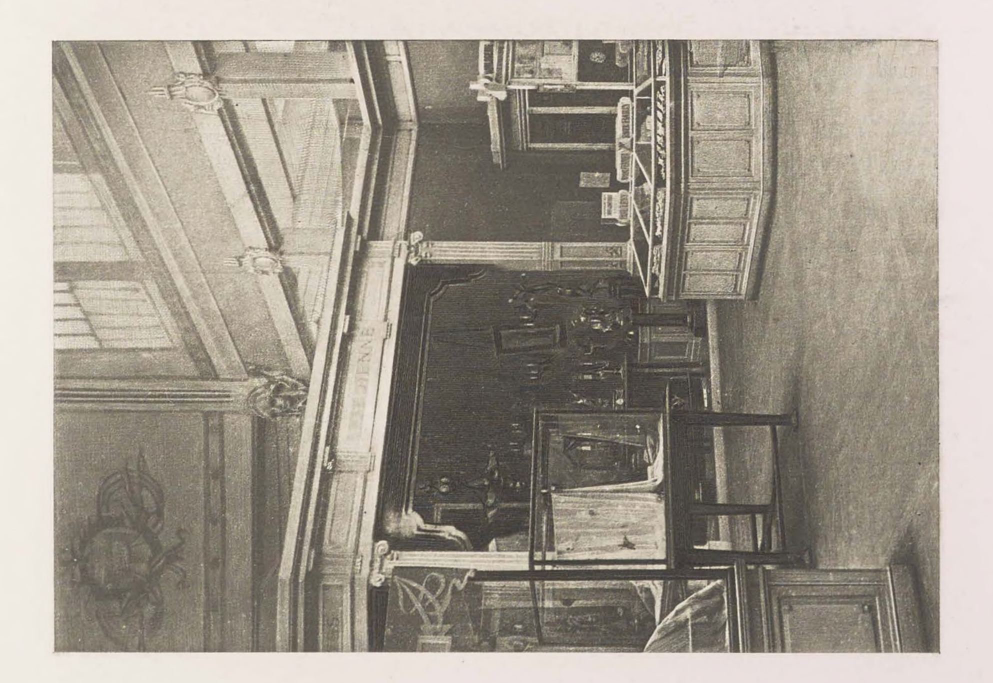
« ... Eh bien, Messieurs, moi je pense que l'œuvre des Expositions, en poursuivant sa route, conduira un jour à la sagesse. Des symptômes promettants s'annoncent, qui font prévoir le moment où les différentes nations spécialiseront leur production, où elles renonceront aux concurrences épuisantes pour mieux suivre les lois naturelles et l'inspiration de leur génie. Aux rivalités qui divisent se substituera alors la coopération qui réunit. Les intérêts économiques internationaux imposeront alors les rapports nécessaires qui seuls peuvent donner une base solide à la paix mondiale. C'est à cette paix que je vous propose de boire. »

Ainsi s'exprimait S. E. le comte Tornielli, et ce discours rencontrait, dans le très nombreux auditoire, une approbation unanime.

Discours de M. Trouillot, ministre du commerce français.

Le ministre du Commerce, M. G. Trouillot, souleva l'enthousiasme général lorsque, dans son discours, il disait : « Elle est pour nous exceptionnellement attrayante cette exposition qui nous invite à une lutte pacifique sur un terrain où nous sommes mieux armés que personne pour le succès. Elle doit réunir, avec les arts décoratifs qui représentent une des plus glorieuses traditions françaises, toutes les formes de transports... Là, encore, nous avons la satisfaction de penser que notre rapprochement donnera des résultats deux fois intéressants : au point de vue de nos échanges commerciaux, cela va sans dire, et également au point de vue de ces liens de mutuelle sympathie, consacrés par de si longues traditions et de si précieux souvenirs, liens tellement puissants et si sûrement indestructibles, qu'aucune faute, aucun malentendu n'ont jamais pu y porter atteinte. »





V. — NÉCESSITÉ D'UNE VICTOIRE ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCE

Les extraits des quelques discours que nous venons de citer, en omettant volontairement beaucoup d'autres, d'une égale importance, mais qui seront certainement signalés dans le rapport général, suffisent pour prouver l'intention et la volonté des promoteurs de faire, de l'Exposition de Milan, une puissante manifestation française en Italie.

Il nous fallait une victoire éclatante, un succès dont le retentissement se ferait entendre dans toute l'Italie et même au delà de ses frontières.

De bonne foi, les organisateurs de la Section française attendaient une lutte active avec l'Allemagne, alliée de l'Italie.

Cette préoccupation de nous montrer supérieurs à nos rivaux animait de la plus louable façon ceux qui dirigeaient notre action en Italie et ils ne cherchaient pas à la dissimuler.

Dans un de ses premiers discours après son élection à la présidence de la Section française, M. A. Maguin disait : *DISCOURS DE M. MAGUIN.*

« — Il ne faut pas oublier, Messieurs, que l'Industrie française se trouvera aux prises, à l'Exposition de Milan, avec la concurrence redoutable de ses rivaux étrangers. A l'Exposition de Liége, qui va finir, la France a occupé une place si prépondérante que ses rivaux en ont pris ombrage. Si notre section française de Liége a surpris, par son ensemble parfait et sa cohésion, par la richesse de ses installations et l'importance des produits exposés, ceux qui, sur le terrain économique aussi bien que sur le terrain de la politique mondiale, sont nos adversaires, je sais que ceux-ci se proposent de faire, à l'Exposition de Milan, un effort *colossal*, et j'emploie ainsi à dessein une expression qui leur est familière dans leur langue, puisqu'ils nous ont emprunté le mot.

« Non seulement les Allemands — car vous avez tous compris que c'est d'eux qu'il s'agit — mais même nos amis les Belges, instruits par l'expérience et suivant en cela les exemples que nous leur avons donnés dans leur propre pays, ont pris leurs mesures pour organiser, à Milan, des manifestations d'une importance exceptionnelle.

« Prévenu de leurs dispositions, j'ai négocié avec le Comité exécutif de l'Exposition de Milan de manière à obtenir les emplacements qui nous étaient nécessaires, en les choisissant de telle sorte que, partout, la France puisse s'installer dans les meilleures conditions. »

VI. — REMERCIEMENTS A M. JOZON

Voici donc quelle était la situation exacte quand, au mois de juin, parurent au *Journal officiel* les décrets nommant le commissaire général du Gouvernement français à l'Exposition internationale de Milan ainsi que le commissaire général adjoint.

Nos collègues ont eu l'occasion d'apprécier les qualités remarquables de M. Jozon, qui a mis au service des intérêts dont il était chargé une compétence et un zèle infatigable qui lui ont mérité, à juste titre, la confiance de tous les exposants.

Nous n'avons eu qu'à nous louer d'avoir un chef aussi expérimenté et nous sommes heureux de l'occasion qui s'offre à nous pour le remercier, au nom de tous nos collègues de la classe 95, de la façon digne dont il a représenté la France et de l'habileté avec laquelle il s'est acquitté de son lourd mandat.

LA PARTICIPATION
DES INDUSTRIES DE LA CLASSE 95
A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

ORGANISATION DE LA CLASSE 95

Les quelques détails que nous avons donnés sur l'organisation de la Section française à l'Exposition internationale de Milan étaient nécessaires pour expliquer les conditions particulières dans lesquelles allait s'organiser la participation des industries de la classe 95.

Dès que M. Maguin, président de la Section française, eut connaissance des décrets nommant le commissaire général du Gouvernement français et son collaborateur, d'accord avec le Comité français des expositions à l'étranger il décida d'adresser à tous les membres de cette association une circulaire pour les informer que l'Exposition de Milan aurait lieu en 1906 et pour les prier d'activer le plus rapidement possible la nomination des comités d'admission et d'installation qui devaient être composés *de suite*.

NOMINATION DU BUREAU ET DES COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION.

Les industries de la classe 95 rentraient dans le groupe X, Industries artistiques du métal, qui se composait, en outre, des classes 94, 96, 97, c'est-à-dire la joaillerie, la bijouterie, l'orfèvrerie, l'horlogerie et les bronzes. M. Louis Aucoc avait été nommé président du groupe et M. Raingo secrétaire.

Le 16 octobre 1905 eut lieu à la Bourse de Commerce une réunion plénière des classes composant le groupe X.

La séance fut ouverte à 4 heures et demie sous la présidence de M. A. Maguin, président de la section française.

ALLOCUTION DE M. MAGUIN.

Dans une allocution très intéressante et qui fit une grande impression sur l'assistance, M. A. Maguin fit un rapide histo-

rique de l'Exposition internationale de Milan et il s'appliqua à montrer l'importance qui s'attachait à une brillante participation de nos industries.

PROPOSITIONS DE M. L. AUCOC.

M. Louis Aucoc, président du groupe, prit ensuite la parole pour remercier le président de la Section française de la bienveillance qu'il témoignait aux industriels français et lui donna l'assurance que ses espérances ne seraient pas déçues, car il était convaincu que la Section française à l'Exposition internationale de Milan brillerait d'un merveilleux éclat.

Il proposa alors diverses mesures d'organisation de travail qui toutes furent favorablement accueillies.

GROUPEMENT DES CLASSES 94, 95, 96, 97.

La première et la plus importante réunissait, pour l'admission et l'installation, les quatre classes en un seul groupement, mais néanmoins chacune d'elles conservait une autonomie nécessaire pour le recrutement des adhérents et les résolutions, que nous pouvons qualifier de techniques.

NOMINATION DES BUREAUX.

Elles étaient, en outre, appelées à nommer un vice-président et un secrétaire qui représenteraient leurs propres intérêts dans le bureau du groupe, composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier; de trois vice-présidents et de quatre secrétaires pour les classes.

Cette proposition avait l'avantage de permettre un travail d'ensemble infiniment profitable aux intérêts de nos industries pour leur présentation et simplifiait aussi d'une manière très appréciable le travail préparatoire.

Ayant été acceptée, il fut convenu que les membres présents procéderaient immédiatement à la constitution du bureau du groupe qui se trouva composé ainsi :

Président : M. Louis Aucoc.
Vice-Présidents : MM. G. Leblanc-Barbedienne.
Alphonse Debain.
Paul Lévy.

Trésorier : M. André RISLER.

Secrétaires : Classe 94 : M. ARMAND-CALLIAT fils.
Classe 95 : M. G. FOUQUET.
Classe 96 : M. HÉBERT (Sidney).
Classe 97 : M. BOUHON.

MEMBRES DES COMITÉS D'ADMISSION ET D'INSTALLATION.

Les membres du groupement chargés de l'admission et de l'installation des exposants étaient :

MM. BLUM (Albert);
BOULENGER (Charles);
CARRÉ (Georges);
CARRY (Otto);
CHAUMET (Joseph);
COULON (Léon);
FALIZE (A.);
FAVRE-HEINRICH (M.);
HENRY (Léon);
HENRY (Georges);
JABŒUF (Robert);
JOURDAN (Auguste);

MM. LANGOULANT (Alfred);
LEBRUN (Georges);
LEROY (Louis);
LÉVY (Hector);
LÉVY (Paul);
LIPMANN (Ernest);
PIEL (Paul);
ROTY (Oscar);
ROYÉ (Alexandre);
SANDOZ (G.-Roger);
TEMPLIER (Paul);
Mme VIAN (Henri).

Des modifications furent apportées dans cette liste, car certaines maisons n'ayant pas remis leur engagement d'exposer furent considérées comme démissionnaires du Comité.

Nous avons donné au début de notre travail la liste définitive, il n'y a donc pas lieu d'insister, si ce n'est pour dire que, dans la séance du 27 janvier 1906, le président du groupe souhaita la bienvenue aux membres nouveaux : MM. DREYFUS, ROUZÉ, PINÉDO, BOIN, BRICARD, Paul SOUFFLOT, SOLEAU.

TRAVAUX DES COMITÉS.

Le travail du recrutement des exposants présenta des difficultés dont la source remonte pour beaucoup d'industriels à une coupable indifférence et pour d'autres dans la crainte de

dépenses qui ne se traduisent pas par des bénéfices pécuniaires immédiats.

PROPOSITION D'UN « SALON PARISIEN ».

Aussi pour diminuer les frais et rallier à notre classe un grand nombre d'exposants hésitants il fut tout d'abord question de constituer « un salon parisien » où nos industries d'art seraient groupées par collectivité.

Cette proposition séduisit tout d'abord les membres du Comité d'admission mais elle ne devait pas aboutir parce qu'au moment même où elle était étudiée, des informations de source allemande présentèrent comme certaine la présence de l'Empereur Guillaume à la cérémonie d'inauguration de l'Exposition de Milan, et signalèrent même son intervention auprès des délégués officiels à l'organisation de la participation allemande pour les inviter à rendre des plus brillantes la section germanique.

Ces informations, qui devaient apparaître comme très fantaisistes, eurent néanmoins pour résultat de réchauffer chez nos exposants une ardeur qui était, nous devons en convenir, plus que tiède et chacun prit à cœur de faire les efforts nécessaires pour conserver à la France une prédominance incontestable dans la présentation de ses industries d'art.

La question du salon parisien fut donc abandonnée et, malgré le désistement de quelques adhérents qui reculèrent devant les frais d'une participation individuelle, notre classe put se constituer avec un nombre important d'exposants. Elle comptait :

COMPOSITION DE LA CLASSE 95.

Joaillerie	9	exposants.
Bijouterie.	7	—
Médailles.	15	—
Pierres fines et imitées	4	—
Matières premières	1	—
Bijouterie imitation	9	—
Total.	45	exposants.

COMPARAISON AVEC L'EXPOSITION DE LIÈGE (1905).

En 1905, à l'Exposition de Liége, on ne comptait que 30 exposants, soit en faveur de l'Exposition internationale de Milan une augmentation de 15 exposants.

Ce résultat est des plus remarquables et il est tout à l'honneur des membres du Comité et de son dévoué président, M. Louis Aucoc.

A l'heure où cette première partie de nos travaux était achevée, la situation était la suivante : 38 exposants pour la classe de la joaillerie-bijouterie (les 7 autres exposants qui forment le total 45 dont nous parlons plus haut exposaient non dans les industries d'art mais dans la section des Objets d'Art).

EMPLACEMENT SOUSCRIT PAR LES EXPOSANTS.

Un emplacement de 600 mètres carrés situé à côté du Salon d'Honneur avait été réservé au Groupe et devait comprendre les exposants des classes 94, 95, 96, 97.

Pour notre classe les exposants demandaient les emplacements suivants :

Isolés :

MM. Savard, 16 mètres carrés.
Chaumet, 2 m. × 1 m.
Fouquet, $2^{m},20 \times 1$ m.

Groupe des Bijoutiers :

MM. Aucoc.
Auger.
Boucheron, Radius et Cie } 2 m. de façade.
Coulon et Cie, 2 mètres de façade.
Vaguer, 1 mètre de façade.
Demaré, 1 mètre de façade.
Gross, Langoulant et Cie, 1 mètre de façade.
Piel, 1 mètre de façade.
Ruteau, 2 mètres de façade.
Coignet, 2 mètres de façade.

Groupe des Bijoutiers (Suite) :

MM. PAQUIER, 1 mètre de façade.
POTONNIER, 1 mètre de façade.
LEROY et Cie, 2 mètres de façade.
DROUET, 1 mètre de façade.
TEMPLIER, 1 mètre de façade.
FERRÉ (tableau mural).

Collectivité du faux :

MM. ROUZÉ. BLUM. VUILLERMOZ. GAMBART. GALLENI.	1 mètre de façade.
PLUMET. FAUCONNET.	0^{m},50 cent. de façade.
HENRY, 2 mètres de façade.	

Groupe des Médailleurs :

MM. DUVAL. ARTHUS, BERTRAND. PISSIS. MAGDELAINE. JANVIER et DUVAL. DUSEAUX et Cie. BOUASSE-LEBEL. L. CHALIN.	3 m. × 1 m. en une seule vitrine.

Groupe Sandoz, en Salon :

MM. FÉAU.
SANDOZ.
DESBAZEILLE.

La classe 95 comprenait donc à la fois des exposants indépendants et d'autres qui s'étaient groupés selon le genre artistique auquel ils se consacrent de préférence.

CHOIX DES EMPLACEMENTS.

Quelques difficultés surgirent bien au sujet du choix des emplacements. Mais elles furent de courte durée et le plan définitif du groupe fut définitivement établi par M. DE MONTARNAL, architecte de la Section française, lequel avait été agréé dès la première heure par les exposants du Groupe.

En réalité la besogne d'installation fut des plus aisées.

ASPECT DE LA CLASSE.

La décoration intérieure du groupe était de style Louis XVI et les vitrines dans le même style.

Sous la direction de M. DE MONTARNAL, la maison CHEMINAIS procéda à la décoration générale ainsi qu'à l'installation des vitrines. Tout le monde fut très satisfait du soin qui fut apporté à ce travail si important.

TRANSPORTS ET DOUANES ITALIENNES.

La question du transport de nos colis devait cependant soulever des difficultés avec la douane italienne.

Les agents chargés des transports près des compagnies de chemins de fer nous demandaient en effet 7,50 p. 1.000 de la valeur des objets à transporter ce qui nous occasionnait une dépense de 1.500 francs pour 100.000 francs de valeurs envoyées et à retourner.

Cette dépense exagérée était de nature à nuire à l'éclat de notre classe, car la plupart des exposants se montraient plutôt disposés à abandonner l'exposition qu'à payer des frais aussi élevés.

ENTREVUE DE M. FOUQUET AVEC S. E. L'AMBASSADEUR D'ITALIE A PARIS.

S. E. l'ambassadeur d'Italie à Paris, dans une visite que nous lui avons faite personnellement au nom des intéressés, fut d'abord saisi de cette importante question et sur son avis nous avons saisi M. JOZON, commissaire général du Gouvernement, et le président de la Section française, M. MAGUIN, de cet incident en leur adressant la lettre suivante :

Monsieur le Commissaire général,

LETTRE ADRESSÉE AU COMMISSAIRE GÉNÉRAL ET AU PRÉSIDENT DE LA SECTION FRANÇAISE.

Je viens appeler votre attention sur les deux points suivants qui ont pour nous, exposants de la classe 95, bijoutiers-joailliers, une importance très grande en raison des valeurs et de la fragilité des marchandises que nous voulons envoyer à Milan.

Pour trancher la solution du premier de ces deux points, j'avais pensé que S. E. l'ambassadeur d'Italie pourrait obtenir satisfaction auprès du ministre des Finances de son pays et j'avais eu une audience de lui lundi dernier.

Son Excellence le comte Tornielli m'a dit que vu le peu de temps qui nous restait avant l'ouverture, il serait préférable que M. le commissaire général ou le président de la Section française, qui devaient être à Milan, fissent sur place les démarches auprès de l'administration des Douanes et qu'ainsi nous obtiendrions plus vivement satisfaction que par la voie de l'Ambassade.

Je viens donc, Monsieur le commissaire général, vous prier de vouloir bien prendre notre cause en main.

Les deux points auxquels je fais allusion sont :

1° Les agents chargés des transports près des Compagnies de chemins de fer nous demandent 7,50 p. 1000, ce qui nous occasionnera des dépenses de 1 500 francs aller et retour pour 100 000 francs.

Nous avons alors songé à emporter avec nous nos marchandises. Mais là s'élève une autre difficulté. A la douane italienne nous allons être obligés de défaire nos caisses, risquer de détériorer nos objets dans les manipulations de pesée et de réemballage, lequel ne pourra être fait aussi minutieusement que dans nos maisons individuelles. Et nous risquerons même de voir le train poursuivre sa route en nous laissant à la frontière avec nos valeurs. Nous serions désireux d'avoir pour notre passage à Modane les mêmes facilités que nous avons eues l'an dernier pour pénétrer en Belgique pour l'Exposition de Liége.

Ne pourrions-nous obtenir de l'administration des Douanes italiennes qu'elle donnât des ordres à son bureau frontière pour que nous passions librement.

S'il était indispensable d'avoir autre chose que notre affirmation que nos marchandises vont bien à Milan pour l'Exposition et là seulement, nous pourrions faire apposer un cachet ou un plomb soit au Consulat, soit à l'Ambassade d'Italie à Paris, lesquelles caisses seraient accompagnées de listes désignant les objets y contenus, lesquelles listes faites en double ou triple exemplaire seraient également revêtues des cachets de la même Ambassade ou du même Consulat avec mention de nous laisser passer.

En franchissant la douane nous laisserions un exemplaire de ces listes et nous présenterions aux douanes en permanence à Milan, à l'Exposition, nos caisses plombées, et la douane de l'Exposition ouvrirait alors elle-même lesdits cachets, reconnaissant ainsi les contenus.

Pour Liége, nous n'avions pas même eu à faire plomber nos caisses au départ de Paris, mais ceci serait pour donner toute garantie aux douanes italiennes.

2° Il a été rapporté que dans le cas où une vente serait effectuée parmi les joyaux ou bijoux exposés, le propriétaire serait tenu de dédouaner l'*ensemble* de ses marchandises, ce qui, pour nos objets de grande valeur, rendrait notre participation absolument illusoire.

C'était du reste la prétention des Américains lors de l'exposition de Saint-Louis.

Je tiens à vous faire savoir que nos participants ne veulent pas être exposés à de pareils mécomptes et qu'il est absolument indispensable pour nous d'obtenir la certitude que nous n'aurons à acquitter les droits que sur les marchandises vendues, laissant à l'Administration italienne le soin de fixer le moyen qu'elle jugera convenable pour percevoir ces droits.

Nous proposerions le moyen suivant, comme cela s'est fait d'ailleurs dans d'autres expositions à l'étranger : tous les mois un état serait remis à la douane et nos représentants acquitteraient les droits dus, le surplus des objets restant dans les vitrines garantissant par leur valeur les redevances qui pourraient être dues de ce chef.

Si nous ne vous avons pas entretenu plus tôt de ces incidents, c'est que nous avions la conviction que le Gouvernement italien nous donnerait toute facilité compatible avec la sauvegarde de ses droits.

Nous sommes désireux d'être fixés avant le départ de nos marchandises et je ne vous dissimule pas, Monsieur le commissaire général, que ces deux questions intéressent au plus haut point nos exposants et que de la réponse que nous obtiendrons dépendent nos envois et par suite la part plus ou moins grande que nous sommes susceptibles de prendre à cette exposition.

Il y a intérêt à ce que notre Section figure à Milan aussi brillamment qu'à Liége, c'est donc à vous, Monsieur le commissaire général, que revient l'honneur de défendre nos intérêts.

En attendant la faveur d'une réponse satisfaisante, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le président des classes 94-95-96-97,

Le Secrétaire :

G. FOUQUET.

Sur l'intervention de MM. Jozon et Maguin et du Comité français, le ministère des Finances italiennes nous donna satisfaction.

Cette importante question fut donc résolue à la satisfaction de tous.

Malheureusement il n'en fut pas de même avec les chemins de fer italiens qui mirent une lenteur désespérante à transporter nos marchandises.

Ces retards causèrent de graves préjudices à ceux de nos collègues qui s'étaient rendus à Milan pour faire leur installation eux-mêmes et qui furent obligés de prolonger leur séjour à Milan.

Il eût été vraiment extraordinaire que notre groupe fût installé pour le jour de l'inauguration officielle par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, étant donné que le gros œuvre d'architecture lui-même était à peine achevé.

Nous passerons donc sous silence cette importante cérémonie et nous ne saurions trop insister pour souhaiter que, dans l'avenir, les mesures nécessaires fussent prises afin d'éviter le retour d'aussi regrettables incidents.

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SECTION FRANÇAISE.

Nos collègues savent que l'inauguration officielle de la Section française eut lieu le 8 juin 1906 par M. Ruau, ministre de l'Agriculture, délégué à cette occasion par le Gouvernement français.

M. Aucoc, président de notre groupe, retenu à Paris, nous avait personnellement confié la mission de recevoir le ministre français au seuil de notre Section et de lui en faire les honneurs.

FÉLICITATIONS DE M. RUAU, MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

M. Ruau, accompagné de M. Jozon, commissaire général, et de M. A. Maguin, président de la Section française, visita notre groupe avec beaucoup d'intérêt et se montra très satisfait de son aménagement d'ensemble. Quant aux objets exposés ils furent très admirés et M. Ruau nous adressa les plus agréables compliments pour les exposants qui avaient organisé cette belle

participation des industries artistiques françaises à l'Exposition internationale de Milan.

L'inauguration de la Section française par M. le ministre de l'Agriculture fut l'occasion de merveilleuses fêtes et des plus vives manifestations de la sympathie franco-italienne.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de retenir plus longuement l'attention de nos collègues sur les divers incidents qui ont pu se produire au cours de l'Exposition.

SUCCÈS DES CLASSES 94, 95, 96, 97, AUPRÈS DES VISITEURS.

Si nous n'avons pas trouvé à l'Exposition de Milan d'heureuses occasions de vente nous pouvons être satisfaits néanmoins d'avoir apporté notre concours à cette belle manifestation pacifique qui a resserré les liens d'amitié entre les deux nations latines. Notre groupe a en effet été très visité et nos articles ont soulevé l'admiration de foules qui conserveront le souvenir de notre génie artistique et qui sauront au moins que la réputation de l'art français n'est pas surfaite.

Cette supériorité se trouve attestée par les récompenses qui nous ont été décernées par le jury international des récompenses.



PLANCHE IV. *BRACELET DE RAMSÈS II, EN OR ET LAPIS (Musée de Boulaq).*

Sur l'intervention de MM. Jozon et Maguin et du Comité français, le ministère des Finances italiennes nous donna satisfaction.

Cette importante question fut donc résolue à la satisfaction de tous.

Malheureusement il n'en fut pas de même avec les chemins de fer italiens qui mirent une lenteur désespérante à transporter nos marchandises.

Ces retards causèrent de graves préjudices à ceux de nos collègues qui s'étaient rendus à Milan pour faire leur installation eux-mêmes et qui furent obligés de prolonger leur séjour à Milan.

Il eût été vraiment extraordinaire que notre groupe fût installé pour le jour de l'inauguration officielle par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, étant donné que le gros œuvre d'architecture lui-même était à peine achevé.

Nous passerons donc sous silence cette importante cérémonie et nous ne saurions trop insister pour souhaiter que, dans l'avenir, les mesures nécessaires fussent prises afin d'éviter le retour d'aussi regrettables incidents.

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SECTION FRANÇAISE.

Nos collègues savent que l'inauguration officielle de la Section française eut lieu le 8 juin 1906 par M. Ruau, ministre de l'Agriculture, délégué à cette occasion par le Gouvernement français.

M. Aucoc, président de notre groupe, retenu à Paris, nous avait personnellement confié la mission de recevoir le ministre français au seuil de notre Section et de lui en faire les honneurs.

FÉLICITATIONS DE M. RUAU, MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

M. Ruau, accompagné de M. Jozon, commissaire général, et de M. A. Maguin, président de la Section française, visita notre groupe avec beaucoup d'intérêt et se montra très satisfait de son aménagement d'ensemble. Quant aux objets exposés ils furent très admirés et M. Ruau nous adressa les plus agréables compliments pour les exposants qui avaient organisé cette belle

participation des industries artistiques françaises à l'Exposition internationale de Milan.

L'inauguration de la Section française par M. le ministre de l'Agriculture fut l'occasion de merveilleuses fêtes et des plus vives manifestations de la sympathie franco-italienne.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de retenir plus longuement l'attention de nos collègues sur les divers incidents qui ont pu se produire au cours de l'Exposition.

SUCCÈS DES CLASSES 94, 95, 96, 97, AUPRÈS DES VISITEURS.

Si nous n'avons pas trouvé à l'Exposition de Milan d'heureuses occasions de vente nous pouvons être satisfaits néanmoins d'avoir apporté notre concours à cette belle manifestation pacifique qui a resserré les liens d'amitié entre les deux nations latines. Notre groupe a en effet été très visité et nos articles ont soulevé l'admiration de foules qui conserveront le souvenir de notre génie artistique et qui sauront au moins que la réputation de l'art français n'est pas surfaite.

Cette supériorité se trouve attestée par les récompenses qui nous ont été décernées par le jury international des récompenses.



OPÉRATIONS DU JURY

Toutes les opérations du jury n'eurent pas lieu à la même époque. Fixées primitivement à fin août il fut nécessaire de reporter au 4 octobre celle de la Section des arts décoratifs, afin de permettre la reconstruction et la réinstallation des pavillons italiens et hongrois détruits par un déplorable incendie.

I. — COMPOSITION DU JURY

JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES

Bureau du Groupe XLIV italien.

Classes 94, 95, 96, 97, 98 (classification française de 1900).

BUREAU DU JURY

Président :

Belgique . . M. Philippe WOLFERS.

Vice-Président :

Bulgarie . . Prince E. DE BELGIOIOSO D'ESTE

Secrétaire :

Italie . . . . M. GUIDO-SULLAM.

Jurés titulaires :

Autriche . . Carl. DÖRFLINGER.
Cav. COLOMANN OTT.

Jurés titulaires (suite) :

Belgique . . FALLON.
France . . . F. DREYFUS.
G. FOUQUET.
L.-A. GENTY.
LEBLANC-BARBEDIENNE.
Paul LÉVY.
Gust. ROUZÉ.
Angleterre. R. G. CORBET.
Italie . . . . Ing. GENTILIO DELLA CARLINA.
Ing. Andrea FERRARI.
Emilio QUADRELLI.
Francesco VILLA.
Comm. CAGLI.
Luigi SECCHI.
Pasquale MINA.
Paolo CESA BIANCHI.
Cav. Marcello BAIONI.
Alfredo RAVASCO.
Hollande. . FLORIS VOS.
Suisse. . . . G. GAY.
Hongrie . . ALADAR EDV. ILLÈS.
Francesco STEINER.
Ing. Giuseppe DE MAGISTRIS.

Jurés suppléants :

Italie . . . . Pietro CAVALLAZZI.
Urbano MARZOLI.
Antonio CARMINATI.
Danielli BASSANO.
Arch. Adolfo ZACCHI.

Jurés suppléants (suite) :

Italie	Enrico GRAMALIA.
France . . .	FAVRE-HEINRICH.
	Georges HENRY.
	Georges RAINGO.
Belgique . .	WYSTMANN.

JURY SUPÉRIEUR

Président :

M. le Sénateur COLOMBO (Italie).

Premier Vice-Président :

MM. DERVILLÉ, président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, ancien président du tribunal de commerce de la Seine.

VIGER, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture.

MAGUIN, président de la section française à l'Exposition de Milan ; vice-président du Comité français des expositions à l'étranger.

LESIEUR, président de la Chambre de commerce de Paris.

MANDEIX, président du syndicat national des vins et spiritueux de France.

II. — TRAVAUX DU JURY

Notre présence à Milan pour les opérations du jury ne fut donc nécessaire que dans les premiers jours d'octobre.

Le jury des Récompenses qui eut à juger nos articles comprenait 28 jurés titulaires et 10 jurés suppléants.



PLANCHE V.

1. *BROCHE « MOUCHE » EN JOAILLERIE.*

L. AUCOC.

2. *PENDENTIF (STYLE LOUIS XVI), NŒUD ET FEUILLAGE EN JOAILLERIE AVEC SAPHIR AU CENTRE.*

PAUL TEMPLIER.

Jurés suppléants (suite) :

Italie	Enrico GHAMALIA.
France . . .	FAVRE-HEINRICH.
	Georges HENRY.
	Georges RAINGO.
Belgique . .	WYSTMANN.

JURY SUPÉRIEUR

Président :

M. le Sénateur COLOMBO (Italie).

Premier Vice-Président :

MM. DERVILLÉ, président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, ancien président du tribunal de commerce de la Seine.

VIGER, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture.

MAGUIN, président de la section française à l'Exposition de Milan ; vice-président du Comité français des expositions à l'étranger.

LESIEUR, président de la Chambre de commerce de Paris.

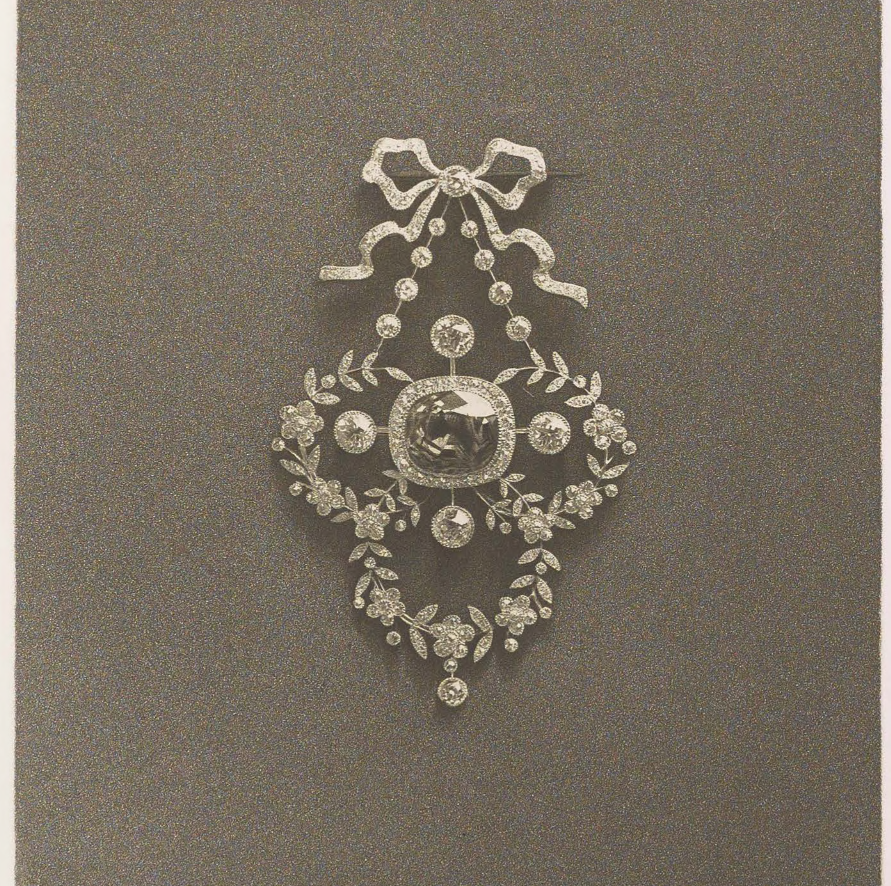
MANDEIX, président du syndicat national des vins et spiritueux de France.

II. — TRAVAUX DU JURY

Notre présence à Milan pour les opérations du jury ne fut donc nécessaire que dans les premiers jours d'octobre.

Le jury des Récompenses qui eut à juger nos articles comprenait 28 jurés titulaires et 10 jurés suppléants.





Il se décomposait ainsi :

COMPOSITION DU JURY INTERNATIONAL.

Autriche.	2 jurés.
Belgique	2 jurés et 1 suppléant.
France.	6 jurés et 3 suppléants.
Italie.	11 jurés et 6 suppléants.
Angleterre	1 juré.
Hollande	1 juré.
Suisse	1 juré.
Hongrie.	3 jurés.
Bulgarie.	1 juré.
Total. . .	28 jurés + 10 suppléants.

COMPOSITION DU JURY FRANÇAIS.

Le jury français de notre groupe était exclusivement composé d'exposants des classes adhérentes et nommés par M. le ministre du Commerce sur la présentation du commissaire général.

Il était ainsi composé :

Jurés titulaires :

G. Fouquet, bijouterie fine et joaillerie, pierres fines, médailles, cl. 95.
Rouzé, bijouterie imitation, cl. 95.
P. Lévy, horlogerie, cl. 96.
P. Dreyfus, horlogerie,cl. 96.
Leblanc-Barbedienne, bronzes, cl. 97.

Jurés suppléants :

G. Henry, orfèvrerie, cl. 94.
Favre-Heinrich, horlogerie, cl. 96.
Raingo, bronzes, cl. 97.

Sur sa demande, M. Chalin, qui avait organisé la collectivité des médailleurs, fut désigné pour suivre les opérations du jury et lui apporter, s'il y avait lieu, sa compétence sur l'examen des médailles.

En cette qualité il eut le titre d'expert pour les médailles, avec voix consultative seulement.

RAPPORTEURS.

Sur la proposition de M. Louis Aucoc, président du groupe, il fut décidé de nommer des rapporteurs spéciaux pour chacune des classes composant le groupe.

Furent désignés :

Orfèvrerie (cl. 94), G. Henry.
Joaillerie-bijouterie (cl. 95), G. Fouquet.
Horlogerie (cl. 96), S. Hébert.
Bronzes (cl. 97), Leblanc-Barbedienne.

ORGANISATION DES TRAVAUX DES JURÉS FRANÇAIS.

Les jurés français avaient été spécialement convoqués, dès leur arrivée à Milan, à une réunion organisée par MM. Jozon, commissaire général et A. Maguin, président de la section française.

Il nous fut alors donné connaissance du règlement du jury et des conventions spéciales passées entre les commissaires généraux des nations participantes à l'Exposition de Milan et le comité central d'organisation.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA NOMINATION DU BUREAU.

Aux termes de ce règlement et de ces accords, les jurés devaient se conformer à certaines dispositions arrêtées pour constituer les bureaux.

En ce qui concernait notre groupe il avait été décidé que la présidence du jury appartenait à la Belgique, la vice-présidence à la Bulgarie et le secrétariat à l'Italie.

Nous ne pouvons pas dissimuler que cet arrangement, qui donnait les places importantes dans le jury à des nations

qui n'étaient, pour ainsi dire, pas représentées dans notre groupe, causèrent un vif mécontentement aux exposants français.

La présidence appartenait à la Belgique qui avait 38 exposants.

La vice-présidence à la Bulgarie qui comptait seulement 2 exposants.

La France qui, elle, avait 92 exposants, ne pouvait pas être représentée dans le bureau du jury!

Notre nombre d'exposants nous donnait déjà droit à un nombre de jurés supérieur à celui qui nous avait été attribué et on nous demandait d'abandonner *proprio motu* des situations auxquelles les exposants attachent, avec juste raison, une grande importance.

Des protestations se firent bien entendre, mais elles ne pouvaient aboutir et force nous fut de nous incliner devant les rigueurs décourageantes du règlement.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU JURY INTERNATIONAL.

La présidence du jury ayant été réservée à la Belgique, nous prîmes personnellement l'initiative de présenter à nos collègues, pour ces hautes et délicates fonctions, M. Philippe Wolfers, l'artiste joaillier de Bruxelles bien connu et son élection fut acclamée.

M. PH. WOLFERS, PRÉSIDENT.

Nous ne pouvions avoir un président plus sympathique, plus actif et plus expert dans son métier. M. Philippe Wolfers a dirigé nos travaux avec un zèle, une autorité et une impartialité qui lui ont mérité toute notre confiance et notre sympathie.

Le vice-président du jury était le commissaire général de la Bulgarie.

PROPOSITION DE LA NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT FRANÇAIS.

Nous n'eûmes même pas la satisfaction d'avoir un deuxième vice-président dont les fonctions auraient été exercées par un Français, le règlement s'y opposait formellement.

On dut s'y conformer et, comme il l'imposait, il n'y eut qu'un vice-président et qu'un secrétaire, qui devait être Italien.

La bataille qui fut livrée pour la nomination du bureau du jury fut des plus courtoises et lorsque ces opérations agitées furent terminées, il n'y avait aucun mort sur le champ de bataille, mais, au contraire, des amis qui n'eurent même pas à se réconcilier.

COMPOSITION DU BUREAU DU JURY INTERNATIONAL.

Le bureau du jury se trouvait donc composé de la manière suivante :

Président :

Belgique. M. Ph. WOLFERS.

Vice-Président :

Bulgarie. Prince BELGIOIOSO D'ESTE.

Secrétaire :

Italie. M. GUIDO SULLAM.

DIVISIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DES TRAVAUX DU JURY INTERNATIONAL.

Le groupe XLIV italien étant composé des industries les plus diverses, le président du jury, M. Ph. WOLFERS, jugea avec beaucoup d'à-propos qu'il serait difficile aux mêmes jurés d'avoir une égale compétence pour examiner à la fois des articles de tabletterie, des bijoux, des bronzes et de l'horlogerie.

SOUS-GROUPES.

Il proposa donc de nommer des sous-groupes composés de jurés compétents et il y eut, suivant son désir, 4 groupes ainsi constitués :

1er groupe.
- Orfèvrerie.
- Bijouterie, joaillerie et imitation.
- Plaquettes et médailles.
- Pierres fines et imitation.
- Armurerie d'art.

2e groupe. Horlogerie.

3e groupe. { Bronzes. Ferronnerie d'art. Étains.

4e groupe. { Brosserie. Maroquinerie. Tabletterie. Petits bronzes. Articles de fumeurs.

Cette division du travail devait faciliter dans la plus large mesure les opérations du jury et pas un seul instant elles ne furent troublées par une note discordante.

RÉCOMPENSES AUX EXPOSANTS.

Le nombre total des exposants représentés dans les industries de la classe 95 était de 117 sur lesquels il y eut 104 récompensés, 13 exposants étant hors concours comme membres du jury ou en vertu de l'article 15 du règlement général.

La part de la France était de 45 exposants et de 39 récompensés.

Le jury a décerné à la classe 95 :

32 grands prix,	dont	18	aux *exposants français.*
26 diplômes d'honneur	—	10	—
27 médailles d'or,	—	9	—
9 — d'argent,	—	2	—
8 — de bronze,	—	0	—
2 mentions honorables	—	0	—

Ces récompenses nous donnèrent pleine et entière satisfaction et se décomposaient de la façon suivante.

LES INDUSTRIES DE LA CLASSE 95 (Compris la Section des Arts Décoratifs).
Leur représentation à l'exposition de Milan 1906.

NATIONS EXPOSANTES	JOAILLERIE	BIJOUTERIE	MÉDAILLES	PIERRES FINES ET IMITATION CORAUX	MATIÈRES PREMIÈRES ET APPRÊTS	BIJOUTERIE IMITATION
France	9	7	15	4	1	9
Italie	9	12	1	2	2	4
Angleterre	»	1	3	»	»	3
Belgique	5	4	3	1	»	»
Suisse	»	3	»	»	»	»
Autriche	»	1	»	»	»	»
Hongrie	»	3	»	»	»	»
Norvège	»	1	»	»	»	»
Espagne	»	1	»	»	»	»
Russie	»	3	»	»	»	»
Bulgarie	»	2	»	»	»	»
Amérique latine	»	2	»	»	»	»
Hollande	»	»	4	»	»	»
Chine	»	»	1	»	»	»
Totaux	23	40	27	7	3	16

DÉTAIL DES OPÉRATIONS DU JURY INTERNATIONAL DES RÉCOMPENSES, CLASSE 95

(Y compris la section des Arts Décoratifs). Groupe XLIV.

NATIONS REPRÉSENTÉES DANS LA CLASSE 95	NOMBRE des exposants	MEMBRES DU JURY	HORS CONCOURS (art. 15)	GRANDS PRIX	DIPLOMES d'honneur	MÉDAILLES D'OR	MÉDAILLES D'ARGENT	MÉDAILLES DE BRONZE	MENTIONS honorables	NOMBRE des récompenses obtenues.
France.	45	2	4	18	10	9	2	»	»	39
Italie	30	1	2	2	9	11	3	2	»	27
Angleterre.	7	»	»	2	1	1	»	3	»	7
Belgique.	14	1	2	5	2	3	1	»	»	11
Suisse	3	1	»	»	2	»	»	»	»	2
Autriche.	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1
Hongrie	3	»	»	»	2	1	»	»	»	3
Norvège.	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Espagne	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Russie.	3	»	»	1	»	1	»	1	»	3
Bulgarie	2	»	»	»	»	1	1	»	»	2
Amérique latine . .	2	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Hollande	4	»	»	2	»	»	1	1	»	4
Chine	1	»	»	»	»	»	1	»	»	1
TOTAUX. . .	117	5	8	32	26	27	9	8	2	104

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR LE JURY INTERNATIONAL

Aux Exposants de la Classe 95

(Bijouterie, joaillerie, médailles, bijouterie-joaillerie imitation)

NATIONS	EXPOSANTS	JURY	HORS CONCOURS	GRANDS PRIX	DIPLOMES D'HONNEUR	MÉDAILLES D'OR	MÉDAILLES D'ARGENT	MÉDAILLES DE BRONZE	MENTIONS HONORABLES	NOMBRE DES récompenses
France . .	45	2	4	18	10	9	2	0	0	39
Etranger .	72	3	4	14	16	18	7	8	2	65
TOTAL.	117	5	8	32	26	27	9	8	2	104

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES AUX

EXPOSANTS DE LA CLASSE 95

HORS CONCOURS

En qualité de Membres du Jury des Récompenses.

BELGIQUE

MM. Wolfers frères.

SUISSE

MM. Gay frères.

FRANCE

MM. G. Fouquet,
Rouzé.

ITALIE

MM. Capuano fratelli.

HORS CONCOURS

(Article 15 du Règlement général.)

ITALIE

MM. Calderoni Adone,
Confalonieri.

BELGIQUE

UNION DES FABRICANTS JOAILLIERS ET ORFÈVRES DE BELGIQUE.
ÉCOLE DE LA BIJOUTERIE.

FRANCE

MM. L. AUCOC fils.
BOUCHERON, RADIUS et Cie.
CHALIN.
GROSS, LANGOULANT et Cie.

GRANDS PRIX

ITALIE

MM. CUSI ANNIBALE.
STEFANO JOHNSON.

ANGLETERRE

MM. ROLLIT, Sir Albert KAYE, D. C. L., L. L. D.
BRITISH MUSEUM.

BELGIQUE

ENSEMBLE DES ORFÈVRES ET JOAILLERS DE LA SECTION.
MM. J. COOSEMANS.
L. VAN STRYDONCK.
Isidore DE RUDDER.
Ch. SAMUEL.

FRANCE

MM. BOTTÉE.
CHAUMET.

FRANCE (Suite).

MM. Coulon et Cie.
Dampt.
Féau.
Henry (Léon).
Piel frères.
Roty.
Royé et Cie.
Ruteau et Cie.
Sandoz.
Savard et Cie.
Templier (Paul).
Vaguer (Léon).
Vernon.
Ville de Paris.
Vuillermoz.
Yencesse.

NORVÈGE

M. H. St. Lerche.

ESPAGNE

M. Eguiazu (Leon).

RUSSIE

Usines Zlatsoust.

HOLLANDE

Manufacture Royale (Société en commandite).
M. C.-J. Begeer.

DIPLOMES D'HONNEUR

ITALIE

MM. Cazzaniga fratelli.
Rusconi (Enrico).
Löwenthal (Carlo).
G. Knight e Filio.
Rampezzotti e Vedova Mascetti.
L. Pallotti e fratelli.
Sapio (Domenico).
Colombo (Abramo).
Societa Umanitaria.

ANGLETERRE

Handikraft, Guild of (A. e C. Collect.).

BELGIQUE

MM. Jahn (Guillaume).
Lambert (Ad.).

SUISSE

MM. Jacot-Guillarmod.
Tissot (Eugène).

FRANCE

MM. Auger.
Blum (Albert).
Desbazeille.
Duval.
Ferré.
Gambard.

FRANCE (Suite).

MM. Janvier et Duval.
Paquier et Cie.
Plumet (Paul).
Potonnier.

HONGRIE

MM. Tarjan (Oscarre).
Wisinger (Maurizio).

MÉDAILLES D'OR

ITALIE

MM. Chiappa (Filippo).
Fumagalli e Biazzi.
Dal Corno F. e C.
Vismara (Giuseppe).
Trevisan G. e C.
Comola Mansueto.
Gelsomini e Zona.
Eredi di Domenico Prada.
Ragaioli (Odoardo).
Fasoli (Frederico).
Masetti Fede.

BELGIQUE

MM. Oppitz (Henri).
Verstraeten (Benoidt.)
Van Obergen (Prosper).

ANGLETERRE

M. G.-H. Clarkson (A. e. C. collect.).

FRANCE

MM. Arthus, Bertrand et Cie.
Boutet de Monvel.
Demaré (Victor).
Drouet (Georges).
Duseaux et Cie.
Fauconnet.
Galléni (Oreste).
Leroy et Cie.
Magdelaine.

HONGRIE

M. Osko (Lodovico).

RUSSIE

MM. Bosadjieff (Jean) et Badini frères.

BULGARIE

M. Dimitri G. Zlataroff-Lom.

MÉDAILLES D'ARGENT

ITALIE

Cooperativa Orefici Valerio Belli.
MM. Besegni (Francesco).
Pagani (Giuseppe).

BELGIQUE

M. Degreef (Paul).

FRANCE

MM. Bouasse-Lebel et Soufflot.
Pissis.

BULGARIE

M. Kostoff (Dimitri).

HOLLANDE

M. A. Falise.

CHINE

Cie Chinoise Tongzging.

MÉDAILLES DE BRONZE

ITALIE

MM. Cella Ettore.
Zahn (Paul) e figlio.

AUTRICHE

MM. Turriel et Bardach.

RUSSIE

Fabricius M. P., général major.

HOLLANDE

M. Werner.

ANGLETERRE

MM. Flint Clarence.
Montani (Hector).
Parker (G.-Eustace).

MENTIONS HONORABLES

AMÉRIQUE LATINE

MM. Noverro (Enrico).
Seminario S. Fabre (Aug.).





DEUXIÈME PARTIE

DU PROGRÈS ARTISTIQUE DE LA BIJOUTERIE

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

I. — NÉCESSITÉ DES SENTIMENTS ARTISTIQUES CHEZ L'HOMME CIVILISÉ.

L'histoire de la bijouterie est rattachée par des liens très étroits aux progrès de la civilisation ; elle marque pas à pas les évolutions de l'homme qui s'éveille dans les ténèbres de la nature et dont l'intelligence s'efforce de faire preuve de supériorité en utilisant pour la satisfaction de ses besoins ou de ses goûts les matières qui l'entourent.

Le premier bijou des hommes primitifs est

PLANCHE VII

GRAND NŒUD POUR CORSAGE. — TÊTE EN IVOIRE AVEC CHEVELURE EN OR CISELÉ; LES AILES EN OR ÉMAILLÉ AVEC INCRUSTATION D'OPALES ET D'ÉCAILLE. — LA PENDELOQUE EST FAITE D'UNE MINIATURE SUR IVOIRE.

G. FOUQUET.

(Grandeur d'exécution : 32 cent.)

PENDANT DE CHAINE. — OR ÉMAILLÉ AVEC BRELOQUES EN PIERRES ET PERLES HABILLÉES D'OR.

(Appartient à la baronne G. de G...)

G. FOUQUET.

(Compositions de Alph. Mucha.)

ANGLETERRE

MM. FLINT CLARENCE.
MONTANI (Hector).
PARKER (G.-Eustace).

MENTIONS HONORABLES

AMÉRIQUE LATINE

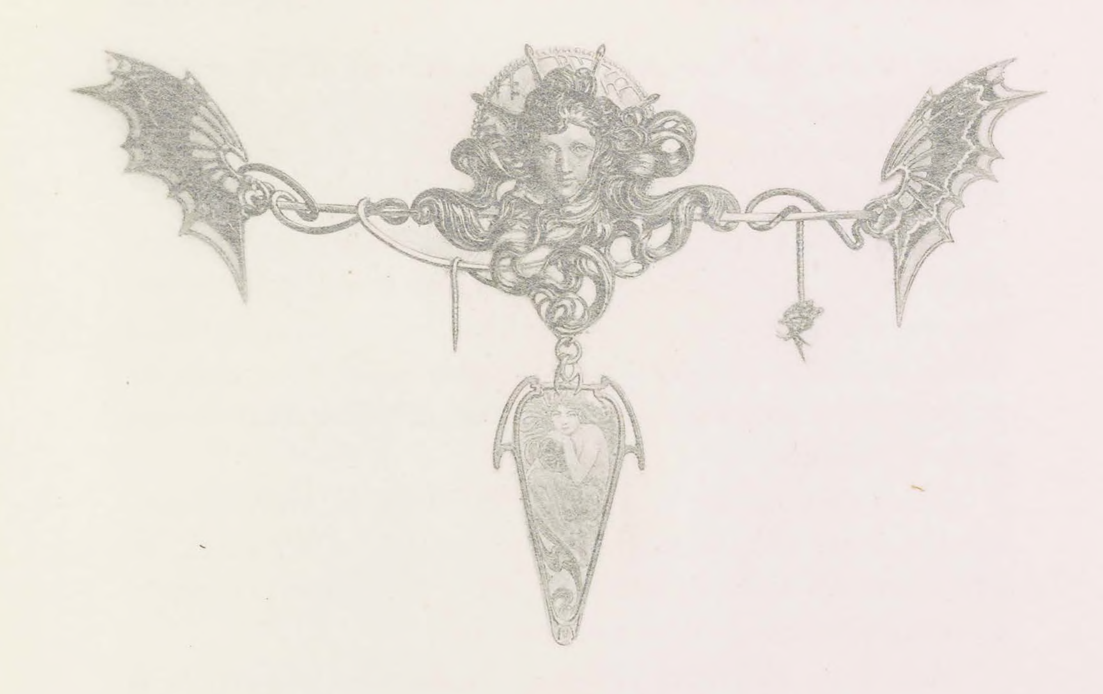
MM. NOVERRO (Enrico).
SEMINARIO S. FABRE (Aug.).



PLANCHE VI.

PENDANT DE COU « CHATAIGNE ». LAMES D'OPALE INTERCALÉES DE BANDES DE RUBIS; ÉMAUX TRANSLUCIDES; CADRE DE DIAMANTS.

G. FOUQUET.
(Composition de Ch. Desrosiers.)



DEUXIÈME PARTIE

DU PROGRÈS ARTISTIQUE DE LA BIJOUTERIE

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

I. — NÉCESSITÉ DES SENTIMENTS ARTISTIQUES CHEZ L'HOMME CIVILISÉ.

L'histoire de la bijouterie est rattachée par des liens très étroits aux progrès de la civilisation ; elle marque pas à pas les évolutions de l'homme qui s'éveille dans les ténèbres de la nature et dont l'intelligence s'efforce de faire preuve de supériorité en utilisant pour la satisfaction de ses besoins ou de ses goûts les matières qui l'entourent.

Le premier bijou des hommes primitifs est

Planche VII.

GRAND MOTIF POUR CORSAGE. — TÊTE EN IVOIRE AVEC CHEVELURE EN OR CISELÉ; LES AILES EN OR ÉMAILLÉ AVEC INCRUSTATION D'OPALES ET D'ÉCAILLE. — LA PENDELOQUE EST FAITE D'UNE MINIATURE SUR IVOIRE.

G. Fouquet.

(Grandeur d'exécution : 32 cent.)

PENDANT DE CHAINE. — OR ÉMAILLÉ AVEC BRELOQUES EN PIERRES ET PERLES HABILLÉES D'OR.

(Appartient à la baronne G. de G...)

G. Fouquet.

(Compositions de Alph. Mucha.)

ANGLETERRE

MM. Flint Clarence.
Montani (Hector).
Parker (G.-Eustace).

MENTIONS HONORABLES

AMÉRIQUE LATINE

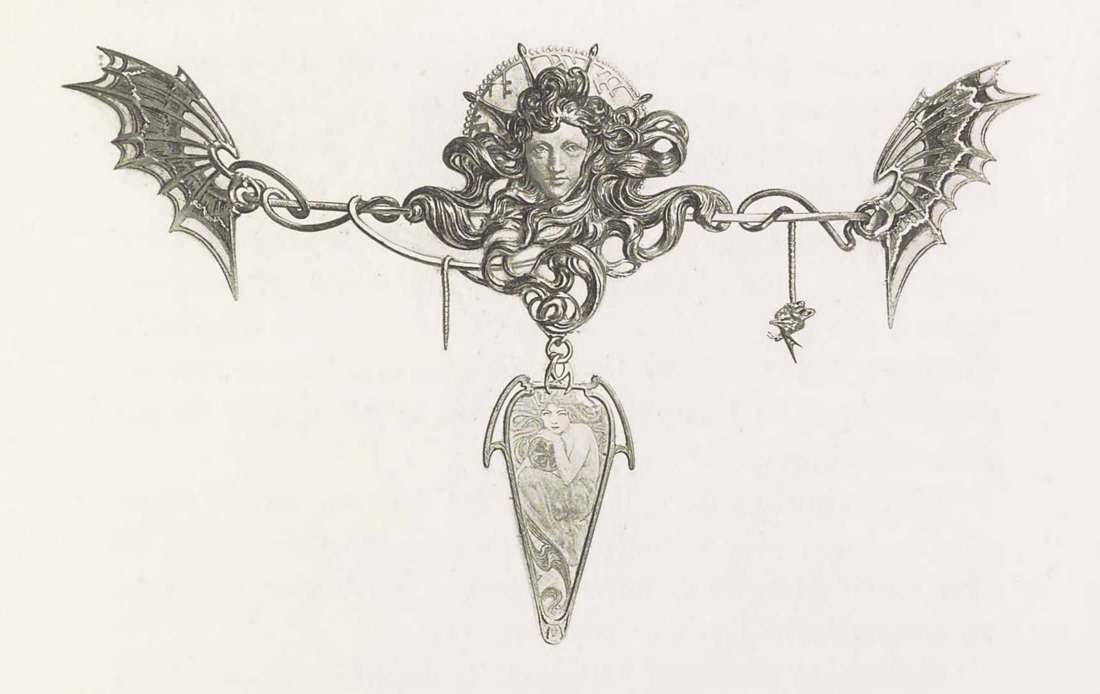
MM. Noverro (Enrico).
Seminario S. Fabre (Aug.).



Planche VII.

PENDANT DE COU « CHATAIGNE ». LAMES D'OPALE INTERCALÉES DE BANDES DE RUBIS; ÉMAUX TRANSLUCIDES; CADRE DE DIAMANTS.

G. Fouquet.
(Composition de Ch. Desrosiers.)



DEUXIÈME PARTIE

DU PROGRÈS ARTISTIQUE DE LA BIJOUTERIE

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

I. — NÉCESSITÉ DES SENTIMENTS ARTISTIQUES CHEZ L'HOMME CIVILISÉ.

L'histoire de la bijouterie est rattachée par des liens très étroits aux progrès de la civilisation; elle marque pas à pas les évolutions de l'homme qui s'éveille dans les ténèbres de la nature et dont l'intelligence s'efforce de faire preuve de supériorité en utilisant pour la satisfaction de ses besoins ou de ses goûts les matières qui l'entourent.

Le premier bijou des hommes primitifs est

rustre, lourd, informe et il ne peut mériter d'être nommé bijou que parce qu'il représente une matière travaillée pour recevoir une autre utilité que celle destinée à un objet de première nécessité.

Et à mesure que l'homme va prendre conscience du génie qui le possède, il s'évertuera à donner à ce travail primitif une légèreté plus grande, un cachet plus particulier, une originalité qui, à travers les siècles, nous permettront de reconnaître les progrès d'une évolution qui a préparé le raffinement de nos goûts artistiques.

Écrire l'histoire de la bijouterie est donc un travail considérable et que nous ne saurions entreprendre ici. Ce serait, en effet, sortir du cadre de notre rapport et lui donner, en outre, un développement qu'il ne comporte pas.

Mais avant d'aborder l'étude de la situation actuelle de la bijouterie, tout aussi bien au point de vue de ses progrès artistiques que de ceux de sa fabrication, nous avons jugé à propos de faire un résumé hâtif de l'histoire d'un art qui a produit de merveilleux talents, et nous dirons aussi, d'une industrie qui a contribué pour une large part à faire à la production française cette merveilleuse réputation dont elle jouit dans l'univers et que ne sauraient ternir les critiques aussi inhabiles que les imitations grossières de mécontents rivaux.

II. — ANTIQUITÉ DES BIJOUX.

Nous ne saurions dire que l'enfance du bijou remonte à la création du monde, car la légende ne nous a jamais représenté Adam ou Eve parés du moindre ornement. Mais nous pourrions prétendre, sans crainte de soulever de trop vives protestations, que la naissance de la bijouterie date de la chute d'Eve.

Les savants spécialistes qui se sont consacrés à l'étude du

caractère féminin prétendent, en effet, qu'Eve n'attacha que peu d'importance à sa faute et que son émotion fut vite calmée après son départ du Paradis.

On peut donc facilement admettre que sa première préoccupation, en arrivant sur la terre, fut de cueillir une fleur, de l'admirer, et de la conserver en souvenir de cette mémorable journée.

Dès cet instant la bijouterie-joaillerie était créée. Le désir de plaire est un sentiment tellement inné chez la femme que l'on peut aussi admettre qu'il fut le premier qui pénétra le cœur d'Eve devenu sujette aux ambitions et aux maux créés pour la punir de sa première faute.

Sans nous arrêter à discuter les très aimables hypothèses du poète Ovide qui attribue à Vénus l'origine primitive des bijoux en « inspirant aux hommes le goût de la parure », nous croyons beaucoup plus exacte la première de ces deux origines.

Dans tous les cas nos collègues comprendront que la distance reculée des dates nous empêche d'être très affirmatif sur ce sujet. Ils ne peuvent, avec nos aimables clientes, que louer l'une et l'autre de ces mères, en se félicitant que la faute de l'une ait donné naissance à un art que le goût éclairé de la seconde a contribué à faire aimer des hommes et surtout de leurs compagnes.

III. — LE BIJOU CHEZ LES HOMMES PRIMITIFS.

1re PÉRIODE. L'AGE DE LA PIERRE.

Mais si nous abandonnons les hauteurs de la mythologie pour descendre dans le domaine des réalités nous constatons, avec le secours des plus éminentes notabilités scientifiques, que plusieurs centaines de siècles avant notre ère, c'est-à-dire à une époque extraordinairement reculée, dont la géologie seule, au défaut de l'histoire, peut apprécier la date, et que l'on a appelé

l'âge de la « pierre », les contemporains des grands pachydermes semblent avoir éprouvé une satisfaction intime à se parer d'objets dans lesquels ils entrevoyaient une certaine beauté.

Or, quoique cette période remonte à une époque où la Terre n'offrait pas les conditions climatologiques actuelles, c'est-à-dire à cet âge primitif où, selon l'expression de Darwin, « chaque jour ramenait une lutte pour vivre », il résulte de plusieurs découvertes importantes, que déjà l'homme s'étudiait à chercher les moyens d'embellir et de faire valoir les agréments de sa personne.

A cette première période de l'enfance de l'humanité, l'homme, encore sauvage et barbare, travaille, d'une main maladroite et inexpérimentée, les objets vulgaires et grossiers qui lui servent de parure.

Notre musée de Saint-Germain conserve, dans une vitrine (n° 19) de la salle du premier âge de la pierre, des spécimens de colliers ou de bracelets composés de petits spongiaires ou polypiers ronds, percés d'un trou et enfilés les uns à la suite des autres.

On en a trouvé plusieurs, ainsi que des outils en silex taillé dans des carrières de gravier de Saint-Acheul.

AGE DU RENNE. C'est à l'âge du « renne » que l'on voit naître les arts de la sculpture et du dessin. « Il y a là, dit M. Gabriel de Mortillet, une importante et curieuse manifestation d'art. C'est un art naïf, bien primitif, mais pourtant très vrai.

« Les graveurs et les sculpteurs de cette époque avaient un grand sentiment de la forme et souvent des proportions. C'étaient de véritables artistes.

« Les représentations les plus fréquentes sont celles de chevaux et de rennes ; viennent ensuite des bœufs et autres animaux.

« Et ce n'est pas seulement sur des os, sur des bois de renne

ou de cerf ou sur de l'ivoire que s'est produit, à cette époque, le sentiment artistique des hommes.

« Il s'est essayé sur la pierre, et la vitrine de la Madeleine, au musée de Saint-Germain, contient un caillou noir, percé d'un trou pour la suspension, sur lequel se voit un essai de gravure représentant un renne. »

2e PÉRIODE L'AGE DE LA PIERRE POLIE.

Avec la seconde période des temps préhistoriques et que l'on désigne sous le nom de la « pierre polie », nous trouvons des ornements d'un travail achevé, quelquefois enjolivés de gravures et de sculptures disposées avec goût.

Parmi les monuments les plus curieux de cette époque reculée on cite d'abord les amulettes ou bouts de colliers en pierre polie qui se sont perpétués d'âge en âge.

On a pêché de ces pierres travaillées dans presque tous les emplacements à pilotis du lac du Bourget. Elles ont généralement la forme d'un prisme droit rectangulaire.

D'après les documents publiés par M. CARTAILHAC, les ornements auxquels étaient suspendues ces amulettes se composaient, à l'époque de la « pierre polie », d'un nombre de petits galets perforés, comme le prouve un bracelet provenant des foyers de sépulture de la Louvaresse dans l'Isère.

La fabrication des colliers eux-mêmes se ressent du progrès que nous avons constaté déjà pour la gravure.

Enfin le métal apparaît, et avec lui commence le troisième et dernier des âges préhistoriques.

Cette période est très féconde en objets de parure.

3e PÉRIODE L'AGE DU BRONZE

Au début de l'âge du « bronze », l'homme, évidemment supérieur à son devancier, a fait un pas très considérable en avant.

M. DE QUATREFAGES nous a tracé un tableau remarquable de ses qualités artistiques et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ces lignes.

Parlant de l'homme à l'âge du bronze, le savant naturaliste a dit : « S'il ne sait pas encore souder les métaux, s'il ne connaît ni le fer, ni l'argent, il manie le bronze et l'or avec une habileté réelle. Il coule le premier pour en faire ses armes offensives et défensives, ses outils, ses ustensiles, ses trompettes de guerre. Il coule de même le second pour obtenir des ornements et des vases massifs ; mais il sait aussi le réduire en lames minces et le repousser au marteau pour décorer ses boucliers, ses casques, ses glaives ; ou l'étirer en fils qui se transforment en bagues et en bracelets. Souvent ces divers objets se font remarquer par leur forme élégante et portent des ornements empruntés aux lignes géométriques. »

Dès le début de cette période, les colliers composés, comme par le passé, de coquilles, de rondelles et d'olives, se distinguent par l'emploi de matières plus précieuses : au calcaire, à l'ardoise, au silex, au bois, se joignent la jadéite, l'agate et quelquefois le bronze.

LES ANNEAUX OU BAGUES.

« Ce qu'il y a de curieux, dans cette exhumation de la coquetterie humaine à sa première origine, écrit M. Blondel dans une étude très documentée sur les recherches des bijoux des peuples préhistoriques, c'est la présence de petits anneaux ou bagues, genre de parure qu'on était bien loin de s'attendre à trouver parmi les débris antédiluviens. Les bagues, en effet, supposent un excès de recherches que les civilisations avancées peuvent seules faire naître. Les contemporains de l'âge du bronze ornaient donc leurs doigts d'anneaux. »

A l'Exposition universelle de 1867, M. Marchant a exposé une bague taillée dans une coquille et trouvée à Dijon (Côte-d'Or) dans un alluvion de cette période.

En général l'or accompagne toujours le bronze ; dans certaines contrées, il était le métal dominant. Le rite religieux obligeait les peuples préhistoriques du Danemark à faire des

offrandes aux morts. C'est ainsi qu'une bague, enveloppée d'une étoffe de laine, figurait au milieu de quelques ustensiles de bois, carbonisés, trouvés dans le dépôt du Ringe.

A l'âge du bronze, la métallurgie était encore dans l'enfance et on peut penser que s'il était possible à l'homme de cette époque d'interpréter la nature vivante en la sculptant sur l'os et la pierre, il était incapable d'en faire autant pour les bijoux.

Cependant il n'est pas rare de rencontrer dans les sépultures, et notamment de la Finlande, des objets de toute nature en bronze et offrant des représentations d'animaux extrêmement curieuses.

Tels sont des poignards dont le pommeau offre quelquefois deux têtes d'oiseau ou de serpent inclinées l'une vers l'autre, des branches de mors ornées de têtes d'animaux, chèvres, moutons, rennes, chevaux et formant un genre de parure original.

« Ce sont peut-être ces objets que Pallas a en vue lorsqu'il dit que les ceintures datant de l'âge du Bronze sont formées d'un assemblage de figures d'animaux. »

LES BRACELETS.

En général les bracelets, dont on possède un grand nombre, ne sont pour la plupart que de minces anneaux décorés de simples traits gravés sur le pourtour extérieur.

Ces ornements sont toujours une combinaison de lignes brisées diverses, ou bien ce sont des lignes circulaires, des cordons en relief, des semis de points, éléments rudimentaires auxquels se réduit l'art du dessin.

Cependant on a retrouvé quelques-uns de ces bracelets accompagnés d'ornements en bronze, grelots ou crotales, plaques ovales, boutons coniques, etc.

La société archéologique de Senlis possède un bel anneau de cou en torsade de bronze, ainsi que deux bracelets faits d'une tige de même métal.

LES COLLIERS.

Nous citerons aussi, parmi les pièces les plus intéressantes, un collier qui provient d'une sépulture découverte à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie) et qui est composé de nombreux grains d'ambre ; on y a aussi trouvé une bague curieuse, ornée d'une plaque oblongue décorée d'annelures.

LE TRAVAIL ARTISTIQUE.

Dans son histoire de l'Homme préhistorique, M. J. Bourlot apprécie en ces termes le travail artistique de la bijouterie de cette période : « Tous ces joyaux offrent leurs dessins aussi nets que s'ils sortaient de la main du graveur. Les plus beaux bracelets, ajoute-t-il, ont été trouvés réunis dans une urne au milieu des pilotages de Cortaillod. »

Quelques-uns de ces bracelets sont à plusieurs cordons, comme celui trouvé par M. E. Vonsacken à Neustadt, près de Vienne (Autriche), dans une plaine qui a été autrefois le fond d'un lac.

Ce dernier bijou, formé de trois anneaux contournés en spirale, est terminé aux deux bouts par un enroulement concentrique formant rosace.

« L'ensemble de ces bracelets, dit M. J. Bourlot, montre clairement que les dessins du moule étaient retouchés au burin, et, d'ailleurs, on a retrouvé plusieurs spécimens de cet outil de joaillier. »

4e PERIODE L'AGE DU FER.

Enfin le fer se montre, accompagné du verre et de l'argent, tous deux inconnus aux âges précédents.

A partir de cette époque l'ornementation s'inspire de la nature vivante et reproduit des plantes, des animaux, des attributs parfois fantastiques.

Les parures primitives considérées comme trop grossières sont peu à peu abandonnées et l'emploi mieux entendu de l'or et de l'argent dans la fabrication des colliers, pendeloques, bracelets, fibules, bagues, donnera naissance aux premiers bijoux vraiment dignes de ce nom qui soient sortis de la main des hommes.

IV. — LE BIJOU CHEZ LES PEUPLES CIVILISÉS.

Nous avons parlé des bijoux préhistoriques et nous nous sommes étendus sur ce sujet, non pour faire preuve d'une science rare, mais surtout pour fixer une vérité historique et détruire la légende qui représente nos grands ancêtres comme dépourvus de toutes qualités artistiques.

En résumant en peu de lignes les conclusions des travaux remarquables de savants éminents, nous avons donné des preuves irrécusables de la haute antiquité du bijou que « l'humanité a inventé dès les premiers jours de son origine ».

Nous abordons maintenant les temps civilisés et c'est alors vers l'Orient que nous allons tourner notre regard.

Les Orientaux, si loin que l'on remonte dans leur passé, semblent avoir toujours eu un faible pour les joyaux et les bijoux.

LES BIJOUX ÉGYPTIENS.

En fouillant les sépultures égyptiennes, on y a découvert des colliers, des pectoraux, des bracelets, des bagues, des boucles d'oreilles, de mignonnes statuettes, des sceaux, d'autres objets encore, prouvant que la bijouterie et la joaillerie étaient fort avancées sur les bords du Nil, vingt siècles avant notre ère.

LES MÉTAUX EMPLOYÉS.

Le premier métal dont les Égyptiens se soient servis est le cuivre, qu'ils avaient facilement, des mines du Sinaï, et tout d'abord ils l'employèrent pur.

Puis, les Phéniciens ayant importé chez eux de l'étain, ils connurent l'alliage du bronze, avec des proportions d'ailleurs très variables. Le musée de Boulaq possède, en fait de bijoux de bronze, une épingle à tête ovoïdale, d'un travail primitif, et un manche de miroir d'une agréable simplicité.

Plusieurs archéologues pensent que les Égyptiens ont également fait usage du fer, pour leurs bijoux, pendant les périodes primitives.

L'or, d'ailleurs, ne tarda pas à être connu : les veines de quartz des montagnes situées entre le Nil et la mer Rouge leur en ont fourni abondamment, et il est à remarquer qu'en ces époques lointaines, l'or avait moins de valeur que l'argent, métal qu'il fallait aller demander aux gisements d'Asie*.

LES PROCÉDÉS DE FABRICATION.

Les Égyptiens savaient faire les moules et y couler l'or; ils connaissaient les procédés d'estampage et de soudure, fabriquaient des chaînes-cordons extrêmement fines, produisaient des pâtes de verre diaprées, façonnaient et polissaient les pierres, les gravaient, les recouvraient de certains émaux opaques : on doit aussi leur attribuer les premiers camées.

LES BAGUES.

Les plus anciennes bagues que nous connaissions nous viennent des Égyptiens.

Dans son remarquable ouvrage, *Les Bijoux anciens et modernes*, notre regretté collègue Eugène Fontenay dit qu' « elles offrent à l'étude un grand intérêt. Les caractères qui les distinguent sont la simplicité, la résolution et la force ».

Il considère le type si connu du scarabée tournant, non seulement comme le plus ancien parmi les anneaux, mais encore comme un des premiers bijoux qui ont dû être fabriqués, parce que toutes les parties dont il se compose sont réunies et maintenues ensemble par de simples combinaisons d'arrangement et sans le secours de la soudure, qui probablement n'était pas encore connue lorsqu'il fut inventé.

Notre collègue Eugène Fontenay a eu l'heureuse idée de classer les bagues égyptiennes en quatre types et l'ordre dans lequel il les présente peut être considéré comme leur rang d'âge.

Ce sont : 1° le type du scarabée tournant ; le contour de la bague rappelle celui d'un étrier, car le dessous du scarabée,

* Roger-Millès, *Les Merveilles de la Bijouterie.*

étant plat et droit, forme, à ses points de jonction avec l'anneau d'or, un angle de chaque côté qui en interrompt la ligne circulaire.

2° Le deuxième type conserve encore le souvenir de la forme d'étrier, mais déjà la fabrication devient plus savante. Le contour extérieur de l'anneau perd brusquement sa rondeur pour aller saisir, à angle droit, la plaque du sceau qui est large comme le doigt. Malgré cette forme extérieure l'anneau est droit à l'intérieur.

3° Le troisième type fait un peu double emploi avec le deuxième. Cependant il mérite une mention à part parce qu'il semble ouvrir la porte à la fantaisie.

4° Le quatrième type est absolument à part des trois autres. C'est l'inauguration d'un nouveau principe. La forme d'étrier est tout à fait abandonnée et fait place à la forme dite chevalière encore en usage de nos jours.

LA BAGUE OBJET D'UTILITÉ.

Mais pour les Égyptiens la bague n'était pas un bijou, c'était au contraire un objet d'utilité. Elle avait une importance considérable et les intailles de la pierre représentent le nom et le rang de celui qui fait usage de la bague ; c'est un sceau ; et il tient lieu de signe de reconnaissance, de certificat d'identité, de signature et même de fermeture, non seulement pour des coffres contenant des objets précieux, mais encore pour les maisons et l'appartement des femmes.

LA GRAVURE SUR PIERRE.

Vingt siècles avant notre ère, les Égyptiens possédaient l'art de graver la pierre. Les scarabées sont faits en pierres dures, cornalines, jaspes ou onyx, quelquefois en pâte de verre ou en terre ou même en schistes émaillés colorés. Ils présentent tous sur la face opposée au scarabée des signes hiéroglyphiques intaillés ou moulés en creux suivant la matière. Ils sont tous perforés de part en part dans le sens de leur longueur.

COMMENT ON PORTAIT LA BAGUE.

Cette disposition permettait de porter la bague, suspendue à un cordon ou à un fil de métal, et ce n'est qu'assez tard que la coutume s'imposa de porter son sceau, le doigt lui-même passé dans l'anneau métallique.

Si les Égyptiens ont donné à la bague un autre caractère que celui réservé à un objet de parure, ils ont néanmoins connu et estimé les bijoux.

LE COLLIER.

Le collier était pour eux un signe de la virilité. Dans son catalogue de la galerie égyptienne, M. Paul Pierret dit : « Le collier orne le cou du dieu Klem, seigneur de la virilité... Le collier d'or était une haute récompense accordée par le roi en retour des services éclatants. Les colliers ordinaires se composaient de scarabées, d'amulettes et de verroteries. Un contrepoids nommé *Ménat* le retenait sur l'épaule. »

Ces amulettes fournissaient des armes préventives contre les dangers des jours néfastes, les puissances ennemies, etc., etc.

LA CHAINE D'OR.

Les Égyptiens faisaient admirablement la chaîne de fils d'or tressé. Ils la fabriquaient de toutes les grosseurs.

Eugène Fontenay cite dans son *Histoire des bijoux*, comme une merveille, une grande chaîne tressée, qui est conservée au musée de Boulaq, dont la longueur ne mesure pas moins de 90 centimètres et qui se termine à chaque extrémité par une tête d'oie.

Après cette chaîne est suspendu un scarabée merveilleux, dont le carrelet et les élytres sont en pâte de verre bleu tendre, rayé par de fins linéaments d'or.

L'ART D'INCRUSTER LA PATE DE VERRE.

C'est un spécimen remarquable de la perfection qu'avaient acquise les ouvriers égyptiens dans les travaux d'incrustation.

Or cette chaîne et ce scarabée permettent d'affirmer que, dix-huit cents ans avant notre ère, la chaîne tressée était non seulement connue, mais fabriquée dans la perfection, que l'art d'incruster les pâtes de verre avait dit son dernier mot, et

que les Égyptiens connaissaient, dès cette époque, la soudure d'or.

D'autres chaînes, faites de mailles souples, formant des anneaux enfilés les uns dans les autres, ou composées de plusieurs rosaces, auxquelles sont suspendus des ornements en forme d'amande, montrent la variété et la perfection de leurs genres de fabrication.

Ce que les anciens Égyptiens ont cherché, mais sans succès, c'est un mode pour colorer l'or et le moyen d'y appliquer de l'émail *.

LES BRACELETS.

Quant aux bracelets égyptiens, nous savons qu'ils étaient composés des mêmes matières que leurs colliers. Ils se portaient par quatre : un à chaque poignet et un à chaque bras au-dessus du coude.

BIJOUX DIVERS.

L'art des Égyptiens ne s'est pas seulement manifesté, en ce qui concerne la bijouterie ou la joaillerie, dans la fabrication parfaite des bagues, des colliers ou des bracelets, ils produisaient également de nombreux bijoux que l'usage désignait pour servir de multiples et variées coutumes.

Nous citerons notamment comme des travaux remarquables, et qui sont une preuve évidente de l'habileté des Égyptiens, les grands pectoraux dont ils ornaient les momies.

« L'étude de ces beaux monuments, dit Eugène FONTENAY, donne la plus haute idée du degré de perfection auquel étaient arrivés les artisans d'alors. Ces objets sont fabriqués en mosaïques de pâte de verre colorées, incrustées dans des alvéoles d'or... Cet art a été poussé par les artisans égyptiens jusqu'aux derniers confins de la perfection, et je n'hésite pas à dire qu'un ouvrier très habile pourait seul, de nos jours, tenter de les égaler. Les procédés et l'outillage *ad hoc* sont restés les mêmes. »

* *Histoire du Costume à travers les âges*, de FERRARIO.

L'étude détaillée de la bijouterie des Égyptiens mérite d'être écrite, non seulement parce que ce peuple a produit des objets remarquables, mais aussi parce qu'il semble être le premier qui se soit appliqué à travailler avec art les métaux précieux.

APPLICATION A L'ART MODERNE DES FORMES ÉGYPTIENNES.

Notre époque moderne puise encore tous les jours, et avec profit, à une source dont l'antiquité ne paraît pas tarir bientôt l'imposante richesse.

Un grand nombre de nos créations empruntent par leur dessin, leur structure et leur composition les idées et les sentiments artistiques des anciens Égyptiens.

Nous pouvons même dire que nous assistons à une renaissance d'un art qui remonte à près de deux mille ans avant l'ère chrétienne.

V. — LE BIJOU CHEZ LES PHÉNICIENS.

Sans nous étendre sur les qualités artistiques ou sur les procédés de fabrication des bijoux des Assyriens et des Chaldéens, relativement peu connus, nous constaterons que les Phéniciens étaient passés maîtres dans la fabrication des bijoux.

LES PHÉNICIENS ONT INDUSTRIALISÉ L'ART DES BIJOUX.

Il n'est peut-être pas trop osé d'écrire que c'est ce peuple essentiellement commerçant qui a industrialisé l'art de la bijouterie. « Le bijou, dit M. Roger-Millès dans son ouvrage *Les merveilles de la bijouterie*, plaisait à ceux qui profitaient de leurs transactions; ils en ont fait des quantités, mettant en usage les pierres, les perles, les pâtes de verre, l'or, l'argent, le cuivre, et, comme leurs voyages leur avaient mis en mains d'autres métaux moins précieux, les alliages d'or, d'argent et de bronze, ils ont même fabriqué, par mesure d'économie sans doute, et pour satisfaire à toutes les classes de la société qu'ils fournissaient, des bijoux d'argent ou de bronze recouverts d'un plaquage d'or.

LES BIJOUX EN DOUBLÉ.



PLANCHE VIII.

1. *BRACELET « VAUTOUR », OR ET PIERRES (Musée de Boulaq).*
2. *COLLIER EN OR (Musée du Louvre).*
3. *PECTORAL EN OR.*
4. *BAGUE DE RAMSÈS II.*
5. *BAGUE EN BRONZE (Musée de Boulaq).*

L'étude détaillée de la bijouterie des Égyptiens mérite d'être écrite, non seulement parce que ce peuple a produit des objets remarquables, mais aussi parce qu'il semble être le premier qui se soit appliqué à travailler avec art les métaux précieux.

APPLICATION A L'ART MODERNE DES FORMES ÉGYPTIENNES.

Notre époque moderne puise encore tous les jours, et avec profit, à une source dont l'antiquité ne paraît pas tarir bientôt l'imposante richesse.

Un grand nombre de nos créations empruntent par leur dessin, leur structure et leur composition les idées et les sentiments artistiques des anciens Égyptiens.

Nous pouvons même dire que nous assistons à une renaissance d'un art qui remonte à près de deux mille ans avant l'ère chrétienne.

V. — LE BIJOU CHEZ LES PHÉNICIENS.

Sans nous étendre sur les qualités artistiques ou sur les procédés de fabrication des bijoux des Assyriens et des Chaldéens, relativement peu connus, nous constaterons que les Phéniciens étaient passés maîtres dans la fabrication des bijoux.

LES PHÉNICIENS ONT INDUSTRIALISÉ L'ART DES BIJOUX.

Il n'est peut-être pas trop osé d'écrire que c'est ce peuple essentiellement commerçant qui a industrialisé l'art de la bijouterie. « Le bijou, dit M. Roger-Millès dans son ouvrage *Les merveilles de la bijouterie*, plaisait à ceux qui profitaient de leurs transactions; ils en ont fait des quantités, mettant en usage les pierres, les perles, les pâtes de verre, l'or, l'argent, le cuivre, et, comme leurs voyages leur avaient mis en mains d'autres métaux moins précieux, les alliages d'or, d'argent et de bronze, ils ont même fabriqué, par mesure d'économie sans doute, et pour satisfaire à toutes les classes de la société qu'ils fournissaient, des bijoux d'argent ou de bronze recouverts d'un plaquage d'or.

LES BIJOUX EN DOUBLÉ.



Et comme l'industrie était prospère, que les besoins du luxe s'adressaient à eux pour trouver à se contenter, ils ont créé des bijoux pour toutes les parties du corps susceptibles de s'en parer. »

Si les Égyptiens ont fait du lotus la base principale de tout leur système d'ornementation, nous voyons, au contraire, dans les bijoux assyriens, phéniciens et troyens, l'amphore servir à de multiples applications, ainsi, du reste, que dans le bijou étrusque.

Mais les Phéniciens ont surtout été des imitateurs et ont perfectionné les procédés des Égyptiens ou des Assyriens.

GRANDE DIVERSITÉ DANS LES MODÈLES.

Dans l'art de la composition ; leur bijouterie donne une infinité de modèles. Épingles ou anneaux pour la chevelure ; pendants d'oreilles, colliers, bracelets, bagues, sceaux, fibules sont fabriqués par eux avec un art, un fini d'exécution, une recherche de goût de l'ornementation qui font le plus grand honneur à leurs artisans.

VI. — LA BIJOUTERIE CHEZ LES GRECS.

MERVEILLEUSE HABILETÉ DES GRECS.

Dans la bijouterie, les Grecs déployèrent une merveilleuse habileté. Ils se distinguèrent surtout par leur goût pour les formes élégantes et après avoir puisé des inspirations en Égypte, leur génie s'émancipa et fit preuve d'initiative remarquable tout aussi bien dans l'art de la composition décorative que dans les procédés de fabrication.

PASSION DES DAMES GRECQUES POUR LA PARURE.

Les dames grecques eurent pourtant moins de prétention à la beauté que les riches romaines. Elles eurent pour la parure une passion qui suivit constamment les progrès des arts, du luxe et de la mollesse : « Le désir de plaire était pour elles une seconde vie. »

Plaute compare la toilette des femmes à un navire à l'équi-

pement duquel une foule de choses sont nécessaires; et il nous a laissé dans son *Avare* la description de tous les artistes qu'exigeait le service de la toilette des Élégantes de son temps.

GRANDE VARIÉTÉ DES BIJOUX GRECS.

Les bijoutiers produisaient donc une grande variété de bijoux; il y en avait pour la chevelure (à laquelle les dames grecques attachaient leur principal soin), pour le cou, pour les doigts, pour les bras.

LES BIJOUX POUR LA COIFFURE.

A cette époque, comme aujourd'hui, les femmes ne se contentaient pas d'avoir une belle chevelure blonde ou noire et bien soignée; il leur fallait encore une coiffure dont l'art et le luxe flattassent leur vanité. Dans le nombre presque infini de ces coiffures, nous ne ferons mention que de celles qui nécessitaient un ornement fabriqué par le bijoutier.

LE DIADÈME.

Le diadème était généralement un tissu en or enrichi de pierreries. On se servait également d'autres ornements, tels que les cigales d'or, les perles, les pierreries.

Mais les dames grecques auraient craint de ne pas se rendre assez propice la Déesse de la beauté, en bornant leur ambition au soin de leur chevelure.

Déjà à l'époque dont parle Homère, les femmes connaissaient tout l'attirail de la toilette appelé *mundus muliebris* par les Latins; ce qui prouve que l'art de plaire, l'amour de la parure et le luxe avaient fait dès lors de grands progrès. La description de la toilette de Junon dans le XIV[e] livre de l'*Iliade* nous en offre un exemple frappant. Cette Déesse voulant engager Jupiter à goûter avec elle les plaisirs de l'amour, pour le distraire des soucis que lui causait le gouvernement du monde, entra dans le lit que lui avait fabriqué son fils Vulcain. « Entrée dans ce lieu, la Déesse ferme les portes éclatantes, se baigne dans une liqueur divine et fait couler sur son beau corps une essence céleste, huileuse et odorante; agitée dans le palais de Jupiter l'agréable

TOILETTE DE JUNON.

vapeur se répand dans le ciel et jusque sur la terre. Dès qu'elle s'en fut parfumée, sa main peigne sa belle chevelure, forme des boucles luisantes, superbes, qui descendent en flottant de sa tête immortelle. Elle revêt une robe, tissu divin où Minerve épuisa tout son art. Junon l'attache autour de son sein avec des *agrafes d'or*, et s'entoure de sa ceinture embellie de nombreuses franges. Elle suspend, à ses oreilles percées, avec adresse, *ses boucles à trois pendants d'un travail achevé, qui dardent un vif éclat* », etc.

Les avis sont partagés, quant à l'interprétation du genre de ces boucles. Les uns prétendent que les trois pierres étaient tombantes, comme les ornements de ce genre qui furent à la mode vers 1830; d'autres au contraire pensent que les pierres étaient attachées ensemble, et formaient une rosette. Ce qui donnerait plus de vraisemblance à la seconde interprétation c'est qu'elle est plus conforme à l'étymologie du mot grec *triglènes*, qui vient de *glene*, lequel signifie paupière. Or des pierreries enchâssées comme le dit la deuxième interprétation ressemblent davantage à une prunelle.

LES PENDANTS D'OREILLES

Les triglènes ont été d'un usage très fréquent en Grèce et elles y avaient pris diverses formes, dont Pollux et Isidore nous ont conservé les noms.

Telles étaient entre autres les *dyopes* ou pendants d'oreille à jour, les *hellobes* qui avaient la forme du *lobe*, les *élices* qui imitaient la *volute*, les *botrides* semblables à une grappe de raisin, les *cariatides* auxquelles l'art donnait diverses figures, et autres ornements semblables. Les statues mêmes en étaient décorées, comme on le voit par celles des filles de Niobé, de la Vénus du Médicis et autres qui ont les oreilles percées. On cite également une cariatide et une Pallas qui ont des pendants d'oreille sculptés sur le marbre même.

Il est facile de voir au Louvre dans une des vitrines gréco-

babyloniennes deux statuettes en marbre blanc dont les oreilles percées sont encore ornées d'anneaux de métal.

LES ORNEMENTS DU COU.

L'usage des ornements de cou n'était ni moins répandu ni moins varié. On distinguait néanmoins dans leur nombre, les *triopes* qui étaient un collier à trois pendants, ayant presque la forme d'un œil ; les *tanteuristes*, dont parle Théopompe le comique, lesquels étaient composés de pierreries qui en s'entrechoquant rendaient un petit bruit, d'où leur est venu ce nom ; les *murènes*, ainsi appelés parce qu'ils étaient composés d'anneaux si finement entrelacés, qu'ils imitaient l'écaille du poisson qui porte ce nom, ou la peau du serpent ; et enfin les agrafes ou autres semblables.

Notre musée du Louvre possède de remarquables colliers grecs et Eugène Fontenay a spécialement étudié « leur exécution ».

Parlant du n° 2.803 du cabinet des antiques, un petit personnage représentant la Victoire, il dit : « Elle a les ailes éployées et tient une couronne de la main gauche, tandis que de la droite elle rejette en arrière la draperie dont elle est vêtue. L'ensemble de la composition est très élégant. L'exécution nous montre combien les Grecs entendaient la ciselure autrement que nous. L'artiste paraît s'être attaché à donner à son œuvre surtout une belle tournure. L'ampleur de son travail, exécuté sans préoccupations futiles, accuse l'entente des grandes lignes. C'est large et gras. Un ouvrier moderne pourra dire que l'objet n'est pas soigné dans le fini, et peut-être la plupart des amateurs qui vont l'admirer avec enthousiasme ne se contenteraient-ils pas pour leur usage d'une pièce moderne traitée de la sorte ; il n'en reste pas moins acquis pour moi que cette façon de voir, de sentir et de faire est la bonne. » Si je fais cette citation c'est parce que je partage pleinement ce jugement du maître estimé.

LES BRACELETS

Les Grecs portaient aussi aux bras de petits cercles ou bracelets, dont les plus recherchés étaient ceux qui avaient la forme de dragons ou de serpents. Ce genre d'ornement se mettait tantôt à la partie supérieure du bras et formait le *bracelet* proprement dit, et tantôt au poignet comme cela se pratique encore de nos jours. On portait encore de ces sortes de cercles au-dessus de la cheville du pied, usage qui était particulièrement propre aux bacchantes, et qui s'est conservé en Orient.

Ces ornements étaient pour la plupart composés de lames d'or, ou de petites chaînes du même métal tressées ensemble; quelquefois ils étaient faits d'une simple plaque formée en cercle.

« On connaît un de ces bracelets, d'un joli style, qui fut découvert en Épire, et qui se compose de médaillons imités des hektès de Mitylène, accompagnés de petits grenats. Un autre, trouvé à Kertsch (Crimée), présente, à chaque extrémité d'un câble roulé, des sphinx à tête de femme, se faisant face. Les sphinx tiennent au câble par une virole filigranée et bordée d'oves en émail bleu, et leurs griffes se serrent sur un fil d'or, qui ferme le bracelet*. »

LES ANNEAUX.

Enfin, il y avait un autre usage très ancien, quoique Pline suppose d'après le silence d'Homère qu'il n'était pas connu des Grecs lors de la guerre de Troie, celui de porter un anneau au doigt.

Les Grecs portaient l'anneau au petit doigt de la main gauche, dans l'opinion où on était alors, selon Aulugelle, que ce doigt communiquait par un nerf directement avec le cœur**. Mais à mesure que le luxe fit des progrès, le nombre de ces anneaux augmenta au point qu'on en portait à tous les doigts

* ROGER-MILLÈS, ouvrage déjà cité.

** Ce détail, dont nous pouvons affirmer l'absolue véracité puisque nous l'avons puisé dans les auteurs Grecs, est en contradiction avec ce que dit Eugène FONTENAY, qui a écrit que les Grecs portaient l'anneau au quatrième doigt.

et même à toutes les phalanges de chaque doigt, ce dont se plaignait Tertullien qui voyait dans cet usage une marque de mollesse pour ses contemporains.

LES BAGUES.

Pour leurs bagues, les Grecs ont beaucoup emprunté aux Égyptiens. Mais, dans certains cas, les Grecs ont donné une plus grande importance au rôle décoratif du scarabée. Ils ont aussi emprunté aux Égyptiens leurs bagues à chaton en forme d'œil, mais l'anneau qui maintient le chaton semble n'en être que la continuation, c'est-à-dire avoir été pris sur le même morceau d'or et obtenu par un travail de martelage, sans le secours de la soudure. Les Grecs portaient aussi la bague chevalière.

LES MÉTAUX EMPLOYÉS.

L'or était associé aux gemmes : ceintures, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, épingles de cheveux, tout portait la trace d'un art pur et élégant. Souvent les Grecs décoraient leur bijouterie de rosaces et de bordures faites en mosaïques de pierre ou d'émail, sans cloisons. Ils savaient admirablement reteindre le métal et repoussaient l'or ou l'argent avec une extraordinaire perfection.

LE TRAVAIL ARTISTIQUE.

« Le travail de l'artiste, l'expression animée donnée à la matière y est toujours supérieure à la matière elle-même, si rare et si précieuse soit celle-ci. C'est ce qui fait que pour l'amateur superficiel les bijoux grecs ont un aspect inégal, indécis, qui vient du caractère particulier de la ciselure très personnelle, toujours d'accord avec la forme, et pour ainsi dire vivante*. »

VII. — LA BIJOUTERIE CHEZ LES ÉTRUSQUES.

DIVERSES ÉVOLUTIONS ARTISTIQUES DES ÉTRUSQUES.

On peut diviser l'évolution artistique des Étrusques en cinq classes. Dans la première nous placerons les productions de l'art dans son enfance et encore grossier, telles qu'ont été les premières ébauches chez tous les peuples ; à la seconde appar-

* Victor Champier, préface des *Bijoux anciens et modernes.*

tiennent les ouvrages qui portent quelque empreinte des Grecs ou des Pélasges ; la troisième comprend ceux où l'on remarque des traces de la mythologie et de l'art des Égyptiens ; la quatrième embrasse les productions de l'art déjà perfectionné, mais qui ne s'éloigne pas de l'ancienne mythologie grecque ; enfin la cinquième est celle où l'art ayant pris pour modèle le beau majestueux des Grecs avec tous les accessoires de leur mythologie s'éleva à son plus haut degré de perfection*.

Il est en effet très hardi de vouloir prétendre, comme la plupart des auteurs, que les Étrusques ne connurent « ce que nous dénommons bijoux » qu'à l'époque où les influences orientales ou grecques pénétrèrent en Étrurie.

Il est au contraire très vraisemblable qu'il y a eu une époque où les beaux-arts ont fleuri en Étrurie, sans y avoir été apportés de l'Étranger. Des auteurs réputés s'entendent même pour attribuer aux Étrusques un goût qui leur est propre et disent qu'ils imprimaient un caractère de grandeur à tout ce qui sortait de leurs mains.

LE BIJOU, SIGNE DISTINCTIF DE LA BRAVOURE.

Il semble que le « bijou » ait été d'abord pour les Étrusques le signe distinctif de la bravoure ; de temps immémorial, une des récompenses militaires en Étrurie était la couronne d'or, à laquelle Pline donne le nom d'Étrusque, et qui était soutenue sur la tête du triomphateur. Des colliers, des bracelets et des anneaux d'or étaient également le prix de la bravoure chez les Étrusques, ainsi que chez les Sabins, les Samnites et autres peuples d'Italie.

LES DIEUX SONT REPRÉSENTÉS AVEC DES AILES ET ORNÉS DE BIJOUX.

Les artistes Étrusques représentaient les divinités avec des ailes, ils en prêtaient également à l'Amour, à Proserpine et aux Furies ; ils avaient jusqu'à des chars ailés.

Les dieux et les divinités sont toujours représentés avec

* FERRARIO, *Histoire du Costume*, Milan, 1826. Bibl. E. Liez.

des pendants d'oreilles, des bracelets, des colliers et autres ornements précieux.

Sur des miroirs mystiques, qu'on ne rencontre que dans les tombeaux et dont plusieurs ont été découverts à Chiusi, c'est-à-dire au cœur même de l'Étrurie, on voit représentées de nombreuses scènes de la mythologie.

PARURE DE JUNON ÉTRUSQUE.

C'est ainsi que sur l'un de ces ustensiles mortuaires on voit gravée une scène qui figure l'apothéose d'Hercule. Junon y est représentée avec une couronne enrichie de pierres précieuses, elle a au cou un riche collier et son bras est paré d'un bracelet. Minerve porte aussi au cou un collier, qui est très différent de celui de Junon et l'artiste n'a pas manqué de placer sur sa poitrine la fameuse tête de Gorgone, ou la redoutable Égide.

LES STYLES ÉTRUSQUES.

Eugène FONTENAY dit qu'il semble raisonnable d'admettre que les Étrusques aient subi deux influences successives. Celle de l'Asie Mineure ou de la Lydie d'abord, et celle de la Grèce déjà orientalisée, à la suite.

Cette classification des divers styles étrusques, tout en se rapportant à celle que nous avons donnée plus haut, nous paraît moins conforme que la nôtre aux genres de bijoux étudiés par FONTENAY lui-même.

C'est ainsi que nous ferons rentrer dans la troisième classe, c'est-à-dire celle où les bijoux portent l'empreinte de la mythologie et de l'art des Égyptiens, une bague décrite par FONTENAY et que possède le British Museum.

Mais nous ne la considérons pas comme une des premières manifestations de l'art étrusque, au contraire, elle nous paraît être le produit d'une évolution qui s'est manifestée à une époque sans doute reculée mais déjà tardive dans l'histoire de l'art étrusque.

LES BAGUES.

Cette bague, nous dit Eugène FONTENAY, est divisée en quatre compartiments, par trois zones transversales, et doit être vue dans le sens de la longueur. Dans le premier compartiment en

haut, il y a l'épervier à tête humaine, qui était chez les Égyptiens l'image de l'âme ; dans le second, un hippocampe, au-dessous une chimère ailée, enfin dans le dernier, le même épervier à tête humaine, mais figuré cette fois à l'envers, de façon que la bague, dans quelque sens qu'on la portât, fût ornée en haut du même épervier.

Cette bague est, comme les miroirs mystiques dont nous avons parlé, gravée en intaille, mais l'exécution du travail en est certainement très inférieure.

N'est-ce pas à la seconde classe (celle à laquelle appartiennent les ouvrages qui portent quelque empreinte des Grecs ou Pélasges), qu'il convient de rattacher une bague dont parle également FONTENAY et qu'il avait eu le loisir d'analyser à Rome, chez son heureux possesseur, M. Auguste CASTELLANI ?

Cette bague, dont le travail fait en intaille ne peut laisser aucun doute sur sa destination de cachet ou de sceau, est d'une facture tout à fait primitive ; dans sa composition la palmette, quatre ou cinq fois répétée, sert à séparer de petits personnages plantés debout et rappelle en quelque sorte le rôle que jouent les virgules entre les mots.

En résumé, d'après FONTENAY, il faudrait considérer que la bague à intaille a été importée chez les Étrusques par les Orientaux ; tandis que les bagues en relief semblent appartenir par leur décor à l'influence grecque.

Ce qu'il y a de certain c'est qu'on a trouvé en Étrurie d'assez nombreux exemplaires d'un type de bague qui n'offre d'analogie avec aucun autre. Ces bagues sont faites en or et ne sont ornées d'aucune pierre. Elles portent toutes un chaton dont la forme est celle d'une amande ou plus ordinairement d'un cartouche rectangulaire arrondi aux angles. Ce chaton très saillant est décoré d'une lame d'or, travaillée tantôt en intaille, tantôt en relief.

Mais à côté de ces bagues qui, quoique d'un travail remarquable au point de vue artistique, n'étaient pas des objets de parure, les Étrusques ont fabriqué des anneaux, ayant beaucoup de ressemblance avec nos alliances modernes, et qui tout d'abord furent portés seulement par ceux qui s'étaient distingués par des actions d'éclat. Fabriqués, à leur origine, en fer, en ambre, ces anneaux furent, par la suite, en argent, en or uni, filigrané, ou granulé. L'usage se répandit aussi de s'en parer les doigts des mains, et d'en avoir même aux pouces.

LES ANNEAUX DE CHEVEUX.

Les qualités et les dons des Étrusques pour le travail artistique du métal se sont également manifestés dans la fabrication des anneaux de cheveux, des pendants d'oreilles, des boucles d'oreilles, des colliers, des bracelets, des fibules, etc.

Dans chacun de ces objets, l'initiative et le goût des Étrusques ont trouvé l'occasion de produire de nombreux genres et leurs conceptions ont été très variées aussi bien dans la forme que dans le dessin ou l'ornementation.

Nous n'entreprendrons pas de décrire tous les types qui ont été produits par ces artistes remarquables et dont nos musées conservent avec un soin jaloux les précieux enseignements.

LES COLLIERS.

Les premiers colliers étrusques furent incontestablement le « Torque », réservé aux militaires qui s'étaient signalés par des actions d'éclat et la bulle qui était la marque distinctive des rois et des jeunes nobles.

LA BULLE.

La bulle est l'élément principal du collier étrusque. Il n'est point surprenant que les rois et les nobles qui seuls avaient le droit de porter la bulle aient eu l'idée, à une époque où l'art de travailler les métaux était déjà connu en Étrurie, de rehausser l'éclat de leur marque distinctive, en faisant exécuter des colliers composés de plusieurs bulles.

Tous les colliers n'étaient pas aussi simples, il y en eut où les billes d'or unies alternaient avec des billes gravées et des

annelets aux perlés d'or soudés ; d'autres où les billes gravées étaient remplacées par des olives de même métal ; d'autres encore où l'olive était terminée par une perle, d'autres enfin où les olives étaient séparées par des glands, des amphores, et portaient une tête de Méduse, comme motif central*.

Benvenuto Cellini raconte dans ses mémoires que le pape Clément VII le fit appeler un jour au Vatican pour lui montrer un collier d'or étrusque d'une finesse admirable, que le hasard venait de faire découvrir dans quelque hypogée des maremmes pontificales : « Hélas ! dit à cette vue le grand artiste, répondant au pontife qui lui proposait ce chef-d'œuvre comme modèle, mieux vaut pour nous chercher une voie nouvelle que de vouloir égaler l'art des Étrusques dans le travail des métaux. Entreprendre de rivaliser avec eux serait le sûr moyen de nous montrer de maladroits copistes. »

Cette supériorité artistique, les joailliers étrusques l'ont montrée dans toutes les branches de leur fabrication. Leurs colliers, comme leurs bracelets, leurs bagues comme leurs fibules nous ont conservé un témoignage éclatant de la finesse de leur goût et du soin qu'ils apportaient dans la fabrication.

Il est non moins certain que les bijoutiers étrusques, encouragés par une mode qui devait rencontrer plus tard toute la faveur des dames romaines, ont fait preuve d'une habileté qui n'a pas été dépassée depuis eux.

Rome eut une véritable passion pour les bijoux. Sénèque disait de quelques femmes que leur fureur pour le luxe n'était pas satisfaite si elles ne voyaient pas la valeur de deux ou trois patrimoines supendue à leurs oreilles.

Tout d'abord, et avant que les mœurs ne furent corrompues, il n'y avait que les militaires qui portaient des bracelets,

* Roger-Millès, *Les Merveilles de la Bijouterie.*

nommés, en latin, *armillæ*. Cet ornement leur était même donné pour prix de leur courage ; il se portait au bras droit, et s'appelait pour cela dextrocherium ; il se fit tout d'abord en fer. Plus tard, lorsque les Romains eurent soumis à leur domination les peuples qui les environnaient, l'usage se répandit de faire ces bracelets en matières précieuses, telles que l'or ou l'ivoire.

La coutume vint ensuite d'en porter deux et même quatre : il était également de bon ton de se ceindre le cou-de-pied de petites chaînes appelées *compedes*. Un autre genre de parure des plus recherchés était d'avoir des pendants d'oreilles en argent, en or ou en pierreries, dont le prix était très élevé. On portait encore au cou de petites chaînes, dont les bouts pendaient sur la poitrine.

L'anneau d'or qui se plaçait au quatrième doigt de la main gauche fut particulièrement la marque distinctive des rois, puis des sénateurs et des chevaliers ; l'usage en passa bientôt à tous les citoyens, qui le portèrent d'abord au petit doigt, et ensuite à l'index. Les femmes en ornaient tous leurs doigts, et leur mollesse arriva à un tel point qu'elles en avaient de plus légers en été qu'en hiver.

Les bulles sont communes aux Étrusques et aux Romains ; on suspendait au cou du nouveau-né une *bulla*. Cet ornement, dit l'abbé Morcelli dans une savante dissertation sur la bulle que portaient les enfants des Romains, avait pris son nom, selon Plutarque, de sa ressemblance avec une bulle d'eau : les ingénus (pueri ingenui) l'avaient en or, les esclaves en cuir. Les affranchis la prirent aussi après la seconde guerre punique, lorsqu'en reconnaissance de la contribution qu'ils apportèrent au lectisperne qui fut célébré au Capitole, on accorda à leurs enfants la faculté de porter la prétexte*. Du temps de Cicéron

* Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient à Rome les jeunes gens de famille patricienne.

les plébéiens portaient la bulle d'or : car on lit dans la seconde oraison contre Verrès que, pour répondre au reproche que faisait Hortensius qui s'indignait qu'on eût produit un enfant plébéien en justice, Cicéron répondit qu'il n'y avait rien là qui dût offenser Hortensius, attendu que cet enfant n'avait été produit que pour donner une nouvelle preuve de la rapacité de Verrès, qui lui avait enlevé sa *bulle d'or*.

C'est donc à tort que certains auteurs prétendent que la bulle d'or était toujours réservée aux familles nobles et riches et que seuls les nobles avaient le droit de la porter ainsi.

En règle générale, les garçons portaient la bulle jusqu'à la prise de la toge virile, les filles jusqu'au mariage. Alors on *la* consacrait aux dieux lares, appelés pour cela par Pétrone *bullati*, car il n'était plus permis de s'en servir pour d'autres enfants. Il est à présumer qu'on faisait graver sur cette bulle le nom de l'enfant qui devait la porter.

La bulle ne servit pas seulement aux enfants, on en fit encore un ornement pour les triomphateurs et une marque de distinction personnelle, ainsi qu'un objet de récompense pour la vertu; ainsi elle ne fut pas seulement l'*enseigne de la liberté*, comme on la trouve nommée dans les *Scolii* de Juvénal. La bulle se composait de plusieurs pièces, qui toutes étaient d'or, c'est-à-dire de deux plaques bien convexes avec un fermoir qui, en les réunissant, en formait une boule, dont la partie supérieure se terminait en un large anneau. Elle se portait suspendue au cou. La coutume s'en conserva jusqu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

Les amulettes se portaient suspendues au cou comme la bulle, quelquefois elles s'attachaient aussi au cordon de celle-ci. Les anciens redoutaient les enchantements et jusqu'aux regards malins des envieux. Ce fut dans le but de se préserver des maléfices, qu'ils imaginèrent des amulettes de toutes les formes et embellies de gravures curieuses.

L'art ancien de l'Italie n'avait connu que le bronze, et si l'on portait dès les premiers temps, à Rome, des bijoux d'or, les écrivains postérieurs célèbrent bien souvent l'époque bénie des guerres contre Pyrrhus et les Samnites. Dans ce temps-là, en effet, il était de mauvais exemple d'avoir chez soi dix livres d'argent travaillé. L'époque de Caton nous est donnée pour l'âge critique où la simplicité primitive céda le pas au luxe de l'Asie.

La loi Oppia de l'an 359-215 av. J.-C., qui réduisit la parure des dames à une demi-once d'or, fut abrogée vingt ans plus tard (559-195 av. J.-C.)

Les contemporains de Plaute se couvraient de joyaux, et, peu après, la somptuosité asiatique et l'élégance grecque envahirent à l'envi la toilette romaine.

La masse énorme d'or et d'argent accumulée par la conquête dans la métropole, l'acquisition de mines de métaux précieux dans les provinces, le goût peu à peu éveillé des argenteries grecques et des parures orientales, enfin les facilités qui s'ouvraient pour transporter à Rome même tous les procédés techniques de l'Orient et de la Grèce, imprimèrent à toutes les industries du métal un essor extraordinaire.

A Rome, l'or fut par excellence le métal de la bijouterie. C'est dans Rome seulement, quand le goût du beau s'y fut éveillé, que le grand art trouva d'inépuisables subventions et une tâche digne de lui. C'est aux Romains que les arts libéraux de l'antiquité ont dû une admirable période de renaissance, qui se prolongea jusqu'au règne d'Adrien (138). S'ils n'y ont réalisé aucun progrès, ajouté aucun effort original, si leur art n'est qu'une survivance de la technique grecque, au moins ne saurait-on leur refuser la gloire de l'avoir durant de longs siècles conservée intacte dans toute sa perfection.

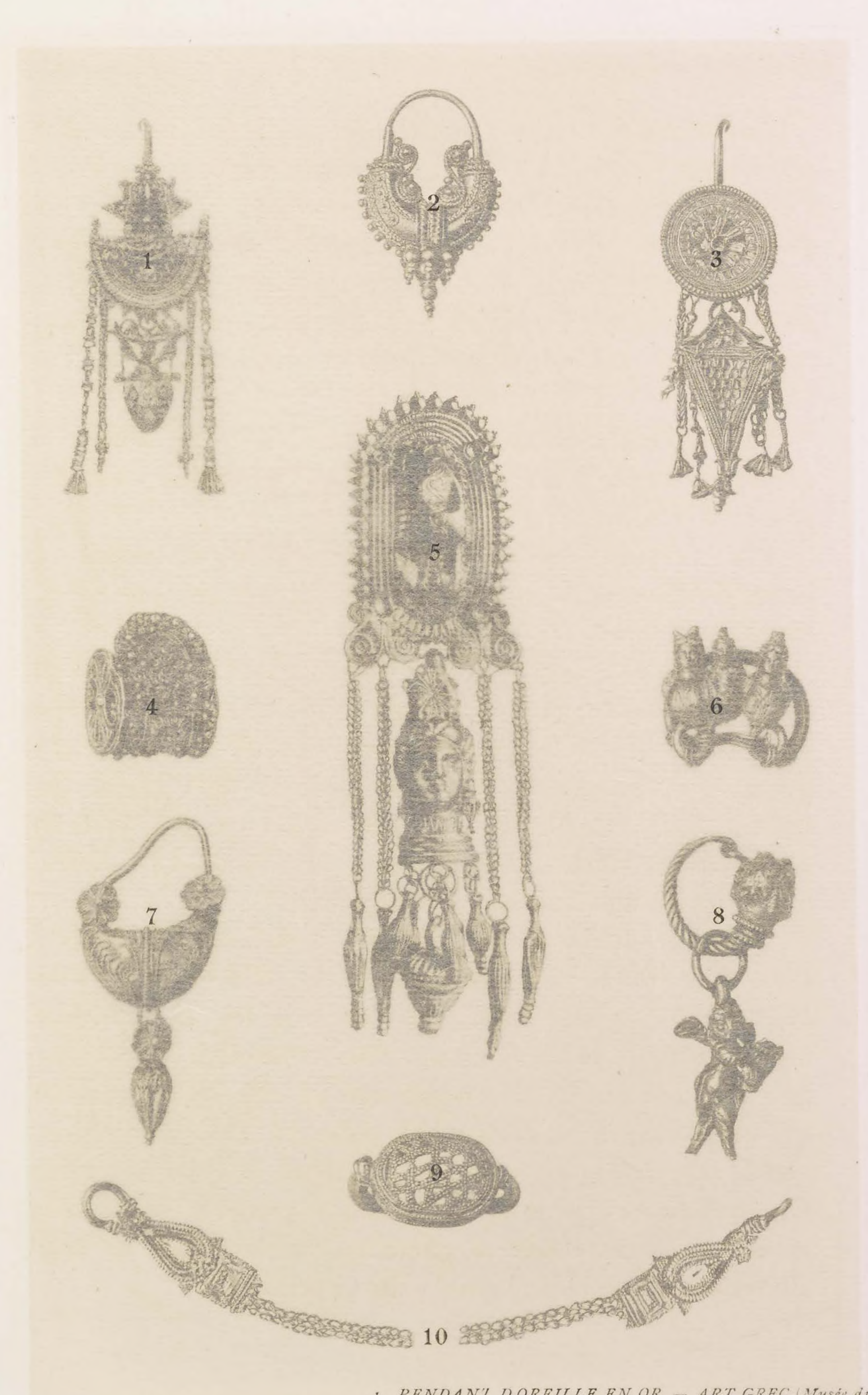


PLANCHE IX.

1. *PENDANT D'OREILLE EN OR. — ART GREC* (*Musée du Louvre*).
2. *BOUCLE D'OREILLE EN OR* (*B. N., Cabinet des Médailles*).
3. *BOUCLE D'OREILLE EN OR.*
4. *ORNEMENT D'OREILLE EN OR.*
5. *ORNEMENT D'OREILLE AVEC PENDELOQUES* (*Musée du Pape Jules III, à Rome.*)
6. *BAGUE EN OR.*
7. *PENDANT D'OREILLE EN OR.*
8. *PENDANT D'OREILLE EN OR.*
9. *BAGUE EN OR.*
10. *FERMOIR DE COLLIER. — ART GREC* (*Musée du Louvre*).

L'art ancien de l'Italie n'avait connu que le bronze, et si l'on portait dès les premiers temps, à Rome, des bijoux d'or, les écrivains postérieurs célèbrent bien souvent l'époque bénie des guerres contre Pyrrhus et les Samnites. Dans ce temps-là, en effet, il était de mauvais exemple d'avoir chez soi dix livres d'argent travaillé. L'époque de Caton nous est donnée pour l'âge critique où la simplicité primitive céda le pas au luxe de l'Asie.

La loi Oppia de l'an 539-215 av. J.-C., qui réduisit la parure des dames à une demi-once d'or, fut abrogée vingt ans plus tard (559-195 av. J.-C.)

Les contemporains de Plaute se couvraient de joyaux, et, peu après, la somptuosité asiatique et l'élégance grecque envahirent à l'envi la toilette romaine.

La masse énorme d'or et d'argent accumulée par la conquête dans la métropole, l'acquisition de mines de métaux précieux dans les provinces, le goût peu à peu éveillé des argenteries grecques et des parures orientales, enfin les facilités qui s'ouvraient pour transporter à Rome même tous les procédés techniques de l'Orient et de la Grèce, imprimèrent à toutes les industries du métal un essor extraordinaire.

A Rome, l'or fut par excellence le métal de la bijouterie. C'est dans Rome seulement, quand le goût du beau s'y fut éveillé, que le grand art trouva d'inépuisables subventions et une tâche digne de lui. C'est aux Romains que les arts libéraux de l'antiquité ont dû une admirable période de renaissance, qui se prolongea jusqu'au règne d'Adrien (138). S'ils n'y ont réalisé aucun progrès, ajouté aucun effort original, si leur art n'est qu'une survivance de la technique grecque, au moins ne saurait-on leur refuser la gloire de l'avoir durant de longs siècles conservée intacte dans toute sa perfection.



VIII. — LE BIJOU EN FRANCE.

Nous avons consacré un chapitre spécial aux bijoux préhistoriques de notre race, nous traiterons donc seulement, dans cette partie, le bijou des temps historiques et modernes.

Il faut enjamber des centaines de siècles pour arriver aux époques historiques. Des hordes descendues des hauts plateaux de l'Asie se sont avancées par les vallées des fleuves. Marchant devant elles dans plus d'une direction, elles se sont répandues sur notre sol. Elles apportaient avec elles une religion, des lois et tout ce qui compose un état social. Les groupes disséminés de la population primitive ont dû subir le joug d'une race plus forte, plus active, plus intelligente. L'existence de la Gaule a commencé*.

Quinze siècles avant J.-C., les Égyptiens, dans leur imagerie, symbolisaient l'Europe occidentale par un personnage auquel ils donnaient le nom de *Tamhou*.

Quelques-unes des sépultures que recèlent nos dolmens semblent être contemporaines de la dynastie des Sésostris ; on ne trouve plus, dans ces mystérieux tombeaux, les os sculptés des cavernes. L'art du dessin appliqué à la figure semble s'être perdu. L'emploi des coquilles comme pendeloques est devenu rare, et, lorsqu'il s'en présente, ce sont des coquilles apportées de loin.

L'or était déjà ou ne tarda pas à être chez les Gaulois la marque de la richesse et le signe du commandement. On le trouve façonné en bracelets, anneaux de jambes, colliers et ceintures. Il consiste quelquefois en une feuille de métal roulée, plus souvent en une baguette épaissie à ses deux bouts, dont on faisait un cercle à la largeur de la partie qu'il s'agissait d'envelopper. Cette baguette a pu être assez longue pour qu'on lui ait

* Quicherat, *Histoire du Costume en France.*

fait faire plusieurs tours. Une fine gravure de traits parallèles, de zigzags, de petits ronds, ou bien des cannelures tordues en spirale, furent la seule décoration que comportât cette orfèvrerie barbare. Elle resta de mode après que la Gaule eût perfectionné son industrie, même après qu'elle eût adopté les arts de l'Italie. Toutes les fois que les Romains ont voulu représenter un Gaulois, ils lui ont mis au cou un collier de cette sorte. C'est ce qu'ils appelaient *Torques*. La gloire de leurs soldats, dans les combats si fréquents qu'ils eurent à livrer aux Gaulois, consistait à s'emparer de la torque, qui faisait l'ornement des chefs ennemis. Faut-il mentionner ici l'histoire de Manlius qui fut surnommé *Torquatus*, après qu'il eut dépouillé de son collier un Gaulois de taille gigantesque.

Les Phéniciens, les Ligures, les Étrusques, qui dans la haute antiquité firent le commerce maritime de la Méditerranée, plus tard les Grecs, surtout après qu'ils eurent fondé Marseille, apportèrent aux Gaulois, sur les côtes et jusque dans l'intérieur du pays, en remontant les fleuves, les produits d'une civilisation plus avancée. La verroterie, le corail, l'ambre, des bijoux mieux travaillés prirent place dans la parure des Gaulois. Cette nation, industrieuse entre toutes, se mit au travail des métaux. Ils apprirent à fondre, à couler, à planer, à estamper le brillant alliage de cuivre et d'étain qui imite l'or. L'opulence s'annonça parmi eux par des fibules, à la façon des peuples méridionaux, par des bijoux de suspension, des breloques, des amulettes, etc.

Les femmes gauloises des premiers siècles partageaient la passion de leurs maris pour les joyaux. Les tumulus de l'époque la plus récente ont donné, comme accompagnement des sépultures de femmes, des torques, des bracelets, des agrafes, des épingles longues à tête artistement ciselée et décorée de corail ou d'ambre. On y trouve aussi des bagues et des anneaux d'oreilles, tout cela ordinairement en bronze.

IX. — LE BIJOU DES GAULOIS.

Tant que les Gaulois conservèrent intactes leurs institutions nationales, ils témoignèrent plutôt du dédain pour le confortable et demeurèrent étrangers aux raffinements des peuples civilisés.

Selon Diodore de Sicile, les Gaulois de l'un et l'autre sexe se servaient de l'or pour se parer; ils en fabriquaient des bracelets, des colliers, des anneaux qu'ils portaient aux bras et aux mains; ils recherchaient le corail pour en faire des poignées de sabre et orner leurs cuirasses et leurs boucliers. Ils montraient pour ces ornements une passion excessive, et en couvraient même leurs idoles, croyant ainsi les honorer. Lorsque le roi Catumandus entra dans Marseille, voulant se rendre Minerve propice, il fit hommage à cette déesse d'un riche collier d'or.

Dans ses commentaires, César décrit ainsi le costume des juges gaulois : « Ils sont vêtus d'un habit tissé en or, ils portent un collier, des bracelets et des anneaux d'or. »

Ces renseignements montrent que nos ancêtres ne furent pas *complètement* indifférents aux objets de parure, mais qu'au contraire, ils surent les apprécier et les fabriquer.

X. — LES BIJOUX GALLO-ROMAINS.

La conquête de la Gaule par les Romains n'eut pas pour résultats de modifier immédiatement les usages des « Barbares ». Un siècle environ fut nécessaire pour propager dans la Gaule le goût du bien-être et des arts.

Sans être d'un art parfait, les bijoux gallo-romains sont souvent d'une très heureuse harmonie. Ils présentent, comme caractère particulier, la recherche du mélange agréable des pierres de couleur avec l'or.

L'application des pâtes de verre colorées dans l'or, l'argent et le bronze constitue un art essentiellement gaulois; les émailleurs du mont Beuvray — si l'on en croit les historiens de l'émaillerie chez les Eduens avant l'ère chrétienne — pratiquaient cette industrie d'art à Bibracte (ancien nom d'Autun) à une époque où les Romains n'avaient pas encore envahi la Gaule. Mais leur fabrication était rudimentaire et ne sortait pas de quelques modèles sans cesse répétés. Les Gallo-Romains reprirent cette industrie, la firent leur par les perfectionnements qu'ils y apportèrent.

Leurs bijoux se firent alors remarquer par le bel éclat des couleurs, et leurs champlevés furent d'un dessin particulièrement heureux.

Les dépouilles des riches Gauloises qui vécurent à la romaine se présentent avec une grande richesse et un luxe très recherché.

En 1839, on a découvert les bijoux d'une matrone, qui paraît avoir brillé du temps de Commode et de Pertinax (180 ou 193). Ses bijoux, enfouis probablement lorsque le sort de l'Empire se débattait sous les murs de la ville entre Albinus et Septime-Sévère, ne sont sortis de leur cachette que pour entrer au musée de Lyon. L'assortiment est des plus riches. On y compte huit bracelets, trois paires de boucles d'oreilles, trois bagues, huit colliers garnis d'émeraudes, d'améthystes, de saphirs. La plupart de ces ouvrages semblent révéler, par la beauté de leur style, une origine grecque ou romaine. Deux ou trois pièces, d'un travail plus lourd que les autres, peuvent appartenir à la fabrique lyonnaise.

La maîtresse de maison, que son état de fortune n'obligeait pas de veiller aux soins du ménage, consacrait la plus grande partie de son temps à sa toilette.

Lucien nous a conservé un assez joli tableau de ce qui

se passait alors : — « ..... Que dire de leur luxe ruineux (il parle des femmes), de ces pierres rouges qui pendent à leurs oreilles et qui valent plusieurs talents, de ces serpents d'or roulés autour de leurs poignets et de leurs bras ? Plût aux dieux que ce fussent des serpents véritables ! Une couronne toute brillante des pierreries de l'Inde luit sur leur front étoilé ; des colliers d'un prix immense descendent de leur cou ; l'or est condamné à ramper même sous leurs pieds, pour entourer la partie de leur talon qu'elles laissent découverte. »

Mais l'appauvrissement de l'Empire devait inévitablement entraîner une modération du luxe.

A l'époque où le christianisme commença à s'établir solidement dans la Gaule, les Pères de l'Église s'emploient au triomphe de la foi et gémissent des écarts de la toilette, dénoncent l'*inconvenance* qu'il y avait pour de vraies croyantes à se charger de perles et de bijoux, à se farder, à se poudrer.

Incontestablement la civilisation s'arrête, et dans les dernières années du ve siècle, pour un petit nombre sur qui brillaient l'or et la soie, des populations entières allaient en guenilles.

Dans l'habillement des femmes de haute condition la ceinture apparaît comme un objet de grand luxe, ouvrée d'or et de pierreries. Le cou est entouré de perles, les oreilles chargées de pendants qui descendent presque jusqu'aux épaules.

XI. — LA BIJOUTERIE DES « BARBARES ».

Si les industries du métal eurent à souffrir de la chute de l'Empire romain et de l'intrusion violente des barbares dans la civilisation antique, il faut bien avouer que ce fut surtout l'art qui y perdit, mais que ces industries continuèrent, en grande partie du moins, à subsister. Les barbares, comme toutes les

populations sauvages, avaient un goût excessivement prononcé pour tout ce qui était brillant et pouvait rehausser à leurs propres yeux leur puissance et leur opulence : armes à poignées d'or, baudriers richement ornés, bijoux de toutes sortes surchargés de pierreries montrent le luxe que déployaient les nouveaux conquérants. Nous n'aurions pas un très grand nombre de monuments de ces époques, fort somptueux sinon de bon goût, que beaucoup de textes et d'anecdotes seraient là pour nous faire connaître jusqu'à quel point un potentat mérovingien pouvait pousser la manie du luxe. A ce point de vue, ils n'avaient rien à envier à leurs prédécesseurs. Tout le monde connaît les innombrables trésors de ces époques que, dès longtemps déjà — depuis le XVII[e] siècle au moins — l'on a découvert : depuis les armes trouvées dans le tombeau de Childéric, à Tournay, jusqu'aux vases et aux ornements découverts à Gourdon ou à Pouan, jusqu'aux couronnes d'or de Guarrazzar dont notre musée de Cluny a eu le rare bonheur de recueillir le plus grand nombre. Ce ne sont là que les pièces capitales d'un art que l'on appelle bien mal à propos l'*art barbare*, et où nous trouverions de nombreux modèles dignes de l'étude de nos artistes *.

L'usage des Germains d'enterrer leurs morts tout habillés et dans leur plus belle parure est la raison pour laquelle il nous reste d'eux un très grand nombre d'antiquités. Les étoffes se sont détruites, mais les métaux, la verroterie, les objets en ivoire ou en os ont résisté.

Les bracelets, les colliers, les agrafes, les boucles, les broches ou fibules abondent dans les sépultures franques, burgondes, wisigothiques, et pour tous ces peuples la façon des objets est la même.

* Emile MOLINIER, *Les Arts du métal.*

Le guerrier germain portait au poignet droit un bracelet dont la forme est identique à celle des bracelets de l'antiquité gauloise. Il avait au cou un collier en grains de terre cuite émaillée, entremêlés d'autres grains d'ambre et de pâte de verre, ou bien de monnaies romaines percées et suspendues à des crochets. Son manteau était attaché sur les clavicules par une broche imitée des broches romaines. Une boucle massive, souvent ornée d'une gravure qui atteste la barbarie du temps, prenait les deux bouts de son baudrier. Le ceinturon s'attachait par une grosse agrafe munie de plaque et de contre-plaque.

Ce dernier objet fut le plus souvent le produit d'une industrie particulière à la nation germanique. C'est un ouvrage de fer incrusté d'argent. Les Germains avaient pour l'argent un goût particulier et ils surent de bonne heure travailler ce métal. Du temps de Commode, ils en décoraient des manteaux que cet empereur extravagant préférait à tous les autres.

Les sépultures des puissants, lorsqu'elles n'ont pas été violées, contiennent des pièces d'une bijouterie plus riche. C'est de l'or cloisonné qui a reçu des incrustations de verre grenat, et quelquefois des pierres précieuses mêlées au verre. Certains de ces objets de toilette atteignent d'assez grandes dimensions. On a reconnu dans le nombre, des fermoirs de bourse, des gaines, des bouteroles et viroles de fourreaux*.

Le ceinturon, dit le même auteur auquel nous empruntons ces détails, était, à proprement parler, la trousse du Germain. Il avait là, pendu à des courroies ou à des chaînettes, tout son attirail de voyage et de toilette, bourse, couteau, ciseaux, briquet, peigne, alène, cure-dents, pince à épiler. Comme une pareille garniture était d'une égale utilité pour les deux sexes, les femmes portaient aussi le ceinturon. Il fut pour elles non

* QUICHERAT, *Histoire du Costume en France.*

moins large et bouclé de même, à ce point que des ferrements atteignant le poids de cinq à six cents grammes ont été trouvés sur le squelette de certaines matrones franques.

Les femmes d'aujourd'hui ont remis à la mode de porter, après une longue chaîne d'or ornée de perles fines, certains petits objets, tels que glace, boîte à poudre, crayon, bourse, mais le poids de ces riches articles, d'un travail toujours très fini est, fort heureusement, loin d'atteindre les kilos de métal que portaient avec aisance leurs très anciennes grand'mères.

En général les ornements des femmes diffèrent peu de ceux des hommes. Leurs colliers sont plus grands et plus riches, les faces de leurs broches plus élégantes; elles ont souvent des bagues et des anneaux d'oreilles en bronze, en argent, en or. Une grande épingle, située tout près de la fibule du manteau, semble indiquer que quelque chose, comme un fichu, leur couvrait le cou et la poitrine, et cela s'accorde avec ce que Fortunat dit de la vie de sainte Radegonde, d'une pièce de linon brodée d'or, *sabanum*, que cette princesse ajustait sur elle en façon de guimpe, lorsqu'elle s'habillait à la mode barbare.

Les bijoux des premiers temps de la période mérovingienne présentent une particularité qui a été signalée par tous ceux qui se sont occupés des procédés de fabrication de cette époque. Le précieux métal, dit Eugène Fontenay, semble s'être raréfié tout à coup, au point de disparaître presque complètement. On ne retrouve plus l'or qu'employé à l'état pelliculaire, étendu sur des pâtes avec lesquelles on composait les bijoux. M. Frédéric Moreau possède dans sa collection un collier composé d'olives faites en une sorte de mastic recouvert d'une feuille d'or mince que l'usage a détérioré, mais sur laquelle on retrouve encore les traces du tour qui a servi à les arrondir.

On peut croire que la grande invasion de 405 fut la cause déterminante de cette raréfaction subite de l'or.

Après que les successeurs de Clovis se furent affranchis de toute sujétion à l'Empire, on les vit, eux et leurs femmes, copier la tenue des souverains de Constantinople. L'empereur se distingue de ceux qui l'entourent par un manteau de pourpre, des cothurnes de couleur écarlate et un diadème d'or garni de perles fines.

La fibule qui attache le manteau sur l'épaule est décorée de chaînettes pendantes et qui, dans toute leur longueur, étincellent de pierres précieuses.

Les princesses portent des colliers de pierreries et de perles qui sont composés de plusieurs rangs ; leurs bracelets sont larges et en forme de coulants.

Cependant, dès la fin du VIe siècle, on ne trouve plus, dit E. FONTENAY, la trace du bracelet. Dans l'énumération faite par FORTUNAT des objets précieux que sainte Radégonde dépose sur l'autel, il n'en est déjà plus question. Une révolution considérable s'est accomplie aussi bien dans les mœurs que dans les ajustements. Les poignets des femmes sont ornés de larges manchettes de soie de couleur, brodées d'or et de perles. Cette mode dure autant que la dynastie carolingienne.

XII. — LE MOYEN-AGE.

Les plus belles conceptions du moyen âge, en fait d'art, sont nées dans les moments de repos du XIIe siècle. C'est alors aussi que l'industrie, exercée dans des conditions où elle ne s'était jamais trouvée, donna les signes avant-coureurs de ce grand essor qui a rendu les temps modernes si différents de l'antiquité.

Les Byzantins nous rendirent, singulièrement perfectionné, le procédé de l'émaillerie qui avait été pratiquée jadis dans la Gaule romaine. L'orfèvrerie put fournir par là des bijoux d'un

aussi bel effet et d'un prix incomparablement moindre que ceux dont la décoration consistait en cabochons, seul apprêt que l'on sût donner aux pierres précieuses. On fabriqua, en émail, des fermaux ou broches de grande dimension pour attacher les manteaux, des boucles, des bagues, des plaques de ceinture, des poignées d'épée, des garnitures de fourreau, des harnais de cheval.

L'émail figura dans la toilette du bourgeois aussi bien que dans celle du gentilhomme.

« Au moyen âge, l'idée religieuse domine toutes les préoccupations. Animé par la foi, le penseur cherche à pénétrer le secret de la beauté des humbles. Le front penché vers la terre, il en scrute les innombrables manifestations et, prenant une herbe des champs sur le bord de la route, il la trouve belle dans sa simplicité et digne d'orner la maison de Dieu. Son génie s'en empare. Et la pauvre plante obscure, glorieusement découpée dans la pierre fouillée, grimpe le long des angles, gagne les voûtes, s'élance sur les flèches et monte au ciel. »

A mesure que l'on avance dans le moyen âge, les pièces d'orfèvrerie deviennent plus nombreuses et plus somptueuses : le mobilier des églises se renouvelle plusieurs fois jusqu'à la Renaissance, comme les églises elles-mêmes; aux décorations de l'époque mérovingienne succèdent les travaux exécutés sous les Carolingiens, encore nombreux aujourd'hui et bien dignes de notre admiration, puis viennent les pièces d'orfèvrerie romane, sorties peut-être en grande partie, comme à l'époque précédente, d'ateliers monastiques; enfin, l'âge gothique voit s'épanouir une floraison d'orfèvres, de ciseleurs, de fondeurs qui tous empruntent aux grandes lignes et aux principes de l'architecture de leur époque les formes et la décoration des objets qu'ils exécutent. Mais, à ce moment, l'art a quitté les abbayes et ce sont des laïques qui enfantent tous ces chefs-d'œuvre; en plein

XIIe siècle, dans l'une des plus grandes et des plus riches abbayes, à Saint-Denis, Suger n'est-il pas obligé de faire venir des artistes un peu de tous les coins de la France pour décorer à son goût l'église abbatiale ?

Aux environs de l'an 1000, les craintes mystiques qui avaient fixé pour cette date la fin du monde et l'industrie des superstitions qui avait exploité ces craintes avaient amené une sorte d'austérité limitée au côté extérieur des mœurs. La vie n'était plus que le temps indispensable et implacablement marqué pour faire son salut et conquérir les béatitudes célestes : aussi s'était-on appliqué à se donner l'aspect de toutes les vertus et la simplicité en était une qui devait combattre victorieusement la vanité et l'orgueil.

Le terrible voisinage du jugement dernier redouble la ferveur des bons chrétiens ; les plus riches et les plus avares donnent à l'église tout l'or et tout l'argent qu'ils avaient encore à leur disposition.

Mais, dès que l'an 1000 ne pèse plus sur le monde, au faste des habits s'ajouta celui des bijoux. L'émail, accessible à toutes les bourses, perdit la faveur dont il avait joui auprès des grands. On vit apparaître les diamants, les garnitures de boutons d'argent, d'or et de perles substituées aux agrafes. Les broches de manteaux incrustées de pierreries atteignirent des dimensions colossales. Les hommes eurent les doigts chargés de bagues. Toutes les ressources de la joaillerie furent épuisées pour enrichir les ceintures, les tressoirs, les chapelets de tête, les couronnes et autres ornements à l'usage des deux sexes. Il n'est plus question de pendants d'oreilles pour les femmes. Les pendants de leurs colliers s'appellent *nusches;* leurs bracelets *bandes* et *châsse-bras*.

La dévotion a introduit un nouvel objet dans la parure ; c'est le chapelet à prier, qui n'est encore connu que sous le nom de

patenostre. Il est d'or pour les opulents; mais le commun des fidèles se contente de patenostres d'os, de corne, d'ivoire, de corail, de nacre, d'ambre, de jais. A Paris, il n'y eut pas moins de trois corporations industrielles occupées à la fabrication de cet article.

L'art du moyen âge a le mérite d'avoir préparé les splendeurs de la Renaissance.

XIII. — LA RENAISSANCE.

M. Eug. MUNTZ a donné à l'époque de la Renaissance cette heureuse définition : « L'antiquité ajoutée à la nature. »

Toute l'antiquité réapparaît, travestie ou non, écrit E. FONTENAY; elle devient l'idéal poursuivi par les grands maîtres, qui s'en inspirent sans la copier, et prend nom Renaissance.

« Les maîtres du xve siècle renouent la tradition interrompue. Les Italo-Grecs avaient transformé les créations terribles de la théogonie étrusque en images aimables et riantes, mais empreintes d'un certain sérieux originel. Ces maîtres en conservent plusieurs dont ce beau caractère les a frappés; ils gardent le sphinx, le griffon, le satyre, la néréide, mais ils semblent prendre à tâche de ridiculiser les autres; ils leur déplument les ailes, leur allongent démesurément le cou, les font grimacer, tirer la langue. Ils les attachent à des rinceaux ou à des volutes par des ceintures métalliques, espèces de carcans ornés de pierreries, qui les empêchent de saisir les grappes de fruits pendues devant eux. Ils en font des grotesques. Les plus terribles deviennent les plus ridicules; c'est la revanche de la superstition. »

Les bijoux furent d'une variété sans pareille. Le plus souvent ils représentèrent des emblèmes adoptés par les seigneurs indépendamment de leurs armoiries, parce que les armoiries, étant

communes à toute la famille, ne désignaient pas la personne d'une façon assez reconnaissable. Charles VI eut pour emblèmes le cerf ailé et la cosse de genêt, le duc d'Orléans des bâtons noueux, le duc de Bourgogne un rabot, le Dauphin, fils aîné du Roi, un cygne entre un K et un L, ce qui faisait le rébus de la demoiselle de Cassinel, sa maîtresse. Ces objets, délicatement découpés dans l'or ou dans l'argent, incrustés d'émail, garnis de grenaille de perles ou de brillants, formaient des pièces de colliers, des chatons de bagues, des faces de broches, des pendants à toute fin. Ils avaient aussi leur emploi pour l'ornement des coiffures, soit chapeaux, soit barrettes, soit chaperons.

En dépit de la tradition universellement admise, qui veut que la taille des diamants ait été inventée à Bruges, en 1476, ce genre de travail est spécifié dans une ordonnance royale de 1355, et l'une des curiosités signalées à un étranger qui visita Paris, en 1407, fut l'atelier d'un lapidaire chez qui il alla voir tailler le diamant. Nul doute que les diamants qui garnissaient l'écrin d'Isabelle de Bavière n'aient été des diamants taillés. Rien que sur la coiffe qui soutenait sa couronne, le jour du sacre, on en comptait quatre-vingt-treize, associés à des saphirs, à des rubis et à des perles. Aucune reine ne posséda de si nombreux assortiments de toutes ces choses. Elle en avait la passion. Afin de faire valoir ses pierreries, elle était continuellement occupée à inventer des combinaisons nouvelles qu'il fallait qu'on exécutât aussitôt sur ses bijoux et ses vêtements.

Les caractères qui distinguent les bijoux de la Renaissance sont, pour le métal, dans le décor qui est principalement la représentation de la figure humaine qui, dépouillant le symbole, se présente belle et sans vouloir exprimer autre chose que la figure humaine. La taille des pierres a également préoccupé les joailliers de cette époque.

Eug. FONTENAY écrit : « Avant qu'on ait découvert les prin-

cipes définitifs de la taille du diamant, c'est-à-dire le nombre, la coordonnance et l'inclinaison des facettes, il était d'usage, pour les grands seigneurs, de porter à leur doigt ce qu'on appelait alors des *pointes naïves*. C'étaient de beaux diamants naturels offrant exactement la figure de deux pyramides qu'on aurait soudées ensemble par la base, c'est-à-dire d'un octaèdre parfait. »

Au xv[e] siècle, la joaillerie prend le pas sur l'orfèvrerie ou vaissellerie, et les orfèvres-joailliers de la Belgique n'ont pas de rivaux en Europe. Ils niellent et gravent comme à Florence et à Venise, ils émaillent comme à Limoges, ils montent les pierreries comme à Paris et en Lorraine; ils forgent et cisèlent mieux que partout ailleurs. Leur art se plie à tous les élégants caprices de la mode, qui avait tant d'occasions de briller aux fêtes de la cour ducale; ils ne dédaignent pas de faire des *vervelles* pour les oiseaux de la fauconnerie du duc, des *sonnettes* ou *grelots* pour les habits de ses *fols* et de ses *géants*, des *brodures* à feuille de houblon pour les *robes à chevauchier* des écuyers, des *flocarts* (houppes) de fil d'or pour les *chapels* des dames, des boucles et des fermaux de ceintures, des estampages historiés pour les cottes d'armes et les *jaquettes de veluau* (velours), des selles de chevaux dorées et émaillées, des harnois et armes de toutes sortes, des trompettes en argent, des écussons *armoyés* à mettre sur toutes les pièces de l'habillement, etc.

Mais leurs principaux ouvrages étaient les bijoux proprement dits, colliers, chaînes, agrafes, bracelets, boucles, bagues, etc., enrichis de perles, de diamants et de pierres fines qui éblouissaient les yeux dans le costume des hommes et des femmes.

Les orfèvres, marchands de joyaux, tels que Guillaume Sanguin, Jean Pentin, de Bruges, et surtout Louis Leblasère,

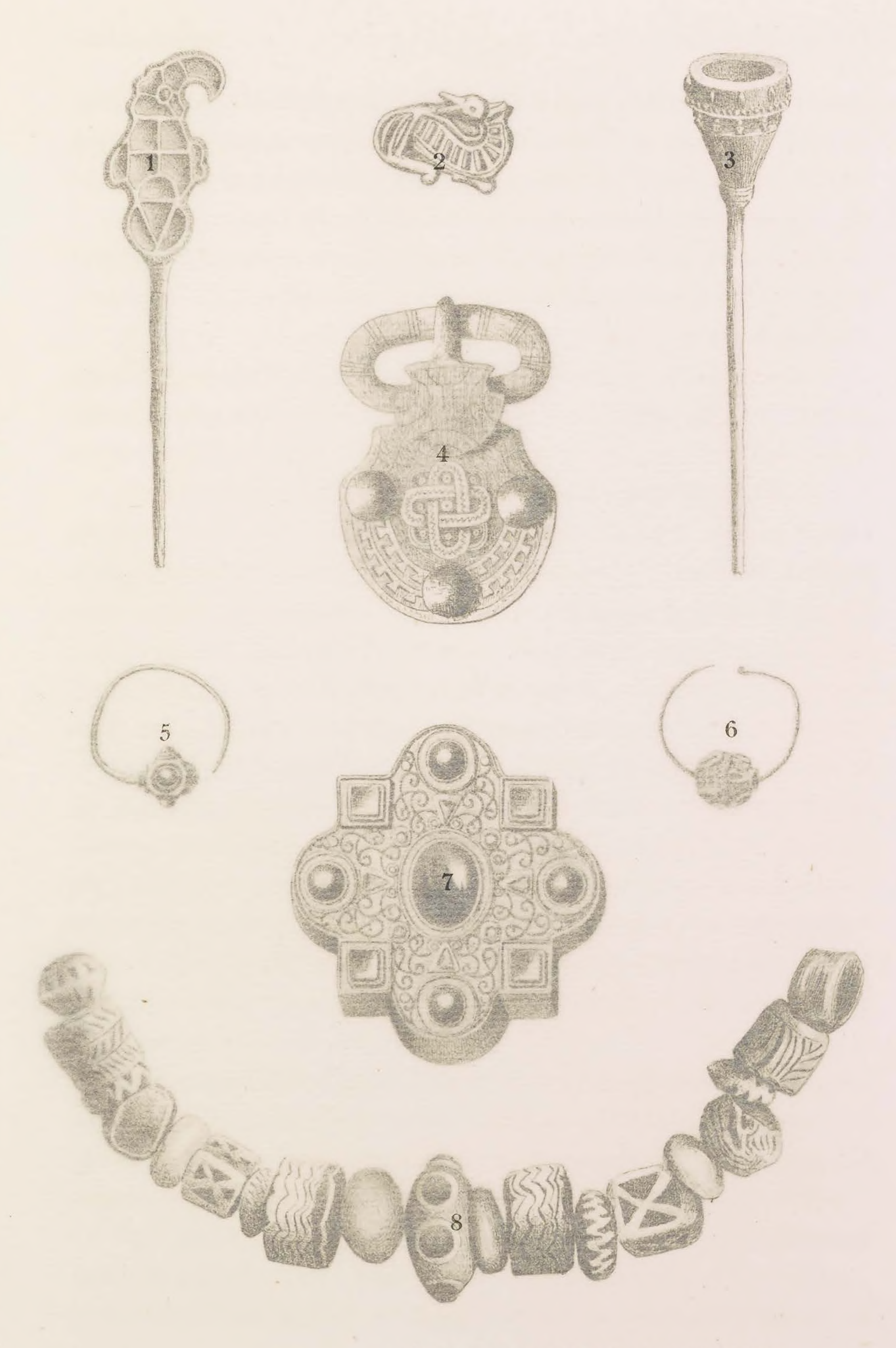


PLANCHE X

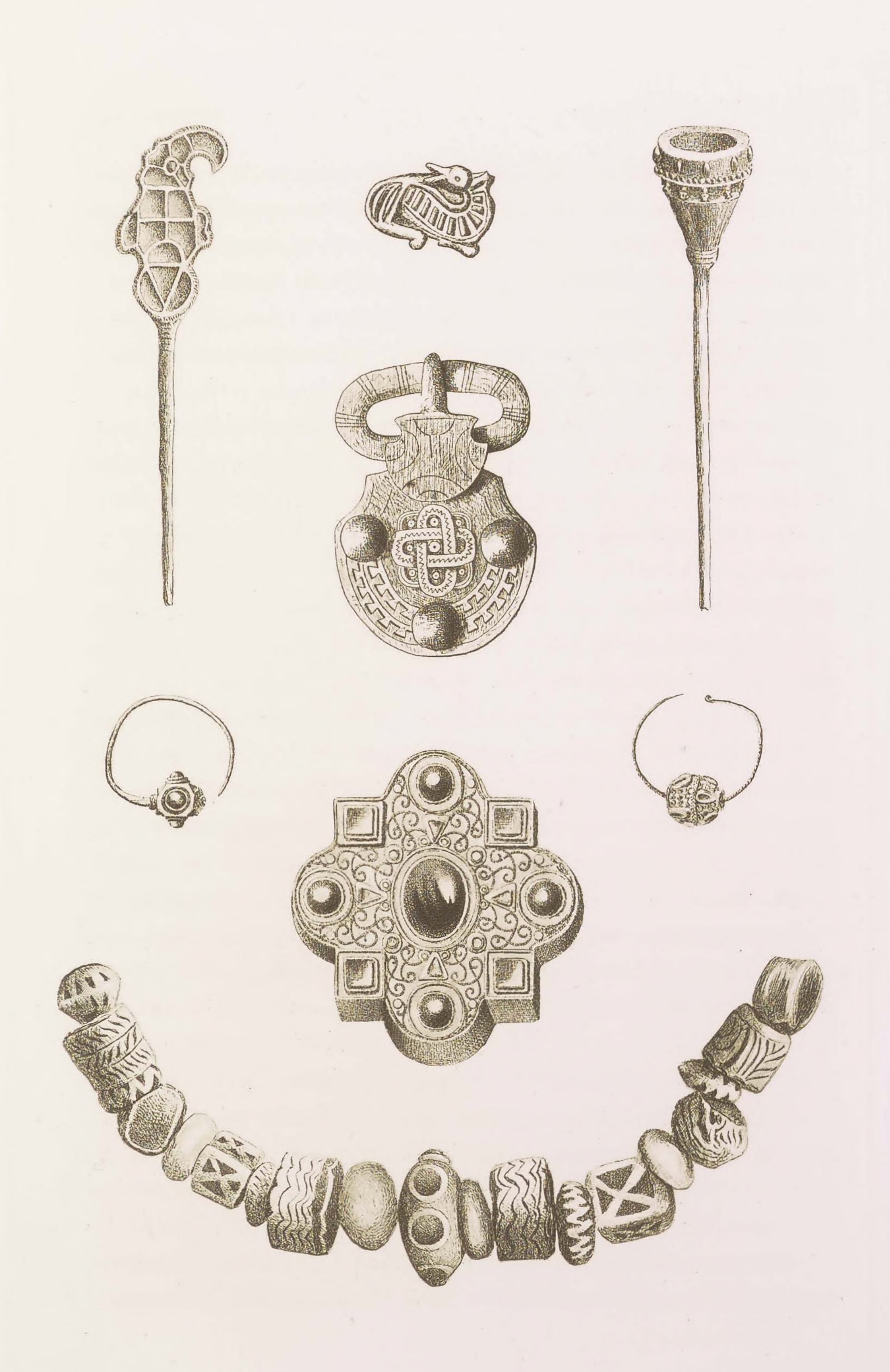
1. *ÉPINGLE A CHEVEUX ORNITOMORPHE.*
2. *FIBULE EN « S » FRANQUE.*
3. *ÉPINGLE A CHEVEUX GOTHIQUE.*
4. *AGRAFE DE CEINTURON.*
5. *BOUCLE D'OREILLE FRANQUE.*
6. *BOUCLE D'OREILLE FRANQUE.*
7. *FIBULE POLYGONALE FRANQUE.*
8. *COLLIER FRANC.*

cipes définitifs de la taille du diamant, c'est-à-dire le nombre, la coordonnance et l'inclinaison des facettes, il était d'usage, pour les grands seigneurs, de porter à leur doigt ce qu'on appelait alors des *pointes naïves*. C'étaient de beaux diamants naturels offrant exactement la figure de deux pyramides qu'on aurait soudées ensemble par la base, c'est-à-dire d'un octaèdre parfait. »

Au xve siècle, la joaillerie prend le pas sur l'orfèvrerie ou vaissellerie, et les orfèvres-joailliers de la Belgique n'ont pas de rivaux en Europe. Ils niellent et gravent comme à Florence et à Venise, ils émaillent comme à Limoges, ils montent les pierreries comme à Paris et en Lorraine; ils forgent et cisèlent mieux que partout ailleurs. Leur art se plie à tous les élégants caprices de la mode, qui avait tant d'occasions de briller aux fêtes de la cour ducale ; ils ne dédaignent pas de faire des *vervelles* pour les oiseaux de la fauconnerie du duc, des *sonnettes* ou *grelots* pour les habits de ses *fols* et de ses *géants*, des *brodures* à feuille de houblon pour les *robes à chevauchier* des écuyers, des *flocarts* (houppes) de fil d'or pour les *chapels* des dames, des boucles et des fermaux de ceintures, des estampages historiés pour les cottes d'armes et les *jaquettes de veluau* (velours), des selles de chevaux dorées et émaillées, des harnois et armes de toutes sortes, des trompettes en argent, des écussons *armoyés* à mettre sur toutes les pièces de l'habillement, etc.

Mais leurs principaux ouvrages étaient les bijoux proprement dits, colliers, chaînes, agrafes, bracelets, boucles, bagues, etc., enrichis de perles, de diamants et de pierres fines qui éblouissaient les yeux dans le costume des hommes et des femmes.

Les orfèvres, marchands de joyaux, tels que Guillaume Sanguin, Jean Pentin, de Bruges, et surtout Louis Leblasère,



qui fut l'ami du grand Hemmeling, gagnaient des sommes énormes à façonner et à vendre des joyaux pour la cour de Bourgogne, sous le duc Philippe le Bon.

Comme nous l'avons dit, de toutes les pierres alors en usage, la plus estimée et la plus recherchée était le diamant, qu'on avait peu remarqué tant qu'on n'avait pas su le tailler, le polir et le monter à jour. La valeur du diamant augmenta depuis en proportion de l'habileté des joailliers et à mesure que le lapidaire, en le taillant, parvenait à lui faire jeter plus de feux et d'étincelles.

Comme l'art du fondeur, c'est en Italie que renaît, à l'aube du xve siècle, l'art du médailleur que le moyen âge n'a pour ainsi dire pas connu ; et du premier coup aussi les Italiens arrivent à une telle perfection que personne depuis n'a pu les dépasser. Les noms de Vittore Pisano, de Matteo de Pasti, de Sperandio, de Boldu, etc., sont assez connus maintenant pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire l'éloge d'artistes qui ont joint à une science étonnante du dessin un talent de sculpteur et de fondeur au-dessus de tout éloge. Personne n'a mieux su que Vittore Pisano, grâce à une habileté surprenante à ménager les plans, donner plus de relief à des représentations d'aussi peu de saillie ; et c'est à lui que pensent aujourd'hui tous les médailleurs qui veulent faire de la médaille un véritable portrait et non point une représentation sèche et banale comme on en a trop longtemps exécuté.

Coulées et non frappées, la plupart du moins, les médailles des xve et xvie siècles forment une série qui peut lutter, au point de vue de l'art, avec ce que la numismatique antique nous a laissé de plus beau.

Pendant que les bronziers ressuscitent l'art difficile du fondeur, que les orfèvres continuent à manier le ciselet et le burin, à décorer leurs pièces d'émaux polychromes qui en rehaussent

l'éclat, les armuriers inventent d'autres chefs-d'œuvre destinés plus à la parure qu'à la défense de leurs clients ; le moyen âge n'avait guère connu les belles armures ou, du moins, au moyen âge le harnais n'était beau que par sa forme et non par sa décoration ; à la fin du XV[e] et au XVI[e] siècle, les armuriers de Milan et d'Allemagne s'ingénient à graver, ciseler, repousser ou damasquiner d'or ou d'argent plastrons, casques ou gantelets, pendant que les fourbisseurs tordent, d'une façon élégante et compliquée, les branches qui composent la garde des épées pour lesquelles la vieille forme de croix est abandonnée.

Ciselées ou incrustées de métaux précieux, ces poignées de fer, noirci ou clair, pourront être décorées de minces arabesques d'or comme les cabinets, les coffrets, les encriers, les fermoirs de bourse que maints artistes de Venise ou de Rome fabriquaient au XVI[e] siècle, à l'imitation des ouvrages de Damas ou de Perse *.

Eug. FONTENAY nous donne les détails suivants sur les bijoux de cette époque. Il dit : « L'œuvre de WŒRIOT nous fournit des renseignements d'une précision rare sur le goût élégant qui présidait à la fabrication d'alors. J'y relève cinq bagues qui me paraissent propres à en faire apprécier l'esprit.

« La première rappelle exactement l'anneau à pointe naïve qui figure dans les emblèmes des Médicis. On peut donc affirmer que la mode en a duré de 1420 à 1561.

« La seconde, ornée d'une demi-perle ou d'un cabochon, offre avec la première une grande analogie de silhouette, tout en adoptant une donnée nouvelle d'un charmant effet, qui est la forme de cul-de-lampe donnée au-dessous du chaton.

« La troisième est encore une pyramide, mais une pyramide tronquée.

* Emile MOLINIER, *Les Arts du Métal*.

« La quatrième, empruntant un peu à la seconde, mais abandonnant tout à fait la forme pyramidale, constitue une invention très élégante faite dans une autre voie. Ce chaton, en forme de coupe, la pierre plate qui y est sertie, les cariatides qui le supportent forment un ensemble parfait.

« Je ne dirai rien de la cinquième, forcément rendue lourde et disgracieuse par l'usage auquel elle était destinée. Mais il est très curieux de voir qu'à cette époque on avait déjà imaginé de porter une montre dans le chaton d'une bague.

« ... Les gravures, tout admirables qu'elles puissent être, ne donnent que l'idée des concours et de l'invention ; elles sont impuissantes à reproduire les merveilleux effets de la coloration telle que savaient la combiner les artistes d'alors, à l'aide de l'éclat des émaux et des pierreries mêlées aux chatoiements de l'or. A cause de cela, la Renaissance est l'époque dont il me semble le plus difficile de donner une idée complète.

« On ne peut se figurer la recherche précieuse, les détails infinis de cette fabrication, dont le style n'est pas dans les raffinements mais dont les raffinements complètent le style. La figure humaine y joue un grand rôle. Les formes étudiées comme si elles étaient de grandes dimensions sont accusées, rehaussées, harmonisées par des touches spirituelles d'émaux entremêlés. Si la bague est ornée d'un rubis, soyez certain qu'une belle note d'émail blanc, mise à propos, viendra pour exalter l'éclat fulgurant de la pierre. Les dessous sont gravés, ciselés, émaillés, aussi aimables que les dessus. Les fines ciselures sont grasses, largement traitées dans leurs minuscules proportions. C'est exquis.

« On sent à chaque trait de burin, à chaque touche du ciselet, que les gens qui faisaient de tels chefs-d'œuvre étaient des artistes convaincus et que l'amour de leur œuvre était pour eux le grand amour. »

Le règne de Henri II fut encore plus favorable que celui de François Ier à la bijouterie et à la joaillerie. Malheureusement la plupart des bijoux de cette époque ont disparu ; il ne nous reste que quelques-uns de ces superbes bijoux, anneaux, bracelets, pendants, colliers et médaillons au repoussé qu'on trouve décrits dans l'inventaire des joyaux de Henri II, en 1560. Quelques-uns de ces bijoux avaient été travaillés par Benvenuto, qui excellait à faire ces médaillons ou pourtraicts ou enseignes d'or, que les hommes portaient à leur chapeau, les femmes dans leur coiffure. Déjà, en 1538, sous François Ier, Benedict Ramel (Ramelli) avait exécuté en ce genre un portrait du Roi qui coûta 300 livres tournois. Sous Henri II, comme on le voit dans son inventaire, ces enseignes étaient devenues des prodiges de joaillerie, par le rapprochement ingénieux de l'or, de l'argent ciselés et des pierres dures taillées, qui composaient ainsi une espèce de tableau.

Voici quelques descriptions qui peuvent donner une idée des objets eux-mêmes : « Une enseigne d'or où il y a plusieurs figures dedans, garnie alentour de petites roses ; une enseigne d'or, le fond de lapis et une figure dessus d'une Lucrèce ; une enseigne garnie d'or où il y a une Cérès appliquée sur une agate, le corps d'argent et l'habillement d'or ; une enseigne d'un David sur un Goliath, la teste, les bras et les jambes d'agate. »

Comme nous l'avons dit, les ouvrages où brillait le grand goût de la Renaissance n'ont malheureusement pas été épargnés par les révolutions de la mode.

Sous Charles IX et sous Henri III, l'école italienne était seule en faveur dans l'orfèvrerie ainsi que dans la bijouterie ; mais les orfèvres avaient si grand soin de faire observer leurs statuts que les artistes étrangers ne pouvaient guère travailler qu'en cachette, comme *suivant la cour*.

C'était donc aux artistes français que la cour s'adressait pour les ouvrages de luxe. Alors, plus que jamais, les orfèvres, s'ils n'étaient eux-mêmes capables de dessiner leurs modèles, réclamèrent l'assistance des architectes, des statuaires, des peintres et des graveurs. Il y avait aussi des orfèvres qui réunissaient tous ces talents divers.

Jacques Androuet-Ducerceau, qui fut un des architectes de l'Hôtel de Ville et qui était souvent chargé de fournir des *crayons* pour le service de la Reine-mère, composait et gravait des sujets d'arabesques pour l'orfèvrerie ; Pierre Wœriot, dont nous avons déjà parlé, né en Lorraine, sculpteur, graveur et orfèvre, a coopéré aux plus beaux ouvrages de joaillerie qui s'exécutèrent au xve siècle. Étienne Delaulne, dit Stephanus, né à Orléans, établi d'abord à Strasbourg, vint apporter à Paris les premières efflorescences de l'art allemand qui avait fondé de brillantes pépinières d'artistes à Nuremberg, à Augsbourg ; Étienne Delaulne, qui retourna se fixer à Strasbourg quand la Ligue eut chassé du Louvre Henri III et sa cour efféminée, avait jeté, au milieu de l'engouement italien, une brillante évocation des écoles de Jean Collart, d'Anvers, et de Théodore de Bry, de Francfort. Étienne Delaulne, pendant quinze ans, fut le guide des orfèvres et des joailliers de Paris, et si la plupart des objets exécutés d'après ses dessins ont disparu, nous avons du moins les gravures de ces pièces, qui l'emportent sur les plus riches compositions de Finiguerra et de Caradosso.

La joaillerie française apparaît dans tout son éclat dans l'œuvre de Stephanus qui empruntait quelquefois le crayon de Jean Cousin, auquel l'âge n'avait rien ôté de son admirable talent de « dessigneur » ; ses ornements en arabesques sont là pour témoigner que l'art de la Renaissance faisait encore des progrès à la fin du siècle qui l'avait enfanté.

XIV. — LE XVIIe SIÈCLE.

C'est à partir du commencement de ce siècle qu'on voit poindre les tentatives du travail qui, plus tard, prendra le nom de joaillerie.

Les diamants sont encore rares, aussi ne sont-ils employés qu'avec parcimonie. Ce sont des roses à quatre ou six facettes qu'on monte à fond, une au milieu de chacun des détails qui forment un ensemble. A défaut de richesse, les ouvriers apportent à ce genre de travail un goût des plus remarquables ; ils montrent qu'ils sont les dignes fils des artistes de la Renaissance.

Chaque feuille, chaque pétale de fleurs est ramolayé modelé avec une sûreté de main et une entente de l'ornementation tout à fait extraordinaires. Ce n'est pas, à vrai dire, du serti, mais bien de la ciselure. Les extrémités des feuilles, prises sur pièce et roulées ensuite avec art, semblent être presque un problème de fabrication.

Les rares pièces qui nous sont restées de cette belle époque font les délices des connaisseurs*.

Dans une certaine mesure la fabrication du XVII[e] siècle, tout au moins dans ses premières années, continue la tradition des menus détails; mais l'emploi de la figure humaine en disparaît et aussi les fines ciselures. L'émail seul persiste, les diamants et les roses apparaissent.

Les fleurs émaillées avaient été de mode pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle. On en composait des guirlandes pour les entourages de camées et pour les pièces de cabinet.

Tantôt ces guirlandes, dont chaque fleur était faite une à une à la main, se détachaient en plein relief, tantôt elles

* Eug. FONTENAY.

étaient champlevées dans le métal, émaillées et peintes ensuite. Cette mode se prolongea avec des variations dans la forme.

Au XVII[e] siècle, la joaillerie doit ses progrès à cette grande quantité de fêtes de cour, que multiplièrent à l'infini les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV.

Ce n'étaient que ballets, comédies, mascarades, concerts, festins, carrousels, jeux de bague, chasses, voyages, assemblées, non seulement au Louvre, aux Tuileries, à Saint-Germain, à Fontainebleau et dans les autres résidences royales, mais encore chez les princes du sang et les grands seigneurs. Chacune de ces fêtes était un nouveau prétexte pour les rivalités de luxe et de magnificence.

On ne se contentait pas des draps, des dentelles, des passements d'or et d'argent ; on faisait disparaître la soie sous l'orfèvrerie dite d'accoutrement ; celle-ci dépasse toutes les merveilles : robes, pourpoints et manteaux étincellent d'or et ruissellent littéralement de pierreries.

Au baptême du Dauphin et de ses sœurs en 1606, la robe de la reine était couverte de 32.000 pierres précieuses et de 3.000 diamants; elle fut estimée par les orfèvres et les joailliers, à la valeur de 60.000 écus, mais elle était si pesante que la reine ne put s'en vêtir.

Les femmes apportaient dans leur parure une recherche incroyable; elles se chargeaient les oreilles de longues pendeloques, les doigts de bagues, la poitrine de chaînes et de colliers, la tête d'épingles ou *ferrets* et d'aigrettes.

Ces aigrettes ou bouquets de fleurs, à tige mouvante, en or émaillé et enrichi de pierres fines, avec un nœud d'orfèvrerie, firent l'ornement des coiffures de cérémonie pendant plus d'un siècle, et leur composition était aussi variée que celle des fleurs que l'orfèvre-joaillier se proposait pour modèle.

L'inventaire des joyaux de la couronne décrit déjà en 1618

plusieurs de ces bouquets de diamants et d'émeraudes, que nous retrouvons encore, presque identiques, dans les dessins de LEMPEREUR qui faisait les bijoux pour la Cour de Louis XV.

Les hommes n'étaient pas moins envieux que les femmes de se distinguer, dans les réceptions, par l'éclat des pierreries qu'ils pouvaient répandre sur leurs habits : ordres de chevalerie, nœuds d'épée et de chapeau, bagues, boucles de souliers, boutons de veste, tout leur était bon pour y mettre de l'or et des pierres précieuses. Quand ils prenaient un costume de fantaisie pour un ballet, une joute, une chasse, ils y faisaient coudre tous les diamants, toutes les gemmes, toutes les perles qu'ils possédaient dans leur écrin de famille.

Au XVII[e] siècle on voit des perles, non seulement aux reines et aux princesses, mais à toutes les grandes dames.

C'est du commencement de ce siècle que datent les premières pièces qui furent faites en joaillerie. Mais le travail en était tout autre que celui de la joaillerie moderne. S'inspirant de traditions de la Renaissance, les artisans, tout en cherchant à produire un effet nouveau par l'invention d'ouvrages formés rien que d'assemblages de pierreries, ne renoncent cependant pas à donner à leurs travaux une tournure artistique. Le serti en est comme un ressouvenir de la ciselure dont il procède encore. Le métal n'est pas économisé ; quelques pierres occupent le centre de chaque feuille ou de chaque pétale, dont le tour est ramolayé, mouvementé de façon à exprimer les retroussis et les torsions.

Dans ces ouvrages, le métal remplissait le grand rôle et la pierre jouait le petit, car on en voit dont les diverses parties sont seulement piquées au centre d'une petite pierre imperceptible ; mais ils font école et les rares pièces qui sont restées de cette époque excitent au plus haut point l'intérêt des dilettantes.

Parmi les inventions dont nous sommes redevables au com-

mencement du XVIIe siècle, M. Eug. FONTENAY signale un rare spécimen de monture en bijouterie que conserve le cabinet des Antiques à Paris et qui porte le numéro 336.

Le camée représente Louis XIII enfant. C'est le genre curieux appelé *cosse de pois*. Il est exécuté en émaux blanc, noir et gros vert opaque. L'originalité du dessin, la franchise de l'exécution, le beau caractère de l'ensemble, en font un type tout à fait remarquable dont on ne rencontre plus guère d'originaux.

Les entourages de pièces de cabinet en émail ont acquis, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, un joli degré de perfection. Les compositions sont généralement bonnes, les émaux en sont beaux ; la fleur en est le principal motif de décoration. On les fit tantôt en plein relief, comme le loket de la reine Elisabeth, tantôt à plat, incrustées au feu dans des champlevés d'or. On les fit, enfin, en bas relief, et cette fabrication n'est pas la moins intéressante.

A la fin du siècle, les travaux en or, sans émail, deviennent à la mode. C'est Gilles LÉGARÉ qui nous donne la véritable mesure des finesses qu'atteignit en France la joaillerie à la fin du XVIIe siècle. Ses dessins ont une élégante tournure qu'on ne rencontre que dans ses œuvres.

Ce sont des nœuds dont les jets élancés s'entre-croisent gracieusement, ce sont des pendants, espèces de girandoles dans lesquelles de fins cordons serpentent et tiennent, suspendues et libres, les perles ou pierreries dont l'agitation perpétuelle augmentera l'éclat. Son œuvre si personnelle surprend comme une apparition. Il semble, selon l'heureuse expression d'Eug. FONTENAY, que les belles perles en formes de poire, les belles et grandes roses taillées en pendeloques, qui foisonnaient alors, l'aient attendu pour se montrer, tant elles paraissent se trouver pour la première fois dans leur cadre naturel.

XV. — LA BIJOUTERIE FRANÇAISE AU XVIII[e] SIÈCLE.

Au XVIII[e] siècle, des éléments de toutes sortes entrent dans la composition des bijoux. Pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, il semble que nous assistons à une nouvelle renaissance de l'art du bijoutier.

M. Germain Bapst, dans sa remarquable étude sur l'orfèvrerie française au XVIII[e] siècle, a très judicieusement caractérisé le double courant qui préside à l'art décoratif pendant ce siècle.

« Sous Louis XV, écrit-il, le roi a bien encore un rôle dans la direction des esprits et dans le choix du style, mais c'est surtout la favorite qui dirige les beaux-arts.

« Sous Louis XVI, tout est abandonné au public : la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau donne des goûts de sentimentalité exagérée. Il n'y a plus de direction de l'esprit public, la fantaisie déraisonnée règne partout : le mauvais goût commence. »

Si l'on fait des bijoux de peu de valeur, on en fabrique aussi de très remarquables et les travaux les plus recherchés, les plus fins, reprennent une vogue que le talent des artistes aussi bien que le goût public poussent à ses extrêmes limites.

Tout est mis en œuvre, on sculpte les agates, les sardoines, les jaspes et les cornalines; on émaille et on peint, on cisèle, on repousse et on grave avec une perfection remarquable.

On marie l'or et l'argent, on fait appel à toutes les matières, on use de toutes les ressources, on essaye toutes les combinaisons, mais toujours en se maintenant dans le style de l'époque.

Si les artisans se lancent à la recherche d'effets nouveaux, c'est par la réunion et la variété des matériaux qu'ils parviennent à les obtenir, et non par des inventions de dessins qui soient en dehors du courant adopté, courant dont personne, du reste, ne songe à sortir. Tout ce qui n'est pas style Louis XV

importe peu; on l'ignore, on le connaît à peine, on ne s'en préoccupe en aucune façon; et si, dans les années qui suivent, la découverte d'Herculanum et de Pompéi fournit des éléments nouveaux, le dessinateur, loin de se soumettre entièrement à l'influence de ces éléments et de délaisser son école, les assouplit, au contraire, jusqu'à les y faire entrer. On retrouve certainement, dans le style qui a régné de 1775 à 1790, beaucoup plus de l'esprit et des idées françaises que de traces de l'influence pompéienne.

La joaillerie fine était toujours la principale richesse de l'orfèvrerie; les joyaux précieux, rehaussés de perles et de pierreries, remplissaient les écrins de l'aristocratie nobiliaire et financière, mais les bijoux en or travaillé, très simples et très lourds en général, s'étaient répandus à profusion dans les classes moyennes de la société, et même dans le bas peuple. La presque totalité des femmes avait, au moins, un anneau et des boucles d'oreilles d'or.

Les dames à la mode se couvraient de bijoux, et mettaient leur amour-propre à montrer le plus de diamants possible.

Les écrivains du temps de Louis XV s'accordent à dire qu'on voyait journellement, aux promenades des Tuileries et du Palais-Royal, des élégantes qui venaient étaler 100.000 francs de pierreries.

Un voyageur, Chardin, avait rapporté d'Orient, à la fin du XVIIe siècle, et juste à point, les accessoires de mise en scène qui sont devenus nécessaires. Grâce à lui, les épaules, les bras et les cheveux des duchesses, des marquises, sont couverts de merveilles jusqu'alors ignorées. Ce ne sont que rubis, saphirs, topazes, émeraudes, perles et diamants.

Il fallait examiner une corbeille de noce, dans le grand monde, pour se rendre bien compte de la quantité de joyaux qu'une jeune femme avait déjà à son entrée en ménage : le

goût, la passion de la bijouterie lui venait ainsi tout naturellement. Au mariage du Dauphin, fils de Louis XV, avec Marie-Joséphine de Saxe, en 1747, la corbeille de la mariée contenait des bijoux, fournis par Hebert, Balmont, Girost, Fayolle, etc., pour la somme de 138.934 livres.

Les femmes des financiers et des fermiers généraux, bien qu'elles ne fussent pas admises à la cour, avaient souvent plus de bijoux que les princesses; on jugeait de l'opulence du mari d'après l'éclat et la splendeur des bijoux que portait la femme.

Aussi une femme qui voulait faire honneur à son mari affichait-elle un grand luxe de joyaux, de pierreries. Les bijoux à portrait furent en grande faveur sous le règne de Louis XV, qui en fit, pour son compte, une ample distribution.

« Au jour de l'an ou à certaines époques de l'année, » dit le savant éditeur du journal de Lazare Duvaux, « le roi, la reine, les princes et les princesses distribuaient régulièrement, aux principaux personnages de la cour, un grand nombre de portraits en miniatures. »

« Les portraits étaient commandés aux meilleurs artistes, et livrés ensuite aux bijoutiers les plus réputés pour être montés en tabatières, en boîtes de toutes sortes, en bracelets, en bagues ou en broches. » Le plus renommé de ces monteurs de portraits était le joaillier Besan, que le duc de Choiseul avait surnommé le *maréchal de Saxe de la curiosité;* les peintres chargés des miniatures étaient habituellement Liotard, Lebrun, Charlier, Drouais, etc.

Les boîtes à portrait avaient été aussi mises à la mode parmi les gens riches et dans la haute société. C'était une manière fastueuse de donner un portrait à ses amis, sous la forme d'une boîte d'or, usage qui s'est continué et se continue de nos jours dans les grandes cours.

Les femmes qui prisaient peu ou pas portaient cependant

les tabatières et d'autres boîtes de diverses espèces : boîtes à mouches, boîtes de senteur, bonbonnières, qui toutes étaient aussi variées de forme que de matière et constituaient souvent des bijoux très précieux.

Pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la passion des boîtes ne fit que s'accroître ce qui eut pour résultat d'encourager les artistes à augmenter la valeur de ces objets. Ils employèrent des matières plus belles, ils perfectionnèrent les ciselures et donnèrent plus de soin à la peinture des émaux ou des miniatures.

Le musée du Louvre possède une riche collection de ces boîtes, elles lui ont été léguées par Mme Leloir et ont permis de relever les noms des principaux peintres de tabatières, depuis 1734 jusqu'en 1789.

Au xviiie siècle, cette époque où toutes les industries eurent de la grâce, où tous les arts eurent de l'esprit, la bijouterie trouva encore le moyen de renchérir et d'être plus raffinée.

La bijouterie de ce temps, c'est l'art vif, pétulant, familier, s'ingéniant dans mille combinaisons de fantaisie appropriées à la vie élégante. De là la vogue des objets en filigrane. Dans une maison où Fontenelle venait de dîner, on montra un bijou en filigrane si fin, si délicat, qu'on n'osait pas le toucher, mais qu'on trouvait admirable. « Pour moi, dit Fontenelle, je n'aime point ce qu'il faut tant respecter... » Dans ce moment, entrait la marquise de Flamarens, elle l'avait entendu... Fontenelle, l'ayant aperçue, s'empressa d'ajouter : « Je ne dis pas cela pour vous, madame. »

Sous Louis XV et Louis XVI, la bijouterie fit d'incontestables progrès, surtout pour la ciselure, qui fut poussée à une perfection qu'on n'a pas dépassée depuis. A cette perfection vint s'ajouter un élément de décoration quelque peu négligé : nous voulons parler de l'émail.

Rien n'égalait la quantité, la variété, l'originalité, la déli-

catesse, l'élégance des bijoux qui rehaussaient, à cette époque, la toilette féminine, particulièrement les *châtelaines*.

Ce fut le règne des bracelets, des diamants, des boucles d'oreilles, des colliers, des aigrettes, des nœuds et des plaques placés sur le devant des robes et des corsages.

La jeune reine Marie-Antoinette aimait beaucoup les diamants. Elle en avait à sa ceinture, à ses épaules, à l'agrafe de son manteau. On se rappelle assez le fameux procès du collier.

« Quoique dans le courant de l'année dernière, écrivait Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, en 1776, le roi ait donné en différentes occasions pour plus de 100.000 écus de diamants à la reine, et que Sa Majesté en ait d'ailleurs une prodigieuse quantité, il lui vint cependant un grand désir d'acquérir des girandoles, qui lui furent présentées, et dont le bijoutier prétendait avoir 60.000 francs. Je ne cachai pas à la reine que, vu les circonstances présentes, il eût été prudent de suspendre pareille dépense ; mais la tentation était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'y résister. » A cette nouvelle, Marie-Thérèse répondit aussitôt à Mercy une lettre pleine de reproches adressés à sa fille. Mais Marie-Antoinette, avec sa légèreté habituelle, continua d'acheter ce qu'elle appelait des bagatelles aux dépens de la cassette royale, et répondit aux reproches de sa mère par des phrases évasives, et par des artifices adroits. « Je n'ai rien « à dire sur les bracelets, écrivait-elle, quelque temps après ; je « n'ai pas cru qu'on pût chercher à occuper la bonté de ma chère « maman par de pareilles bagatelles. » C'étaient ces bagatelles, cependant, qui devaient la perdre. En effet, ajoute l'intègre et toujours fidèle Mercy, les dettes contractées pour l'achat des diamants se payaient mal, et des milliers de satires et de pamphlets, qui échappaient à la police, répandaient l'indignation dans le public.

Eugène Fontenay dit au sujet des boucles d'oreilles de Marie-

Antoinette, qu'elles étaient fort remarquables au point de vue de la richesse. L'une des deux pendeloques pesait vingt et un carats et l'autre dix-sept et demi. La beauté des pendeloques-brillants a certainement pu, pendant un temps, lui fa're négliger les pendeloques-perles, dont la vogue se continuait, et dont le goût était devenu tellement général, que les dames de la Halle, en imitation de cette mode, portaient aux oreilles de grandes coques ovales simulant des perles, et qui avaient jusqu'à quatre et cinq centimètres de longueur.

Sous Louis XVI, le bracelet réapparaît dans les riches ajustements, il est la plupart du temps fait de rangs de perles.

Parmi les bagues les plus remarquables de cette époque, Eugène Fontenay a décrit deux types qui remontent aux premières années du XVIII[e] siècle et qui enrichissent la collection de M. Giuseppe Morchio, de Venise.

« Le chaton de l'une, en forme de drageoir, est composé de deux parties. Le dessus est en argent et maintient une belle grosse rose. Tout autour, la sertissure a reçu une course de rinceaux ciselés d'un très heureux effet. Le dessous, qui est joint à l'autre partie par une astragale, est en or rouge et ciselé en manière de coquille. L'anneau est une petite merveille d'un caractère tout nouveau et qui atteint dans cet objet toute la perfection désirable. Il est en or rouge. Il représente une suite de virgules enchevêtrées, une sorte de poste, prise sur pièce à la scie et à la lime. Ce genre de travail remarquablement fin et séduisant a été souvent usité. »

Le second type est aussi curieux mais il est moins intéressant, écrit M. Fontenay, et représente la seule bague de forme rococo qu'il ait vue.

Cependant, en dehors de ces deux bagues, le même auteur déclare « qu'il ne peut passer sous silence une délicieuse composition qui fait partie de la collection du musée du South-Ken-

sington. C'est une bague de mariage. Le chaton formé d'une belle rose en forme de cœur, à serti rabattu dans l'argent, avec un feston au pied, est surmonté d'une couronne enrichie de trois roses. Deux mains viennent présenter ce petit motif. Elles sont en or, émaillées de blanc, ainsi que les manchettes qui sont rehaussées de quelques touches noires simulant la dentelle. Sa date précise est 1706.

Sous Louis XV les attributs à la mode sont représentés sur le chaton des bagues; nous avons les flambeaux et les carquois, les musettes et chapeaux de berger, lyres, cœurs enflammés, ailés ou coursonnés, colombes, etc, etc.

Sous Louis XVI, les devises et les devinettes succèdent aux carquois et aux tourterelles et offrent aux artistes un champ d'exploitation nouveau.

« Ils tirèrent tout le parti désirable de cette bijouterie doucement sentimentale et presque sérieusement tendre. Leurs compositions reçurent, de ce nouveau mode d'expression, une sorte de rectitude, de netteté, que quelques gens de goût trouvent un peu sèche. »

C'est également du règne de Louis XVI que date la bague « marquise », dont les caractères généraux très nettement définis n'ont pas gêné les bijoutiers pour apporter dans l'ornement toutes les modifications possibles de détail. Les ouvriers de la seconde moitié du XVIIIe siècle étaient des habiles qui savaient éviter la monotonie sans trop pécher contre le bon goût.

L'amour de la parure ne possédait pas seulement les femmes, il avait aussi gagné les hommes.

Ceux-ci portaient à tous les doigts de larges bagues appelées *Firmaments*, des boutons de pierreries à leurs habits, des boucles d'argent à leurs souliers, des boîtes et des étuis d'or dans toutes leurs poches.

BIJOUX DE L'ÉPOQUE RENAISSANCE

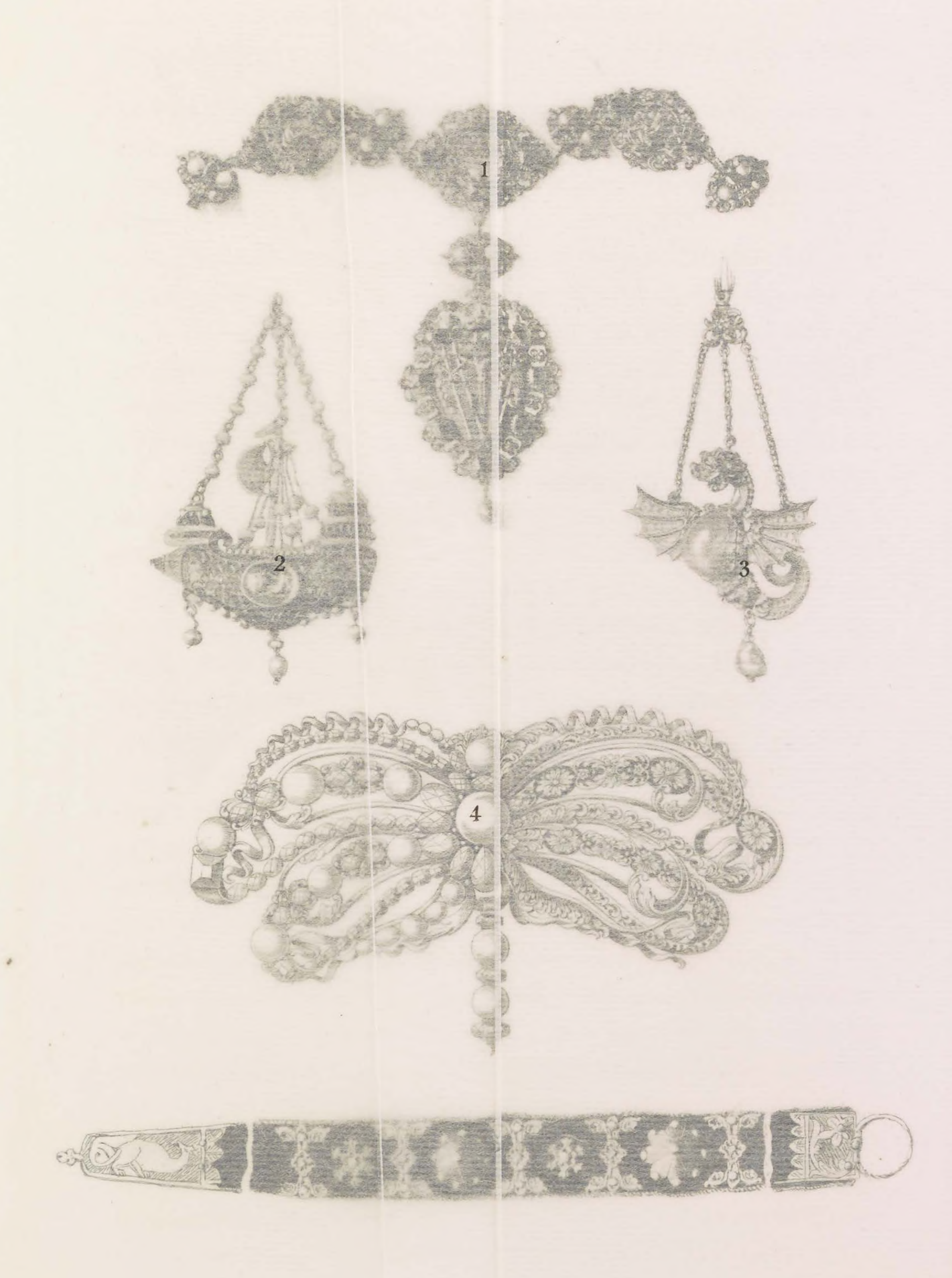


Planche XI.

1. *COLLIER EN OR ÉMAILLÉ. — ART ALLEMAND (Musée du Louvre).*
2. *PENDANT DE COU « NEF » (Musée du Louvre).*
3. *PENDANT DE COU « DRAGON » (Musée du Louvre).*
4. *BROCHE EN JOAILLERIE (B. N., Cabinet des Estampes).*
5. *CEINTURE, APPLICATION DE MÉTAL SUR VELOURS (Musée de Cluny).*

sington. C'est une bague de mariage. Le chaton formé d'une belle rose en forme de cœur, à serti rabattu dans l'argent, avec un feston au pied, est surmonté d'une couronne enrichie de trois roses. Deux mains viennent présenter ce petit motif. Elles sont en or, émaillées de blanc, ainsi que les manchettes qui sont rehaussées de quelques touches noires simulant la dentelle. Sa date précise est 1706.

Sous Louis XV les attributs à la mode sont représentés sur le chaton des bagues; nous avons les flambeaux et les carquois, les musettes et chapeaux de berger, lyres, cœurs enflammés, ailés ou coursonnés, colombes, etc., etc.

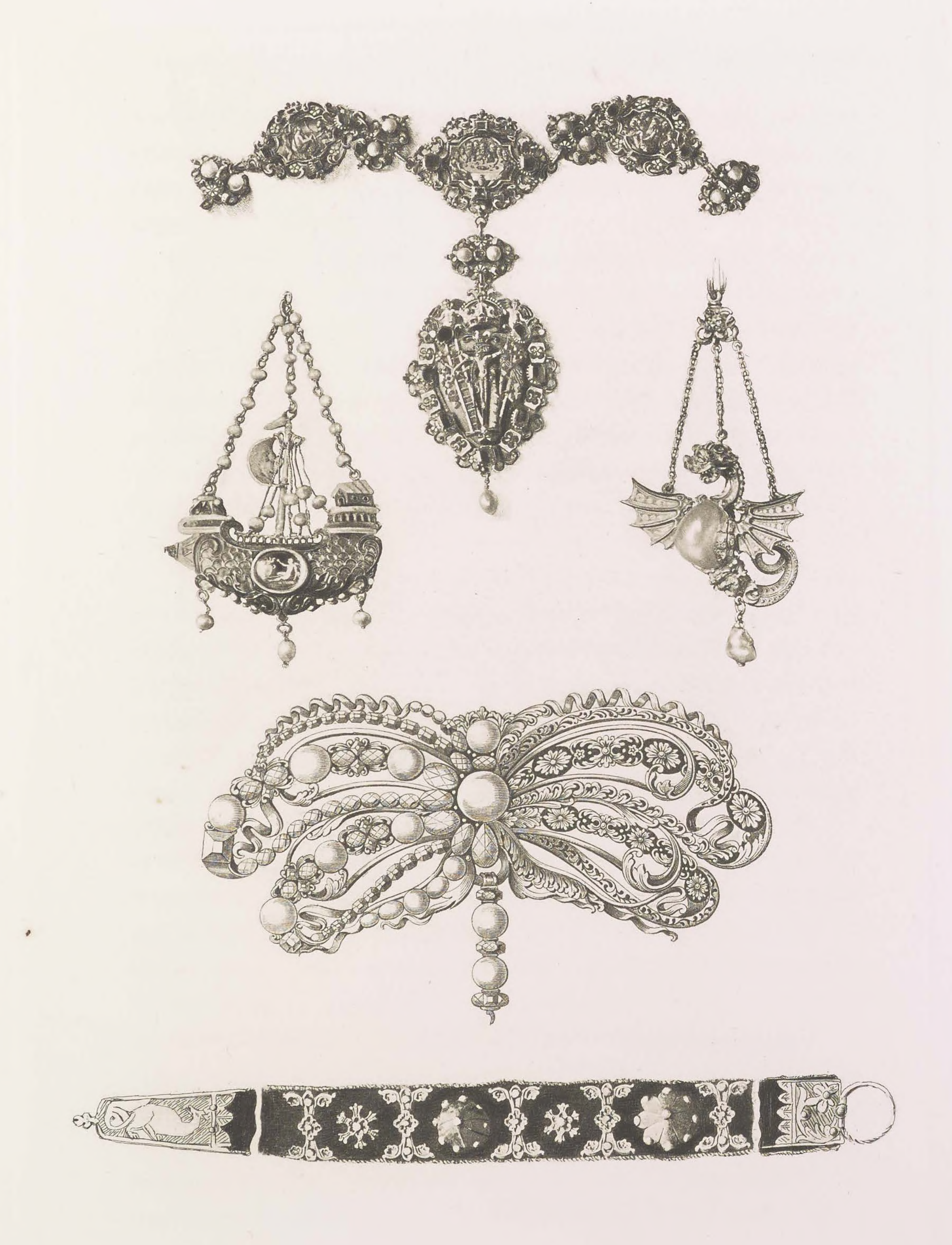
Sous Louis XVI, les devises et les devinettes succèdent aux carquois et aux tourterelles et offrent aux artistes un champ d'exploitation nouveau.

« Ils tirèrent tout le parti désirable de cette bijouterie doucement sentimentale et presque sérieusement tendre. Leurs compositions reçurent, de ce nouveau mode d'expression, une sorte de rectitude, de netteté, que quelques gens de goût trouvent un peu sèche. »

C'est également du règne de Louis XVI que date la bague « marquise », dont les caractères généraux très nettement définis n'ont pas gêné les bijoutiers pour apporter dans l'ornement toutes les modifications possibles de détail. Les ouvriers de la seconde moitié du XVIIIe siècle étaient des habiles qui savaient éviter la monotonie sans trop pécher contre le bon goût.

L'amour de la parure ne possédait pas seulement les femmes, il avait aussi gagné les hommes.

Ceux-ci portaient à tous les doigts de larges bagues appelées *Firmaments*, des boutons de pierreries à leurs habits, des boucles d'argent à leurs souliers, des boîtes et des étuis d'or dans toutes leurs poches.



La richesse de ces bijoux et bibelots était rehaussée par une finesse extraordinaire apportée dans la fabrication; à aucune époque, la perfection de la main-d'œuvre n'avait été poussée aussi loin.

L'émail bleu transparent, le plus souvent accompagné de mi-perles ou de petites roses serties en bordures fut très à la mode. Souvent aussi il était enrichi de ciselures faites sur des ors de différentes couleurs, dont les lignes venaient encadrer les motifs du centre. Ce mode de décor était surtout employé pour les boîtes, les étuis, les bonbonnières. La consommation de ces objets était telle que, pour satisfaire au goût du public, les orfèvres d'alors devinrent presque tous exclusivement bijoutiers.

Non contents de faire de l'émail bleu, les bijoutiers se mirent à faire des bijoux en verre bleu. Des broches, des châtelaines avec cachets et clés étaient faites en verre bleu, serties dans de petits entourages de roses ou de jargons, avec des chiffres enlacés, des cœurs et des couronnes de fleurs dans les centres. Les tourterelles et les blanches brebis n'y manquaient pas non plus et complétaient la collection de ces emblèmes de la sentimentalité affichée aux dernières années du XVIIIe siècle.

Enfin, nous devons signaler aussi le bijou d'acier qui est d'invention anglaise et qui se répandit en France vers 1776 après avoir traversé la Belgique.

A cette époque un bijoutier du nom de DAUFFE avait le monopole de ces articles. Il fabriquait notamment de superbes boutons d'habit repercés à jour, véritables bijoux qui atteignaient des prix tellement élevés qu'ils sont incroyables. Sa fabrication comportait des boucles de toute espèce, des chaînes, des plaques de ceinture, des bagues, des ganses de chapeau, des tabatières et une foule d'autres objets. La mode des bijoux en acier se prolongea jusqu'à l'époque du Directoire.

Les tempêtes de la Révolution eurent de graves conséquences pour les industries d'art. La bijouterie ne devait pas être épargnée. La Bastille démolie devint une mine où s'alimenta la bijouterie « maratiste » ; des fragments des pierres de l'ancienne forteresse servirent à monter des colliers, des bracelets et des bagues qu'on appella *bijoux à la Constitution*. Ces bijoux obtinrent une telle faveur que les femmes du monde en agrémentaient leur toilette. Mme de Genlis eut, à son cou, un médaillon fait d'une pierre de la Bastille.

Cependant l'or devait bientôt reparaître. En 1791 la mode fut aux alliances civiques, ornées de la devise consacrée : la Nation, la Loi, le Roi. Aux bijoux d'or succédèrent les bijoux de cuivre façonnés en emblèmes patriotiques.

Enfin, au plus fort de la Terreur, les femmes de Nantes imaginèrent de porter à leurs oreilles de petites guillotines de vermeil. Mais, nous le savons par MERCIER, qui consigna le fait dans son *Nouveau Paris*, les parisiennes refusèrent de se soumettre à cette mode inventée par le sanguinaire Carrier. Pendant ce temps, le peuple ornait ses doigts de bagues en cuivre rouge dites à la *Marat* et portant, estampés en relief, les portraits de Marat, de Challier et de Le Pelletier de Saint-Fargeaux. Ces ornements furent qualifiés *bijoux à la Révolution*.

Après thermidor, la bijouterie commença à sortir de son sommeil léthargique, elle retrouva un peu de son art pendant le Directoire, lorsque Paris reprit ses habitudes de luxe et de plaisir. En 1797 le *Messager des Dames* déclame contre « le luxe impudent, les plaques d'or, les diamants, la bigarrure des pierreries qui ont, pendant quelque temps, surchargé la tête des nouvelles enrichies ». Mais les chaînes d'or et les bracelets étaient rares : et le *Tableau du goût, des modes et des costumes de Paris, an V*, remarque qu'on ne porte guère de boucles d'oreilles qu'autant qu'elles sont ornées de perles fines.

Pendant messidor de la même année, on donna la préférence à « des cœurs de cristal montés en or, qui se suspendent au cou, avec une ganse ».

A ces parures d'une grande simplicité, succédèrent les cercles diamantés que les femmes portaient aux jambes. Bientôt enfin le goût de l'antique prédomina et Mme Tallien mit en vogue les bijoux à la grecque ornés de camées et d'intailles.

Enfin, au XIXe siècle, nous allons assister à une « laborieuse renaissance du bijou ».

XVI. — LA BIJOUTERIE AU XIXe SIÈCLE.

De sombres tableaux ont été tracés de la bijouterie en France pendant et au lendemain de la Révolution. « La suppression des maîtrises (en 1791) fut un coup terrible porté à nos industries, qui mirent près de cent ans à s'en remettre », écrit notre collègue Henri VEVER dans son ouvrage, *la Bijouterie française au XIXe siècle.*

Dans son rapport sur la participation de la bijouterie-joaillerie à l'Exposition universelle de Paris en 1889, Lucien FALIZE disait : « Entre tous les métiers de luxe, celui de l'orfèvre est celui qui eut le plus à souffrir. La liberté qu'on lui avait promise, on la lui reprenait même en partie, car la loi du 19 brumaire an VI (9 novembre 1791), remettait l'orfèvrerie en tutelle, lui imposait une règle plus étroite, une surveillance plus jalouse qu'autrefois. Ce n'était plus à ses experts-jurés qu'on confiait la surveillance des titres, la garde et l'apposition des poinçons : l'État se faisait le maître et le gardien de la marque, frappait un impôt et soumettait l'orfèvre à une réglementation jalouse, à des visites domiciliaires dont les formes vexatoires sont encore en vigueur. »

Néanmoins, le XIXe siècle annonce une nouvelle ère de pros-

périté pour la bijouterie-joaillerie. L'impératrice Joséphine donne l'exemple et l'Empereur dépense des sommes considérables en achat de bijoux et de pierres précieuses.

Si Joséphine est la cliente de la plupart des bijoutiers-joailliers, l'Empereur favorise Auguste Odiot, Biennais, Nitot et Foncier qui furent les principaux fournisseurs de la Cour.

L'Empereur favorisait le commerce et les arts en donnant des fêtes merveilleuses et en exigeant que les grands dignitaires suivissent son exemple. Les dames de la cour y paraissaient couvertes de diamants et dans le fameux quadrille, les *Péruviens allant au temple du Soleil*, qui fut dansé aux Tuileries en 1812, elles en portèrent, dit-on, pour une valeur de vingt millions de francs, somme très considérable pour l'époque*.

Mais le mariage de Napoléon avec Marie-Louise marque déjà un ralentissement dans les dépenses faites chez les bijoutiers-joailliers. Marie-Louise n'a pas les goûts dispendieux de Joséphine et elle se refusera la satisfaction d'une parure de rubis du Brésil d'une valeur de 46.000 francs parce qu'elle ne peut disposer que de 15.000 francs et qu'elle veut finir l'année sans une dette.

Nous sommes peu habitués à cette réserve dans la dépense. Joséphine elle-même ne craignait pas de s'endetter de plus de trois millions et demi, s'en remettant sur l'Empereur du soin de faire la liquidation.

Ce n'est certes pas Marie-Louise qui aurait été accusée d'avoir engagé ses bijoux et, avec cette femme si simple de goût, les bijoutiers n'étaient pas exposés à recevoir des billets dans le genre de celui que Joséphine adressait à Foncier et dont notre collègue Vever nous a révélé l'existence : « Au citoyen Foncier. Faites-moi le plaisir, citoyen, de m'apporter demain

* Henri Vever, ouvrage déjà cité.

matin mon collier de diamants attendu que Bonaparte croit qu'il est engagé, et pour lui prouver le contraire je désire l'avoir chez moi. »

De 1798 à 1810, la mode fut très favorable aux bijoutiers-joailliers.

Les bijoux se portaient en nombre aux bras, aux doigts, au cou, en bandeaux, en aigrettes sur turbans ; on ne peut se faire une idée de la quantité innombrable de diamants alors en circulation ; les chaînes de cou, d'une longueur excessive, tombant jusqu'au genou, relevées et agrafées au-dessous du sein, étaient adoptées par la majorité des femmes. Des rivières de pierres précieuses et de diamants enserraient leur gorge ; les ceintures étaient gemmées et les perles couraient en zigzags sur la gaze des robes et des coiffures ; les camées mis en relief dans les toilettes de Mme Bonaparte, à son retour d'Italie, ornèrent les cheveux et le cou ; on vit jusqu'à des perruques enrichies de plaques et de ces colombes, dits *esprits*, en diamants.

De 1806 à 1809, écrit M. Octave Uzanne, le distingué historien de la *femme et la mode*, on se couvrit de bijoux à ce point que les femmes semblaient des vitrines ambulantes ; aux doigts, les bagues s'étageaient; les chaînes d'or faisaient jusqu'à huit fois le tour du cou, les pendeloques lourdes et massives tiraient le lobe de l'oreille, aux bras serpentaient la ciselure et l'émail des bracelets de toutes formes ; les colliers de perles en torsades ou en franges ornaient les coiffures en cheveux, formant bourrelet sur le devant et parfois retombant sur l'épaule. De longues épingles d'or fixaient les cheveux relevés à la chinoise ; les diadèmes, formés d'une feuille de laurier or et diamants d'un côté, d'une branche d'olivier or et perles de l'autre, ceignaient le front des élégantes. Les peignes se composaient d'une branche de saule pleureur, or, diamants et perles, beaucoup de colliers, dont le plus apprécié était le collier *au vainqueur*, mélange singulier

de cœurs en cornaline, en bois de palmier, en sardoine, en malachite, en lapis, suspendus à une chaîne d'or.

Pour les hommes, une mode qui se généralisa fut celle du *Soleil levant*. Toutes les ciselures furent faites au soleil levant ; la garde de l'épée, les boucles, les boutons de métal, la boîte de montre, les parties brodées... Partout des aurores.

Enfin, le distingué auteur auquel nous avons emprunté ces lignes remarque qu'aux environs de 1810 « la mode fut de se montrer d'une sobriété absolue dans l'étalage de tous ces colifichets ».

Le luxe des bijoux, écrit-il, fut tel que la réaction arriva et qu'ils furent peu à peu proscrits ; on commença par porter les brillants sur des montures invisibles, à enfiler les perles, l'ambre, l'améthyste, la cornaline, l'agate sur un simple cordon de soie ; puis, insensiblement, on relégua le tout dans les coffrets.

La Restauration ne fut pas une époque de prospérité pour la bijouterie-joaillerie. La vie est toute « à la papa » et si le style se modifia ce ne fut pas pour s'améliorer ; il voulut être sentimental et il ne fut que « pleurnicheur ».

Les émigrés étaient bien rentrés en France, mais ils avaient payé de leur fortune, de leur aisance leur fidélité à leur Roi, ils attendaient de la légitimité rétablie le rétablissement de leurs anciens privilèges et de leur fortune.

« Il fallut donc à la fois, écrit notre collègue Vever, un luxe apparent et peu dispendieux. » On le fabriqua au détriment de l'art.

Aimez-vous les épis, on en a mis partout ; ceux-ci jouèrent alors un rôle important dans les plus belles pièces de joaillerie.

Les formes du moyen âge, peu ou mal étudiées, produisirent des horreurs.

Si les bijoux manquent d'élégance, ignorent le cachet, n'ont rien d'artistique, en échange ils sont volumineux ; au poids seul, leur valeur mérite d'attirer l'attention.

« Dès la reprise des relations commerciales avec les pays d'outre-mer, si longtemps interrompues par les guerres maritimes, on s'empressa de faire venir du Brésil, du Mexique, des lots considérables de topazes naturelles ou brûlées, d'améthystes, de cristal jaune et d'aigues-marines ; toutes ces pierres, de grand volume et de peu de prix, étaient montées, la plupart du temps, dans de grands motifs en or et formaient des parures importantes ayant beaucoup plus d'apparence que de valeur. La joaillerie même utilisait aussi ces pierres de second ordre comme centres des motifs principaux. On montait les diamants dans de gros chatons d'argent très apparents, les sertisseurs laissaient paraître autour des pierres juxtaposées de larges filets de métal de manière à obtenir le maximum d'effet avec le minimum de dépense ; les fleurs des champs et surtout l'épi de blé jouèrent alors un rôle important dans les plus belles pièces de joaillerie *. »

Il faut atteindre le second tiers du XIX[e] siècle, époque à laquelle la connaissance des styles commence à se répandre, pour constater, dans l'industrie, une tendance marquée à sortir de la vieille routine.

Les grosses chaînes volumineuses à mailles estampées, qui avaient été portées avant 1830, furent alors remplacées par de fins cordons d'or souples, qu'on appelait *chaînes-sautoirs*, bien qu'on les portât tombant droit par devant. Ce cordon, muni d'un coulant qui était quelquefois de pierres précieuses, tenait la montre, qu'on mettait dans la ceinture. Les hommes le portaient aussi bien que les dames.

* Henri Vever, ouvrage déjà cité.

Une autre chaîne, moins longue, qui prit le nom de *léontine*, vint après. Elle était attachée par le haut à une petite broche et tenait par l'autre extrémité à la montre, de laquelle partait une chaîne encore plus courte pour suspendre la clé et le cachet.

La plus grande simplicité régnait à la cour du roi Louis-Philippe et les riches parures ne s'y montraient que rarement.

En général, la bijouterie de cette époque est lamentable. « On refit du Louis XIV et du Louis XV avec presque autant d'entrain et aussi peu de souci de l'exactitude qu'on venait de faire du gothique et de la Renaissance; on n'examina que très superficiellement le caractère propre à chaque style et, faute d'études et de connaissances nécessaires, on n'arriva qu'à produire de détestables choses qui semblent être l'antithèse de l'art magnifique du XVIII[e] siècle, véritable désolation pour les gens de goût qui le désignent avec un mépris justifié sous la dénomination de style Louis-Philippe*. »

Vers 1835, la bijouterie, comme tous les autres objets de parure, prend les allures romantiques.

C'est vers cette époque qu'un homme de talent, ROBIN, sut rendre à la bague un beau et solide caractère. C'est de lui que date la résurrection de ce bijou dont la saine tradition semblait perdue. Sa manière fit école en France, bien qu'il fût resté longtemps seul à la pratiquer; la belle fabrication anglaise ne tarda pas à s'en emparer**.

C'était le temps où les bijoux de JANISSET et les joyaux de FOSSIN rivalisaient avec les parures en pierres fines de couleur. Sainte-Beuve y fait allusion dans ses poésies de *Joseph Delorme* lorsqu'il dit :

Oui, j'aime qu'en valsant une tête s'incline,
J'aime sur son cou blanc la rouge cornaline.

* Henri VEVER, ouvrage déjà cité.
** Eug. FONTENAY, ouvrage déjà cité.

La génération de cette époque consacra les premiers succès de Froment-Meurice qui, au lieu des raideurs et des sécheresses de la Restauration, rechercha et mit le premier en faveur les mignardises féminines du XVIIIe siècle et les souples élégances des Valois. Victor Hugo, le père du romantisme, lui adressait ces vers dans les *Contemplations :*

Sur son bras ou sur son cœur
Tu fais de tes rêveries,
Statuaire du bijou,
Des palais de pierreries!

Ne dis pas : « Mon art n'est rien... »
Sors de la route tracée,
Ouvrier magicien,
Et mêle à l'or la pensée.

Nous sommes frères : la fleur
Par deux arts peut être faite;
Le poète est ciseleur,
Le ciseleur est poète.

C'est à ce moment que les dandys portèrent des cravates longues qui cachaient entièrement la chemise et s'épanouissaient entre les revers du gilet, mode qui fit passer l'épingle de la chemise à la cravate. On ne voyait alors, sur ces cravates longues, que guerriers à cheval armés de toutes pièces, lancés au galop, brandissant des masses d'armes ou de lourdes épées, châtelaines coiffées de la templette et pourvues de l'aumônière, pages à toques emplumées tenant au poing le faucon chaperonné. On y voyait aussi la Esméralda avec son tambour de basque et sa chèvre, ou bien le beau Phœbus et puis encore Bocage et plus tard Mélingue dans le costume de Buridan; c'était une véritable débauche de romantisme.

Comme la vogue de ces bijoux était aussi grande qu'était ardente la bataille littéraire et que, d'autre part, tous ceux qui

désiraient y sacrifier n'avaient pas la fortune nécessaire pour se permettre l'or et les pierreries, on employa les autres métaux : l'argent bruni, employé à satiété par Rudolphi, qui acquit une sorte de célébrité, le cuivre argenté, etc.

Pendant ce temps, Froment-Meurice et Robin poussaient aussi loin que possible la recherche artistique. Ce dernier ne reculait pas devant l'introduction de la figure humaine dans ses compositions; mais cette fabrication toujours coûteuse ne s'adressait qu'à une clientèle relativement restreinte et, comme le goût du public suivait néanmoins la direction que lui avait imprimée l'école romantique, Marchand, attentif à le satisfaire, se mit à dessiner des ornements en cuirs roulés qui eurent un très grand succès.

Pendant que la bijouterie s'efforçait ainsi de faire des progrès, la joaillerie, tombée dans une médiocrité piteuse, livrait à l'admiration publique les plus pauvres ouvrages qu'il soit possible d'imaginer. Vers 1840, le goût de la joaillerie viennoise se répandit à Paris. Le type ordinaire de ce bijou se composait d'un paquet central n'ayant aucune signification et d'où s'échappait inévitablement une pluie de chatons mobiles terminés par de petits ferrets en roses.

Cependant, Fossin ne cessa de produire de beaux ouvrages et d'un grand caractère.

Charles Wagner, Froment-Meurice, Fossin, Christofle, Rouvenat, Dafrique, Bapst, Robin père, Martial Bernard, Marchand, Petiteau, les Mellerio, Morel, Duponchel, Ouizille et Lemoine, Jules Chaise, Hubert Obry, voilà les noms des grands artisans de nos industries pendant la première période du XIXe siècle et dont notre distingué collègue a marqué, avec une précision remarquable, la part de collaboration qui revient à chacun d'eux dans son ouvrage, *La Bijouterie au XIXe siècle*.



PLANCHE XII.

1. *AGRAFE DE CORSAGE. ÉMAUX TRANSLUCIDES ET PERLES.*

G. FOUQUET.
(Composition de Ch. Desrosiers.)

désiraient y sacrifier n'avaient pas la fortune nécessaire pour se permettre l'or et les pierreries, on employa les autres métaux : l'argent bruni, employé à satiété par RUDOLPHI, qui acquit une sorte de célébrité, le cuivre argenté, etc.

Pendant ce temps, FROMENT-MEURICE et ROBIN poussaient aussi loin que possible la recherche artistique. Ce dernier ne reculait pas devant l'introduction de la figure humaine dans ses compositions ; mais cette fabrication toujours coûteuse ne s'adressait qu'à une clientèle relativement restreinte et, comme le goût du public suivait néanmoins la direction que lui avait imprimée l'école romantique, MARCHAND, attentif à le satisfaire, se mit à dessiner des ornements en cuirs roulés qui eurent un très grand succès.

Pendant que la bijouterie s'efforçait ainsi de faire des progrès, la joaillerie, tombée dans une médiocrité piteuse, livrait à l'admiration publique les plus pauvres ouvrages qu'il soit possible d'imaginer. Vers 1840, le goût de la joaillerie viennoise se répandit à Paris. Le type ordinaire de ce bijou se composait d'un paquet central n'ayant aucune signification et d'où s'échappait inévitablement une pluie de chatons mobiles terminés par de petits ferrets en roses.

Cependant, FOSSIN ne cessa de produire de beaux ouvrages et d'un grand caractère.

Charles WAGNER, FROMENT-MEURICE, FOSSIN, CHRISTOFLE, ROUVENAT, DAFRIQUE, BAPST, ROBIN père, Martial BERNARD, MARCHAND, PETITEAU, les MELLERIO, MOREL, DUPONCHEL, OUIZILLE et LEMOINE, Jules CHAISE, Hubert OBRY, voilà les noms des grands artisans de nos industries pendant la première période du XIXe siècle et dont notre distingué collègue a marqué, avec une précision remarquable, la part de collaboration qui revient à chacun d'eux dans son ouvrage, *La Bijouterie au XIXe siècle*.



La seconde moitié du XIXe siècle vit s'ouvrir l'ère des expositions. La bijouterie comme la joaillerie furent brillamment représentées à chacune d'elles.

En 1851, eut lieu l'Exposition universelle de Londres. Le duc de Luynes fut chargé d'établir le rapport sur la participation de l'industrie des métaux précieux.

Parmi les exposants on remarquait G. LEMONNIER qui, entre autres bijoux, avait fait figurer dans sa vitrine deux parures exécutées pour la reine d'Espagne, dont l'ensemble, dit le rapporteur, par la grande harmonie et la simplicité de sa disposition, montrait dans son inventeur l'imagination la plus heureuse pour tirer parti d'une profusion de pierres précieuses, sans que leur nombre immense nuisît à l'effet général. LEMONNIER, en 1851, fut choisi par l'empereur Napoléon III comme joaillier de la couronne. Pendant ce règne, il fut chargé d'importantes commandes pour l'impératrice et il eut une part des commandes qui furent faites à l'occasion du mariage impérial.

Parmi les lauréats de l'Exposition, on remarquait également les frères MARRET, ROUVENAT, RUDOLPHI, DAFRIQUE et FROMENT-MEURICE père.

L'Exposition de Londres fut pour l'industrie française une manifestation qui eut un retentissement considérable.

L'Exposition de Paris en 1855 devait avoir un succès encore plus considérable.

Parmi les exposants, citons : LEMONNIER, FROMENT-MEURICE, AUCOC aîné, WIÈSE, KRAMER, Ch. CHRISTOFLE, etc., etc.

Dans le Jury on remarquait FOSSIN, « ancien joaillier de la Couronne » et LEDAGRE, bijoutier-orfèvre.

Quant à l'impression que pouvait produire l'ensemble de la classe de la Bijouterie-joaillerie nous en trouvons l'indication dans le rapport de l'époque.

« C'est par un sentiment des plus fiers, écrit le rapporteur,

que S. M. l'Empereur a voulu que les diamants de la couronne fissent l'ornement le plus magnifique de l'Exposition ; et jamais Paris, à aucune époque précédente, ne s'est montré si prodigue d'une mise en dehors de capital, représenté par une masse de parures d'une aussi grande valeur, en même temps d'un goût aussi élégant. L'esprit qui a entraîné nos joailliers à une pareille dépense est encore plus national que personnel. Nos relations avec eux nous ont mis à nu cette fibre généreuse, qui nous a paru constituer un mérite trop honorable pour n'être pas signalé.

« C'est merveille que tout cet essor de travail, parcourant une échelle qui commence à la mise en œuvre la plus ordinaire, pour finir souvent à l'intelligence la plus développée ! Ce qu'il faut d'énergie à un fabricant bijoutier, seulement de second ordre, à qui incombent la surveillance et l'emploi de son or, la disposition de ses pierreries, ses combinaisons d'alliage, ses relations au dehors, la tenue de ses écritures, les soucis de sa vente et de ses rentrées, ses inventions de modèles et la conduite de son atelier, dont il est le plus souvent le propre contremaître et le meilleur ouvrier, est fait pour déborder l'imagination d'un industriel d'un autre ordre qui voudrait s'en faire une idée. »

Parmi les exposants récompensés, le rapporteur signale : Dafrique, pour ses chaînes de bracelet flexible, ses camées coquilles décorés, et une mantille en filigrane d'argent d'une très bonne fabrication ; A. Paul et frères, qui exposaient un bouquet d'avoine, émail vert et diamant, d'un très joli effet ; Marret et Baugrand pour leur « jolie joaillerie, guirlande de bleuets d'un très beau travail, ornements de tête, collier perles noires, rubans de bon goût, ombrelle perles noires, travail fin, simple et très élégant ». Payen exposait des bijoux en filigrane.

A côté des exposants et à la première place nous trouvons : Barye, Wechte, Rouvenat, Morel, Baugrand, Gueyton,

Froment-Meurice, qui demeureront les plus grands artistes de cette époque.

Mais vers 1860 deux événements vont modifier complètement le style de la bijouterie et créer une école nouvelle, qui produira des artistes de grand talent :

L'acquisition par la France de la collection Campana et les trouvailles faites dans les fouilles qui se poursuivaient à Pompéï.

Nos collègues connaissent l'histoire de la collection Campana. Constituée par le marquis de Campana, directeur du Mont-de-Piété de Rome, elle fut achetée par la France qui la disputait à la Russie et à l'Angleterre et qui la paya quatre millions cinq cent mille francs, prix bien inférieur à sa valeur.

Dans sa remarquable histoire de la *Bijouterie française au XIXe siècle*, notre collègue Henri Vever a très justement signalé « l'influence directe et immédiate » qu'eut pour le bijou la collection Campana.

« La collection spéciale des bijoux antiques se composait à elle seule, écrit-il, de douze cents pièces d'une valeur artistique inappréciable. Jamais encore on n'avait vu une réunion aussi remarquable comme nombre et comme qualité des spécimens les plus variés de la bijouterie grecque, étrusque et romaine... Ces pièces, véritables merveilles de goût, provenaient, pour la plupart, du centre et du midi de l'Italie ; un certain nombre dataient de vingt-quatre siècles et montraient avec quel art admirable et quel goût exquis nos grands ancêtres savaient travailler l'or. »

C'est à l'Exposition de Londres, en 1862, que l'on put constater les premières évolutions de la bijouterie dans le style inspiré par la collection Campana, ainsi que par les fouilles de Pompéï, style qui a été qualifié le néo-grec.

Mais une autre exposition se préparait et celle-là allait montrer dans sa toute-puissance l'évolution formidable qui s'est

opérée dans la bijouterie et dans la joaillerie entre 1850 et 1867. L'Exposition universelle de Paris en 1867 marque, en effet, une des grandes époques de progrès pour la bijouterie et la joaillerie.

De l'Exposition universelle de 1855 à celle de 1862 notamment, nul progrès n'a été accompli dans la joaillerie, cette branche de l'art industriel qui est si délicate et qui peut fournir au talent de l'artiste tant de motifs de combinaisons heureuses.

A l'Exposition de 1867, au contraire, correspond une phase nouvelle, une transformation s'est accomplie.

Le progrès de la science archéologique et de la connaissance des arts contemporains étrangers, telles sont, avec la passion de la curiosité qui s'est emparée de tous, les causes principales de cette rénovation des arts industriels et, en particulier, de la joaillerie à laquelle nous allons assister.

Les artistes vont s'inspirer de l'antiquité, qui avait tant de style; de la Renaissance si pleine d'éclat, si riche d'idées, si épanouie; du XVIII[e] siècle, si élégant.

Sans copier leurs aînés, sans faire ce qu'ils ont fait, les artistes modernes vont procéder comme eux, puiser aux sources vives de l'imagination et de la nature, comme eux emprunter directement à la fleur des types d'ornement.

Et alors voici MASSIN, qui occupe une place considérable dans l'histoire de la joaillerie au XIX[e] siècle, Eugène JULIENNE, J.-Paul ROBIN, BAUGRAND, Jacques PETIT, FROMENT-MEURICE fils, MELLERIO, FONTENAY, ROUVENAT, A. FOUQUET, BOUCHERON, qui forment une pléiade remarquable dont les créations, soit qu'elles constituent des imitations pures, soit des combinaisons de genres et de styles divers, ont toutes un caractère et portent la marque d'un goût véritable.

Mais aux heures brillantes de l'Empire, aux fêtes luxueuses vont succéder des heures de tristesse infinie, la lutte gigan-

tesque et impie qui s'achèvera par la défaite des Héros, par le morcellement de la Patrie, par la déchéance de l'Empire.

Et sur les ruines, l'Allemagne moderne va construire un Empire, fortifier sa puissance par l'unité germanique et dresser en face des grands États une nation de soixante millions d'habitants !

La France avait été vaincue, le sort des batailles n'avait pas favorisé ses armes, la lutte inégale s'était achevée par le deuil de deux provinces, sa liberté avait été taxée cinq milliards, et quand même, elle conservait son énergie, son génie. Peu de temps ne devait pas s'écouler avant que le vieux Coq Gaulois permît au soleil de se lever sur les ruines réparées en jetant dans l'air un ardent Ko-ko-ri-ko.

Il saluait, ce cri, la France laborieuse remise au travail. Les bijoutiers fabriquèrent d'abord des objets de parures dont l'ornementation était inspirée par les deuils de la Patrie, par l'hommage rendu aux deux provinces, séparées de la mère-patrie, dont les devises furent « France quand même ! »

A l'Exposition de 1878, on constatait dans les bijoux d'or de valeur moyenne une exécution très soignée et de bons dessins. La mode poussait alors à l'emploi d'or rouge et aux formes unies, sans gravure, ciselure ou émail. Pour la bijouterie courante en or, le fait saillant était l'organisation d'un outillage mécanique. Certains objets d'art témoignaient d'un retour aux anciennes traditions, de beaucoup de pureté dans les formes, d'une heureuse harmonie dans les couleurs, d'un habile assemblage des métaux, des pierres précieuses, des émaux transparents ou opaques, cloisonnés ou en relief, d'un emploi fort savant de la gravure et de la ciselure, d'un goût et d'une inspiration irréprochables. La joaillerie offrait des merveilles d'exécution et de légèreté; elle présentait nombre d'œuvres

pleines d'originalité et de recherche, dessinées avec art, parfaitement exécutées.

L'Angleterre, dans sa bijouterie de style, s'inspirait des modèles du Kensington Museum et produisait des œuvres d'une exécution correcte ; ses bijoux courants étaient de belle apparence. Des ateliers d'Écosse sortaient un grand nombre d'objets, tels que fibules et agrafes d'un caractère essentiellement national et d'un effet agréable. Les joyaux se faisaient en général remarquer par leur richesse et le beau choix de leurs pierres.

En Autriche, outre la bijouterie courante ordinairement nette et de bon goût, on appréciait à juste titre les bijoux de grenat fabriqués en Bohême, les nombreuses pierres précieuses ou semi-précieuses de la même région et les armes d'allure orientale de la Hongrie, Vienne avait des joailliers habiles.

Les Italiens ressuscitaient les bijoux étrusques, si harmonieux dans leurs proportions ; le niveau de leur industrie s'était sensiblement relevé sous l'influence de M. Castellani et des écoles fondées par ce savant praticien. Des progrès se manifestaient dans les coraux napolitains, au point de vue du dessin, du goût, de la pureté des formes. Gênes, Naples et Rome continuaient à réussir dans le filigrane. Les mosaïques de Rome reproduisant des monuments anciens, et les mosaïques de Florence, imitant la flore, péchaient par une trop grande uniformité de travail et par l'incorrection de leur monture.

L'Espagne avait de jolies créations en fer damasquiné et incrusté d'or et d'argent ; elle appliquait avec succès cet art spécial aussi bien à des morceaux de très grand style et de fière allure qu'à de petits objets d'un usage journalier ; les métaux s'accouplaient agréablement en des dessins riches, fins et élégants.

En Russie les joailliers restaient fidèles à leur vieille réputa-

tion pour le merveilleux serti de leurs ouvrages en petites roses. La bijouterie de luxe procédant du byzantin était traitée avec un heureux sentiment des couleurs, avec une originale harmonie d'effets. Quant à la bijouterie courante, elle avait moins de caractère et le goût lui faisait parfois défaut. Comme autrefois les Russes excellaient dans la nielle.

Vers 1878, la Suisse s'attachait surtout à produire des bijoux à bon marché pour sa très nombreuse clientèle; des imperfections de travail et des fautes de goût marquaient une décadence au moins apparente.

La bijouterie d'or du Danemarck conservait un grand style, une bonne facture, des profils originaux; le style runique y dominait avec toute sa pureté native. Des tracés en grain d'or sur fond uni ornaient toujours les bijoux courants en or mat. Un habile emploi du filigrane d'argent donnait de gracieux motifs de décoration.

Les États-Unis faisaient des efforts opiniâtres pour rivaliser avec l'Europe.

Parmi les produits de la Chine, quelques-uns présentaient une réelle originalité. Les Chinois faisaient par exemple des parures où la plume se mariait à l'or en feuille mince; par une opération des plus curieuses, ils forçaient les grosses moules de leur rivière à recouvrir de nacre des figurines en étain.

Les Japonais fabriquaient, en acier et en cuivre incrustés d'autres métaux, des briquets, des épingles, des boutons d'un dessin et d'une exécution remarquables et qui représentaient avec finesse des scènes de la nature.

Dès 1878, la diffusion du luxe et l'abaissement du prix du diamant, par suite de la richesse des nouvelles mines africaines, avaient imprimé à la joaillerie un essor considérable. Ce mouvement n'a fait que s'accentuer.

Les joyaux ont d'ailleurs, sur les bijoux, cet avantage con-

sidérable, qu'ils durent ; ils se transmettent de génération en génération. On les démonte et on les transforme au gré du caprice ou de la mode. Extraits de leur alvéole et sertis en des dessins nouveaux, en des parures nouvelles, brillants et pierreries conservent après cette métamorphose toute leur valeur et tout leur éclat.

XVII. — LA JOAILLERIE A L'EXPOSITION DE 1889.

A l'exposition de 1889, la section française de la joaillerie offrait aux regards éblouis des visiteurs une accumulation inouïe de richesses, une véritable profusion de diamants, de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de perles. La place d'honneur était occupée par le magnifique *diamant impérial* appartenant à un syndicat de négociants français et étrangers.

Les vitrines des joailliers contenaient une magnifique collection de diadèmes, colliers, bouquets, nœuds, broches, bracelets, bagues, boutons d'oreilles, boutons de manche, épingles de coiffure et de cravate, etc. L'ampleur des proportions, la délicatesse, la grâce, la souplesse, la légèreté, l'habile répartition des pierres de diverses espèces et de diverses grosseurs, l'heureuse opposition des couleurs, donnaient un caractère remarquable à la plupart des objets exposés, dont plusieurs mariaient avec un goût exquis les brillants et les perles fines.

Les fleurs, les fleurettes et les feuillages se disputaient la vogue, pour les joyaux de coiffure et de corsage. A côté de ces motifs, il en était d'autres plus ou moins traditionnels, plus ou moins fantaisistes ou capricieux, comme les flots de rubans, les fines dentelles, les mouches, les oiseaux, les papillons, les sphinx, les dragons, les sirènes, les chimères, les tortues.

Dans son rapport, M. Marret constatait avec fierté la supériorité de la joaillerie.

« Dans son ensemble, écrivait le rapporteur, la section française de la joaillerie et de la bijouterie est sortie victorieuse du concours international de 1889. Elle a obtenu les quatre grands prix de la classe.

Quant aux sections étrangères, celles des États-Unis, d'Angleterre et d'Italie étaient les plus remarquables ; surtout celle des États-Unis qui occupait un des premiers rangs. Dans cette section, les diamants, les pierreries, les perles reflétaient la richesse du pays. « La variété des objets de fantaisie dénotait une richesse inquiète de la nouveauté. »

Nous avons tracé très brièvement dans ses grandes lignes l'évolution de la bijouterie et de la joaillerie jusqu'à la fin du XIXe siècle, nous allons maintenant étudier les tendances que cet art a manifestées pendant ces premières années du XXe siècle.

XVIII. — LA BIJOUTERIE JOAILLERIE MODERNE.

« A l'aurore du XXe siècle, les efforts ont eu pour but principal la recherche de formes différentes de celles qui portent les noms de style Renaissance, style Louis XV, style Louis XVI, et qui servaient de modèle à toutes les industries d'art. Chacun reconnaissait le besoin de ne plus marcher dans les sentiers battus et de trouver du nouveau, mais ici comme en bien d'autres circonstances, n'est-il pas malaisé d'inventer à mesure que les siècles s'ajoutent aux siècles. »

A son apparition le style moderne était encore mal défini, mal étudié, et péchait par plus d'un point. Ceux qui souhaitaient la venue de ce messie impatiemment attendu se jetaient à corps perdu dans le mouvement. L'horreur de la banalité leur fit exagérer même ce que les nouvelles productions avaient de bizarre et d'imprévu — on pourrait dire de révolutionnaire ; ils dépassèrent le but en créant des choses excentriques, mal équi-

librées où les fautes de goût et d'étude se faisaient cruellement sentir. Aucune de nos qualités françaises ne subsistait et il était à craindre même qu'elles ne fussent totalement perdues.

C'est alors qu'apparut René Lalique. « Son esprit inquiet et sensible, successivement tourné vers la tradition, vers la nature et vers le rêve, trouva dans ses trois sources d'inspiration les éléments d'un art nouveau. »

« Cet art rappelait, certes, celui des orfèvres antérieurs, celui que nous ont découvert les fouilles égyptiennes ou étrusques, celui qui fut la grâce magnifique de notre Renaissance française; mais l'apport de l'âme contemporaine lui donnait une saveur originale; il était plus riche, plus aigu, plus troublant, et, comme dit Shakespeare, « fait de l'essence de plus de choses ».

Il est bien certain qu'une des modifications les plus heureuses qui aient été faites dans ces dernières années est précisément ce mélange de pierreries, de l'or, de l'émail et de tous les matériaux plus ou moins précieux qui rendent si riche et si variée la palette du bijoutier.

Le rapporteur de l'Exposition de 1900 écrivait :

« La flore incomparablement variée que nous présente M. Lalique, la fantaisie et l'ingéniosité de ses combinaisons décoratives, le sens très raffiné de la coloration et de l'harmonie font de lui un artiste délicieux et bien français, dont la gloire rejaillit sur la bijouterie tout entière. Depuis quatre ou cinq ans il a fait plus pour la renaissance du bijou que toute la pléiade d'artisans qui cherchaient leur voie depuis si longtemps et qui, pleins de vaillance, luttaient courageusement pour la bonne cause; il a été leur « entraîneur », en quelque sorte, et a réalisé ce que d'autres n'avaient fait qu'espérer ou qu'entrevoir. »

Dans un article publié en 1900 dans la *Revue d'art décoratif*, elle disait : « Dans le groupe de ceux qui poursuivirent à son

exemple (celui de LALIQUE) la rénovation de la joaillerie, parmi les plus actifs et les plus audacieux, les plus méthodiques dans l'activité et les plus raisonnables dans l'audace, les gens de goût ont distingué M. Georges FOUQUET.

« A côté de l'art intellectuel de René LALIQUE et de son « symbolisme lapidaire » il y a place pour l'art moins suggestif de M. Georges FOUQUET. Sans solliciter de l'esprit une attention particulière, sans lui poser de captivantes énigmes, c'est encore un mérite que de le récréer par des couleurs harmonieuses et des formes aimables. »



PLANCHE XIII.

AGRAFE DE CORSAGE. — ÉMAUX TRANSLUCIDES SUR OR AVEC PEINTURE SUR IVOIRE AU CENTRE; BRELOQUES EN PERLES ET PIERRES HABILLÉES D'OR, SUSPENDUES A DES CHAINETTES.

(Appartient à S. A. K. la princesse I. R...)

G. FOUQUET.

(Composition de Alph. Mucha.)

librées où les fautes de goût et d'étude se faisaient cruellement sentir. Aucune de nos qualités françaises ne subsistait et il était à craindre même qu'elles ne fussent totalement perdues.

C'est alors qu'apparut René Lalique. « Son esprit inquiet et sensible, successivement tourné vers la tradition, vers la nature et vers le rêve, trouva dans ses trois sources d'inspiration les éléments d'un art nouveau. »

« Cet art rappelait, certes, celui des orfèvres antérieurs, celui que nous ont découvert les fouilles égyptiennes ou étrusques, celui qui fut la grâce magnifique de notre Renaissance française; mais l'apport de l'âme contemporaine lui donnait une saveur originale; il était plus riche, plus aigu, plus troublant, et, comme dit Shakespeare, « fait de l'essence de plus de choses ».

Il est bien certain qu'une des modifications les plus heureuses qui aient été faites dans ces dernières années est précisément ce mélange de pierreries, de l'or, de l'émail et de tous les matériaux plus ou moins précieux qui rendent si riche et si variée la palette du bijoutier.

Le rapporteur de l'Exposition de 1900 écrivait :

« La flore incomparablement variée que nous présente M. Lalique, la fantaisie et l'ingéniosité de ses combinaisons décoratives, le sens très raffiné de la coloration et de l'harmonie font de lui un artiste délicieux et bien français, dont la gloire rejaillit sur la bijouterie tout entière. Depuis quatre ou cinq ans il a fait plus pour la renaissance du bijou que toute la pléiade d'artisans qui cherchaient leur voie depuis si longtemps et qui, pleins de vaillance, luttaient courageusement pour la bonne cause; il a été leur « entraîneur », en quelque sorte, et a réalisé ce que d'autres n'avaient fait qu'espérer ou qu'entrevoir. »

Dans un article publié en 1900 dans la *Revue d'art décoratif*, elle disait : « Dans le groupe de ceux qui poursuivirent à son

exemple (celui de LALIQUE) la rénovation de la joaillerie, parmi les plus actifs et les plus audacieux, les plus méthodiques dans l'activité et les plus raisonnables dans l'audace, les gens de goût ont distingué M. Georges FOUQUET.

« A côté de l'art intellectuel de René LALIQUE et de son « symbolisme lapidaire » il y a place pour l'art moins suggestif de M. Georges FOUQUET. Sans solliciter de l'esprit une attention particulière, sans lui poser de captivantes énigmes, c'est encore un mérite que de le récréer par des couleurs harmonieuses et des formes aimables. »





TROISIÈME PARTIE

LA JOAILLERIE-BIJOUTERIE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN.

SECTION FRANÇAISE.

La section française était de beaucoup la plus intéressante, si l'on compare, entre elles, les diverses classes de bijouterie et de joaillerie. Nous avons montré, une fois de plus, que notre pays est incontestablement le premier par son goût, sa fabrication soignée et surtout par ses idées.

C'est avec un sentiment de fierté patriotique que les Français

Planche XIV. *PALAIS DE LA BELGIQUE (H. Vaes, architecte).*



TROISIÈME PARTIE

LA JOAILLERIE-BIJOUTERIE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN.

La section française était de beaucoup la plus intéressante, si l'on compare, entre elles, les diverses classes de bijouterie et de joaillerie. Nous avons montré, une fois de plus, que notre pays est incontestablement le premier par son goût, sa fabrication soignée et surtout par ses idées. *SECTION FRANÇAISE.*

C'est avec un sentiment de fierté patriotique que les Français

qui sont venus à Milan ont constaté notre supériorité dans toutes les industries de luxe.

Notre classe avait été aménagée de façon à former avec les bronzes, l'orfèvrerie et l'horlogerie un ensemble agréable à l'œil. La décoration en était de bon goût et faisait honneur aux organisateurs.

En ce qui concerne la bijouterie et la joaillerie, la note dominante dans le style indiquait un retour aux époques Louis XVI et Empire, seul, l'auteur de ce rapport exposait des pièces dont le caractère présentait une note nouvelle et moderne. Cette constatation semble indiquer un recul dans les idées nouvelles, car à Liége, nous avions vu plusieurs maisons exposant des bijoux conçus dans un esprit qui indiquait nettement la volonté de donner une orientation originale au style de notre époque.

Mais passons en revue les différents exposants de la classe et arrêtons-nous un moment devant leurs vitrines.

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

AUCOC (Louis) Fils.

Cette maison a été fondée en 1852. Elle a acquis une réputation de premier ordre pour l'exécution toujours très soignée et la composition généralement heureuse des pièces qui sortent de ses ateliers.

Secrétaire des comités et du Jury à l'Exposition universelle de Paris 1889, Président des comités et du Jury à celle de Paris 1900, Président de l'Exposition de Bijouterie, Saint-Pétersbourg 1901, Président des comités, Saint-Louis 1904, Liége 1905, Milan 1906, ancien juge au tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce de Paris, membre du Conseil municipal, M. Louis Aucoc fils est une des personnalités les plus éminentes du commerce français. Il a rendu à notre classe 95

des services que nous ne saurions oublier. Nous avons dit, au début de ce travail, la part active qu'il a prise à l'Exposition de Milan.

M. L. Aucoc fils est également un bijoutier et un joaillier de talent. Sa vitrine renfermait des bijoux d'une exécution parfaite ; entre autres un collier et une agrafe dont nous sommes heureux de publier la fidèle reproduction.

La maison L. Aucoc fils est titulaire des plus hautes récompenses. Le Jury de l'Exposition de Milan l'a mise sur sa demande hors concours.

AUGER Frères.

Cette maison a été créée en 1862 par M. Alphonse Auger, qui était sertisseur. Il eut, comme associés : de 1864 à 1870, M. Falguières, de 1878 à 1889 M. Guéret. En 1900, M. Georges Auger fils en prit la direction.

Sa participation à l'Exposition de Milan comprenait des pièces de joaillerie d'une bonne exécution. Nous signalerons plus particulièrement un papillon avec émaux et diamants, deux poignées d'épées, l'exécution des sculptures qui en faisaient l'ornementation nous a paru moins parfaite que celle des pièces en joaillerie.

Le Jury des récompenses a décerné un diplôme d'honneur à la maison Auger.

BOUCHERON, RADIUS et Cie.

Fondée en 1858, par Frédéric Boucheron, cette maison est une des plus importantes de la place de Paris. Boucheron commença modestement, au Palais-Royal, galerie de Valois.

A l'Exposition de 1867, le Jury lui décerna une médaille d'or.

Boucheron se spécialisa d'abord dans les articles de riche fantaisie. « Il osait faire des bijoux que bien peu de ses collègues eussent risqués à cette époque, mais, malgré leur prix

élevé, ces pièces trouvaient facilement des acquéreurs, ce qui était un encouragement indiscutable à persévérer dans cette voie. »

L'audace de BOUCHERON lui réussit en 1865, il dut augmenter son capital et agrandir son magasin. A cette époque, il s'associa son neveu, Georges RADIUS.

L'Exposition de 1878 fut pour BOUCHERON un véritable triomphe. M. Martial BERNARD écrit à son sujet : « On se trouve devant l'œuvre d'un homme de goût, habile à s'associer des collaborateurs de mérite, auxquels il communique ses idées ; soigneux des détails, il arrive à produire des joyaux, des bijoux, des objets d'art, des pièces d'orfèvrerie même qui, pleins de fantaisie et parfois de hardiesse, tendent à attirer au commerce français une nouvelle clientèle de riches acheteurs. »

A cette exposition, BOUCHERON obtint un des trois grands prix dont disposait le Jury.

A l'Exposition de 1889, BOUCHERON remporta un nouveau succès et obtint encore un grand prix. Il exposait des bijoux en diamants gravés. Le rapporteur signale dans sa vitrine : un pied de cyclamen avec ses feuilles, ses fleurs, ses tiges, grandeur naturelle ; une très jolie branche de mimosa, et surtout une grappe de raisin avec feuille de vigne, en joaillerie. Cette exposition était complétée par un collier platane en joaillerie, avec tour de cou à ressort, pièce dont l'exécution « a tenu, écrit le rapporteur, tout ce qu'une belle exécution luxueuse en diamants pouvait promettre de charme et d'effet ».

En 1893, BOUCHERON quitta le Palais-Royal pour s'installer somptueusement place Vendôme.

A l'Exposition de 1900, il exposait « une remarquable série de bijoux et d'objets d'art. Sa vitrine charme les yeux justement en raison de cette variété dont nous venons de parler ; nous y trouvons des joyaux de la plus grande richesse, des pièces d'une

valeur exceptionnelle, tant en raison de leur qualité que de leur importance ».

Boucheron fut Vice-Président et Président de la Chambre syndicale de la Bijouterie-Joaillerie, il fut le bienfaiteur de toutes les œuvres philanthropiques de la corporation : Président de la caisse des retraites « la Fraternelle ». L'Orphelinat, la Société d'encouragement, l'École professionnelle le comptèrent parmi leurs plus dévoués souscripteurs ; il fonda une bourse de voyage et fit un don d'une somme très importante pour participer à la fondation d'une maison de retraite pour les vieux ouvriers.

Depuis cette époque, cette maison s'est constamment maintenue à la première place.

La participation de la maison Boucheron, Radius et Cie à l'Exposition de Milan comprenait : une crosse en argent ciselé, dont l'ornementation comportait un archange et le démon. L'exécution était très expressive. Des guirlandes de fleurs en émaux transparents sur or avec brillants complétaient la décoration de cette pièce vraiment remarquable.

A signaler dans la même vitrine :

Un collier améthystes et olives, art moderne très sobre, les fils d'or tournés étaient remarquables par l'élégance de dessin.

Une bague épiscopale portant au centre un diamant gravé d'une croix.

Une broche diamant gravé scarabée dont l'exécution était un véritable tour de force qui restera unique ; l'artiste qui en était l'auteur est mort, et il est peu probable qu'on retrouve son secret. Cette bague, exécutée par M. Bordinckx, présentait cette particularité que le diamant n'était pas gravé, mais bien sculpté en relief, ce qui ne s'était jamais vu.

Une broche diamant gravé Marguerite.

Un bracelet diamants gravés Souvenir.

Deux bagues diamant gravé couronnes de comte et de baron.

L'importance de la participation de la maison BOUCHERON, RADIUS et Cie était, ainsi qu'on peut en juger, digne de son rang et de son universelle réputation.

Elle était hors concours sur sa demande.

CHAUMET. Gendre de M. MOREL, M. J. CHAUMET prit officiellement en 1885 la direction de la maison de son beau-père. Par son activité, M. CHAUMET donna une impulsion heureuse à sa maison.

L'Exposition de 1900 permit à M. J. CHAUMET de mettre en lumière les belles qualités de son tempérament. Le jury lui décerna une médaille d'or. Le rapporteur signale « les très belles collections de pierres et de perles fines que son propriétaire actuel avait réunies dans sa vitrine. Il cite notamment un magnifique collier composé d'émeraudes et de brillants et un autre collier de perles d'une grosseur remarquable et du plus grand prix. »

Fondée en 1780, cette maison, fut de 1814 à 1831, au numéro 78 de la rue Richelieu et, de 1831 à 1907, au 62 de la même rue. C'est à cette époque que M. J. CHAUMET a installé son magasin de vente dans un somptueux immeuble de la place Vendôme.

M. J. CHAUMET avait organisé à Milan une exposition fort remarquable. Sa joaillerie conserve cette élégante légèreté qui met en valeur les pierres et donne à ses créations le caractère de pièces traitées avec le plus pur sentiment de l'art.

Cette maison a obtenu un Grand Prix.

COULON et Cie. Cette maison fut fondée en 1879 par COULON, commis chez BOUCHERON, et par DEBUT, dessinateur et intéressé également chez BOUCHERON. En 1890, DEBUT se retira de l'association et M. COULON dirigea seul la maison. En 1895, il prit pour associé M. DEVERDUN et la raison sociale devint COULON et Cie.

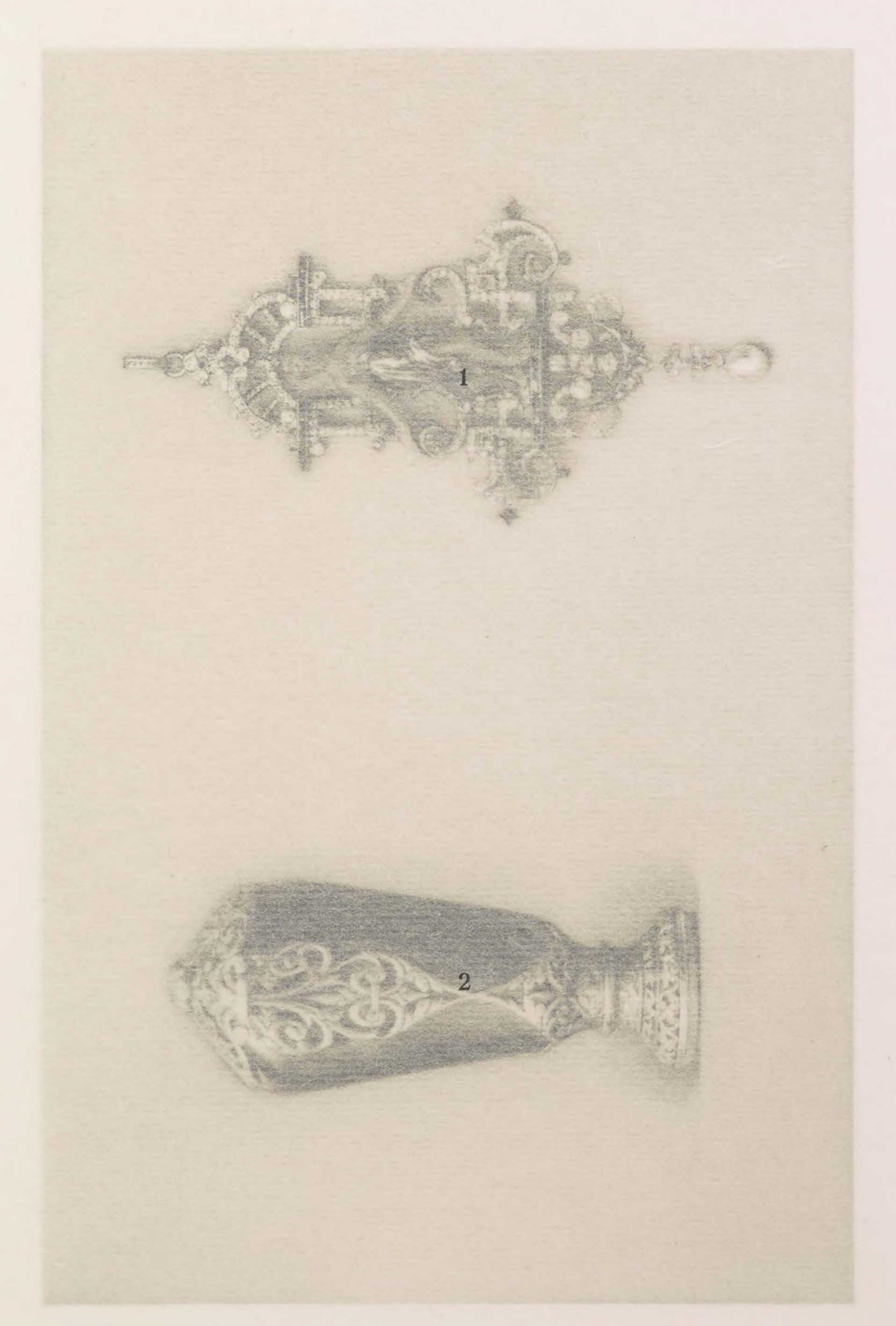


PLANCHE XV.

1. *CACHET EN ONYX.*
COULON et C[ie].

2. *PENDENTIF DE STYLE RENAISSANCE EN JOAILLERIE.*
COULON et C[ie].

L'importance de la participation de la maison BOUCHERON, RADIUS et Cie était, ainsi qu'on peut en juger, digne de son rang et de son universelle réputation.

Elle était hors concours sur sa demande.

CHAUMET. Gendre de M. MOREL, M. J. CHAUMET prit officiellement en 1885 la direction de la maison de son beau-père. Par son activité, M. CHAUMET donna une impulsion heureuse à sa maison.

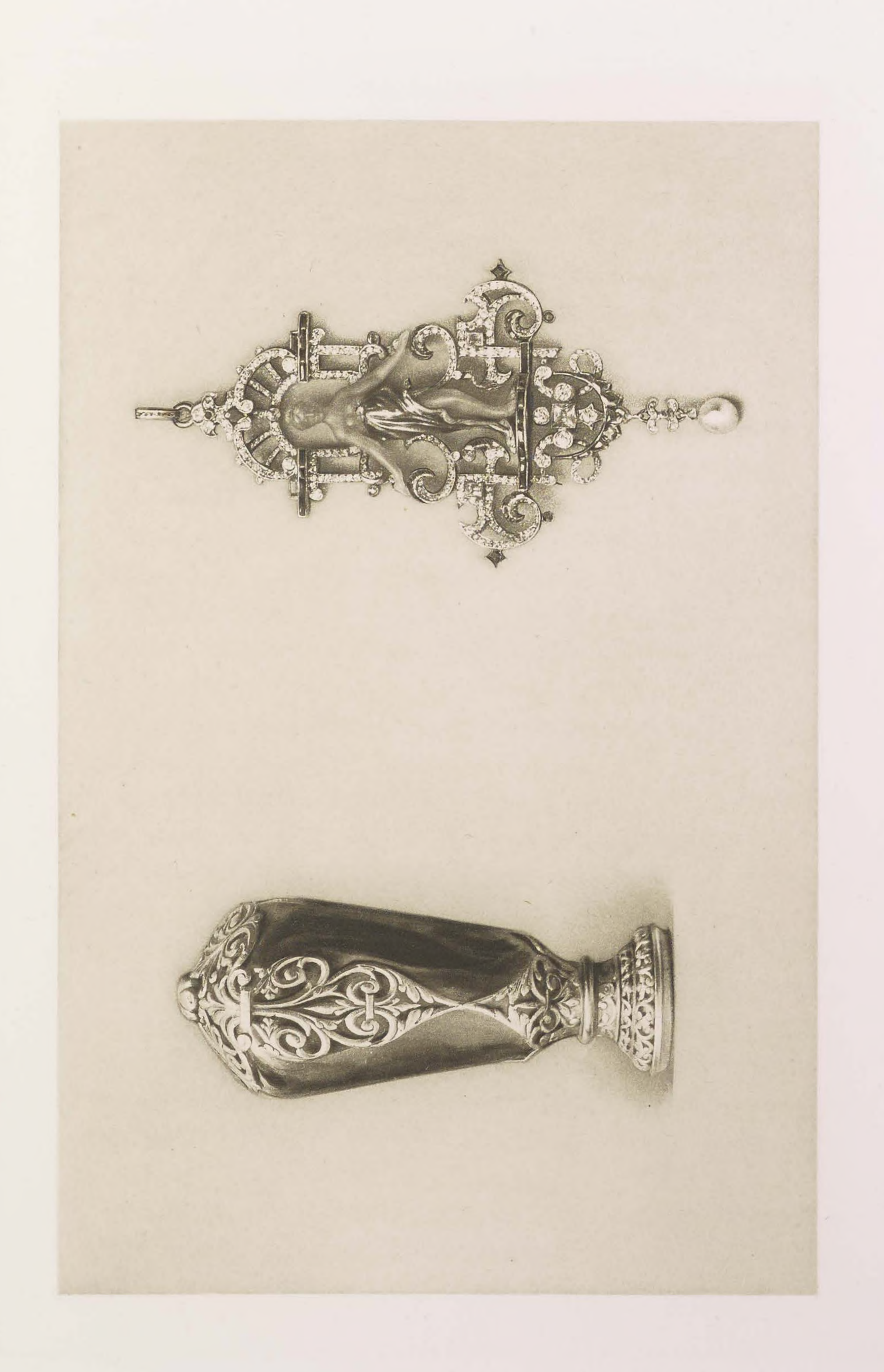
L'Exposition de 1900 permit à M. J. CHAUMET de mettre en lumière les belles qualités de son tempérament. Le jury lui décerna une médaille d'or. Le rapporteur signale « les très belles collections de pierres et de perles fines que son propriétaire actuel avait réunies dans sa vitrine. Il cite notamment un magnifique collier composé d'émeraudes et de brillants et un autre collier de perles d'une grosseur remarquable et du plus grand prix. »

Fondée en 1780, cette maison, fut de 1814 à 1831, au numéro 78 de la rue Richelieu et, de 1831 à 1907, au 62 de la même rue. C'est à cette époque que M. J. CHAUMET a installé son magasin de vente dans un somptueux immeuble de la place Vendôme.

M. J. CHAUMET avait organisé à Milan une exposition fort remarquable. Sa joaillerie conserve cette élégante légèreté qui met en valeur les pierres et donne à ses créations le caractère de pièces traitées avec le plus pur sentiment de l'art.

Cette maison a obtenu un Grand Prix.

COULON et Cie. Cette maison fut fondée en 1879 par COULON, commis chez BOUCHERON, et par DEBUT, dessinateur et intéressé également chez BOUCHERON. En 1890, DEBUT se retira de l'association et M. COULON dirigea seul la maison. En 1895, il prit pour associé M. DEVERDUN et la raison sociale devint COULON et Cie.



L'Exposition de 1889 fut l'occasion d'un beau succès pour l'association Debut et Coulon et leur valut une médaille d'or.

A l'Exposition de 1900, M. Coulon était membre du Jury, la maison fut donc mise hors concours. Le rapporteur remarque « qu'une exécution parfaite est la caractéristique des objets de genre très varié exposés dans cette vitrine, qu'il s'agisse de joaillerie ou de bijouterie d'or ou qu'il soit question d'objets d'art ».

Parmi les joailliers, la maison Coulon et Cie avait à Milan une des expositions les plus importantes. Elle nous présentait des pièces remarquables par leur fine exécution et par l'étude des modèles au point de vue du dessin. Elle fait beaucoup le bijou en acier noirci avec application de diamants et dans sa vitrine, nous avons remarqué quelques modèles de ce genre.

C'est une des plus importantes maisons de Paris, elle s'est toujours fait remarquer par le goût de ses productions et leur jolie exécution.

Le Jury des récompenses lui a décerné un Grand Prix.

G. FOUQUET.

Dans un opuscule intitulé *Histoire de ma vie industrielle*, mon père, M. Alphonse Fouquet, a raconté les débuts de la maison qu'il a fondée et dont, par la suite, je devais devenir le chef.

Ayant à retracer l'histoire de notre maison, j'ai estimé que nul n'était plus autorisé pour le faire que mon père et c'est au travail qu'il a rédigé que j'ai emprunté les lignes suivantes :

« C'est en 1860, après avoir été ouvrier, puis dessinateur et modeleur industriel, que je m'établis pour mon propre compte, 176, rue du Temple, et pris pour associé Eugène Deshayes, alors commis chez M. Lefebvre aîné, rue des Archives.

« J'avais alors trente-deux ans, écrit-il; mon associé en avait vingt-six. Mon apport social était de 7.000 francs espèces

et 3.000 francs de dessins, de modelures et de matériaux divers. Lui n'avait que 3.000 francs, dont 500 francs lui étaient prêtés. C'est donc avec 10.000 francs espèces que nous commençâmes notre maison. Sur cette somme nous dûmes payer six mois de loyer d'avance, 650 francs environ, et, d'autre part, 850 francs de matériel, plus nos frais de contrat et d'installation. Ce fut en réalité avec 7.500 francs que nous nous présentâmes chez Mme veuve LYON-ALEMAND, à qui j'avais été recommandé par M. HUGOT, son préposé aux matières précieuses.

« Nos débuts furent des plus modestes. Nos prélèvements étaient de 150 francs...

« Ma condition de dessinateur m'ayant mis en rapport d'affaires avec quelques commissionnaires en bijouterie et quelques bijoutiers de province, ces messieurs devinrent des clients de notre maison. Mon associé, lui, étant également connu par d'autres commissionnaires, il s'ensuivit que nous eûmes de suite des commandes et, ce, dans de telles proportions qu'après six mois d'établissement nous avions cinquante ouvriers ; et quelques mois plus tard, notre personnel s'élevait à soixante-quinze, dont douze graveurs, quinze polisseurs et cinq apprentis. Nous avions dû louer d'autres logements dans la maison pour installer tout ce monde.

« De 1862 à 1868, ma maison fut rue aux Ours, n° 36, mais à mon nom seul, car je m'étais séparé de mon associé.

« C'est dans ce local, où j'avais en permanence de trente à trente-cinq ouvriers et apprentis, que je fis les genres fantaisie avec l'emploi des améthystes, des grenats, des topazes et des lapis incrustés, sur lesquels je dessinais personnellement les motifs à graver, afin que le caractère en fût bien conservé ; où je fis le genre découpé et ramolayé très apparent, quoique léger d'or ; puis, enfin, le genre Campana.

« En 1868, ma maison fut transférée au 53 de la même rue.

« C'est en entrant dans ce nouveau local, où j'occupais le deuxième et le troisième étage, que je fis, d'une part, des fantaisies onyx incrustées et appliquées de roses, et d'autre part, le genre turquoises taillées, avec diamants et perles, et enfin des croix onyx avec applications, ou tout en joaillerie, genres dans lesquels j'eus également assez de réussite. C'est vers cette époque que j'exécutai le premier, et dans la perfection, les lézards qui eurent plus tard tant de succès. »

L'Exposition de 1878 fut pour A. Fouquet un succès. M. Vever, dans son *Histoire de la Bijouterie française au XIXe siècle*, écrit : « Alphonse Fouquet prit part avec succès à l'Exposition de 1878 ; sa joaillerie avait un caractère très personnel : les formes en étaient généralement découpées de façon nette et lisible, soit qu'il s'agît de guipures et de dentelles endiamantées, soit qu'il eût serti en diamants des sphinx, des dragons, des sirènes, des chimères ; sa vitrine offrait de nombreux et intéressants spécimens de son art, « art qui est bien à lui, dit Falize ; on peut le discuter, mais non le blâmer, car l'exécution en est absolument parfaite, et il a su conserver le modelé sous le serti des pierres. » D'autres joyaux et des bijoux, dans lesquels dominait le style de la Renaissance, furent également remarqués. Le Jury attribua à Fouquet, à l'unanimité et par ordre de mérite, une des premières médailles d'or de la classe *. »

En 1879, notre maison fut transférée au 35 de l'avenue de l'Opéra, elle devait y rester jusqu'en 1901, époque à laquelle je l'ai transférée à son siège actuel, 6, rue Royale.

Mon père fut, avec Froment-Meurice, Fannière et quelques autres, un des novateurs qui créèrent le mouvement artistique dont les inspirations puisaient leurs sources dans la Renaissance.

* Nous ne saurions trop remercier M. Vever des pages nombreuses et pleines d'intérêt qu'il a consacrées à M. Alphonse Fouquet et à notre Maison.

Sa participation à l'Exposition d'Amsterdam en 1883 fut très remarquée et souleva des polémiques, quant à l'emploi de la figure humaine dans les bijoux.

Il fut, dans ce genre, un précurseur et malgré les critiques dont ses créations furent l'objet, son genre a victorieusement rallié à lui les suffrages des amateurs éclairés.

C'est en 1895 qu'après avoir été l'associé de mon père j'ai pris la direction de la maison à laquelle il avait consacré le meilleur de ses forces et un labeur soutenu chaque jour.

Ici, ma mission devient quelque peu délicate à remplir. Mes fonctions de rapporteur m'interdisent de me juger moi-même.

Nous voulons être bref et c'est à M. VEVER que nous demanderons de bien vouloir nous présenter à nos lecteurs. Il écrit, page 623 de son *Histoire de la Bijouterie française au XIXe siècle :* « Georges FOUQUET sut à son tour se distinguer dans la profession que, depuis 1880, il avait appris à connaître et à aimer chez son père, dont il reprit la maison en 1895.

« Mais son tempérament le poussait vers un autre idéal que les genres classique et Renaissance qui avaient tant contribué à la réputation paternelle. Le style moderne l'attira ; il s'y adonna résolument et, dès 1898, on voyait de lui au Salon des pièces intéressantes où se manifestait sa volonté de suivre une voie alors peu fréquentée.

« Travailleur convaincu, épris de l'inédit, il le rechercha avec ardeur ; il fit appel à différents collaborateurs aux idées neuves, entre autres à DESROSIERS et à Alphonse MUCHA, dont les compositions pleines d'originalité pour l'affiche, le livre, etc., obtenaient alors une grande vogue.

« A l'Exposition de 1900, Georges FOUQUET présenta un grand nombre de bijoux, de joyaux aux formes imprévues ; des parures complètes très importantes, destinées à faire partie

intégrante du costume féminin, auxquelles on trouvait bien, en général, un peu d'excentricité, mais qui n'en furent pas moins très justement remarquées.

« En 1901, Georges Fouquet demanda à Mucha de réaliser une idée qu'il caressait depuis longtemps : créer un magasin dont la décoration fût en harmonie avec les bijoux d'art qu'il devait contenir. L'artiste hongrois s'acquitta fort bien de cette tâche et, dès la fin de l'année, G. Fouquet put transférer sa maison rue Royale, dans une installation somptueuse et d'une élégance inédite et raffinée.

« Le joaillier est resté fidèle à ses tendances premières et ses compositions, maintenant moins fougueuses, d'un goût parfait et toujours d'une tonalité charmante, tiennent une excellente place aux Salons et aux Expositions ; elles lui méritent chaque année de nouveaux succès. »

Nous ne saurions trop remercier notre cher collègue M. Vever de l'appréciation si élogieuse que lui inspire notre collaboration à la bijouterie française. Nous regrettons sincèrement que son abstention à l'Exposition de Milan ne nous ait pas permis de dire tout le bien que nous pensons de lui. A l'heure où les rivalités mesquines et affligeantes détruisent de plus en plus le sentiment d'une noble émulation et de la vraie rivalité pour la beauté et la grandeur de l'art français, notre confrère, Vever, a donné dans son ouvrage un bel exemple d'impartialité et de justice en signalant avec équité la part que chacun de ses collègues a prise dans l'évolution de la bijouterie française. Loin de chercher à diminuer le succès de ses collègues, il en fait l'éloge avec des compliments trop flatteurs. C'est très bien et digne d'un véritable artiste, tel que M. Henri Vever.

A Milan, nous avions obtenu une vitrine isolée, ce qui nous avait permis de faire une présentation un peu spéciale mais très favorable pour mettre en valeur nos bijoux.

Nous sommes resté dans la note moderne et notre vitrine renfermait surtout des bijoux en joaillerie pure et en joaillerie mélangée d'émaux translucides.

Nous signalerons plus particulièrement :

De grands pendentifs, des branches de corsage, des colliers avec mélange d'émaux, de diamants, des pierres de couleur et de perles.

Parmi ces pièces, celles qui ont le plus retenu l'attention étaient :

Un collier « Gui » fait en émaux translucides, en diamants et en perles, avec un gros saphir entouré de brillants comme pendeloque ;

Un collier « Algues » fait de feuilles d'algues en émaux translucides avec graines en diamants et rubis ;

Un collier « Libellules » dont les libellules, en émaux translucides, en saphirs et émeraudes, se jouaient au milieu de feuilles en diamants ;

Un grand bracelet serpent, dont la tête était disposée afin de pouvoir se poser sur le dessus de la main. Cette pièce était en opales sculptées ;

Des plaques de cou en émaux et en diamants complétaient l'ornementation de notre vitrine.

En qualité de membre du Jury des récompenses, nous avons été mis hors concours.

G.-R. SANDOZ. Fondée en 1865, au Palais-Royal, par M. Gustave SANDOZ, cette maison s'occupait exclusivement d'horlogerie. C'est en 1875 qu'elle entreprit la bijouterie et la joaillerie.

M. Gustave SANDOZ père fut le créateur de nombreuses œuvres et associations d'intérêt général : l'École d'Horlogerie ; la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie, la Société d'Éco-

nomie industrielle et commerciale, la Foire de Paris, le Comité français des Expositions à l'Étranger.

Notre dévoué collègue a pris en 1891, au décès prématuré de son père, la direction de sa maison. En 1895, il transféra rue Royale ses magasins et donna à la joaillerie une place prépondérante. En 1900, M. Gustave-Roger Sandoz était membre du Jury des récompenses, et sa participation à cette Exposition était un véritable succès pour sa maison.

Les œuvres et les institutions créées par son père furent l'objet des plus constantes préoccupations de M. G.-R. Sandoz.

Il occupe dans la plupart des organisations patronales une situation considérable et il s'acquitte de son rôle d'organisateur ou d'administrateur avec une compétence et une affabilité qui lui ont conquis l'unanimité des sympathies de ses collègues et amis.

Comme Secrétaire général du Comité français des Expositions à l'Étranger, il a pris une part active à la participation française à l'Exposition de Milan. C'est lui qui, trois ans avant l'ouverture de l'Exposition, fit signer entre le Comité français des Expositions à l'Étranger et le Comité italien un contrat qui devait, dans un moment critique, contribuer fortement à consolider l'œuvre si importante entreprise par les Milanais pour commémorer le percement du Simplon.

La participation de la maison G.-R. Sandoz, à l'Exposition de Milan, était très remarquable.

Elle comprenait des pièces de joaillerie et de bijouterie parmi lesquelles on peut citer :

Un grand devant de corsage de style Louis XVI en diamants et émeraudes se raccordant par un grand pendentif à un très beau collier (exécution en platine, ayant nécessité pour la mise en train l'emploi de près de 5 kilogrammes de ce métal) ;

Un grand diadème en diamants et émeraudes ayant au centre un superbe brillant jaune de 19 millimètres de diamètre.

Objets d'art : Un grand coffret de style moderne suivant dessins et modelages de BOURGEOT et Léopold HUBERT, exécuté en néphrite et vermeil.

« L'Écueil vaincu », par Louis BOTTÉE, en ivoire et en métaux précieux.

Les différents objets exposés par M. G.-Roger SANDOZ se font remarquer par leur excellente exécution et l'éclectisme avec lequel sont choisis ses modèles.

Le Jury a décerné à M. G.-R. SANDOZ un Grand Prix.

TEMPLIER (Paul).

Fondée en 1849, par Charles TEMPLIER, père du propriétaire actuel, cette maison eut successivement pour siège social le 66 de la rue de Rivoli, la rue Saint-Merri, la rue du Temple, la rue Michel-le-Comte. Depuis 1885, son propriétaire est M. Paul TEMPLIER, qui en 1895 a installé ses ateliers au n° 3 de la place des Victoires.

En 1900, cette maison obtenait une médaille d'or; à Saint-Louis le Jury lui a décerné un Grand Prix.

En 1907, M. Paul TEMPLIER a été élu Président de la Chambre syndicale en remplacement de M. Louis AUCOC. Il était depuis 1903 à la tête de l'Orphelinat de la Bijouterie qu'il présidait avec une remarquable compétence.

Depuis qu'il a assumé la charge lourde de diriger les travaux d'une Chambre syndicale aussi importante que la nôtre, M. Paul TEMPLIER a fait preuve d'un dévouement qui lui a acquis l'unanime reconnaissance de ses collègues.

A Milan, M. Paul TEMPLIER nous a présenté des bijoux d'un réel intérêt au point de vue dessin et exécution.

Citons un joli pendentif de style Louis XVI avec un saphir



PLANCHE XVI.

1. *COLLIER « GUI », ÉMAUX TRANSLUCIDES ET JOAILLERIE.*

G. FOUQUET.
(Composition de Ch. Desrosiers.)

Un grand diadème en diamants et émeraudes ayant au centre un superbe brillant jaune de 19 millimètres de diamètre.

Objets d'art : Un grand coffret de style moderne suivant dessins et modelages de BOURGEOT et Léopold HUBERT, exécuté en néphrite et vermeil.

« L'Écueil vaincu », par Louis BOTTÉE, en ivoire et en métaux précieux.

Les différents objets exposés par M. G.-Roger SANDOZ se font remarquer par leur excellente exécution et l'éclectisme avec lequel sont choisis ses modèles.

Le Jury a décerné à M. G.-R. SANDOZ un Grand Prix.

TEMPLIER (Paul).

Fondée en 1849, par Charles TEMPLIER, père du propriétaire actuel, cette maison eut successivement pour siège social le 66 de la rue de Rivoli, la rue Saint-Merri, la rue du Temple, la rue Michel-le-Comte. Depuis 1885, son propriétaire est M. Paul TEMPLIER, qui en 1895 a installé ses ateliers au n° 3 de la place des Victoires.

En 1900, cette maison obtenait une médaille d'or ; à Saint-Louis le Jury lui a décerné un Grand Prix.

En 1907, M. Paul TEMPLIER a été élu Président de la Chambre syndicale en remplacement de M. Louis AUCOC. Il était depuis 1903 à la tête de l'Orphelinat de la Bijouterie qu'il présidait avec une remarquable compétence.

Depuis qu'il a assumé la charge lourde de diriger les travaux d'une Chambre syndicale aussi importante que la nôtre, M. Paul TEMPLIER a fait preuve d'un dévouement qui lui a acquis l'unanime reconnaissance de ses collègues.

A Milan, M. Paul TEMPLIER nous a présenté des bijoux d'un réel intérêt au point de vue dessin et exécution.

Citons un joli pendentif de style Louis XVI avec un saphir



BIJOUTERIE OR

La bijouterie en or était représentée à l'Exposition de Milan par quatre maisons :

G. DROUET. Cette maison a été fondée en 1860 par M. Porlier, auquel a succédé, en 1901, M. G. Drouet.

Elle exposait pour la première fois à Milan, et le Jury lui a décerné une médaille d'or.

Dans sa vitrine, signalons :

Des garnitures de boutons de gilet, de manchettes et de chemise en or et platine avec ciselure émail et pierres.

Broches et bracelets ciselés et joaillerie, nécessaires de dames et boîtes à cigarettes or et émail.

Peignes et médailles.

Un nécessaire en nacre avec appliques en or ciselé rapportées.

Cette Exposition était très intéressante.

A. FÉAU. Cette maison a été fondée en 1840 par M. Lorillon père.

Son propriétaire actuel a bien voulu nous communiquer sur son industrie, la fabrication des dés à coudre, les renseignements suivants :

« En 1860 M. Lorillon fils a pris la suite des affaires et en a fait une spécialité. En 1875, je suis devenu acquéreur de la maison et depuis cette époque, je n'ai cessé de transformer la fabrication pour la rendre entièrement mécanique.

« Je dois dire que la fabrication de M. Lorillon fils était déjà parfaite et sans contredit la meilleure ; mais pour être à même de lutter avantageusement contre la concurrence allemande, il m'a fallu modifier l'ancienne manière de fabriquer et j'ai dû

construire chez moi des machines spéciales fabricant à très bas prix : par exemple, un ouvrier très adroit imprimait autrefois 600 dés par jour. Aujourd'hui une femme avec la machine peut aisément en produire 600 à l'heure sans apprentissage particulier. »

A Milan, M. Féau exposait de jolis dés, dont l'ornementation était inspirée par les fables de La Fontaine.

Le Jury des récompenses lui a décerné un Grand Prix.

Dès sa fondation, en 1860, par M. A. Gross, cette maison se fit remarquer par sa fabrication irréprochable et surtout par la légèreté extraordinaire des chaînes creuses dites *Charnières*, produites à l'aide d'un outillage perfectionné ; aussi, en 1873, à l'Exposition de Vienne (Autriche), où elle entrait pour la première fois en lutte avec ses concurrents, elle obtenait une *Médaille de Mérite*. *GROSS, POILEVÉ et Cie.*

L'Exposition Universelle de Paris en 1878 fut pour elle la seconde étape de sa renommée naissante qui fut consacrée par une *Médaille d'Argent*.

En 1883, la maison se transforma sous la raison sociale Gross, Langoulant et Cie et, en 1907, Gross, Poilevé et Cie. Aux Expositions de Saint-Louis, Liége et Milan, cette maison a obtenu un Grand Prix.

Fondée en 1890, cette maison est aujourd'hui la propriété de M. J. Camus. *POTONNIER.*

M. Potonnier avait envoyé à Milan des colliers avec marcassites de style genre ancien ainsi que des bagues, des broches et des pendants traités très artistement. Il y avait joint de plus des bonbonnières, boîtes à timbres avec émail et décorations Louis XV et Louis XVI toujours serties de marcassites.

Son genre plus spécial est la bijouterie sertie de marcassites faite en reproduction de modèles anciens.

Le Jury des récompenses lui a décerné un diplôme d'honneur.

LA BIJOUTERIE IMITATION

Dans la section française, la bijouterie imitation était représentée par neuf exposants. Cette participation était, dans son ensemble, très réussie et le Jury des récompenses a reconnu les efforts artistiques et techniques des fabricants en attribuant à plusieurs un Grand Prix.

Cette industrie était elle-même représentée dans le Jury par notre si sympathique collègue, M. Rouzé, dont nous avons eu souvent l'occasion d'apprécier les qualités émérites.

Exposant hors concours, membre du Jury.

ROUZÉ.

M. Rouzé est président de la Chambre syndicale de la bijouterie imitation. Fondée en 1850 par M. Henry Rouzé père, cette maison jouit d'une réputation universelle pour le fini de ses productions et par la variété de ses modèles. Son genre de fabrication est plus particulièrement le bouton de manchettes et de chemise.

Ses articles s'adressent surtout aux maisons qui veulent des pièces bien faites, de l' « article riche ». Les bijoux que fabrique M. Rouzé atteignent un tel degré de perfection qu'ils peuvent se confondre avec des articles similaires en bijouterie fine.

M. Rouzé ne fabrique pas seulement des boutons de manchettes : dans sa vitrine, à Milan, nous avons remarqué des modèles de pendants, des agrafes de ceinture, des épingles de cravate, dont le travail, gravure, repercé et émail, étaient vraiment d'une exécution parfaite.

Exposants ayant obtenu un Grand Prix.

Fondée en 1855, cette maison fabrique la bijouterie imitation et argent, avec émaux, patines et applications de pierres de fantaisie. Grâce à des procédés de fabrication économique, à une matière bon marché, MM. PIEL ont pu établir des modèles qu'ils livrent dans des conditions qui les rendent accessibles à tous ceux qui veulent porter un bijou. *PIEL Frères.*

Depuis 1867, cette maison a apporté sa collaboration régulière aux Expositions universelles et elle y a obtenu les plus hautes récompenses.

Leur vitrine contenait des bijoux en argent et des bijoux imitation de styles variés, notamment :

Une garniture, style égyptien, composée d'une ceinture et d'un collier en métal émaillé vert dégradé et rose mat, d'un heureux effet.

Une plaque de cou « La Tempête » en vermeil, dont l'entourage serti de similis se compose avec des feuilles ciselées. Le motif du centre, qui représente trois naïades au milieu de la tourmente, est en corne sculptée. Plusieurs autres plaques de cou, les unes en « art moderne », inspirées de la nature, en émail mélangé de pierres naturelles; La Cigogne, La Libellule, etc. ; les autres en style Louis XVI, modernisé, avec des pierres de couleur.

Quelques boutons de robe. Le bouton de robe en bijouterie représente une partie importante de la production de la maison.

En outre, quelques agrafes de ceinture et une série de pendentifs : l'Ibis, le Soleil, etc...

Le doublé, c'est-à-dire l'or pressé sur chrysocale, fut créé par M. SAVARD père, le fondateur de la maison SAVARD, à la tête de laquelle se trouve aujourd'hui son fils, M. Auguste SAVARD. *SAVARD.*

Un succès des plus vifs accueillit l'apparition de la bijouterie en doublé qui donnait fort habilement satisfaction à deux besoins assez difficiles à concilier, le luxe et l'économie. Grâce au doublé, en effet, les personnes de situation modeste purent se parer et faire cadeau de bijoux dont la beauté et la richesse ne leur imposaient aucun sacrifice au-dessus de leur position. Leurs finances et leur amour-propre se trouvaient également ménagés.

Mais en 1890 le doublé fut peu à peu délaissé, il mourait de consomption. Le mot lui-même était tout aussi décrié que la chose, et il était devenu tout simplement synonyme de « camelotte ».

Voulant réagir contre une telle situation, la maison SAVARD entreprit, en 1896, de créer autre chose et mieux que le doublé du principe. Elle résolut de fabriquer des bijoux en doublé, dans lesquels il entrerait une grande proportion d'or et auxquels elle donna l'appellation de bijoux *Fix*.

Cette augmentation dans le poids de l'or eut pour résultat de permettre de traiter, de travailler, de souder les bijoux *Fix* absolument comme les bijoux or.

Le *Fix* dont un poinçon spécial garantit l'authenticité, en donnant toute satisfaction aux acheteurs, est arrivé à son heure, puisqu'il est venu combler une lacune. Aussi le succès a-t-il été ce qu'il devait être, décisif, persistant et progressant, d'année en année.

VUILLERMOZ. Cette maison exposait des grandes pièces en joaillerie imitation avec des montures en argent et or. Elle a acquis une réputation de premier ordre, grâce aux soins qu'elle apporte dans sa fabrication. Les ouvriers qui travaillent pour le compte de M. VUILLERMOZ sont choisis parmi les meilleurs et capables de faire de la bijouterie fine.

Exposants ayant obtenu un Diplôme d'Honneur.

Le Jury des récompenses a décerné deux diplômes d'honneur aux fabricants de bijouterie imitation. Ils ont été attribués aux maisons :

BLUM (Albert).

Cette maison fabrique surtout des chaînes et articles en chaînes, « cottes de mailles » pour bourses, sacs, en doublé et en argent.

Dans sa vitrine, on remarquait des chaînes de différents genres et des petites pièces de bijouterie et orfèvrerie en argent : ronds de serviette, hochets, etc.

PLUMET.

Cette maison, dont la spécialité est la petite joaillerie faite en strass, présentait dans sa vitrine de petites broches, des peignes, des aigrettes et une grande variété d'autres objets.

Ces articles sont d'une fabrication très soignée et de fort bon goût artistique.

Exposants ayant obtenu une Médaille d'Or.

Trois fabricants de bijouterie imitation ont obtenu une médaille d'or :

DEMARÉ.

Cette maison a été fondée par le propriétaire actuel, en 1892. M. Demaré s'est spécialisé dans la bijouterie argent, telle que chaînes, bracelets, broches, etc., et la petite orfèvrerie : ronds, timbales, bonbonnières, étuis à cigarettes, boîtes d'allumettes, etc.

Il a obtenu de nombreuses récompenses aux Expositions : en 1900, à Paris, une médaille de bronze; en 1904, à Saint-

Louis, une médaille d'argent, et à Liége, en 1905, une médaille d'or. A Milan, le jury lui a décerné une nouvelle médaille d'or.

FAUCONNET. Cette maison, de création récente, participait pour la première fois à une Exposition. M. FAUCONNET nous présentait de petits objets en cuivre doré et d'une exécution très soignée. Citons : petites agrafes de manteau, broches, boutons, bracelets, etc.

Le Jury, favorablement impressionné, a décerné une médaille d'or à cette maison, pour l'encourager.

GALLENI (Oreste). Cette maison s'est spécialisée dans l'imitation du bijou algérien. Elle exporte une grande partie de sa production en Algérie et en Tunisie. Les articles qu'elle nous a montrés étaient en cuivre doré avec émaux.

Le Jury des récompenses a jugé intéressante l'Exposition de M. GALLENI et malgré qu'il exposait pour la première fois, il lui a décerné une médaille d'or.

DIVERS

Le Jury international des récompenses a eu à juger, en outre des bijoutiers-joailliers, trois exposants dont deux notamment exposaient des pièces ne rentrant pas dans la catégorie des bijoux ou des joyaux; quant au troisième, il exposait des apprêts pour la bijouterie et la joaillerie.

Avant d'examiner la participation des médailleurs et celle des fabricants de pierres et perles fausses, nous avons jugé à propos d'examiner la participation des trois maisons dont nous venons de parler.

Fondée en 1869 par son propriétaire actuel, cette maison s'est fait une spécialité de la fabrication des vases imitation de Sèvres avec montures de bronze. *HENRY (Léon).*

Elle a participé, depuis Paris 1878, à de nombreuses Expositions et les récompenses qu'elle y a obtenues prouvent que les objets présentés au Jury étaient d'une bonne fabrication et d'un bon goût.

A Milan, la vitrine de M. L. Henry renfermait les pièces suivantes :

Vases porcelaine décorée, montures bronze doré, genre Sèvres, coupes, coffrets et jardinières, d'un même genre, mais les peintures et les montures variaient ; nous en avons vu de style Louis XV, Louis XVI et Empire.

Le Jury des récompenses a décerné un Grand Prix à M. Léon Henry.

Cette maison, très connue dans son genre, fabrique spécialement les petits bronzes et les cadres en bronze pour gravures et photographies. *GAMBARD.*

Elle a participé à de nombreuses Expositions et elle y a obtenu des récompenses qui la placent en bon rang.

Sa participation à Milan comprenait des cadres en bronze, le Jury des récompenses lui a décerné un diplôme d'honneur.

Nous devons à l'obligeance de M. Camus la note suivante concernant son industrie et sa maison. *G. FERRÉ, Ch. CAMUS, Sr.*

« Les apprêts en métaux précieux obtenus par la machine et les matrices présentent un double avantage : d'une part ils évitent une dépense considérable de main-d'œuvre et d'autre part suppriment la plus grosse partie du déchet si abondant autrefois et si coûteux !

« Mon Exposition ne comporte donc que des pièces obtenues

par l'estampage et le découpage, au nombre de plus 1.800 pièces représentant environ le tiers des modèles que possède ma maison et se décomposant en chatons, galeries, bandes, corps de bagues, chevalières ciselées et unies, massives et creuses, sertissures or et platine sans soudure, etc.

« Ma maison a des dépôts dans toute l'Europe, même en Allemagne réputée notre concurrente. »

Le Jury des récompenses lui a décerné un diplôme d'honneur.

LES MÉDAILLEURS

A l'Exposition de Milan, la médaille était particulièrement bien représentée.

L'Exposition collective et homogène des médailleurs français était, non seulement une des attractions de la classe de la Bijouterie, mais encore une démonstration de ce qu'il est possible de mettre en valeur dans une entente commune.

Cet effort avait été décidé par quelques-uns des chefs des meilleures maisons, afin de démontrer qu'un art industriel, dont l'évolution récente était due à l'initiative française, méritait de fixer l'attention par un de ses progrès indéniables.

Notre collègue L. Chalin, président du groupe des médailleurs, fut désigné pour installer la vitrine de cette collectivité. En cette qualité, il fut désigné pour remplir les fonctions d'expert du Jury, et fut placé hors concours.

L. CHALIN. Fondée en 1836 par Boutaut, reprise par Bellecuiré vers 1860, cette maison est depuis 1885 la propriété de M. Chalin.

Aux Expositions, elle a obtenu diverses récompenses, nous citerons spécialement : une médaille d'or, à Paris en 1900, et

des Grands Prix obtenus aux Expositions de Saint-Louis, 1904, Liége, 1905.

M. L. CHALIN est parmi ceux qui ont coopéré à la renaissance artistique de l'industrie de la médaille en France, et particulièrement du genre religieux. Son exposition à Milan comportait différentes œuvres de DROPSY : *Ave Maria salvator mundi*, *Alma mater*, *Musique*, *Exposition 1900*, *Pie X*, etc. *Bretonnes*, par GILBAULT, *Vercingétorix*, de BARTHOLDI, *Sainte Cécile*, de E. BECKER, *Saint Cristophe*, d'EXBRAYAT.

Le Jury de notre classe s'était adjoint M. CHALIN comme expert à titre consultatif.

La collectivité des médailleurs comptait, en outre de notre collègue CHALIN, 8 exposants, auxquels le Jury a décerné 3 diplômes d'honneur, 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent.

Ont obtenu des diplômes d'honneur :

Exposait entre autres objets : une chaîne régence lierre avec médaille Faune et Nymphe, une épingle monture tournante médaille Minerve, le Temps, une garniture boutons Minerve, Hibou, médailles Vierge tout or ou avec ornements joaillerie, Ange gardien, Sainte Geneviève, Mariage tout or ou avec ornements joaillerie, etc. *DESBAZEILLE.*

Exposait des médailles de VERNON. M. J. DUVAL est un des rénovateurs de l'art industriel de la médaille. Son influence dans le développement de cette branche artistique a été des plus heureuses. La maison de M. J. DUVAL est certainement à la tête de celles qui se consacrent à l'industrie des médailles. *DUVAL.*

JANVIER ET DUVAL. Cette maison a également rendu des services signalés à l'industrie de la médaille. Grâce à ses efforts, la production mécanique a fait les plus sérieux progrès et l'industrie française y a trouvé une nouvelle source de profits. La participation de cette maison était très intéressante.

Exposants ayant obtenu une médaille d'or :

ARTHUS, BERTRAND ET BÉRANGER. Cette maison ancienne a participé autrefois aux Expositions. Elle s'en était désintéressée, et c'est avec plaisir que nous l'avons vue revenir à la tradition. Sa participation était intéressante, les sujets exposés d'un haut caractère artistique et digne d'une réputation, qui fait honneur à la France.

DUSEAUX et Cie La participation de cette maison était également fort intéressante, et démontrait la part active qu'elle a su prendre à la rénovation de l'industrie de la médaille. A l'Exposition de 1900, elle avait obtenu une médaille d'argent.

MAGDELAINE. Cette maison est très ancienne. Elle exposait des œuvres intéressantes. M. MAGDELAINE est le successeur de la maison DEZAÏDE.

Exposants ayant obtenu une médaille d'argent :

BOUASSE-LEBEL ET SOUFFLOT. Cette maison ancienne a un passé dont elle peut être fière et qui honore l'industrie française. Sa participation à l'Exposition de Milan n'était pas considérable, mais les pièces présentées au Jury étaient toutes d'une haute valeur artistique.

PISSIS. Notre collègue a pris la suite de la maison TOUCHARD. C'est elle qui a introduit dans la bijouterie, orfèvrerie et médailles,

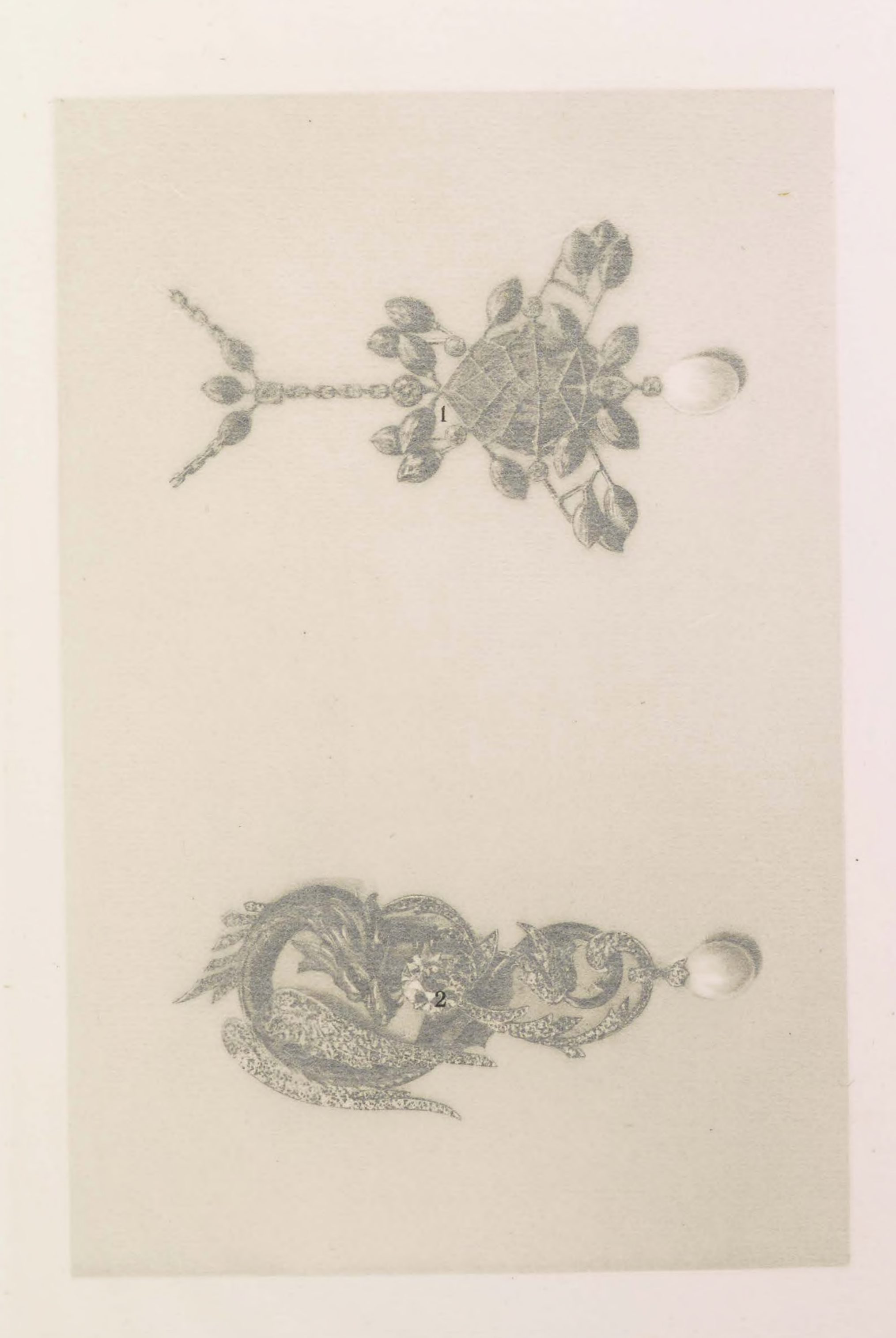


PLANCHE XVII.

1. *BROCHE « DRAGON », OR ET JOAILLERIE.*
L. VAGUER.

2. *PENDENTIF DE STYLE MODERNE, OR, ÉMAUX ET JOAILLERIE.*
WOLFERS Frères.

JANVIER ET DUVAL. Cette maison a également rendu des services signalés à l'industrie de la médaille. Grâce à ses efforts, la production mécanique a fait les plus sérieux progrès et l'industrie française y a trouvé une nouvelle source de profits. La participation de cette maison était très intéressante.

Exposants ayant obtenu une médaille d'or :

ARTHUS BERTRAND ET BERANGER. Cette maison ancienne a participé autrefois aux Expositions. Elle s'en était désintéressée, et c'est avec plaisir que nous l'avons vue revenir à la tradition. Sa participation était intéressante, les sujets exposés d'un haut caractère artistique et digne d'une réputation, qui fait honneur à la France.

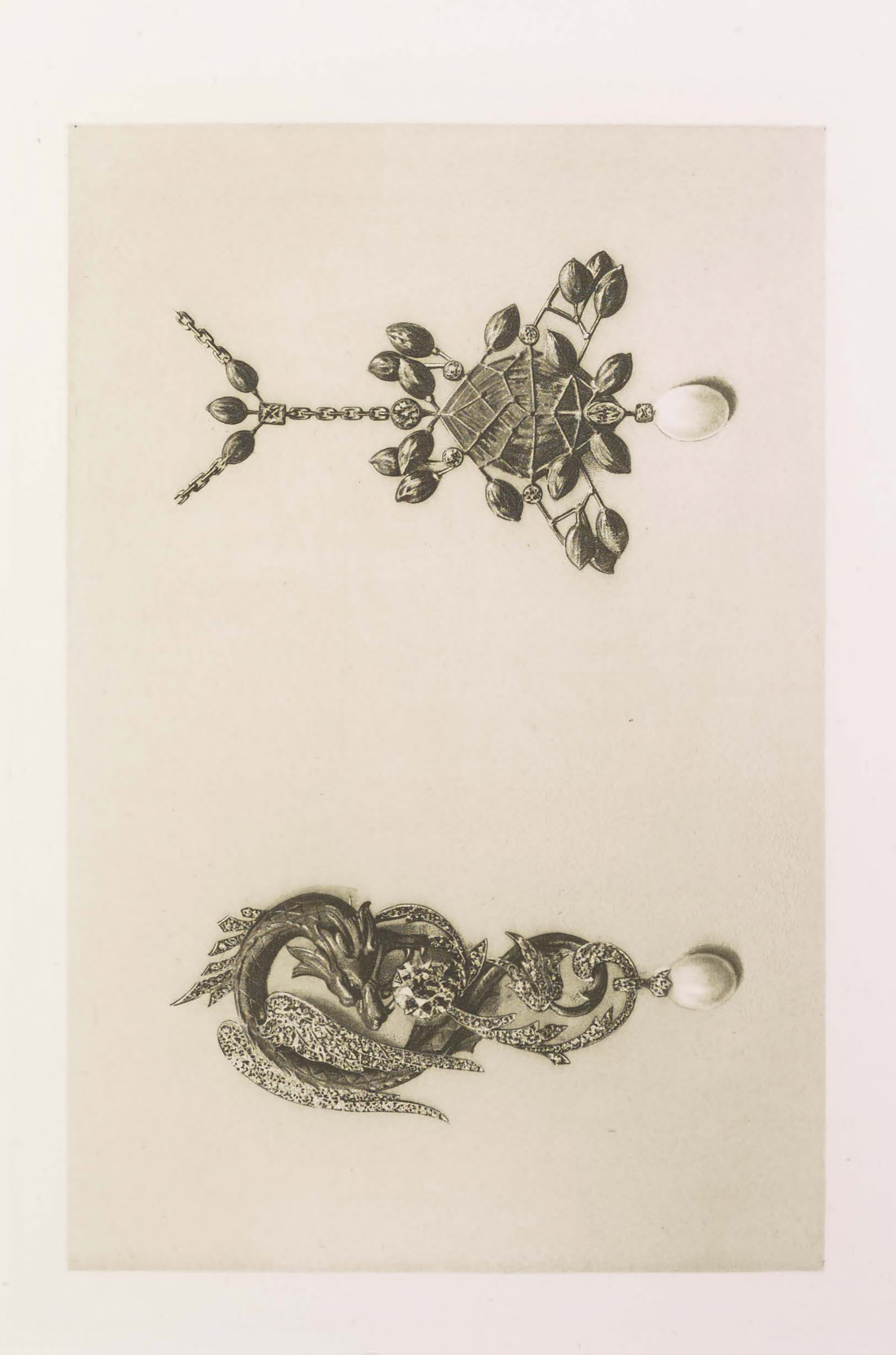
DUSEAUX et Cie La participation de cette maison était également fort intéressante, et démontrait la part active qu'elle a su prendre à la rénovation de l'industrie de la médaille. A l'Exposition de 1900, elle avait obtenu une médaille d'argent.

MAGDELAINE. Cette maison est très ancienne. Elle exposait des œuvres intéressantes. M. MAGDELAINE est le successeur de la maison DEZAÏDE.

Exposants ayant obtenu une médaille d'argent :

BOUASSE-LEBEL ET SOUFFLOT. Cette maison ancienne a un passé dont elle peut être fière et qui honore l'industrie française. Sa participation à l'Exposition de Milan n'était pas considérable, mais les pièces présentées au Jury étaient toutes d'une haute valeur artistique.

PISSIS. Notre collègue a pris la suite de la maison TOUCHARD. C'est elle qui a introduit dans la bijouterie, orfèvrerie et médailles,



la gravure en taille douce, ou au burin, comme application. Cette innovation, d'un caractère très intéressant, a retenu l'attention du Jury, qui a décerné une médaille d'argent à M. Pissis, dont la collaboration était acquise, pour la première fois, à une exposition.

Comme nous le disions au début, cette collectivité des médailleurs était, au point de vue artistique et au point de vue industriel, d'un grand intérêt. Notre collègue Chalin mérite nos félicitations pour le soin qu'il a mis à recruter ses adhérents et à les présenter au public.

L'industrie française a donné la preuve de sa valeur et nos artistes, comme Roty, Vernon, ont vu consacrer, une nouvelle fois, leur beau talent auquel nous rendons un sincère hommage d'admiration.

LA BIJOUTERIE, LA JOAILLERIE ET LES MÉDAILLES

DANS LES SECTIONS AUTRES QUE CELLE DE LA FRANCE

Dans les sections, autres que celle de la France, le Jury des récompenses a estimé qu'il convenait de reconnaître plus particulièrement les efforts de la Belgique, de la Hongrie et de l'Italie.

Si nous passons en revue les différents pavillons, voici quelles ont été les remarques qui ont été généralement faites par le Jury.

ANGLETERRE.

Aucun exposant ni en joaillerie ni en bijouterie. Ce qui nous a été donné de voir n'a pas eu à être jugé. Il y avait là des étalages de marchandises comme il s'en trouve souvent dans les Expositions. A mentionner seulement une collection de médailles présentée par sir Albert KAYE à laquelle le Jury a décerné un *Grand Prix*.

Les récompenses suivantes ont été décernées :

Diplôme d'honneur. . .	HANDIKRAFT.
Médailles d'or.	CLARKSON.
	COOPER S. PAUL.
	DICKSON, JAMES ET SONS.
	WILLIS, MARCK ET SON.
Médaille d'argent. . . .	ERMMANUEL.
Médailles de bronze . .	GEORGE BERNETT.
	FLINT CLARENCE.
	PARKER (Eustace).

ALLEMAGNE.

Rien. A Liége on avait pu voir l'Exposition de la maison Friedlander, de Berlin. Ici aucune maison. Nous sommes donc loin de ce qu'on nous avait fait espérer lors des commencements de l'Exposition en parlant d'une participation éclatante de l'Allemagne! Nous pensions voir les maisons de Pforzheim, de Hanau, etc. A Paris nous voyons chaque jour les travaux de ces maisons et nous devons même dire, avec regret, que nous retrouvons chez elles nos modèles parisiens copiés et même calqués, sans aucun scrupule, moins bien faits il est vrai, mais venant concurrencer sur nos propres marchés nos créations.

Les récompenses suivantes ont été décernées :

Grand Prix . . . . . Bruckmann et Söhne.
Médaille d'or . . . . Isis Werke.
Médaille d'argent . Fritz Fiebig, Schulz et C.

AUTRICHE.

Dans cette section, le Jury n'a rien vu qui mérite une mention particulière. Il a décerné les récompenses suivantes :

Hors concours. . . . Arthur Krupp.
Diplôme d'honneur. Argentor Werke.
Médaille d'or . . . . Maurice Hacker.
Médaille d'argent . Turriel et Bardach.

ESPAGNE.

Une seule maison qui avait une très importante exposition de bijoux damasquinés or, argent et acier. Cette maison nous a présenté des collections complètes de broches, de boucles, d'épingles de cravate, d'épingles à chapeau, de boîtes de toutes sortes,

de cadres. Il paraît que ce genre de bijoux a eu beaucoup de succès auprès des Italiens, ceci dû évidemment au bas prix de ces objets. Le Jury lui a décerné un *Grand Prix*.

RUSSIE.

La Russie nous offre des objets en émaux fabriqués au Caucase : cuillers, coupes de la maison Bosadjieff et Badini frères de Gramatchikovo. *Médaille d'or*.

Une collection de bijoux du général-major Fabricius de Saint-Pétersbourg. *Médaille de bronze*.

Une très jolie collection d'armes damasquinées et gravées de l'usine Zlatsoust. Ces armes sont très remarquablement travaillées tant sur les poignées que sur les lames. Les unes sont damasquinées, les autres sont gravées ou repercées. Exposition très intéressante qui a obtenu un *Grand Prix*.

BULGARIE.

Le Jury des récompenses a décerné une *Médaille d'or* à la maison Dimitri Zlataroff qui exposait des objets en argent filigrané.

Une *Médaille d'argent* a été accordée à la maison Dimitri Kostoff.

ÉQUATEUR (République de l').

Rien à signaler.

CHINE.

Nous y avons vu des objets en argent filigrané sans aucun intérêt.

Une *Médaille de bronze* a été obtenue par la Compagnie Chinoise Tongzging.

SUISSE.

La participation de la Suisse était plus importante que celle des nations dont nous venons de parler, 5 exposants représentaient les industries de notre classe.

La maison Gay, de Genève, dont un des chefs était notre collègue du Jury.

Ancienne maison fondée en 1849 occupant 240 ouvriers, qui fabrique plus spécialement les chaînes, les bracelets et autres articles en or ressortant de la chaîne.

Ces articles sont faits en or massif mais plus spécialement en creux et très légers, façon soignée. *Hors concours.*

La maison Jacot-Guillarmod, de Genève, exposait plus particulièrement de la petite orfèvrerie en or et argent sur cristal. Quelques bijoux; broches, épingles, montres décorées. Tout ce qu'on nous a présenté représentait ce qu'on appelle l' « art nouveau », mais en réalité cela n'a aucun dessin; c'est très quelconque et c'est ce que j'appellerai de l' « art à côté ». Le Jury, dans un sentiment d'encouragement, a cru devoir donner un *Diplôme d'honneur.*

La maison Tissot exposait de la chaîne sous toutes ses formes: sautoirs, chaînes de gilet, bracelets en creux et en massif. Elle a obtenu un diplôme d'honneur.

Les récompenses suivantes ont été, en outre, décernées :

Diplôme d'honneur.	Vallet et Nicroz.
Médaille d'or	Bornaud, Bertrand et Fils.
Médaille d'argent. .	Daubenheimer et Meyer.

HONGRIE.

Le pavillon de la Hongrie a été dévoré par les flammes dans le grand incendie du mois d'août. On a dû le reconstruire et le

Comité hongrois l'a fait dans un temps très réduit. Le nouveau pavillon n'était pas absolument semblable à ce qu'il était primitivement, car beaucoup des ornements décoratifs qui le composaient avaient été détruits et n'ont pu être refaits en un temps si court. Mais tel qu'il était, l'ensemble était agréable à voir. Il y avait là une grande recherche d'art, tout l'intérieur du pavillon était composé dans le style oriental tenant du byzantin. C'était très réussi. Le Jury a été favorablement impressionné par tout l'ensemble et a fait des compliments au directeur de l'école des arts décoratifs de Budapesth qui est l'organisateur de cette section. Les objets soumis à notre examen étaient principalement des médailles et des petits bronzes, mais nous n'avons rien à signaler pour les bijoux.

Le Jury a attribué un *Diplôme d'honneur* à M. Wisinger (Maurisio) et une *Mention spéciale* pour la décoration et l'ensemble du pavillon des arts décoratifs modernes.

BELGIQUE.

La Belgique avait construit à Milan un joli pavillon qui était inspiré de l'hôtel de ville de Louvain, dont le style flamand est si fin et si plaisant *. Ce palais comprenait toute l'Exposition belge et une partie en était réservée à la section des artistes décorateurs. S'en tenant au premier programme qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, ne devait admettre que des arts décoratifs modernes, les Belges ont voulu ne pas sortir de ce projet. Toute cette partie de leur palais était donc décorée d'un style moderne : fresques murales, lustres, chenêts, tables, sculptures, ameublement, fort artistement traité et aménagé.

Personnellement j'ai proposé au Jury d'adresser des compliments à M. Gevaert, l'organisateur de cette section, pour la

* MM. Vaes et van Creten, architectes.

réussite de tout cet ensemble. Cette proposition fut votée à l'unanimité.

Dans cette partie du pavillon belge était l'Exposition de MM. Wolfers frères. Exposition très remarquable. Comme à Liége ces messieurs avaient disposé leur Exposition en un salon composé d'une salle à manger avec table dressée où tout était fait à l'unisson et dans le style moderne. Les couverts, les surtouts, la nappe, les chemins de table, les verres, les assiettes, avaient la même décoration.

Le cadre lui-même comportait le même principe décoratif; la cheminée, les chaises, les boiseries en avaient des rappels. Il y a là un *leit-motif* qu'on retrouve partout mais approprié à la matière en laquelle il est fait. C'est heureux tout à fait et très réussi. Sur la cheminée est un joli groupe en marbre, *le Cycle des Heures*, sculpture d'un des chefs de la maison, M. Ph. Wolfers, notre président.

Deux vitrines disposées à droite et à gauche renfermaient des bijoux de note moderne, ils étaient très heureux de composition : mélange d'émaux, d'opales, de pierreries. Exécutions finies. Citons entre autres : un collier de glycines avec opales gravées qui forment les grappes de glycine mélangées avec des ornementations de diamants. Peigne avec chrysanthèmes, des pendants, des bagues. Un papillon en opales avec application d'émaux et de pierreries, celui-ci plus heureux, à mon sens, que celui que ces messieurs avaient exposé l'an dernier à Liége. Le Jury a vivement complimenté son président.

Dans l'autre partie du palais belge : la maison Guillaume Jahn exposait de la joaillerie en blanc et de la joaillerie sertie; fabrication assez soignée. Cette maison travaille plus particulièrement pour les marchands au détail, elle a obtenu un *Diplôme d'honneur*.

Maison Henri Oppitz, joaillerie courante. Comme G. Jahn,

Oppitz travaille pour les revendeurs. Peu de recherche dans la création des modèles, elle a eu une *Médaille d'or.*

Maison J. Coosemans. Joaillerie soignée. Emploie beaucoup de calibrage et lutte assez avantageusement avec les bijoutiers allemands. C'est mieux exécuté, d'ailleurs. Elle fabrique pour les maisons de Belgique et de l'étranger, et a obtenu un *Grand Prix.*

Maison B. Verstraeten. Petite maison fabriquant la joaillerie courante. Modèles sans grande recherche. *Médaille d'or.*

Ad. Lambert est un ciseleur faisant lui-même ses modèles. C'est un artiste qui cherche à faire bien et qui a des idées, souvent heureuses. Il nous présentait des objets en or ciselé et émaillé. Exécution bonne. Le Jury lui a décerné un *Diplôme d'honneur.*

Maison Van Strydonck, exposait de jolies pièces de bijoux en or et en argent. Elle emploie assez fréquemment le mélange d'ivoire et d'émail. S'il y avait des pièces très réussies, d'autres étaient à critiquer. Je citerai des peignes, des pendants en ivoire avec figurines, mélangés d'émaux et de pierres fines. Bagues, boucles de ceinture. Le Jury lui a décerné un *Grand Prix.*

L'École de Bijouterie exposait quelques travaux d'écoliers, mais, nous ne saurions dire que cette Exposition présentait un intérêt considérable.

ITALIE.

L'Exposition de l'Italie était fort importante puisque nous comptons 55 maisons exposantes. Toutes cependant ne concouraient pas, parce que l'Italie avait décidé que seuls auraient droit aux récompenses ceux qui fabriquent. On avait fait appel aux marchands, c'est-à-dire à ceux qui sont seulement revendeurs, pour donner plus d'éclat à l'ensemble de la section ; ces maisons sont toutes hors concours. Personnellement je trouve le principe

bon, ceux qui composent les modèles, qui ont à vaincre les difficultés de la fabrication, ont plus de droits à être récompensés que ceux qui n'ont que la peine de commander. Cette entente entre fabricants et marchands italiens est à remarquer et à noter. C'est un exemple qui pourrait être suivi.

Maison CAZZANIGA fratelli, joaillerie. Exposait des bracelets avec calibrage. Elle a obtenu un *Diplôme d'honneur*.

CUSI ANNIBALE, avait une Exposition importante dont le centre était occupé par une grande pièce de corsage faite en alliage d'aluminium et de platine. Le Jury a décerné un *Grand Prix* à cette maison.

Enrico RUSCONI exposait différentes pièces de joaillerie, entre autres un grand devant de corsage, bien traité. Le Jury lui a accordé un *Diplôme d'honneur*.

La maison STEFANO JOHNSON exposait une importante série de médailles en or, argent et bronze. C'est la plus grande maison dans ce genre en Italie. Elle a obtenu un *Grand Prix*.

Carlo LÖWENTHAL exposait de la joaillerie imitation ancienne, bien traitée. Le Jury lui a décerné un *Diplôme d'honneur*.

Domenico SAPIO exposait des coraux de toutes sortes soit en boules, soit gravées, ainsi que de l'écaille sculptée. Le travail était intéressant Il a obtenu un *Diplôme d'honneur*.

Abramo COLOMBO est un fabricant d'or et matières précieuses pour bijoutiers. Il nous présentait des lingots, des planés, des fils et différents apprêts. Maison importante à laquelle nous avons donné un *Diplôme d'honneur*.

Nombreux sont les exposants en chaîne de Venise, en filigrane de Gênes, mais l'intérêt est maigre et je ne juge pas utile d'en parler.

A mentionner toutefois encore deux maisons importantes : CALDERONI et CONFALONIERI. Ces deux maisons exposent sans

concourir, étant marchands vendeurs et non fabricants, et c'est à elles que je faisais allusion plus haut.

Dans les autres pavillons, le Jury des récompenses a décerné deux *Grands Prix :*

L'un à M. St. Lerche (Norwège).

L'autre à M. Begeer (Hollande).

Dans ce même pavillon de la Hollande, ont obtenu :

Diplôme d'honneur. . Schoort.

Médaille d'argent. . . Falise.

Médaille de bronze. . Bouchette.

Comme on peut s'en rendre compte, même là où la participation des étrangers était faite avec bon goût et une réelle valeur artistique, elle était cependant très loin de valoir celle de la France, qui incontestablement a eu, à Milan, la première et la plus brillante place.





QUATRIÈME PARTIE



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET ŒUVRES SOCIALES

I. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Les bijoutiers, joailliers, orfèvres de Paris se sont toujours préoccupés de former des ouvriers capables de continuer à nos industries leur traditionnelle réputation d'« art ».

La question de l'apprentissage, dont la solution intéresse à juste titre le gouvernement, le parlement et tous ceux qui s'inquiètent de la prospérité de nos industries françaises, a été résolue d'une façon remarquablement utile pour la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie.

Notre chambre syndicale patronale a pris l'initiative de fonder une école professionnelle, dont l'enseignement, très com-

Planche XIX. *BELGIQUE. « LE CYCLE DES HEURES », MOTIF DE DÉCORATION POUR CHEMINÉE DE SALLE A MANGER.*

Ph. Wolfers.

concourir, étant marchands vendeurs et non fabricants, et c'est à elles que je faisais allusion plus haut.

Dans les autres pavillons, le Jury des récompenses a décerné deux *Grands Prix* :

L'un à M. St. Lerche (Norwège).

L'autre à M. Begeer (Hollande).

Dans ce même pavillon de la Hollande, ont obtenu :

Diplôme d'honneur. . Schoort.

Médaille d'argent. . . Falise.

Médaille de bronze. . Bouchette.

Comme on peut s'en rendre compte, même là où la participation des étrangers était faite avec bon goût et une réelle valeur artistique, elle était cependant très loin de valoir celle de la France, qui incontestablement a eu, à Milan, la première et la plus brillante place.



Planche XVIII. *DÉS EN OR AVEC DÉCORATION INSPIRÉE PAR LES FABLES DE LA FONTAINE.*

Féau.



QUATRIÈME PARTIE



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET ŒUVRES SOCIALES

I. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Les bijoutiers, joailliers, orfèvres de Paris se sont toujours préoccupés de former des ouvriers capables de continuer à nos industries leur traditionnelle réputation d' « art ».

La question de l'apprentissage, dont la solution intéresse à juste titre le gouvernement, le parlement et tous ceux qui s'inquiètent de la prospérité de nos industries françaises, a été résolue d'une façon remarquablement utile pour la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie.

Notre chambre syndicale patronale a pris l'initiative de fonder une école professionnelle, dont l'enseignement, très com-

PLANCHE XIX.

BELGIQUE. « LE CYCLE DES HEURES », MOTIF DE DÉCORATION POUR CHEMINÉE DE SALLE A MANGER. — PH. WOLFERS.

BROCHE « LA TOURMENTE », EN ARGENT PATINÉ. — PIEL FRÈRES.

concourir, étant marchands vendeurs et non fabricants, et c'est à elles que je faisais allusion plus haut.

Dans les autres pavillons, le Jury des récompenses a décerné deux *Grands Prix* :

L'un à M. St. Lerche (Norwège).

L'autre à M. Begeer (Hollande).

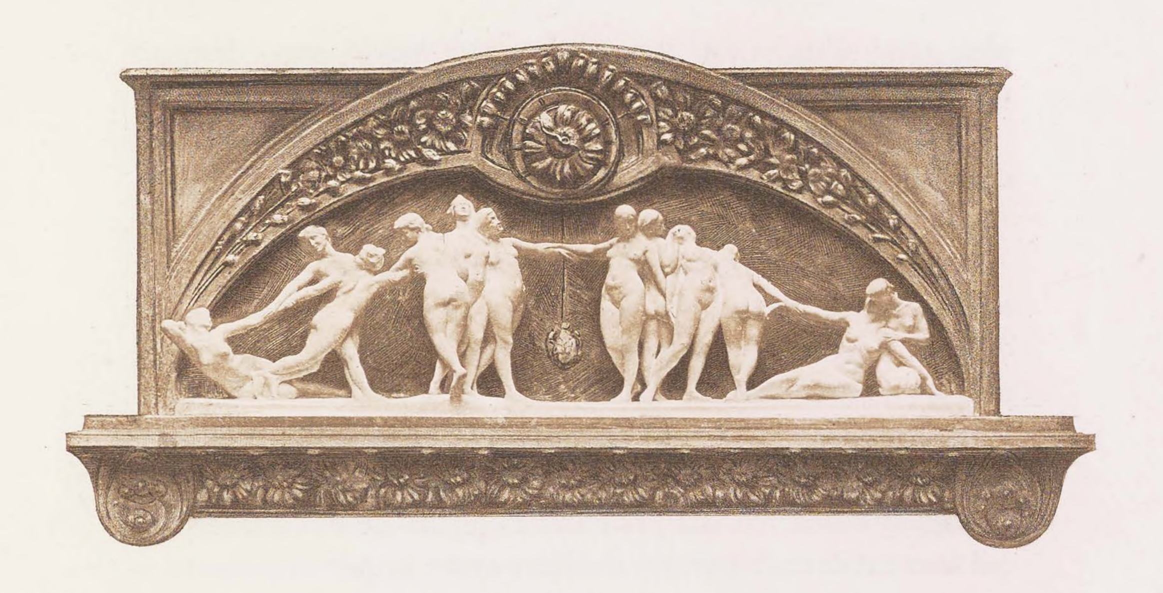
Dans ce même pavillon de la Hollande, ont obtenu :

Diplôme d'honneur. . Schoort.
Médaille d'argent. . . Falise.
Médaille de bronze. . Bouchette.

Comme on peut s'en rendre compte, même là où la participation des étrangers était faite avec bon goût et une réelle valeur artistique, elle était cependant très loin de valoir celle de la France, qui incontestablement a eu, à Milan, la première et la plus brillante place.



…INSPIRÉE PAR LES FABLES DE LA FONTAINE.
Feau.



QUATRIÈME PARTIE



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
ET ŒUVRES SOCIALES

I. — ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Les bijoutiers, joailliers, orfèvres de Paris se sont toujours préoccupés de former des ouvriers capables de continuer à nos industries leur traditionnelle réputation d'« art ».

La question de l'apprentissage, dont la solution intéresse à juste titre le gouvernement, le parlement et tous ceux qui s'inquiètent de la prospérité de nos industries françaises, a été résolue d'une façon remarquablement utile pour la bijouterie, la joaillerie et l'orfèvrerie.

Notre chambre syndicale patronale a pris l'initiative de fonder une école professionnelle, dont l'enseignement, très com-

plet, rend d'incontestables services aux jeunes gens désireux d'apprendre la pratique et l'art de nos industries.

A l'heure actuelle, il existe à l'École professionnelle de notre chambre syndicale les cours suivants :

1. — *Cours élémentaire d'apprentissage.* — Ce cours est exclusivement réservé aux apprentis : il a lieu tous les jours, de huit heures du matin à six heures du soir, pendant une période de dix mois.

A leur sortie de l'école primaire, les jeunes enfants qui sont confiés à notre école professionnelle reçoivent une éducation spécialement consacrée aux premiers éléments de notre métier et qui leur est donnée par des ouvriers ayant acquis une incontestable supériorité professionnelle. Le jeune apprenti qui a suivi ce cours, lorsqu'il pénètre dans l'atelier de son patron, possède déjà des connaissances qui l'ont familiarisé avec son futur métier.

Avant d'entrer à l'école de la Chambre syndicale, tout enfant doit avoir été agréé comme apprenti par un patron qui lui a assuré une place dans son atelier dès qu'il aura accompli les dix mois d'école spéciale.

Les enfants de l'École doivent assister pendant la journée à des cours de dessin. Ils poursuivent ainsi à la fois, leurs études techniques et leurs études artistiques.

Ces cours sont actuellement suivis par vingt enfants et le nombre des adhérents augmente tous les ans.

Nous avons tenu à reproduire dans les gravures qui forment l'illustration de notre rapport quelques travaux exécutés par les élèves de l'école de la chambre syndicale. Ils prouvent avec quels soins sont préparés nos futurs ouvriers.

Ainsi se sont trouvés supprimés les pertes de temps et les ennuis qu'occasionnait aux ouvriers l'éducation première des apprentis.

2. — *Cours de perfectionnement de technique professionnelle.* — Ce cours est réservé aux apprentis, ouvriers et employés qui, occupés pendant la journée dans les ateliers, consacrent leurs moments de liberté à améliorer leurs connaissances techniques afin de pouvoir prétendre à des salaires plus rémunérateurs. Ces cours ont lieu tous les soirs, sauf le samedi, de huit à dix heures.

3. — *École professionnelle de dessin et de modelage.* — Fondée et dirigée par notre Chambre syndicale pour les apprentis et ouvriers des industries qu'elle représente, cette école donne un enseignement qui comprend des cours du soir, un cours spécial de composition et des cours techniques sur les matières et les pierres précieuses.

Cet enseignement se trouve complété de la plus heureuse manière par des conférences-promenades dans les musées de Paris et de province.

4. — *Nombre d'élèves suivant les cours.* — Ces divers enseignements donnés à l'école de notre Chambre syndicale trouvent, tous les ans, un nombre d'élèves de plus en plus élevé.

Voici quel est, à l'heure actuelle, le nombre des élèves qui suivent les divers cours de l'école professionnelle :

Cours du jour (dessin et modelage)	150	élèves.
Cours du soir — —	100	—
Cours de technique élémentaire (joaillerie, bijouterie, orfèvrerie)	20	—
Cours de perfectionnement	15	—
Cours supérieur de composition	25	—

Ce contingent élevé prouve l'utilité que rend aux jeunes gens qui se destinent à nos industries d'art l'enseignement profes-

sionnel qui a été organisé à notre Chambre syndicale et auquel son président actuel, notre éminent collègue Paul Templier, consacre son dévouement et son esprit d'initiative, si fécond en heureuses innovations.

CONCOURS PROFESSIONNELS

Organisés par la Chambre syndicale
de la Bijouterie, de la Joaillerie, de l'Orfèvrerie de Paris
et des industries qui s'y rattachent.

RAPPORTS SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1909.

Chaque année il est publié un rapport spécial concernant les concours professionnels organisés par notre Chambre syndicale.

Nous avons extrait de ce travail le rapport concernant le petit concours de joaillerie fantaisie et celui concernant le grand concours de bijouterie. Ces deux rapports sont ceux de l'année 1909.

PETIT CONCOURS DE JOAILLERIE FANTAISIE

Membres du Jury : la Commission.

Rapporteur : M. A. Chambin, ✿.

Sujet du concours : Broche en argentan, exécutée en 20 heures.

Palmarès :

1re Prime.	Jean (Robert).	Maison	Durbec.
2e Prime, ex æquo.	Paris (Aimé).	—	Thévenin et Bouttemy.
	Blaise (Gabriel),	—	Ch. Marie.
3e Prime.	Thomas (Lucien).	—	G. Aucoc.

Vingt concurrents, sur vingt-quatre inscrits, ont suivi ce

concours et ont remis au jugement du Jury 16 œuvres terminées ou en cours d'exécution.

L'ensemble, assez satisfaisant, a permis au Jury de décerner une première prime, et les examinateurs, considérant l'effort de nos jeunes gens et aussi le grand nombre de concurrents qui avaient répondu à l'appel de la Commission des concours, se sont trouvés d'accord pour y ajouter deux secondes primes *ex æquo* suivies d'une troisième.

Ces primes ont été offertes par la Chambre syndicale, par M. Chambin et M. Vaguer.

1re Prime. — Robert Jean, 20 ans, maison Durbec.

Se distingue par sa sûreté de main et la netteté de la pièce présentée. Jeune ouvrier d'avenir, qui saura éviter, j'en suis certain, les quelques imperfections que je suis obligé de lui signaler : sécheresse et raideur du feuillage, un peu de lourdeur dans les fils couteaux de l'éventail, les sertissures placées au plan du cadre auraient gagné à un peu de surélévation, afin que les pierres ne se trouvent pas en contrebas après le serti.

2e Prime ex-æquo. — Aimé Paris, 18 ans, maison Thévenin et Bouttemy.

Bonne compréhension des plans du dessin ; ce jeune ouvrier, assez habile, nous présente une pièce complètement mise à jour ; il est regrettable cependant qu'il soit tombé dans le défaut de presque tous les concurrents qui ont obstrué le revers des culots par le faisceau des fils couteaux. Le cadre aurait gagné à un peu plus de régularité et les dessous à plus de soins.

Gabriel Blaise, 17 ans, maison Ch. Marie.

A bien conçu l'exécution de la pièce dans le goût moderne ; son encadrement bâté batons a beaucoup de légèreté ; a compris, lui, que les pierres du culot devaient conserver leur à jour. Il est regrettable qu'il n'ait pu nous présenter un travail plus avancé.

3e Prime. — Lucien Thomas, 17 ans, Maison G. Aucoc.

Quoique le travail de ce concurrent ait été peu avancé, le Jury s'est arrêté aux bonnes qualités d'exécution et n'a eu qu'à se louer de sa décision en lui attribuant une troisième prime, lorsque, après l'ouverture de l'enveloppe, il constata l'âge du concurrent, 16 ans et demi ; il est permis de pronostiquer en lui un futur candidat pour nos premiers prix.

Un des concurrents, Albert Fournier, maison Blanvillain, qui s'était placé au quatrième rang, n'a pu être récompensé, ayant obtenu l'année dernière une seconde prime. Nous espérons qu'il ne se rebutera pas de ce léger échec.

Sa broche est proprement traitée, mais l'exécution de la calotte de la perle manque vraiment de recherche. La réunion des fils couteaux, sous les culots dont il cache la mise à jour, est d'un effet très lourd et exige un poids inutile de matière.

Parmi les candidats qui n'ont pas été du nombre des élus, il convient de retenir les noms de Léon Cantin, qui nous présente une pièce assez avancée, mais d'un ensemble très lourd ; manque de régularité dans le cadre, calotte étoile pour la perle bien ordinaire, cerclée d'un fil qui demanderait à ne pas être visible.

Émile Simon. Assez de régularité dans les cadres, mais travail mal terminé. La calotte bien comprise quoiqu'un peu lourde.

Marcel Roy a cherché la difficulté en prenant sur pièce le feuillage en même temps que le cadre ; calotte de perle bien comprise, si l'on tient compte de l'âge du jeune homme (16 ans) ; l'ensemble du travail est très satisfaisant et nous fait espérer un futur ouvrier assez habile.

Maurice Moreau. Aspect du cadre léger et régulier, a eu la bonne idée de le mettre en biseau ; son coup de lime est franc ; la calotte de la perle est trop simple. Le dessous laisse à désirer ;

manque de pratique; mais le jeune Moreau n'a que 16 ans et, comme son camarade, mérite tous nos encouragements.

D'autres concurrents n'ont pu pousser assez loin leur travail pour qu'une critique puisse en être faite; mais nous espérons les revoir, après une année de pratique, mieux armés pour la lutte, prendre part avec succès à de nouveaux concours.

GRAND CONCOURS DE BIJOUTERIE

Grand Prix de la Société d'Encouragement.

Membres du Jury présents au jugement :

Président : M. O. Massin, ✱, Président de la Société d'Encouragement.

Secrétaire : M. Ch. Marie, ✪, Président de la Commission des concours.

MM. Aprin; L. Aucoc, o. ✱; Basset, ✪; Carette; J. Contreau; Deverdun, ✪; Gariod; Heller; Ch. Lefebvre, ✪; J. Marest, ✪; Menu fils; G. Radius, ✱; Ch. Rambour; P. Robin, ✪; L. Vaguer, ✪.

Délégué ouvrier : M. Morel.

Rapporteur : M. J. Marest, ✪.

SUJET DU CONCOURS :

Une sphère ouvrante, encerclée d'une courroie bâtée, décorée de deux boucles et de brides, fixée d'un côté à la sphère et fermée par un grain au côté opposé, enfin pourvue de deux charnières perdues permettant son dégagement.

La sphère est sectionnée perpendiculairement à son grand axe au 3/6, au 4/6 et au 5/6 de son diamètre, donnant ainsi une demi-sphère et trois segments sphériques. Ces quatre parties seront maintenues par des charnières opposées alternativement

dans chaque segment, pour obtenir un développement à plat. Ces charnières seront légèrement noyées dans l'épaisseur du métal et leur saillie extérieure se trouvera dissimulée sous la courroie, bâtée à cet effet.

La demi-sphère sur sa section reçoit un recouvrement de 2 millimètres et une gorge pour permettre la construction d'un couvercle à charnière perdue se soulevant sous l'action d'un onglet (cette charnière doit être placée perpendiculairement aux charnières de développement).

Le premier segment est bâté de chaque côté à plat et sur champ ; du côté de la demi-sphère il recevra un fond pour asseoir une glace biseautée maintenue par un petit fil carré entré à force et placé sur le biseau. Du côté opposé, dans ce segment s'engage en partie une boîte cylindrique aux bords arrondis, sectionnée dans sa hauteur et munie d'une petite gorge intérieure, un taquet placé sur le flanc de la boîte fera office de verrou de sûreté ; pour le reste cette boîte s'engagera dans le deuxième segment.

Ce deuxième segment, du côté de la boîte, sera bâté à plat et sur champ, suivant le diamètre de celle-ci, et du côté opposé, recevra une glace à biseau disposée comme la première. (L'espace entre les fonds des deux glaces donnera la hauteur de la boîte.)

Enfin la calotte sphérique, formant le troisième segment, recevra un recouvrement et une gorge pour maintenir une bâte de portrait.

Mon cher Confrère,

Pour juger ce concours et établir un classement rationnel des candidats, nous vous prions de donner un nombre de points à chacune des questions suivantes :

Valeur des points : (10 — *très bien*) ; (9 et 8 — *bien*) ; 7 et 6 — *assez bien*) ; (5, 4 et 3 — *médiocre*) ; (2 et 1 — *mal*) ; (0 — *nul*).

NUMÉROS DES ÉTIQUETTES DES CONCURRENTS	NUMÉROS PAR CONCURRENTS 1	2	3	4	5	6	7
SPHÈRE							
Forme			10		9	9	
Sections des segments			10		8	9	
Charnières de développement			10		9	9	
Recouvrements			10		9	10	
Couvercle à onglet			7		10	7	
BOITE CYLINDRIQUE							
Forme			10		0	9	
Gorge			4		0	7	
Taquet			3		0	8	
COURROIE							
Forme			9		10	8	
Bâtes			9		10	7	
Charnières			10		10	8	
Décoration			9		9	9	
Fermeture			10		7	5	
Suspension			0		9	8	
			111		100	113	
Quatorze questions. Maximum des points : 140.							

Palmarès :

Grand Prix. . RAVENEAU (Lucien). Maison PIZZETTI.
1re Prime . . . FÉNOT (Henri). — Maurice ROBIN.
2e Prime . . . MANOUVRIER (Louis). — PICQ.

Le Jury s'est réuni le jeudi 1er avril, sous la présidence de M. O. MASSIN, Président de la Société d'Encouragement.

Le rapporteur demande à ses lecteurs de vouloir bien être indulgents si son compte rendu est un peu long, mais nous ne devons pas oublier que ce rapport est appelé à être lu par des professionnels patrons, puis par les ouvriers concurrents.

Si l'on peut être un peu bref dans le premier cas, il n'en est pas de même dans le second, et si l'on se permet de critiquer les œuvres des autres, faut-il entrer dans les détails pour dire sur quoi l'on se base, et faire en sorte, si possible, de ne pas donner soi-même trop de prise à la critique.

En ce qui concerne les trois lauréats, le compte rendu est facile, n'ayant presque que des éloges à faire sur le travail accompli ; mais, pour les quatre autres concurrents, le cas est différent. Il y a des infériorités à signaler, et pour avoir son libre arbitre, le rapporteur avait demandé à M. le Président de la Commission s'il n'y aurait pas moyen de désigner les pièces par leur numéro d'ordre ; de cette façon, seul le candidat se reconnaissait et l'amour-propre était sauvé, laissant ainsi libre cours à la critique. Mais il paraît que les numéros ne diraient rien aux concurrents, car ces numéros sont placés absolument au hasard sur les étiquettes fermées et ne servent que pour l'examen du Jury. Le rapporteur est donc tenu à une certaine réserve, car il entend vouloir ne froisser personne. Les membres du Jury qui pourraient reconnaître les pièces voudront donc bien lire un peu entre les lignes et se dire que pour se conformer aux convenances le rapporteur a dû pallier bien des choses et ne pas dire absolument tout ce qu'il pensait.

Pour entrer dans le sujet, disons de suite que ce concours est horriblement difficile. Présenté par M. Paul Robin, il fallait s'attendre à quelque chose dans ce genre-là. M. Paul Robin excelle dans le métier ; il est connu de tous depuis longtemps, et, foncièrement professionnel, il réunit toutes les qualités voulues pour organiser ce genre de concours.

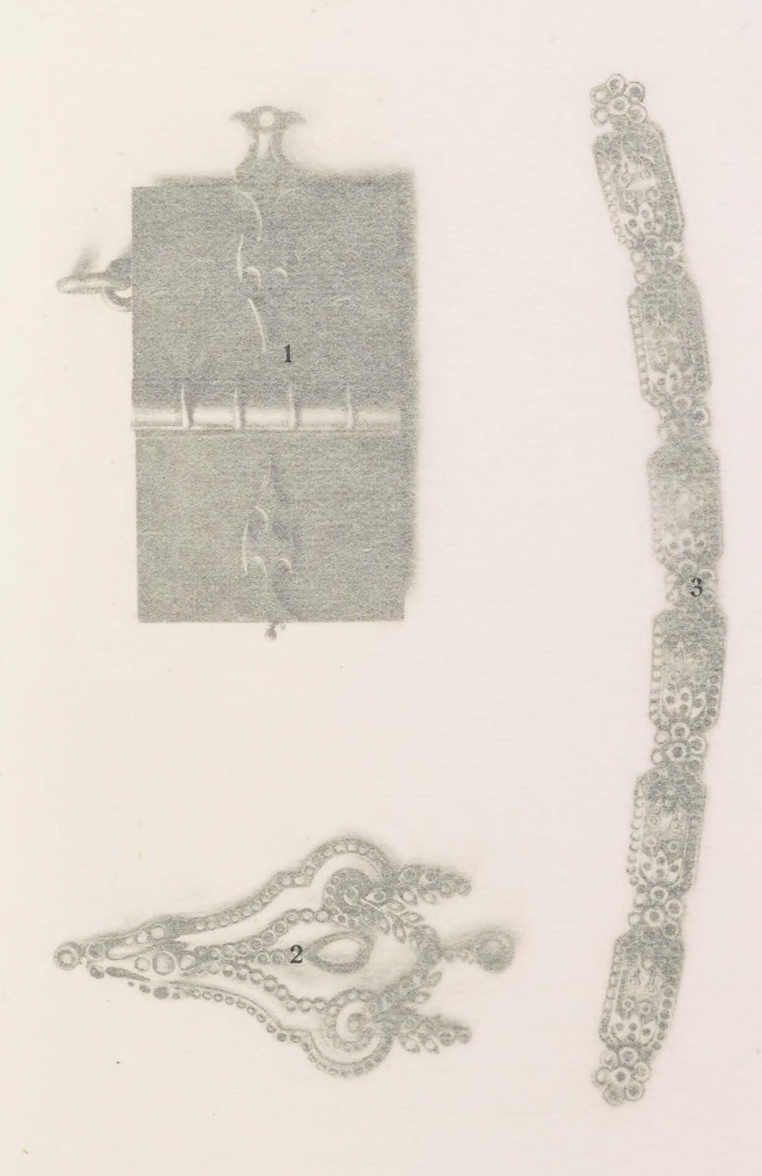


PLANCHE XX.

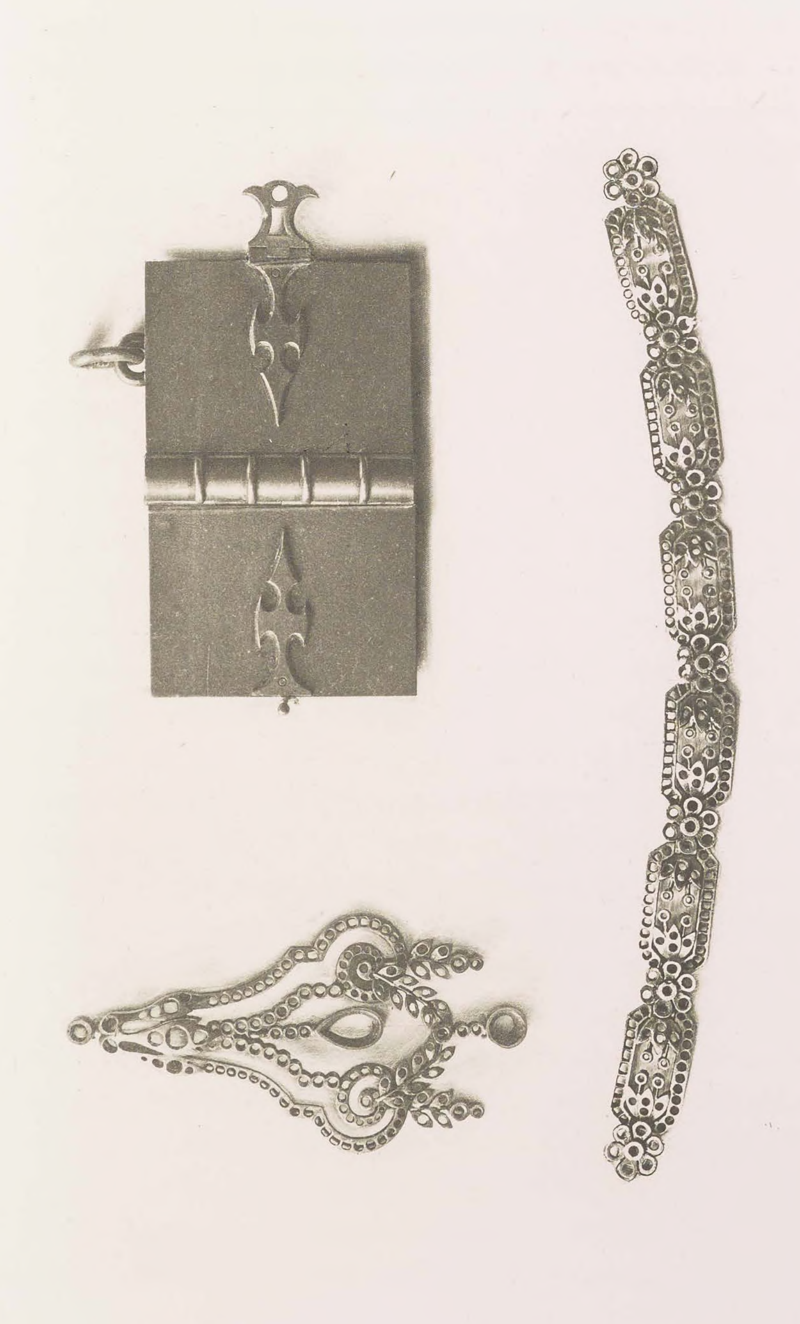
1, 2 et 3. *TRAVAUX DES COURS D'APPRENTISSAGE.*

Le rapporteur demande à ses lecteurs de vouloir bien être indulgents si son compte rendu est un peu long, mais nous ne devons pas oublier que ce rapport est appelé à être lu par des professionnels patrons, puis par les ouvriers concurrents.

Si l'on peut être un peu bref dans le premier cas, il n'en est pas de même dans le second, et si l'on se permet de critiquer les œuvres des autres, faut-il entrer dans les détails pour dire sur quoi l'on se base, et faire en sorte, si possible, de ne pas donner soi-même trop de prise à la critique.

En ce qui concerne les trois lauréats, le compte rendu est facile, n'ayant presque que des éloges à faire sur le travail accompli ; mais, pour les quatre autres concurrents, le cas est différent. Il y a des infériorités à signaler, et pour avoir son libre arbitre, le rapporteur avait demandé à M. le Président de la Commission s'il n'y aurait pas moyen de désigner les pièces par leur numéro d'ordre ; de cette façon, seul le candidat se reconnaissait et l'amour-propre était sauvé, laissant ainsi libre cours à la critique. Mais il paraît que les numéros ne diraient rien aux concurrents, car ces numéros sont placés absolument au hasard sur les étiquettes fermées et ne servent que pour l'examen du Jury. Le rapporteur est donc tenu à une certaine réserve, car il entend vouloir ne froisser personne. Les membres du Jury qui pourraient reconnaître les pièces voudront donc bien lire un peu entre les lignes et se dire que pour se conformer aux convenances le rapporteur a dû pallier bien des choses et ne pas dire absolument tout ce qu'il pensait.

Pour entrer dans le sujet, disons de suite que ce concours est horriblement difficile. Présenté par M. Paul Robin, il fallait s'attendre à quelque chose dans ce genre-là. M. Paul Robin excelle dans le métier ; il est connu de tous depuis longtemps, et, foncièrement professionnel, il réunit toutes les qualités voulues pour organiser ce genre de concours.



Le rapporteur vous fait ses plus sincères compliments, mon cher collègue, car pour ce travail qui s'adresse aux plus fortes mains du métier vous avez su réunir un peu toutes les difficultés ; du bâté, de l'ajusté, de l'ouvrant, voire même de la scie. Le programme, qu'il est bon de soumettre ici, a été élaboré par M. Paul Robin, il est complet, détail par détail tout y est expliqué d'une façon précise, et quoique bijoutier depuis longtemps, je reconnais qu'il m'a fallu l'étudier avec le dessin sous les yeux pour le saisir dans son entier.

Honneur donc au directeur de ce concours, mais non moins honneur aussi aux concurrents qui ont compris et bien exécuté ce qu'on leur demandait.

Mais si M. Paul Robin est bien connu comme bon professionnel, il est connu aussi comme bon organisateur et, une fois de plus, il a voulu le prouver. Avec lui, rien n'est laissé à l'imprévu, et pour la première fois, nous voyons juger un grand concours d'une façon spéciale, qui doit donner des résultats excellents. Il suffit de consulter le tableau ci-joint pour s'en rendre compte. Toutes les questions sont posées, chaque concurrent a sa colonne, et en face de chacune des questions, le membre du Jury n'a qu'à mettre un numéro correspondant à la note qu'il veut donner. Le nombre dix représente la note (très bien), et comme le nombre des questions est de quatorze, le maximum des points ne peut dépasser cent quarante.

De cette façon, pas d'oubli lors de la comparaison entre deux pièces qui paraissent égales, et selon la gravité des fautes, le concurrent se trouve plus ou moins reculé. Tel qui par exemple n'a pas fait la boîte cylindrique se voit donner un zéro et son coefficient se trouve ainsi baissé. Lorsqu'on a bien examiné les pièces et donné ses notes, il suffit d'additionner les colonnes pour avoir le résultat.

Les pièces étant mises à la disposition du Jury pendant deux

journées avant le jour du jugement, certains membres sont venus faire leur examen, et l'on en peut citer qui sont restés plusieurs heures à étudier. On peut donc juger un peu de l'émoi de ceux qui, venus seulement le jour du jugement, se sont trouvés en face de ce travail très intéressant, mais très absorbant, et c'est à l'unanimité que chacun a voté des félicitations à M. Paul Robin pour cette organisation toute particulière. Peut-être la modestie habituelle de notre collègue va-t-elle un peu s'émouvoir en me voyant parler autant de lui, mais un rapporteur a pour devoir de tout dire selon sa conscience, et si sa critique s'exerce sur ce qui est défectueux, il a le devoir de faire ressortir le mérite de ceux qui, modestement et sans bruit, font ce qui s'appelle de la bonne besogne et rendent de grands services à la corporation. M. Paul Robin a apporté de grandes améliorations dans l'organisation des concours depuis qu'il en a été chargé, et la Chambre syndicale lui doit non seulement des remerciements, mais encore de la reconnaissance. Tel est mon avis, et je pourrais attendre longtemps des contradicteurs.

Le concours a été exécuté en métal dit « argentan », car pour le faire en or cela eût entraîné à une dépense beaucoup trop grande pour la Chambre, étant donné le déchet à faire sur une énorme quantité de métal à employer. A mon avis, c'est regrettable, car non seulement on met des concurrents à l'épreuve en leur donnant pendant quarante heures des difficultés à surmonter, mais encore on y ajoute un métal qu'ils n'ont pas l'habitude de travailler. Ne le connaissant pas, je suis obligé d'en parler avec réserve, mais certainement il doit y avoir quelques déceptions quand on est habitué à l'or, qui se travaille si bien. Je me suis laissé dire que non, que seules les soudures ne se font pas aussi bien, ce qui est par conséquent un obstacle pour les concurrents. A cela on me répondra que la difficulté est pour tous la même, alors il n'y a rien à dire. En tout cas, ce

métal est bien désagréable à l'œil avec sa teinte grise qui tient le milieu entre le fer et l'argent. Au point de vue économique, je me range à ce qui a été fait, je constate seulement en passant ce que bien certainement pensent les concurrents.

Une des grandes difficultés à vaincre à mon avis est celle qui se présentait la première, c'est la partie indiquée : « Section des segments. »

Deux demi-sphères ont été données aux concurrents ; l'une restait intacte, l'autre devait être divisée en trois parties.

Si cette pièce devait être exécutée pour livrer au commerce, on eût donné à l'ouvrier quatre demi-sphères, non pas peut-être pour lui éviter des difficultés, mais pour lui permettre de diviser ses trois parties à la largeur voulue et de souder ses recouvrements à l'intérieur comme cela doit être fait pour obtenir un résultat satisfaisant. De cette façon ,pas de piqûres visibles dans les soudures si l'on met en couleur.

Au lieu de cela, les concurrents se sont vus dans la nécessité de tracer bien régulièrement leurs divisions, et avec une scie fine, pour parer à tout, scier droit et régulièrement sans dévier en rien, faute de quoi tout est perdu si l'épaisseur des recouvrements, après avoir été dressée, ne peut venir remplacer ce qu'a enlevé la scie, comme cela est arrivé à un des concurrents. A cette difficulté de scier bien droit vient s'ajouter celle de tenir cette demi-sphère bien calée sur la cheville pour qu'elle ne bouge pas, ce que tout professionnel reconnaîtra avec moi pour être chose peu aisée. De là, pour les concurrents une difficulté qu'ils ne rencontreraient pas à l'atelier. Je tenais à faire cette remarque avant toute critique, elle sera faite une fois pour toutes lorsque nous parlerons de chacun des concurrents.

Quatorze concurrents s'étaient fait inscrire pour ce concours. Trois ne se sont pas présentés à l'atelier. Il y a là une certaine incorrection qui donne lieu à la critique, car ces messieurs ont

laissé préparer du métal, faire de la correspondance et certains frais, alors qu'une simple carte postale pouvait les mettre d'accord avec le Président de la Commission et les convenances.

Un concurrent s'est retiré de suite en voyant le motif.

Un abandonne le premier jour.

Deux abandonnent le troisième jour.

Sept concurrents restent donc en présence et luttent pendant quatre dimanches. Sept pièces sont soumises au Jury, elles portent des numéros de 1 à 7 pour permettre de les reconnaître, ces numéros n'ont pas d'autre importance, le nom du concurrent étant à l'intérieur de l'étiquette fermée et collée.

Le délégué des ouvriers assiste à la séance, et a droit de vote.

Toutes les explications ci-dessus, un peu longues peut-être, étant données, il est temps de passer maintenant à l'examen des pièces. Le choix du Jury étant fait, nous commencerons par le 1er prix.

Disons de suite que ce prix est attribué à la pièce portant le n° 6.

M. Raveneau (Lucien), travaillant chez M. Pizzetti. Cette pièce se présente bien, la forme de la sphère a été bien conservée, les recouvrements étant venus très adroitement remplacer la matière enlevée par la scie et le dressé ; l'on pourrait presque arriver à terminer sans roder sur le tour, car les segments se rejoignent bien et les saillies sont à peine sensibles sous le doigt. Les sections sont bien régulières suivant la demande, et l'ensemble donne satisfaction à l'œil. Les charnières de développement sont bonnes, mais avec des goupilles pas assez serrées, ce qui donne du ballottement, mais c'est là un travail du dernier moment et le rapporteur fait la part qu'à cet instant, le dernier coup de la quarantième heure sonnait peut-être. Les recouvrements sont assez bons, mais j'avoue que je les aurais voulus plus nets. Il faut constater que le concur-

rent nous fait voir que si dans les parties sectionnées il a soudé ses recouvrements en dessus, c'est par nécessité absolue, car dans l'autre partie de la demi-sphère, il a entré ce recouvrement à l'intérieur comme cela doit régulièrement être fait. Quant au couvercle à onglet, je demande à le critiquer un peu. Tout d'abord il ne tient pas serré, et si la sphère étant suspendue on écartait la courroie, ce couvercle s'ouvrirait aussitôt et laisserait tomber ce qui est dans la boîte. Ensuite, il faut avouer que pour une main aussi habile que celle de M. Raveneau, son couvercle ne joint pas suffisamment contre le recouvrement; par places il bâille, et même dans la partie soudée, qui tient le charnon du milieu, la soudure n'a pas coulé dans les bouts, et l'écart se voit fortement; puis, si l'on voulait dresser ce couvercle avec le recouvrement, l'on n'y pourrait arriver, la charnière n'étant pas suffisamment perdue. J'aurais aimé voir ces recouvrements sous la lime douce, ils eussent été plus agréables et plus faciles à juger.

De la petite boîte cylindrique, il n'y a rien à dire, elle est bonne de forme, peut-être ferme-t-elle un peu serré, mais peut-être aussi ce genre de métal grippe-t-il un peu; il faut alors en faire la part. Le petit taquet faisant verrou fonctionne bien et fait bien fermeture, et lorsque la sphère est suspendue, la boîte ne tombe pas. Mais, combien il eût été agréable de voir présenter tous ces intérieurs plus adoucis, le travail eût mieux gagné à l'œil.

Passant à la courroie, nous aurons quelques critiques à y faire. La forme en est bonne, les bâtes également, mais les charnières perdues ne sont pas aussi soignées qu'elles auraient pu l'être, et, détail peut-être un peu insignifiant, l'une des brides formant coulant est soudée de travers. C'est une faute relativement légère, je le veux bien, mais c'est une faute et il fallait la constater. Les boucles sont soigneusement faites;

bref, cette courroie est nette et bien propre et la fermeture en est bonne, chose qu'il faut apprécier, car il était difficile de faire bien plaquer les bâtes. Pourtant, il faut signaler une erreur, erreur qui, je crois, a échappé au Jury, mais que je constate, ayant le dessin sous les yeux. Si l'on regarde la figure n° 1, c'est-à-dire celle du haut de la planche des dessins, on constatera que le concurrent a mis son anneau sur champ au lieu de le mettre à plat. Il est entendu que ce n'est qu'une faute d'attention, mais l'exécution n'est pas conforme au dessin, et le rapporteur reconnaît le premier que cela ne retire rien au mérite de la main.

Mais si M. Raveneau veut bien lire la critique du 2e prix, il verra qu'une faute d'attention, plus grave il est vrai, a coûté cher au concurrent et peut-être au grand profit du lauréat du 1er prix. Pour terminer, on peut dire que M. Raveneau est une bonne main, c'est un ouvrier certainement habile et connaissant bien son métier, on ne peut que lui adresser les compliments qu'il mérite, car c'est par 13 voix sur 18 votants qu'il s'est vu attribuer le 1er prix.

D'autres pièces avaient suffisamment attiré l'attention du Jury pour qu'à l'unanimité, il soit demandé une première et même une seconde prime. Grâce à la générosité de MM. Cartier qui avaient mis 400 francs à la disposition de la Commission, il a été décidé qu'il serait, sur cette somme, affecté au grand concours de bijouterie une somme de 200 francs pour donner une première prime.

Le dépouillement du scrutin donne 15 voix à M. Fenot (Henri) travaillant chez M. Maurice Robin.

Si ces deux mots ne devaient pas trop hurler de se trouver accouplés, je dirais que M. Fenot est un glorieux vaincu. Il nous présente un excellent travail. Sa sphère a bien conservé sa forme ; il eût été préférable qu'il nous la présente aussi adoucie

que la courroie, ce qui eût été plus agréable à l'œil et plus flatteur. La section de ses segments est très bonne, ils sont réguliers et le tout bien mis en place ne donne presque rien comme saillie sous le doigt; on pourrait très bien terminer cette pièce si besoin en était. Quant aux charnières de développement, elles sont bonnes, mais elles ont le défaut commun : pas goupillées assez serré. Les recouvrements sont particulièrement agréables à regarder. Ils sont rendus sous la lime douce et ne laissent voir aucun défaut. Tout cela est propre, net, on sent l'ouvrier soigneux dans son travail, car c'est irréprochable.

Le couvercle à onglet est particulièrement intéressant à examiner. Le recouvrement, parfaitement ajusté à l'intérieur de l'épaisseur de la sphère a été si serré que même avec la loupe on a peine à voir la soudure, la charnière perdue est bien faite, et le couvercle bien ajusté et bien plat est laissé à fleur du recouvrement et se perd avec lui. Étant donnée la grandeur de la surface, il y a là une certaine difficulté de précision qui ne saurait échapper au professionnel, car s'il avait fallu limer un peu trop, on atteignait l'épaisseur du recouvrement, et par contre on diminuait la hauteur de la demi-sphère qui ne se serait plus accordée avec l'autre côté. Le couvercle est assez serré, pour tenir, le petit onglet se perd bien dans l'épaisseur du recouvrement, et si actuellement le couvercle se soulève un peu, cela tient à la goupille qui serre trop dans le charnon du milieu; cette partie de la pièce du concurrent est véritablement intéressante.

La petite boîte cylindrique est d'un gentil aspect, elle est nette, bien droite, le bord arrondi parfaitement régulier, l'intérieur est propre et soigné, les soudures très finement faites. Malheureusement, le concurrent n'a pas réussi aussi bien le petit taquet qui fait fermeture, cela ne fait pas verrou, et la boîte tombe en ouvrant. Certainement il reste bien peu de chose

à faire; un simple petit coup de lime, peut-être, pour que les deux taquets entrent dans les deux coulisses intérieures parfaitement préparées. C'est grand dommage pour le concurrent, car la critique voit le résultat avant tout, et là au point de vue du jugement, il y a faute puisqu'il y a défectuosité. Ce sont des points perdus pour le concurrent, mais nous verrons tout à l'heure qu'une faute plus légère lui en fait perdre davantage.

La courroie est bonne, je dirai même très bonne; les charnières perdues sont parfaitement faites et aucun charnon ne bâille. Les boucles sont bien nettes, bien franches, bien d'aplomb, le concurrent en a arrondi coquettement les angles avec soin, pour éviter ce qui peut en être désagréable au toucher; les ardillons sont faits également avec soin. Les coulants sont nets et bien droits, tous deux à la même hauteur, et par coquetterie, bien que ce ne soit pas dans le programme, le concurrent a percé des trous au-dessous des ardillons pour bien donner l'illusion de la courroie. La fermeture du bas est bonne et un grain vient faire pièce de pousse en cliquetant un peu, ce qui fait bien coller les bâtes de la courroie sur la sphère.

En lisant cette critique de la seconde prime, beaucoup peut-être se demanderont pourquoi on n'a pas attribué le prix à cette pièce. Malheureusement pour lui, M. Fenot a fait deux fautes de construction qui ne retirent rien à son mérite de bon ouvrier, mais, néanmoins, ces erreurs constituent des fautes, puisque ce qu'il nous montre n'est pas conforme au dessin. Tout d'abord, il a placé son tiroir à onglet à l'envers. Comme je l'ai dit plus haut, ce couvercle est parfaitement fait, mais, l'onglet qui, dans le dessin, se trouve placé dans le diamètre transversal à la courroie, est chez lui placé sous la courroie. Est-ce plus mal? Non, à mon avis, mais ce n'est pas conforme au dessin, donc, faute. Mais, faute beaucoup plus grave! M. Fenot a

soudé son anneau de suspension sur le petit couvercle de la demi-sphère au lieu de le placer sur la demi-sphère formant boîte avec couvercle à onglet suivant indication du dessin. Si, je suppose, M. Fenot était patron et avait eu à exécuter cette pièce, se fait-il une idée de sa déconvenue quand son client lui aurait refusé livraison de sa pièce comme n'étant pas conforme à sa demande ? Évidemment tout son travail était perdu, et tout était à refaire. Tout ceci, pour arriver à faire voir à M. Fenot que sa faute est très grave, mais n'est pas une maladresse. Au point de vue du jugement, on peut se rendre compte de ce qui est arrivé si l'on veut bien consulter la feuille de coefficient insérée dans ce rapport. Sur cette feuille, le n° 6, M. Raveneau, 1er prix, a 113 points. Le n° 3, M. Fenot, en a 111. Pour la note de la suspension, M. Raveneau a 8 et M. Fenot a zéro. Si M. Fenot n'avait pas fait sa faute, il aurait eu facilement 8 aussi et, au lieu de 111 points, il en avait 119.

En ce qui concerne le membre du Jury, dont je tiens la feuille et dont j'ignore le nom, M. Fenot eût été son lauréat. Mais j'ai voulu pousser plus loin la curiosité. J'ai additionné 12 des feuilles du Jury que j'avais pu réunir, les autres s'étant sans doute égarées. En additionnant les points des 2 premiers lauréats, sur ces 12 feuilles, je trouve pour M. Raveneau, 1er prix 1,412 points, et pour M. Fenot, 1re prime, 1,339, mais pour la faute de suspension, je relève au compte de M. Fenot 8 zéros, qui certainement eussent été remplacés facilement par la note 8, soit, $8 \times 12 = 96$ points qui, ajoutés à ses 1,339, lui donnaient un total de 1,445 points, contre 1,412 donnés à M. Raveneau. C'est peut-être un peu retourner le couteau dans la plaie de ce vaincu, mais c'était nécessaire pour bien faire voir au concurrent comment une faute d'attention peut entraîner loin quand on a à subir la critique de professionnels. Nous donnons rendez-vous à M. Fenot pour le prochain

concours, car il est bon ouvrier, soigneux, et il a des chances d'être plus heureux.

Après la proclamation du 2e lauréat, M. le Président fait passer au vote pour la 2e prime fixée à la somme de 50 francs.

Par 17 voix sur 18 votants, cette prime est accordée au n° 5, M. Manouvrier, travaillant chez M. Picq.

M. Manouvrier est un brave! Agé seulement de 21 ans, il ne craint pas de venir se mesurer avec les lames du métier, et de fait, il a raison, car il nous fait voir qu'il sait se servir de ses outils. Pour tout le monde, il sera intéressant de consulter la feuille de coefficient. Parmi les 12 feuilles que je possède, je n'ai pris ni la meilleure ni la plus mauvaise, j'en ai relevé une tenant le juste milieu.

M. Manouvrier n'a pas eu le temps de faire la boîte cylindrique, ce qui lui a valu 3 zéros, le rejetant ainsi loin en arrière. Mais, dans les parties terminées, il obtient des points égaux et même parfois supérieurs au 1er prix.

La forme de la sphère est bien conservée, la section des segments est bien faite ; néanmoins, celui du milieu est légèrement plus large que l'autre. Un petit défaut dans la coulisse de l'une des charnières fait que l'un des segments ne plaque pas parfaitement, mais en l'attachant fortement et en recuisant, on arriverait à un bon résultat. Les charnières de développement sont bonnes sans trop de relief, et, bien goupillées, il n'y a pas de ballottement, ce qui permet de voir que les segments se raccordent bien dans leur partie arrondie. Les recouvrements sont bons, bien réguliers, mais je critiquerai celui du couvercle à onglet où, à mon avis, M. Manouvrier a fait une faute, en mettant son assemblage en dehors, au lieu d'entrer son recouvrement en dedans. Rien ne l'en empêchait, et la technique le lui commandait. Le couvercle à onglet est bien fait également, la charnière perdue n'est pas parfaite, mais, néanmoins, n'est pas

mauvaise, et très adroitement, le concurrent a mis dans son onglet un petit grain qui fait cliquet; c'est un petit raffinement dans le travail et cela indique une recherche. Comme M. Fenot, M. Manouvrier a ouvert son couvercle dans le sens opposé au dessin, et il présente son onglet sous la courroie, alors qu'il devrait être au milieu de la sphère. C'est un péché mignon, mais le rapporteur devait le constater. Comme il a été dit plus haut, la boîte cylindrique n'est pas faite, M. Manouvrier n'en ayant sans doute pas eu le temps. La courroie est bonne, les bâtes portent bien sur la sphère et l'aspect en est agréable; les deux charnières perdues sont bien faites, les charnons ne bâillent pas, et elles sont bien perdues à bonne profondeur dans la courroie. Les boucles sont bien régulières. Faites avec une certaine recherche, le concurrent les a faites en demi-jonc ainsi que les ardillons, elles sont bien toutes deux placées à même hauteur et très proprement soudées, mais je regrette de voir une des brides soudée de travers, cela est bien désagréable à l'œil. La fermeture est bonne en ce sens qu'elle tient bien, mais on voit trop en dehors le biais donné pour entrer dans la bride et cela déforme la régularité de l'épaisseur de la courroie. L'anneau de suspension est bien placé et l'aspect extérieur de cette pièce est séduisant. En réalité, bonne pièce, indiquant un bon ouvrier qui, si à 21 ans est capable de lutter avec les forts, pourra donner des inquiétudes aux concurrents lors des prochains concours. Personnellement le rapporteur adresse ses félicitations à M. Manouvrier.

Les œuvres des 3 lauréats étant décrites, il nous reste à parler des 4 autres concurrents. Ce travail devient un peu délicat, car des critiques sont à faire, et M. le Président de la Commission ayant demandé que les noms soient publiés, le rapporteur se trouve dans la nécessité de faire une critique douce qui, aux yeux de certains, pourra peut-être passer pour bien indulgente.

Nous dirons de suite que c'est au hasard que sera fait ce compte rendu, sans aucun ordre de classement, bien entendu. C'est d'abord le n° 7 qui nous vient sous la main ; cette pièce appartient à M. Borel (Louis). Ce concurrent n'a pas très bien conservé la forme sphérique à son œuvre, il n'a pas suffisamment dressé ses segments, de sorte que l'épaisseur de ses recouvrements lui a donné plus de hauteur pour ce côté de demi-sphère que pour l'autre. Les sections de ses segments ne sont pas parfaitement régulières et font saillie sous le doigt, les charnières de développement sont trop en saillie, et les soudures sont un peu trop empâtées. Les recouvrements ne seraient pas mauvais, mais il faut pourtant signaler celui du couvercle à onglet. Ajusté un peu lâche sans doute, il a descendu en passant au feu, de sorte que d'un côté, il est sensiblement en contre-bas du bord de la demi-sphère, ce qui est très désagréable à l'œil. Quant à songer à dresser pour atteindre, il n'y fallait pas penser, la demi-sphère aurait perdu sa hauteur et ne se serait plus raccordée avec l'autre. Ce concurrent a dû éprouver ce qui m'a été dit, à savoir que, sur ce métal, les soudures sont difficiles, car tout autour de ce recouvrement malheureux, on peut constater que les soudures ont coulé péniblement en s'empâtant par place. La charnière de la boîte à onglet n'est pas suffisamment perdue, mais le couvercle ferme bien. La petite boîte cylindrique est assez bien faite, mais les taquets ne fonctionnent pas, de sorte que cette boîte tombe en ouvrant la courroie. La courroie est d'aplomb sur la sphère, mais ne plaque pas aussi bien qu'on pourrait le désirer. A signaler pourtant que le concurrent a eu l'idée de la rapporter par un écrou placé sous l'anneau, très bonne idée qui permettrait de finir plus commodément la pièce. Les boucles sont un peu lourdes, mais je n'aime pas les brides que je trouve trop larges, ce qui leur donne de la lourdeur ; quant aux charnières, l'une n'est pas très bonne, mais l'autre est com-



PLANCHE XXI.

TRAVAUX DE CONCOURS EXÉCUTÉS PAR LES ÉLÈVES

1. *BIJOUTERIE.*
2. *REPERCÉ.*
3. *JOAILLERIE.*
4. *REPOUSSÉ ET CISELURE*

Nous dirons de suite que c'est au hasard que sera fait ce compte rendu, sans aucun ordre de classement, bien entendu. C'est d'abord le n° 7 qui nous vient sous la main ; cette pièce appartient à M. BOREL (Louis). Ce concurrent n'a pas très bien conservé la forme sphérique à son œuvre, il n'a pas suffisamment dressé ses segments, de sorte que l'épaisseur de ses recouvrements lui a donné plus de hauteur pour ce côté de demi-sphère que pour l'autre. Les sections de ses segments ne sont pas parfaitement régulières et font saillie sous le doigt, les charnières de développement sont trop en saillie, et les soudures sont un peu trop empâtées. Les recouvrements ne seraient pas mauvais, mais il faut pourtant signaler celui du couvercle à onglet. Ajusté un peu lâche sans doute, il a descendu en passant au feu, de sorte que d'un côté, il est sensiblement en contre-bas du bord de la demi-sphère, ce qui est très désagréable à l'œil. Quant à songer à dresser pour atteindre, il n'y fallait pas penser, la demi-sphère aurait perdu sa hauteur et ne se serait plus raccordée avec l'autre. Ce concurrent a dû éprouver ce qui m'a été dit, à savoir que, sur ce métal, les soudures sont difficiles, car tout autour de ce recouvrement malheureux, on peut constater que les soudures ont coulé péniblement en s'empâtant par place. La charnière de la boîte à onglet n'est pas suffisamment perdue, mais le couvercle ferme bien. La petite boîte cylindrique est assez bien faite, mais les taquets ne fonctionnent pas, de sorte que cette boîte tombe en ouvrant la courroie. La courroie est d'aplomb sur la sphère, mais ne plaque pas aussi bien qu'on pourrait le désirer. A signaler pourtant que le concurrent a eu l'idée de la rapporter par un écrou placé sous l'anneau, très bonne idée qui permettrait de finir plus commodément la pièce. Les boucles sont un peu lourdes, mais je n'aime pas les brides que je trouve trop larges, ce qui leur donne de la lourdeur ; quant aux charnières, l'une n'est pas très bonne, mais l'autre est com-





plètement manquée. Cette pièce n'est pas d'un mauvais ouvrier, mais on sent la hâte dans l'exécution; le temps a manqué pour le réparé, et, certainement, un peu de fini, en terminant, aurait avantagé cette pièce.

N° 1. — M. Delamare (Gaston).

La forme de la sphère est assez difficile à juger, car les segments ne plaquent pas les uns contre les autres, mais je croirais volontiers que le feu a réservé de mauvaises surprises au concurrent; les sections des segments sont bonnes, les charnières aussi, bien que j'en accuse un peu une de faire ressort au segment. Les recouvrements sont bons et le couvercle à onglet est bien ajusté, mais la charnière eût pu être mieux perdue. La boîte cylindrique est très soigneusement faite, mais il est matériellement impossible de la faire fonctionner, tant les taquets serrent et on ne peut la sortir; c'est là un gros reproche à faire. La courroie, par exemple, plaque bien et serre parfaitement, un petit tenon vient faire cliquet dans le bas, mais, malgré ce serrage bien ajusté, les segments ne joignent pas suffisamment. Pour les boucles, je n'en aime pas beaucoup la forme, ce qui ne prouve rien. Je les trouve trop allongées et pas suffisamment dans l'esprit du dessin; les brides sont également trop larges, et les charnières perdues pas assez réussies; dans l'une même, l'un des charnons me paraît renforcé par de la soudure pour retrouver le niveau de la courroie. Il y a là une faiblesse qu'un rapporteur ne pouvait faire autrement que de signaler. Comme le précédent concurrent, M. Delamare a rapporté la courroie par un écrou, c'est une précaution que l'on ne saurait blâmer. M. Delamare n'est pas une mauvaise main, mais peut-être n'a-t-il pas eu occasion de faire beaucoup d'ouvrant, en ce cas, il faut lui être tout à fait indulgent, car cette partie de la bijouterie est un peu spéciale et difficile.

N° 2. — M. Bouge (Gustave).

Cette pièce n'est pas terminée. La forme de la sphère serait bonne, car la hauteur a été bien observée, mais, néanmoins, il faut constater une certaine défectuosité entre le couvercle et le segment, sur lequel il repose. Le concurrent s'est laissé entraîner dans le réparé de son segment, de sorte que, entre les deux, il s'est formé un creux impossible à rattraper suffisamment sans déformer tout à fait la sphère. Les segments plaquent assez bien, les charnières de développement sont bonnes et leurs soudures sont soignées, les recouvrements sont bons également, et le couvercle à onglet bien ajusté ferme par un petit grain faisant cliquet. J'aurais aimé la charnière perdue plus réussie, car le charnon du milieu a un certain écartement produit par un peu de jeu des charnons dans la coulisse. Le recouvrement de ce couvercle a été bien soudé à l'intérieur, et cette partie de la sphère est bonne. La petite boîte cylindrique est bonne, elle est bien faite, d'un bon aspect et les taquets glissent bien dans la coulisse qui leur a été réservée, il en sort aisément et à volonté, on peut dire que c'est une des mieux faites du concours. La courroie plaque bien sur la sphère, elle serre en bas par un encliquetage, et ses angles sont restés bien vifs. Mais il me faut critiquer les charnières perdues qui ne sont pas réussies ; non seulement les charnons bâillent, mais ils font un peu saillie ; bien certainement le concurrent a craint en limant davantage d'arriver à la goupille, n'ayant pas assez descendu sa coulisse. Il y a là une grande faiblesse qui, avec le manque de décoration de cette courroie, a fait donner des zéros au concurrent, ce qui a beaucoup baissé son coefficient. N'étant pas limité par le temps, M. Bouge serait arrivé à un meilleur résultat.

N° 4. — M. Candas (Gaston).

Le travail de ce concurrent est peu avancé, il ne pouvait soutenir la lutte avec les autres. De plus, sa pièce a dû subir des accidents, car il n'est pas possible d'admettre qu'ayant bien fait

les charnières de deux segments, il ait manqué pareillement celle du petit couvercle. En passant au feu, la soudure de son charnon du milieu a dû jouer, et ce charnon a dû se déplacer, car ce segment du côté de la charnière bâille d'un grand millimètre. Les deux autres segments portent bien, mais ils se raccordent mal entre eux, et il serait impossible de les perdre ensemble sans déformer complètement la sphère. Les charnières goupillées beaucoup trop lâche produisent un ballant qui ne permet pas à ces segments de se tenir en place, ce qui donne un effet désastreux à cette pièce. Les recouvrements sont assez bons ; néanmoins, je me demande pourquoi avoir fait si large celui du petit couvercle, puis pourquoi aussi avoir mis à l'extérieur le recouvrement du couvercle à onglet. C'est une faute déjà signalée autre part, mais cette faute ne devrait pas se produire quand on a l'expérience du métier. La petite boîte cylindrique est bien faite, mais elle est trop petite, elle laisse trop de jour entre elle et le recouvrement, et si le concurrent avait dû mettre ses taquets, ils eussent été beaucoup trop grands et d'un mauvais effet. Le couvercle à onglet est bien fait, il est bien ajusté, la charnière perdue est bonne, et le tout est limé bien à fleur du recouvrement. Ce couvercle indique que le concurrent sait travailler, et pour ne pas nous présenter quelque chose de mieux, M. Candas a dû, comme cela arrive quelquefois, subir les misères qui arrivent à une pièce prédestinée. A qui de nous n'est-il pas arrivé parfois de ces fatalités contre lesquelles il n'y a rien à faire qu'à tout recommencer ? La courroie n'est pas faite du tout, le concurrent n'en ayant pas eu le temps, tout devait donc mettre M. Candas en infériorité dans ce concours. C'est une mauvaise chance, mais il ne doit pas se décourager, et doit au contraire, dans un prochain concours, se présenter de nouveau pour donner raison au rapporteur qui dit que, malgré tout, il doit être une bonne main.

Tel est le compte rendu de ce concours particulièrement intéressant et qui a entraîné le rapporteur à être bien long ; mais il en pouvait difficilement être autrement, étant donnés tous les détails de cette pièce où les concurrents nous ont montré des connaissances techniques très grandes et en fournissant en quarante heures une somme de travail énorme, qui constitue un surmenage que l'on ne pourrait soutenir quatre jours consécutifs avec une pareille attention. Cela leur fait grand honneur à tous et tous ceux qui sont vraiment professionnels leur rendront cette justice.

Il ne reste plus au rapporteur qu'à remercier ses collègues de la confiance qu'ils lui ont accordée en lui donnant à faire ce rapport pour lequel il a fait au mieux.

Puisse à son tour la critique lui être légère, car, après avoir critiqué les autres, il ne se dissimule pas que sa manière de voir ne peut plaire à tout le monde.

J. Marest.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

DE LA BIJOUTERIE, DE LA JOAILLERIE ET DE L'ORFÈVRERIE

Parmi les nombreuses œuvres qui se rattachent à nos industries, il convient de faire une mention toute spéciale, pour la Société d'Encouragement, qui est certainement celle qui rend les plus grands services pour entretenir l'émulation parmi les apprentis, ouvriers, ouvrières et employés de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie.

Origine de la Société d'Encouragement. — En 1865, un homme de bien, dont le nom est resté célèbre dans notre corporation, M. Baugrand, offrit une somme de 500 francs pour être donnée en prix à l'ouvrier que ses mérites en rendraient le plus digne.

De 1865 à 1873, cet exemple fut suivi par plusieurs imitateurs

généreux ; mais ces dons, qui étaient plus ou moins importants, se trouvaient offerts à des intervalles plus ou moins espacés.

Fondation de la Société. — En 1874, M. Antoine Mellerio ayant eu l'idée d'assurer la périodicité et la régularité des récompenses, proposa la constitution d'un capital qui permettrait d'offrir chaque année des prix pour encourager *tout ce qui est beau, tout ce qui est bien*, dans le personnel de nos industries ; et c'est ainsi que la Société d'Encouragement fut créée.

Son but. — Dans le rapport présenté à l'Assemblée générale de 1876, le Président de la Société disait : « Il faut que les mem-
« bres de nos industries comprennent bien que, tous, nous
« sommes intéressés à la bonne tenue de nos ateliers, comme à
« la perfection des ouvrages qui en sortent ; nous devons encou-
« rager nos ouvriers à donner à leurs élèves de bons exemples,
« nous devons développer les qualités morales, l'instruction pro-
« fessionnelle, l'aptitude chez nos apprentis. Ces progrès que
« nous poursuivons, ils profiteront à tous. »

Tel est, en effet, le but de la Société ; il peut se résumer en trois mots : *Encourager la Vertu et le Travail.*

Mérites récompensés. — Examinons les différentes étapes parcourues par la Société dans la voie qu'elle s'est tracée.

Les encouragements donnés sont de deux sortes :

1° Ceux qui ont pour but de maintenir la perfection du travail et de faire progresser nos industries.

2° Ceux qui s'adressent aux qualités morales, et auxquels la Société donne le nom de Prix de mérite.

1° PRIX AU TRAVAIL.

Élèves de l'École professionnelle de la Chambre syndicale. — S'occupant en premier lieu de la jeunesse, c'est d'abord aux

apprentis et jeunes ouvriers fréquentant les cours de l'École professionnelle de dessin et de modelage de la Chambre syndicale de la Bijouterie, etc..., que la Société décerna des encouragements pour récompenser les meilleurs élèves, estimant comme primordiale l'importance de l'étude du dessin, cet art si essentiel dans une industrie comme la nôtre.

Concours professionnels d'apprentis et de jeunes ouvriers. — En 1877, sur son initiative, et afin d'entretenir l'émulation des élèves de l'École de dessin dans l'étude pratique de leur métier, furent créés les premiers concours professionnels d'apprentis qui donnèrent dès le début de bons résultats et qui se généralisèrent bientôt. Depuis 1886, ce ne sont plus des apprentis, mais des jeunes ouvriers, âgés de moins de 21 ans, qui sont appelés à ces concours, et les résultats obtenus sont encore plus appréciables.

Grands concours professionnels d'ouvriers (prix de 400 francs). — En 1882, sur son initiative également, eut lieu le premier essai d'un concours professionnel entre ouvriers ; le prix du concours était une somme de 400 francs (prix Froment-Meurice). Le succès fut complet, malgré les grandes difficultés d'organisation provenant en majeure partie de la valeur des métaux mis en œuvre. Ces concours ont lieu chaque année ; depuis 1895, année de la fondation du prix Martial Bernard (de 400 francs), il y a annuellement deux et parfois trois grands concours d'ouvriers dans des spécialités différentes.

Concours de dessinateurs. — En 1898, la Chambre syndicale ayant créé des concours entre dessinateurs, concours dont le succès est considérable, la Société a tenu également à s'associer à cette création par l'offre de récompenses.

Ces concours sont suivis tous les ans par un grand nombre de concurrents qui viennent se disputer les prix dont ils sont dotés. Lors du dernier concours, 110 concurrents ont été admis à rivaliser d'ingéniosité artistique et nous avons eu la grande satisfaction de voir, à diverses reprises, des jeunes gens faisant leurs études à l'École des Arts décoratifs et même à l'École des Beaux-Arts, se faire inscrire, et c'est l'un d'eux, M. Paul Beguin, qui a remporté, cette année, le 1er prix du grand concours de dessinateurs.

Graveurs en tous genres. — Depuis 1887 et pendant un certain temps, la Société a offert chaque année une médaille à la Chambre syndicale des graveurs en tous genres pour être donnée en prix au lauréat d'un concours professionnel, voulant ainsi marquer son intérêt pour les industries qui se rattachent à la nôtre.

Collaborateurs et artistes. — L'Exposition Universelle de 1878 avait fourni à la Société une occasion exceptionnelle de récompenser l'excellence du travail industriel en offrant des médailles aux collaborateurs ouvriers qui s'étaient distingués par le mérite artistique ou par la perfection de la main-d'œuvre dans les ouvrages exposés.

Depuis, sur l'initiative de M. Massin, vice-président de la Société, de nouvelles récompenses ont été créées en faveur d'artistes ou fabricants de mérite faisant progresser nos métiers aussi bien par leur génie créateur que par l'excellence de l'interprétation, ou par l'enseignement pratique donné aux apprentis et ouvriers.

Bourses de voyage. — Un autre ordre d'encouragements a été créé en 1890 sur l'initiative de M. Boucheron, qui a fondé un prix annuel de 400 francs, dit bourse de voyage, dans le but de mettre un employé laborieux à même de conquérir plus faci-

lement une bonne position commerciale par la pratique des langues étrangères, ou de fournir à un ouvrier habile la possibilité d'aller étudier et apprécier les procédés de fabrication employés à l'étranger.

2° *PRIX DE MÉRITE.*

Qualités morales : hommes, femmes, enfants (*prix de* 400 *francs et autres*). — Ces prix ont pour objet de récompenser la longue durée des services fournis dans une même maison, le dévouement au patron, les vertus privées, l'amour de la famille. Ce but a été ainsi défini par M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, en 1878, au cours de la distribution des prix ; après avoir parlé en termes élogieux de la Société d'Encouragement, il ajoutait : « Vous avez voulu que l'ouvrier intègre, laborieux, « fidèle, dont la vie n'a été trop souvent qu'une longue suite de « labeur et d'obscur dévouement, fût récompensé ; vous avez « voulu aussi que la pauvre femme qui a été à la fois bonne « épouse, bonne mère de famille et bonne ouvrière, fût encou« ragée ; et dans vos distributions de prix, vous avez associé « l'enfant et le père, l'âge mûr, ennobli par des vertus humbles « et cachées, et la jeunesse qui, à la pitié filiale, unit l'amour « du travail. Soyez félicités, messieurs, pour avoir ainsi compris « votre rôle en ce monde. »

« Ces encouragements, disait dans son rapport de 1893 le « Président de la Société, ces encouragements sont le plus sou« vent décernés à des hommes, des femmes ou des enfants qui, « malgré de faibles ressources, n'ont pas craint d'accepter les « lourdes charges de soutiens de famille. Sans sortir de ses « attributions, sans se faire société de charité, la Société d'En« couragement vient alléger ainsi, passagèrement au moins, de « touchants et lourds sacrifices. En pareils cas, nos grands prix

« atteignent en même temps un but moral par la récompense « décernée, et un but humanitaire par le judicieux emploi qui « peut être fait de leur valeur. »

Faisant allusion à l'attribution du prix Émile Hugo de 400 francs et du grand prix de la Société, le rapport de 1881 disait : « Il suffit d'avoir entendu les applaudissements unanimes « et prolongés qui saluent les lauréats lorsqu'ils viennent rece- « voir leurs prix, il suffit de voir l'émotion profonde qui s'em- « pare des membres du bureau lorsqu'en leur remettant la « médaille, ils pressent la main loyale de ces hommes, de ces « femmes, de ces enfants, modèles de vertu, d'honneur, d'assi- « duité au travail, pour comprendre les bonnes pensées que ce « spectacle peut faire germer dans bien des cœurs. »

Orphelinat de la Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie. — Depuis 1886, la Société, toujours soucieuse de développer parmi la jeunesse l'amour du bien, charge chaque année l'Orphelinat de la Bijouterie de décerner en son nom un certain nombre de récompenses à ceux de ses pupilles qui sont les plus méritants.

Pensions viagères de retraite. — En 1899, les ressources de la Société lui ont permis de réaliser un projet qui date de 1895, projet dont l'initiative appartient à M. Félix Després, et qui a été particulièrement soutenu par MM. Jacta, Eugène Lefebvre et Louis Mellerio ; c'est celui de créer des pensions viagères dont chacune serait employée à mettre à l'abri du besoin jusqu'à son décès, ou à faire entrer dans une maison de retraite (comme celle qui a été depuis peu fondée spécialement pour nos industries) un certain membre méritant de l'une de nos corporations. Une pension de 400 francs par an, fondée par M. Louis Mellerio à la mémoire de son père, et une pension

de 500 francs, créée par la Société, ont pu être attribuées cette année-là à deux vieillards (une femme et un homme) que la parfaite dignité de leur existence avait désignés pour être les premiers bénéficiaires de ces nouvelles récompenses.

De gros capitaux sont nécessaires pour instituer des pensions viagères de cette importance ; cependant le nombre de celles-ci s'accroît petit à petit, nous permettant de procurer une fin de carrière honorable à ceux de nos collaborateurs méritants qui ont été poursuivis par la mauvaise fortune.

Actuellement, nous disposons de six pensions ; cette année même, 1909, nous pourrons en attribuer une septième.

Sommes distribuées en prix et récompenses. — La première année, en 1875, une somme de 700 francs put être consacrée aux récompenses. En 1876, 1.000 francs furent distribués ; puis les sommes grossirent d'année en année, et, en 1908, la Société a distribué une somme de 5.300 francs.

Les sommes données en prix et récompenses depuis la fondation de la Société jusqu'à ce jour se répartissent de la manière suivante (non compris l'année 1909) :

Prix de mérite. .	45.695 fr.,	distribués à	284 lauréats.
Prix au travail. .	41.228 fr.,	distribués à	742 lauréats.
Soit au total.	86.923 fr.,	distribués à	1.026 lauréats.



ŒUVRES SOCIALES

Dans nos industries de la bijouterie, joaillerie, et les industries qui s'y rattachent, telles que l'orfèvrerie et l'horlogerie, il existe des œuvres sociales qui apportent une aide efficace à ceux en faveur desquels elles ont été fondées.

Parmi ces œuvres, nous signalerons :

I. — L'ORPHELINAT DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, HORLOGERIE, ORFÈVRERIE, ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

Le but de cette œuvre et les résultats qu'elle a donnés depuis sa fondation ont été particulièrement bien définis dans un discours prononcé le 18 octobre 1908, par notre collègue et ami M. Paul Templier. Le dévoué Président du Conseil d'administration prononçait les paroles que nous avons tenu à reproduire, lors de la distribution des récompenses décernées aux enfants placés sous le patronage de l'Orphelinat.

DISCOURS DE M. PAUL TEMPLIER

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les soucis quotidiens du père de famille sont connus, mais s'il en est un angoissant entre tous, c'est certainement celui où songeant à sa disparition possible, il entrevoit l'avenir de sa femme et de ses enfants.

C'est pour répondre à cette légitime inquiétude que des mem-

de 500 francs, créée par la Société, ont pu être attribuées cette année-là à deux vieillards (une femme et un homme) que la parfaite dignité de leur existence avait désignés pour être les premiers bénéficiaires de ces nouvelles récompenses.

De gros capitaux sont nécessaires pour instituer des pensions viagères de cette importance ; cependant le nombre de celles-ci s'accroît petit à petit, nous permettant de procurer une fin de carrière honorable à ceux de nos collaborateurs méritants qui ont été poursuivis par la mauvaise fortune.

Actuellement, nous disposons de six pensions ; cette année même, 1909, nous pourrons en attribuer une septième.

Sommes distribuées en prix et récompenses. — La première année, en 1875, une somme de 700 francs put être consacrée aux récompenses. En 1876, 1.000 francs furent distribués ; puis les sommes grossirent d'année en année, et, en 1908, la Société a distribué une somme de 5.300 francs.

Les sommes données en prix et récompenses depuis la fondation de la Société jusqu'à ce jour se répartissent de la manière suivante (non compris l'année 1909) :

Prix de mérite. .	45.695 fr.,	distribués à	284	lauréats.
Prix au travail. .	41.228 fr.,	distribués à	742	lauréats.
Soit au total.	86.923 fr.,	distribués à	1.026	lauréats.



Planche XXII. BRACELET D'AMOSIS, EN OR ET LAPIS LAZULI (Musée de Boulaq).

ŒUVRES SOCIALES

Dans nos industries de la bijouterie, joaillerie, et les industries qui s'y rattachent, telles que l'orfèvrerie et l'horlogerie, il existe des œuvres sociales qui apportent une aide efficace à ceux en faveur desquels elles ont été fondées.

Parmi ces œuvres, nous signalerons :

I. — L'ORPHELINAT DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE, HORLOGERIE, ORFÈVRERIE, ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

Le but de cette œuvre et les résultats qu'elle a donnés depuis sa fondation ont été particulièrement bien définis dans un discours prononcé le 18 octobre 1908, par notre collègue et ami M. Paul Templier. Le dévoué Président du Conseil d'administration prononçait les paroles que nous avons tenu à reproduire, lors de la distribution des récompenses décernées aux enfants placés sous le patronage de l'Orphelinat.

DISCOURS DE M. PAUL TEMPLIER

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les soucis quotidiens du père de famille sont connus, mais s'il en est un angoissant entre tous, c'est certainement celui où songeant à sa disparition possible, il entrevoit l'avenir de sa femme et de ses enfants.

C'est pour répondre à cette légitime inquiétude que des mem-

bres de la Société Benvenuto Cellini, en 1869, ont créé l'Orphelinat de la Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie et des industries qui s'y rattachent.

En effet, aujourd'hui, le chef de famille, qu'il soit ouvrier, employé, patron *ou que ce soit une veuve*, peut assurer l'avenir de ses enfants, moyennant une cotisation de 50 centimes par mois, à l'œuvre de l'Orphelinat de nos corporations.

Cette contribution, si minime, produit maintenant une subvention mensuelle variant entre 15 et 20 francs, par enfant, somme qui est attribuée à la veuve du sociétaire décédé.

Lorsque le père et la mère sont disparus, nous réunissons un conseil de famille, nous cherchons dans l'entourage des orphelins soit un frère, un oncle, un cousin ou même un étranger qui devient tuteur des enfants.

Je dois à la vérité de déclarer ici hautement, que grâce à la bonté qui existe bien réellement dans l'humanité, nous avons rencontré chaque fois que les circonstances l'ont exigé quelqu'un qui voulût bien accepter cette charge, si lourde et délicate qu'elle soit.

En sorte qu'entre les pupilles et l'œuvre, il y a toujours une personne responsable et qui dirige l'éducation de l'enfant.

En dehors de cet appui financier, l'Orphelinat entoure la famille d'une sollicitude quotidienne. C'est ainsi que nous nous occupons de l'apprentissage et que nous plaçons nos pupilles chez nos confrères.

En dehors de ces appuis financiers et moraux, les enfants reçoivent les soins médicaux, grâce au concours aussi éclairé que désintéressé de nos dévoués docteurs : MM. Berruyer, Dhotel, Lebel, Proust, Schlissinger et Spindler, qui ont bien voulu se grouper autour de notre Œuvre.

Nous avons en outre institué une caisse de prophylaxie.

Lorsqu'un enfant éprouve le besoin de la campagne, il est

envoyé à chaque moment de l'année à notre maison de convalescence de la Villetertre, sous la garde précieuse de M. et Mme MAUTEMPS.

Aux mois d'août et de septembre, les filles puis les garçons y passent leurs vacances, sous la direction bienveillante de M. et Mme REVOUY dont le dévouement constant mérite notre reconnaissance. (*Applaudissements.*)

Je vais, je le crains, blesser la modestie de la famille d'un de nos éminents membres du Comité de Patronage, je dois cependant noter que cette année nous avons inauguré les travaux entrepris à la suite de l'achat d'une maison dont M. Louis AUCOC nous a fait don et dont nous avons baptisé le terrain « AUCOC ». (*Vifs applaudissements.*)

Les agrandissements effectués, nous avons constaté combien grand était le bienfait du généreux donateur et je suis certainement l'interprète de l'Orphelinat en adressant à M. Louis AUCOC nos sentiments de très vive reconnaissance. (*Applaudissements.*)

A l'heure où nous sommes, la Société possède sur ses contrôles 165 enfants ayant moins de 18 ans et recevant des subventions. Le budget de notre œuvre pour 1908 a été fixé à 44.000 francs.

Tout à l'heure des récompenses vont être remises à 195 pupilles, car entre 18 et 21 ans nos orphelins participent encore aux récompenses, nous allons ainsi attribuer 2.525 francs, qui nous ont été généreusement envoyés par les Syndicats et Sociétés de nos corporations, par nos Membres honoraires et Dames patronnesses.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que l'un de nos lauréats recevra, au nom du Président de la République, un vase de Sèvres; que d'autres se verront attribuer, au nom de M. le ministre du Commerce, une médaille d'argent; au nom du Conseil général, une médaille de vermeil; au nom de la Ville de

Paris, une médaille d'argent, et au nom du Préfet de la Seine, une gravure.

Au nom de l'Orphelinat, je remercie les pouvoirs publics, les syndicats corporatifs, nos généreux donateurs, de l'intérêt qu'ils ne cessent de nous manifester. (*Applaudissements.*)

Vous pouvez constater, Monsieur le Président, que notre Société a droit à l'attention de tous les membres du Gouvernement, car nous sommes une œuvre sociale humanitaire, mais nous méritons particulièrement la sympathie de M. Jean Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie et la vôtre, Monsieur le Directeur de l'Enseignement technique, car à côté de cette œuvre sociale il y a une œuvre corporative et professionnelle, attendu que lorsque la mère de famille désire placer son enfant en apprentissage elle fait appel à notre concours.

Nous trouvons auprès des industriels qui nous entourent l'accueil le plus cordial et je suis aise ici de les assurer de notre vive gratitude.

C'est ainsi que nos statistiques indiquent que l'Œuvre a, à ce jour, accueilli 370 enfants.

Sur les 193 garçons : 50 sont à l'école ; 21 sont apprentis bijoutiers, joailliers, orfèvres ou horlogers ; 64 sont devenus ouvriers ; 50 sont employés dans le commerce ; enfin 8 sont ingénieurs, instituteurs.

Sur les 146 filles : 40 sont à l'école ; 15 sont apprenties polisseuses ou dans la mode, la couture et les fleurs artificielles ; 75 sont ouvrières ; 1 est institutrice, et 15 sont employées.

Notre Conseil d'administration s'est entremis pour chacun de ces orphelins lors de son placement en apprentissage, c'est ici, Monsieur le Président, que notre œuvre se rattache d'une manière précise, non seulement au ministère du Commerce, mais aussi au département de l'Enseignement technique que vous dirigez avec tant de compétence.

A ce propos, je suis aise de vous dire que l'Orphelinat comprend son rôle de la manière la plus large. Lorsqu'il rencontre parmi ses pupilles un enfant dont l'intelligence et le travail autorisent des espérances, il pense que son devoir est d'essayer de faire profiter le pays de cette capacité qui se révèle. C'est ainsi qu'un de nos pupilles, dont le nom fut cité ici non sans orgueil, est ingénieur de la marine de l'État. Il remplit, je le sais, son service avec courage et la France profite certainement de son zèle à la bien servir. (*Applaudissements.*)

M. Mirman, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques au Ministère de l'Intérieur, qui nous faisait l'honneur de présider notre fête il y a deux ans, indiquait nettement dans son éloquent discours, à chacun des pères de famille de la corporation, que le devoir strict, élémentaire, était d'assurer l'avenir de ses enfants, puisqu'il existait une œuvre aussi complète que l'Orphelinat de la Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie.

Cette exhortation a suggéré une idée aux membres du Conseil : faire connaître aux membres de la corporation ce que fait l'œuvre pour les enfants de leurs collègues disparus.

Lorsqu'un sociétaire est décédé, nous écrivons à son patron de la veille, en lui faisant connaître que nous avons admis sur nos contrôles les enfants de X... et qu'ils reçoivent une subvention de *x* francs.

Nous prions le chef de la Maison de vouloir bien en aviser tous ses collaborateurs.

J'ai la très grande satisfaction, Mesdames et Messieurs, de vous faire savoir que ce mode de procéder a déjà rendu de signalés services.

L'usine de MM. Christofle et Cie à Saint-Denis occupe six cents ouvriers. Le Directeur de cette usine ayant reçu une de ces lettres, a réuni dans ses bureaux ses principaux ouvriers. L'un d'eux, dont je ne citerai pas le nom parce que je le sais modeste,

frappé des résultats heureux obtenus par notre œuvre de solidarité, a cherché à son tour à grouper autour de lui le plus grand nombre de camarades.

Son premier effort a obtenu quarante-cinq adhésions, actuellement il a amené à l'œuvre cent six sociétaires. (*Applaudissements.*)

Ceci, Mesdames et Messieurs, n'est qu'un point de vue matériel et l'on peut penser que ces Messieurs ont agi dans un intérêt personnel ; c'est vrai !

Mais afin d'organiser plus facilement le versement de leurs cotisations ils avaient résolu de donner chacun 10 centimes de plus par mois pour rembourser les frais de voyage de celui qui vient au siège social payer pour eux.

Or, la somme ainsi recueillie ayant été supérieure aux besoins, ces Messieurs se sont demandé sous quelle forme ils pourraient s'associer à nos efforts.

Après en avoir délibéré ils ont eu cette idée vraiment charmante de constituer un prix de 50 francs qui sera remis tout à l'heure au nom des ouvriers sociétaires de Saint-Denis à nos pupilles les plus méritants. (*Applaudissements.*)

J'étais certain, Mesdames et Messieurs, que vous applaudiriez à cette marque de solidarité.

L'Œuvre, grâce à cet appoint, a grandi, elle est même plus puissante et les sociétaires ainsi inscrits peuvent maintenant penser à leur avenir sans aucun souci.

L'Orphelinat, fondé en 1869, aura l'année prochaine quarante ans d'existence.

Tout le monde, dans nos corporations, peut constater que l'Œuvre existe, qu'elle rend de réels services, qu'elle est admirablement administrée par des hommes dont je me plais à vanter ici le courage, l'abnégation et le dévouement quotidien.

Le devoir de tous les membres de nos professions est donc

maintenant d'essayer d'entraîner tous les indifférents à s'associer à nous, car il serait utile et agréable à tous que désormais nous ne vissions jamais un orphelin de nos corporations sans le soutien de notre Œuvre.

C'est le vœu que je forme pour le bien de notre cher Orphelinat afin que nous puissions avec vous tous, Dames patronnesses et Membres honoraires qui nous aidez si puissamment, contribuer à la prospérité de notre pays en lui léguant de vaillants enfants qui deviendront de bons citoyens. (*Vifs applaudissements.*)

M. le Ministre du Commerce, l'honorable M. Cruppi, retenu à Cambrai, avait confié la mission de le représenter à M. Gabelle, directeur de l'enseignement technique au Ministère du Commerce. En réponse au discours de M. Paul Templier, il prononça les paroles suivantes et qui avaient leur place dans cette partie de notre rapport.

DISCOURS DE M. GABELLE

Directeur de l'Enseignement technique au Ministère du Commerce.

Monsieur le Président,

J'ai été extrêmement touché des paroles si aimables par lesquelles vous m'avez accueilli tout à l'heure, et je vous en remercie très sincèrement. Je me ferai l'interprète des sentiments que vous venez d'exprimer à l'égard de M. le Ministre.

Je comprends, Mesdames et Messieurs, les regrets que vous cause l'absence de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie. Je vous avoue que je ne suis pas le dernier à regretter que nous ne puissions entendre aujourd'hui la chaude et éloquente parole de M. Cruppi, qui eût été heureux de venir vous dire, avec tout son talent et toute son autorité, tout le bien qu'il pense

de votre association et de l'œuvre admirable qu'elle a accomplie. Je puis vous donner l'assurance que M. Cruppi est aujourd'hui de tout cœur avec vous dans cette fête. Vous savez quel intérêt il porte à toutes les questions de prévoyance sociale, vous savez aussi quel est son attachement, son dévouement à la cause de l'enseignement technique. Aussi lui eût-il été particulièrement agréable, si au dernier moment une obligation impérieuse ne l'en avait empêché, de venir vous apporter le témoignage de toute sa sympathie. (*Applaudissements.*)

M. le Ministre a pensé qu'en ma qualité de directeur de l'enseignement technique, j'avais peut-être quelques titres à venir féliciter ici en son nom des hommes que j'ai eu l'occasion de voir de près à l'œuvre. Mes fonctions me mettent, en effet, en contact avec les membres des syndicats corporatifs qui s'efforcent de développer l'enseignement professionnel dans notre pays. J'ai été à même de constater le concours efficace des multiples bonnes volontés qui s'y rencontrent et qu'unissent le sentiment du bien commun, leur inlassable dévouement, leurs efforts pour créer des œuvres qui, comme celle de l'Orphelinat, sont des œuvres grandes et belles de solidarité.

C'est un spectacle réconfortant de voir ces hommes dont quelques-uns sont ici, aidés par ces dames patronnesses dont le concours est si précieux lorsqu'il s'agit d'œuvres de l'enfance, se dégager de leurs préoccupations personnelles, de leurs travaux quotidiens, pour accomplir simplement, sans bruit, modestement, ce qu'ils considèrent comme un devoir envers la société.

Aussi bien, il n'est pas d'œuvres plus intéressantes, d'une portée sociale plus haute, que celles qui ont pour objet la protection de l'enfance déshéritée. Je ne m'étendrai pas longuement sur le but de l'Orphelinat. M. Paul Templier l'a indiqué tout à l'heure dans cet exposé lumineux, très clair, que vous avez

entendu. Il vous a dit, avec des paroles qui touchent profondément parce qu'elles partent du cœur, ce qu'est l'Orphelinat, quels ont été ses progrès. Il vous a cité des chiffres. Ces chiffres ont certainement leur éloquence, mais ce qu'ils ne traduisent pas, c'est ce travail d'union qui s'accomplit au sein de ces associations entre des éléments sociaux divers, c'est cette cohésion fraternelle qui rapproche davantage les patrons et les ouvriers, leurs collaborateurs, les intérêts des uns et des autres n'étant point d'ailleurs divergents comme certains le voudraient faire croire. Aussi est-il permis de concevoir les plus belles espérances de ces groupements de solidarité, qui se multiplient dans notre pays depuis trente ans, et où se fait l'éducation sociale des travailleurs. (*Applaudissements.*)

Nul doute que votre Orphelinat ne poursuive son développement progressif, grâce au véritable apostolat mené par des hommes de cœur et d'expérience qui savent unir la délicatesse des sentiments au sens exact de la vie. Vous ne vous bornez pas à donner à l'orphelin une aide matérielle ; vous vous efforcez de lui rendre la tendresse, l'affection qui entouraient son berceau, vous vous efforcez de lui rendre ces soins intelligents, ces attentions que l'on ne trouve que dans la famille et enfin vous assurez son instruction première. Puis arrive l'âge où, au sortir de l'école primaire, l'enfant doit apprendre un métier, doit commencer son apprentissage. Ah ! il n'est pas de problème social plus grave aujourd'hui que celui de l'apprentissage. Il n'est pas exagéré de dire que de sa solution dépend en partie l'avenir de notre pays. La transformation de la vie industrielle, de la vie sociale, due aux progrès de la science, la multiplicité, la rapidité des communications modernes, l'âpreté de la concurrence mondiale qui s'en est suivie, ont causé ce que l'on appelle la crise de l'apprentissage. Cette crise sévit tout particulièrement sur la grande industrie où le machinisme, la division du travail

ont modifié sensiblement les situations respectives de l'ouvrier et de l'apprenti.

Cette crise se fait sentir moins vivement dans les industries telles que la bijouterie, la joaillerie, l'horlogerie, l'orfèvrerie, où le petit atelier s'est maintenu, et où subsistent très vivaces les liens affectueux qui unissent les patrons et leurs collaborateurs. L'apprenti trouve auprès de l'ouvrier qui est un peu le compagnon de jadis, les conseils qui lui permettront d'acquérir le tour de main, la technique spéciale au métier.

Néanmoins n'oublions point que ces notions pratiques ne suffisent plus aujourd'hui. Certes l'habileté et le goût de nos artisans, de nos ouvriers vous ont assuré jusqu'ici une suprématie incontestée sur les marchés du monde dans les industries dites de luxe. Gardons-nous cependant d'un optimisme exagéré. En raison du développement de l'instruction professionnelle dans certains pays étrangers, ne négligeons rien pour éduquer nos artisans d'une façon supérieure, pour développer l'instruction théorique et technique de nos ouvriers. C'est par l'instruction professionnelle que nous pourrons, grâce aux qualités natives de notre race, lutter avantageusement contre nos concurrents.

Mesdames, messieurs, je serais très tenté de m'étendre sur ces questions de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel, mais je ne veux point abuser de votre bienveillante attention. La situation des apprentis de l'Orphelinat est d'ailleurs singulièrement favorable. Ils entrent pour la plupart, ainsi qu'on nous l'indiquait tout à l'heure, dans la grande famille corporative dont ils connaissent la langue, dont les usages leur sont familiers, où les leurs ont laissé des souvenirs, de sorte que cette transition si brusque, si dangereuse parfois de l'école à l'atelier n'existe pas pour eux.

L'Orphelinat continue d'ailleurs à les suivre dans leurs efforts, à les encourager et à les couvrir de sa bienveillante

tutelle. De ces enfants que le malheur a frappés et qui étaient voués peut-être à l'abandon, vous faites des hommes, dans la grande et noble acception du mot. Grâce à l'Orphelinat, ces enfants se développent physiquement, intellectuellement et moralement, et leur dignité n'a pas à souffrir de ce qui a été fait pour eux. Ils ne doivent rien à la charité, ils ne sont redevables qu'envers la prévoyance de leurs parents. (*Applaudissements.*)

L'Orphelinat constitue, en effet, une véritable société d'assurance mutuelle sur la vie. Ses membres étant les artisans du progrès de la société, je souhaite vivement, avec votre Président, que leur nombre augmente de plus en plus. Vos résultats sont très encourageants ; il faut les faire connaître. C'est la meilleure propagande que vous puissiez utiliser pour votre Œuvre, c'est celle des actes, des faits, plus puissante que toutes les paroles. M. Paul Templier citait le cas de cet ouvrier qui avait obtenu très simplement l'adhésion d'un grand nombre de ses camarades. Ceux-ci ne connaissaient pas les bienfaits de cette assurance mutuelle que vous avez constituée. Un exemple leur a suffi pour apprécier votre œuvre qui est une œuvre sociale, éminemment bonne, éminemment utile. Aussi ne suis-je point surpris de la voir placée sous le haut patronage de l'homme éminent, du grand penseur universellement estimé et respecté, qui s'efforce d'entraîner les peuples vers un idéal supérieur de justice et de fraternité ; j'ai nommé Léon Bourgeois. (*Vifs applaudissements.*)

Des œuvres comme la vôtre sont bien faites pour contribuer à atteindre le but d'union, de concorde et de paix qui est notre idéal à tous. (*Applaudissements prolongés.*)

En 1908, la Société de l'Orphelinat comptait 2.382 membres, elle élevait 154 orphelins. Les dépenses se sont élevées à 40.568 francs et les recettes ont été de 54.016 francs. Au 31 décembre 1908, son capital était de 312.211 francs.

II. — SOCIÉTÉ « LA FRATERNELLE ».

Cette Société constitue des retraites à ses membres, qui doivent appartenir à nos industries. Elle a été fondée en 1875 et approuvée par un arrêté ministériel de juillet 1875. Les patrons sont membres honoraires ou donateurs et font des versements à cette caisse en faveur de leur personnel. La cotisation des membres adhérents est de 2 francs par mois.

En 1909, la situation de cette société était la suivante :

Recettes : 1.874.680 francs.

Dépenses : 73.474 francs, pour le payement des pensions seulement.

Le total des charges de la Société représentées par la valeur globale des rentes acquises au 31 décembre 1909 était de 1.116.887 fr. 06. Au 1er janvier 1909, elle comptait 1.439 membres participants et 600 membres pensionnaires.

III. — SOCIÉTÉ AMICALE DE LA BIJOUTERIE, DE LA JOAILLERIE ET DE L'ORFÈVRERIE.

Son but est de grouper les différents membres de nos corporations, de resserrer les liens qui les unissent, afin qu'ils puissent se rendre des services mutuels et de secourir, suivant ses ressources, les membres infortunés de ces diverses industries faisant partie de la Société ; exceptionnellement la Société pourra accorder des secours à des membres de ces corporations non sociétaires.

La Société compte actuellement :

41 membres d'honneur ;

365 sociétaires.

Elle a distribué, depuis sa création jusqu'à ce jour, plus de

14.000 francs, tant en dons faits aux différentes sociétés de nos corporations, qu'en secours, prix ou souvenirs offerts aux lauréats de ses concours.

IV. — SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES OUVRIERS BIJOUTIERS, JOAILLIERS ET ORFÈVRES.

Cette société sert une pension à ses membres, lorsqu'ils sont empêchés de travailler à cause de maladie. Les adhérents payent une cotisation mensuelle de 5 francs, et la Société leur verse, en cas de maladie, une allocation journalière de 2 francs et les frais de médecin ainsi que ceux des médicaments.

En 1908, les recettes de cette société ont été de 360.959 francs, et ses dépenses se sont élevées à 13.789 francs, dont 6.192 francs ont été employés au payement de pensions.

Le nombre des membres participants pensionnaires était de 71 personnes, celui des membres participants actifs de 195, celui des novices de 16.

V. — SOCIÉTÉ « LA BENVENUTO DE CELLINI ».

Cette Société a pour objet les mêmes préoccupations que la précédente.

Son capital se monte à 113.743 francs. Ses dépenses ont été de 14.272 francs, dont 5.704 ont été touchés par les pensionnaires. Son effectif est de 198 membres actifs.

VI. — LA MAISON DE RETRAITE DES ORMES (S.-et-M.).

Cette maison offre une retraite paisible et confortable aux vieux ouvriers ou employés de nos industries. Elle accepte également les patrons qui ont eu des revers de fortune à un âge

où ils ne peuvent songer à continuer de lutter pour gagner ce qui leur est nécessaire.

Pour être admis dans cette maison de retraite, il suffit d'être âgé de 60 ans, et d'avoir appartenu à l'une de nos industries.

Il est pourvu gratuitement au nécessaire des pensionnaires; ceux-ci, en entrant, reçoivent un trousseau.

En 1908, 23 pensionnaires se trouvaient à la maison de retraite. Le total de l'ensemble des recettes atteint 37.000 francs. Les dépenses des pensionnaires ont été de 27.182 francs et les frais généraux pour le matériel, l'éclairage, etc., etc., ont été de 1.656 francs. Le capital est de 263.539 francs. Aujourd'hui la maison a à sa charge 38 pensionnaires.

VII. — MAISON DE CONVALESCENCE ET DE VACANCES A VILLETERTRE (Oise).

Cette maison est une dépendance de l'Orphelinat dont nous avons déjà parlé. Elle reçoit les enfants convalescents de l'Orphelinat. L'été, les pupilles y trouvent les avantages physiques que procure un séjour prolongé au grand air. A cette époque de l'année on y admet aussi les enfants des sociétaires de l'Orphelinat, ils payent une redevance mensuelle de 45 francs.

VIII. — CAISSE D'AIDE ET DE PROTECTION.

Cette œuvre a pour objet de fournir des secours immédiats aux ouvriers de nos industries.

Elle est alimentée, uniquement, par les dons des patrons.

Comme on le voit, notre Chambre syndicale s'est préoccupée avec une vigilance qui fait le plus grand honneur à ses membres, de donner le plus de bien-être à ceux d'entre nous, patrons, ouvriers ou employés que le malheur frappe.

Les enfants de ceux qui apportent à nos industries la collaboration de leurs connaissances techniques ou de leur talent artistique sont assurés de toujours trouver dans la vie l'aide qui leur permet de s'élever, puis de s'instruire et de vivre honorablement d'un bon métier.

Les efforts que nous demande la prospérité de ces œuvres sociales, nous les consentons, toujours, avec empressement parce que nous trouvons là une occasion de prouver nos sentiments de solidarité à l'égard de ceux qui peuvent être les moins favorisés, mais aussi parce que c'est encore pour nous une édifiante démonstration de l'intérêt que nous portons à l'art français, notre plus précieuse préoccupation.



PLANCHE XXIII. *COFFRET EN NÉPHRITE ET VERMEIL.* G.-R. SANDOZ.

(Dessins et modelages de Bourgeot et L. Hubert.)

où ils ne peuvent songer à continuer de lutter pour gagner ce qui leur est nécessaire.

Pour être admis dans cette maison de retraite, il suffit d'être âgé de 60 ans, et d'avoir appartenu à l'une de nos industries.

Il est pourvu gratuitement au nécessaire des pensionnaires; ceux-ci, en entrant, reçoivent un trousseau.

En 1908, 23 pensionnaires se trouvaient à la maison de retraite. Le total de l'ensemble des recettes atteint 37.000 francs. Les dépenses des pensionnaires ont été de 27.182 francs et les frais généraux pour le matériel, l'éclairage, etc., etc., ont été de 1.656 francs. Le capital est de 263.539 francs. Aujourd'hui la maison a à sa charge 38 pensionnaires.

VII. — MAISON DE CONVALESCENCE ET DE VACANCES A VILLETERTRE (Oise).

Cette maison est une dépendance de l'Orphelinat dont nous avons déjà parlé. Elle reçoit les enfants convalescents de l'Orphelinat. L'été, les pupilles y trouvent les avantages physiques que procure un séjour prolongé au grand air. A cette époque de l'année on y admet aussi les enfants des sociétaires de l'Orphelinat, ils payent une redevance mensuelle de 45 francs.

VIII. — CAISSE D'AIDE ET DE PROTECTION.

Cette œuvre a pour objet de fournir des secours immédiats aux ouvriers de nos industries.

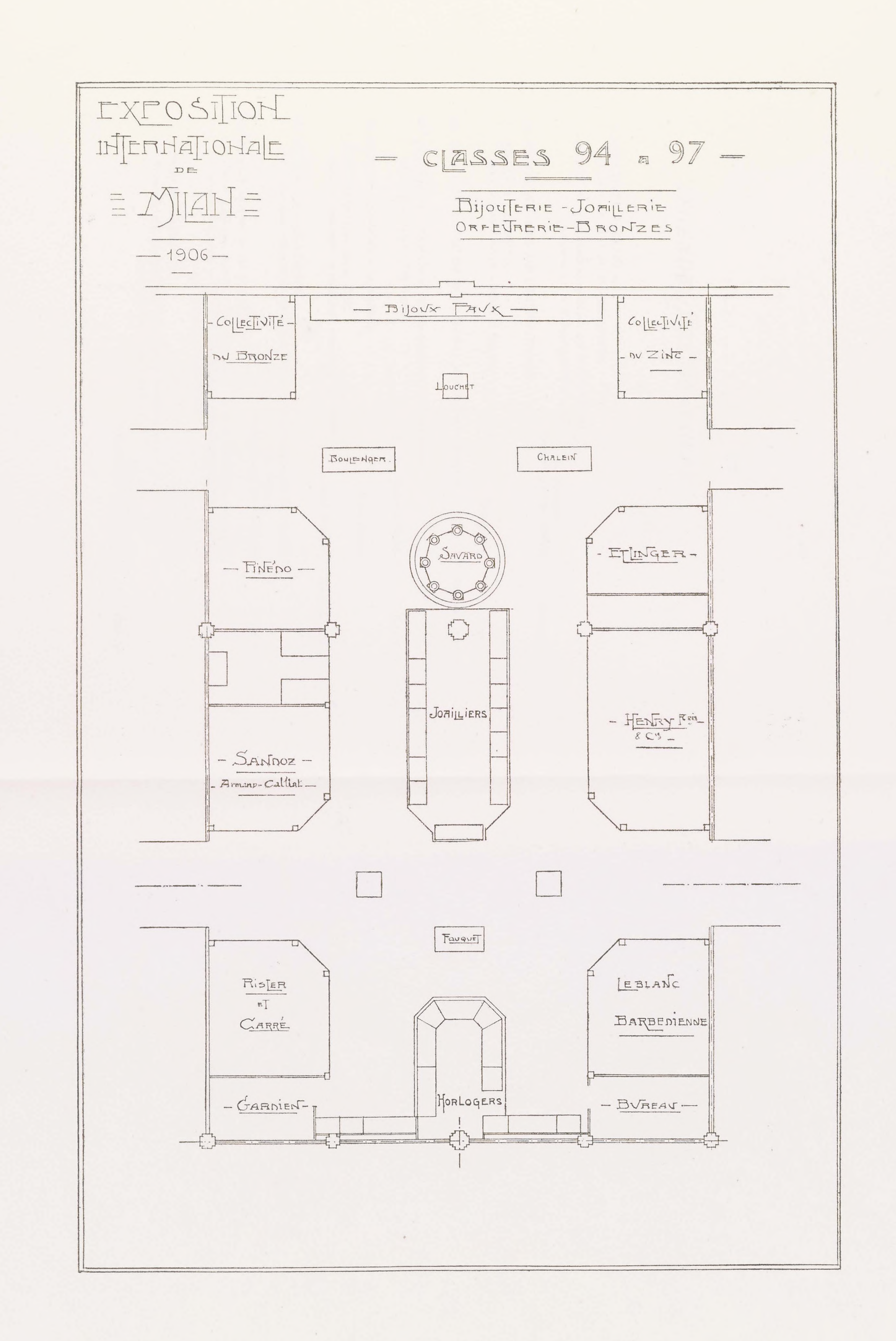
Elle est alimentée, uniquement, par les dons des patrons.

Comme on le voit, notre Chambre syndicale s'est préoccupée avec une vigilance qui fait le plus grand honneur à ses membres, de donner le plus de bien-être à ceux d'entre nous, patrons, ouvriers ou employés que le malheur frappe.

Les enfants de ceux qui apportent à nos industries la collaboration de leurs connaissances techniques ou de leur talent artistique sont assurés de toujours trouver dans la vie l'aide qui leur permet de s'élever, puis de s'instruire et de vivre honorablement d'un bon métier.

Les efforts que nous demande la prospérité de ces œuvres sociales, nous les consentons, toujours, avec empressement parce que nous trouvons là une occasion de prouver nos sentiments de solidarité à l'égard de ceux qui peuvent être les moins favorisés, mais aussi parce que c'est encore pour nous une édifiante démonstration de l'intérêt que nous portons à l'art français, notre plus précieuse préoccupation.





EXPOSITION
INTERNATIONALE
DE
MILAN
1906
CLASSES 94 à 97
Bijouterie - Joaillerie
Orfèvrerie - Bronzes
Bijoux Faux
Collectivité du Bronze
Collectivité du Zinc
Louchet
Boulenger
Chalein
Savard
Pinédo
Sandoz
Armand-Calliat
Etlinger
Joailliers
Henry Frères & Cie
Fouquet
Risler et Carré
Leblanc Barbedienne
Horlogers
Garnier
Bureau

LÉGENDES DES GRAVURES

I. *BRACELET « SERPENT ».*
Or ciselé et émail, tête en opales gravées.

BAGUE, de même caractère, reliée par une double chaînette.
(Appartient à S. A. K. la princesse Emina I. R...)
G. Fouquet.
(Composition d'Alph. Mucha.) — Frontispice.

II. *PALAIS DES ARTS DÉCORATIFS (France.)*

RÉGENCE « LIERRE ».
Or ciselé avec Médaille « Faune et Nymphe », par O. Roty.
Desbazeille. — Page 5.

III. *VUES D'ENSEMBLE DE LA CLASSE 95, dans la Section française.* — Hors-texte, p. 16.

IV *BRACELET DE RAMSÈS II (Époque égyptienne : XIXe Dynastie).*
Or et lapis, trouvé à Tell Basta.
Musée de Boulaq. — Page 29.

V. *BROCHE « MOUCHE », en joaillerie.*
Louis Aucoc.

PENDENTIF (Style Louis XVI).
Nœud et feuillages en joaillerie, avec saphir au centre.
Paul Templier. — Hors-texte, p. 32.

VI. *PENDENTIF « CHATAIGNE ».*
Lames d'opales intercalées de bandes de rubis; émaux translucides; cadre de diamants.
G. Fouquet.
(Composition de Ch. Desrosiers.) — Page 47.

VII. *GRAND MOTIF POUR CORSAGE.*
Tête en ivoire avec chevelure en or ciselé; les ailes en or émaillé avec incrustation d'opales et d'écaille. — La PENDELOQUE est faite d'une miniature sur ivoire.
(Grandeur d'exécution : 30 centimètres.)
G. Fouquet.

PENDANT DE CHAINE.
Or émaillé avec breloques en pierres et perles habillées d'or.
(Appartient à la baronne G. de G.)
G. Fouquet.
(Compositions d'Alph. Mucha.) — Page 49.

VIII. *BIJOUX DE L'ÉPOQUE ÉGYPTIENNE :*

1. *Bracelet « Vautour », or et pierres, trouvé à Gournah dans le tombeau de la reine Aah-Hotpou (XVIIIe Dynastie).*
Musée de Boulaq.
2. *Collier en or.*
Musée du Louvre.
3. *Pectoral en or trouvé sur la momie de Ramsès III à Deïr el-Bahari (XXe Dynastie).*
4. *Bague de Ramsès II (XIXe Dynastie), en or, trouvée à Biban el-Molouk.*
5. *Bague en bronze trouvée à Abousir el-Malaq.*
Hors-texte, p. 62. Musée de Boulaq.

IX. *BIJOUX GRECS, ROMAINS ET ÉTRUSQUES :*

1. *Pendant d'oreille en or (art grec).*
Musée du Louvre.
2. *Pendant d'oreille en or avec filigrane.*
3. *Pendant d'oreille en or avec filigrane.*
4. *Ornement d'oreille en or.*
5. *Bague en or.*
6. *Pendant d'oreille en or avec filigrane.*
7. *Pendant d'oreille en or.*
Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles.
8. *Ornement d'oreille avec pendeloques (IIIe siècle avant J.-C.).*
Musée du Pape Jules III, à Rome.
9. *Bague en or.*
Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles.
10. *Fermoir de collier en or (art grec).*
Hors-texte, p. 76. Musée du Louvre.

X. *BIJOUX DES PEUPLES BARBARES DE LA GAULE* (*du Ve au VIIIe siècle*) :

1. *Epingle à cheveux ornithomorphe, cloisonnée, trouvée à Herpes* (*Charente*).
Collection Ph. Delamain, à Jarnac.
2. *Fibule en S franque, trouvée à Brény* (*Aisne*).
Musée de Saint-Germain.
3. *Epingle à cheveux gothique, trouvée à Andernach* (*Hesse Rhénane*).
Musée de Bonn.
4. *Agrafe de ceinturon, trouvée à Tasta* (*Lot-et-Garonne*).
Collection du vicomte de Marquessac.
5. *Boucle d'oreille franque, trouvée à Armentières* (*Aisne*).
Musée de Saint-Germain.
6. *Boucle d'oreille franque, trouvée à Bingen-sur-Rhin* (*Hesse Rhénane*).
Musée Central de Mayence.
7. *Fibule polygonale franque, avec cabochons de verre et filigranes d'or, trouvée à Charnay* (*Saône-et-Loire*).
Musée de Saint-Germain.
8. *Collier franc, en pâte de verre, décoré, trouvé à Barleux* (*Somme*).
Hors-texte, p. 90. Collection C. Boulanger.

XI. *RENAISSANCE :*

1. *Collier en or émaillé, art allemand* (*XVe siècle*).
(Don Rothschild.)
2. *Pendant de cou « Nef », or émaillé avec perles.*
Musée du Louvre.

RENAISSANCE (Suite) :

3. *Pendant de cou « Dragon », or émaillé et perle.* Musée du Louvre.

4. *Broche en joaillerie* (*XVIIe siècle*), par Gilles Légaré. Cabinet des Estampes, Bibliothèque Nationale.

5. *Ceinture, applications de métal sur velours.* Musée de Cluny. Hors-texte, p. 106.

XII. *BIJOU DE CORSAGE.*
Emaux translucides et perles.
(Appartient à Mme X...)
G. Fouquet.
(Composition de Ch. Desrosiers.) Hors-texte, p. 116.

XIII. *AGRAFE DE CORSAGE.*
Emaux translucides avec peinture sur ivoire. Breloques en perles et pierres habillées d'or, suspendues à des chaînettes.
(Appartient à S. A. K. la princesse Emina I. R...)
G. Fouquet.
(Composition d'Alph. Mucha.) Page 127.

XIV. *PALAIS DE LA BELGIQUE.* H. Vaes, architecte. Page 129.

XV. *CACHET EN ONYX.*
Applications d'or ciselé.

PENDENTIF DE STYLE RENAISSANCE.
En joaillerie avec sujet en pierre gravée. Coulon et Cie. Hors-texte, p. 134.

XVI. *LE GUI* (*collier*).
Emaux translucides et joaillerie.
(Appartient à la comtesse San R...)
G. Fouquet.
(Composition de Ch. Desrosiers.) Hors-texte, p. 142.

XVII. *BROCHE « DRAGON ».*
Or ciselé, ailes en joaillerie. L. Vaguer.

PENDENTIF DE STYLE MODERNE.
Or, émaux et joaillerie. Wolfers Frères. Hors-texte, p. 154.

XVIII. *DÈS A COUDRE en or ciselé.*
Décoration inspirée des Fables de la Fontaine. Féau. Page 164.

XIX. *LE « CYCLE DES HEURES ».*
Motif de décoration pour cheminée de salle à manger. Figures en marbre et bois sculpté, par Ph. Wolfers. Wolfers Frères.

BROCHE « LA TOURMENTE ».
Argent patiné. Piel Frères. Page 165.

XX. *CHAMBRE SYNDICALE DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE ET ORFÈVRERIE DE PARIS.*

Hors-texte, p. 174. *Travaux des Cours d'apprentissage.*

XXI. *CHAMBRE SYNDICALE DE LA BIJOUTERIE, JOAILLERIE ET ORFÈVRERIE DE PARIS.*

Hors-texte, p. 186. *Travaux de concours exécutés par les élèves : bijouterie, repercé, joaillerie, ciselure en repoussé.*

XXII. *BRACELET D'AMOSIS* (*Époque égyptienne*).

Page 196. *Or et lapis-lazuli, trouvé à Gournah dans le tombeau de la reine Aah-Hotpou* (*XVIII*e *Dynastie*). Musée de Boulaq.

XXIII. *COFFRET en néphrite et vermeil.*

Page 211. G.-R. Sandoz. (Dessins et modelage de Bourgeot et L. Hubert.)

Page 212. XXIV. *PLAN DES CLASSES 94, 95, 96, 97.*

Les Bijoux de l'Époque Égyptienne (à l'exception du n° 2 de la pl. X)
sont des reproductions tirées de l'ouvrage d'Émile Vernier :
Bijoux et Orfèvreries du Catalogue général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire.
(Service des Antiquités de l'Égypte.)

Les Bijoux des Peuples barbares de la Gaule
sont des reproductions tirées de l'ouvrage de C. Barrière-Flavy :
Les Arts Industriels des Peuples Barbares de la Gaule,
du Ve au VIIIe siècle.

INDEX

DES NOMS CITÉS DANS LE VOLUME

Aladar (Edv.-Illès), 31.
Andrea Ferrari, 31.
Androuet-Ducerceau, 95.
Aprin, 171.
Argentor Werke, 157.
Armand-Calliat, 7, 21.
Arthus, Bertrand et Béranger, 24, 46, 154.
Arts du métal (Les), 82, 92.
Aucoc (aîné), 117.
Aucoc (G.), 168, 170.
Aucoc (L.), 1, 6, 7, 19, 20, 23, 28, 34, 42, 130, 131, 142, 171, 199.
Auger, 23, 44, 131.

Badini, 158.
Baioni (caval. M.), 31.
Balmont, 102.
Bapst, 116.
Bapst (G.), 100.
Bardoux, 194.
Barrère, 13.
Bartholdi, 153.
Barye, 118.
Bassano (D.), 31.
Basset, 171.
Baugrand, 118, 120.
Becker, 153.
Begeer (M.-C.-J.), 43, 164.
Beguin, 193.
Belgioioso d'Este (prince de), 30, 36.
Bellan (L.), 6.
Bellecuiré, 152.
Benvenuto de Cellini, 73, 94.
Bernard (Mal), 116, 132.
Bernett (G.), 156.
Berruyer, 198.
Besan, 102.
Besegni, 46.
Biennais, 110.
Bijouterie française au XIXe siècle (La), 109, 116, 118, 137, 138.
Bijoux anciens et modernes (Les), 58, 60, 68.
Blaise (G.), 168, 169.
Blanvillain, 170.
Blondel, 54.
Blum (A.), 8, 21, 24, 44, 149.
Boin (G.), 8, 21.
Boldu, 91.
Bordinckx, 133.
Borel, 186.
Bornaud, Bertrand, 159.
Bosadjieff et Badini, 46, 158.
Bottée, 42, 142.
Bouasse-Lebel et Soufflot, 24, 47, 154.
Boucheron (Fr.), 120, 133, 134, 193.
Boucheron, Radius et Cie, 23, 42, 131.
Bouchette, 164.
Bouge, 187.

Bouhon, 7, 21.
Boulenger (Ch.), 8, 21.
Bourgeois (L.), 207.
Bourgeot, 142.
Bourlot, 56.
Boutaut, 160.
Boutet de Monvel, 46.
Bricard (A.), 8, 21.
British Museum, 42.
Bruckmann, 157.
Bry (de), 95.

Cagli (Comm.), 31.
Caisse d'aide et de protection, 210.
Calderoni Adone, 41, 164.
Camus, 145, 151.
Candas, 188, 189.
Cantin (L.), 170.
Capuano, 41.
Caradosso, 95.
Carette, 171.
Carminati (A.), 31.
Carré (G.), 8, 21.
Çarry (O.), 8, 21.
Cartailhac, 53.
Cartier, 180.
Castellani, 71, 122.
Cavallazi (P.), 31.
Cazzaniga, 44, 163.
Cella Ettore, 47.
Cesa Bianchi (P.), 31.
Chaise, 116.
Chalin (L.), 8, 24, 34, 42, 153, 155, 159.
Chambin, 168, 169.
Champier (V.), 68.
Chardin, 101.
Charlier, 102.
Chaumet (J.), 8, 21, 23, 42, 134.
Cheminais, 25.
Chiappa, 45.
Christofle, 116, 117.
Christofle et Cie, 201.
Clarkson, 46, 156.
Coignet, 23.
Collart (J.), 95.
Colomann Ott (caval.), 30.
Colombo (sénateur), 32.
Colombo, 44, 163.
Compagnie chinoise Tongzing, 47, 158.
Comola Mansueto, 45.
Confalonieri, 41, 164.
Contreau, 171.
Cooper Saint-Paul, 156.
Cooperativa Orefici Valerio Belli, 46.
Coosemans, 42, 162.
Corbet (R.-G.), 31.
Coulon (L.), 8, 21, 43.
Coulon et Cie, 23, 134, 135.
Cousin (J.), 95.
Cruppi (J.), 149, 201, 203.
Cusi Annibale, 42, 163.

Dafrique, 116, 117, 118.
Dal Corno, 45.
Dampt, 43.
Daubenheimer et Meyer, 159.
Dauffe, 107.
Debain (A.), 7, 20.
Debut, 134, 135.
Degreef, 47.
Delamare, 187.
Delaulne (Et.), 95.
Delcassé, 13.
Demaré (V.), 23, 46, 149.
Dervillé (St.), 32.
Desbazeille, 24, 44, 153.
Deshayes, 135.
Després (F.), 195.
Desrosiers (Ch.), 138.
Deverdun, 134.
Dezaïde, 154.
Dhotel, 198.
Dickson, James et Son, 156.

Dörflinger, 30.
Dreyfus (F.), 8, 21, 31, 33.
Dropsy, 153.
Drouais, 102, 144.
Drouet, 24, 46.
Duponchel, 116.
Durbec, 169, 170.
Duseaux et Cie, 24, 46, 154.
Duval, 22, 44, 153.
Duvaux (Lazare), 102.

Ecole de la Bijouterie de Belgique, 162.
Eguiazu, 43.
Eredi di Prada, 45.
Ermmanuel, 159.
Exbrayat, 155.

Fabricius (général-major), 47, 158.
Falise, 47, 164.
Falize, 109, 137.
Falize (A.), 21.
Fallon, 31.
Fannière, 137.
Fasoli, 45.
Fauconnet, 24, 46, 150.
Favre-Heinrich (M.), 8, 21, 32, 33.
Fayolle, 102.
Féau, 24, 43, 144, 145.
Fénot (H.), 173, 180, 182, 183.
Ferrario, 61, 69.
Ferré (Camus succr), 24, 44, 151.
Finiguerra, 95.
Flint Clarence, 48, 156.
Floris Vos, 31.
Foncier, 110.
Fontenay (E.), 58, 60, 61, 66, 67, 70, 71, 84, 85, 88, 89, 92, 96, 99, 104, 105, 114, 120.
Fossin, 114, 116, 117.
Fouquet (A.), 120, 135, 137.
Fouquet (G.), 7, 21, 23, 25, 27, 31, 33, 34, 41, 127, 135, 138, 139.
Fournier (A.), 170.
Friedlander, 157.
Fritz Fiebig, Schulz et Cie, 157.
Froment-Meurice, 115, 116, 117, 118, 192.
Froment-Meurice (fils), 120, 137.
Fumagalli et Biazzi, 45.

Gabelle, 203.
Galleni (O.), 24, 46, 150.
Gambard, 24, 44, 160.
Gariod, 171.
Gay, 31, 41, 159.
Gehr (G.), 164.
Gelsomini et Zona, 45.
Gentilio della Carlina (Ing.), 31.
Genty (A.), 31.
Gevaert, 160.
Gilbault, 153.
Gilles Légaré, 99.
Girost, 102.
Gondrand (Fr.), 13.
Gramalia (E.), 32.
Gross, 145.
Gross, Langoulant et Cie (Gross, Poilevé et Cie succrs), 23, 42, 145.
Gueyton, 118.
Guido-Sullam, 30, 36.

Hacker (M.), 157.
Handikraft, 44, 156.
Hébert (S.) 7, 21, 34.
Hébert, 102.
Heller, 171.
Hemmeling, 91.
Henry (G.), 7, 8, 21, 32, 33, 34.
Henry (L.), 8, 21, 43, 160.
Histoire de ma Vie industrielle, 135.
Histoire du Costume à travers les Ages, 61, 69.
Histoire du Costume en France, 77, 83.
Hollande (J.), 6.

Hubert (L.), 142.
Hugo (Victor), 115.
Hugo, 136, 195.

Isis Werke, 157.

Jabœuf (R.), 8, 21.
Jacot-Guillarmod, 44, 159.
Jacta, 195.
Jahn, 44, 161.
Janisset, 114.
Janvier et Duval, 24, 45, 154.
Jean (R.), 169, 170.
Johnson (Stefano), 42, 163.
Jourdan (A.), 8, 21.
Jozon (M.), 1, 5, 14, 18, 25, 28, 34.
Julienne, 120.

Kaye (S.-A.), 42, 156.
Knight, 44.
Kostoff, 47, 158.
Kramer, 117.
Krupp (A.), 157.

Lalique (R.), 126, 127.
Lamaille (G.), 6.
Lambert, 44, 162.
Langoulant (A.), 8, 21.
Lebel, 198.
Leblanc-Barbedienne, 7, 20, 31, 33, 34.
Leblasère, 90.
Lebrun (G.), 21.
Lebrun, 102.
Ledagre, 117.
Lefebvre (aîné), 135.
Lefebvre (Ch.), 171.
Lefebvre (E.), 135.
Leloir (Mme), 103.
Lemoine, 116.
Lemonnier, 117.
Lempereur, 98.
Leroy et Cie, 8, 21, 24, 46.
Lesieur, 32.
Lévy (H.), 8, 21.
Lévy (P.), 7, 20, 21, 31, 33.
Liez, 69.
Liotard, 102.
Lipmann (E.), 8, 21.
Lorillon, 144.
Louchet (P.), 8.
Löwenthal, 44, 163.
Lyon-Alemand (veuve), 136.

Magdelaine, 24, 46, 154.
Magistris (G. de), 31.
Maguin (A.), 1, 5, 11, 17, 19, 25, 28, 32, 34.
Maison de convalescence et de vacances de Villetertre (Oise), 210.
Maison de retraite des Ormes (S.-et-M.), 209.
Manaut (Fr.), 6.
Mandeix, 32.
Manouvrier, 173, 184, 185.
Manufacture royale de Hollande, 43.
Marchand, 116.
Marchant, 54.
Marest, 171, 190.
Marie (Ch.), 168, 169, 171.
Marret, 117, 118.
Marret, 124.
Marzoli (U.), 31.
Masetti Fede, 45.
Massin (O.), 120, 173, 193.
Mautemps (Mme), 198.
Mellerio (A.), 191.
Mellerio (L.), 195.
Mellerio frères, 116, 120.
Menu, 171.
Mercier, 108.
Merveilles de la Bijouterie (Les), 62, 73.
Mina, 31.
Mirman, 201.
Molinier (E.), 82, 92.

Montani, 48.
Montarnal (J. de), 25.
Morcelli (Abbé), 74.
Morchio (G.), 105.
Moreau (M.), 84.
Morel, 116, 118, 134.
Morel, 171.
Mortillet (G. de), 52.
Mucha (A.), 138, 139.
Muntz (E.), 88.

Nitot, 110.
Noverro, 48, 164.

Obergen (van), 45.
Obry (H.), 116.
Odiot (A.), 110.
Oppitz, 45, 161.
Orfèvres et Joailliers belges (Ensemble des), 42.
Orphelinat de la Bijouterie-Joaillerie et de l'Orfèvrerie, 197.
Osko (L.), 46.
Ouizille, 116.

Pagani, 46.
Pallas, 55.
Pallotti, 44.
Paquier, 24, 25.
Paris (A.), 168, 169.
Parker, 48, 156.
Pasti (M. de), 91.
Paul (A.), 118.
Payen, 118.
Pentin (J.), 90.
Petit (J.), 120.
Petiteau, 116.
Picq, 173, 184.
Piel, 8, 21, 23, 43, 147.
Pierret, 60.
Pinédo, 8, 21.
Pisano (V.), 91.
Pissis, 24, 47, 154, 155.
Pizzetti, 173, 198.
Plumet, 24, 45, 149.
Poilevé, 145.
Porlier, 144.
Potonnier, 24, 45, 145.
Proust, 198.

Quadrelli (E.), 31.
Quatrefages (de), 43.
Quicherat, 77, 83.

Radius, 132, 171.
Ragaioli, 45.
Raingo, 7, 19, 32, 33.
Rambour, 171.
Ramel, 94.
Rampezzotti et Vedova Mascetti, 44.
Ravasco (A.), 31.
Raveneau, 173, 178, 180, 183.
Revouy (Mme), 198.
Revue d'art décoratif, 126.
Risler (A.), 7, 21.
Robin, 114, 171, 174, 175, 177.
Robin (M.), 116.
Robin (P.), 120.
Roger-Milès, 58, 62, 67, 73.
Rollit, 42.
Ronsin (E.), 5.
Rossi, 164.
Roty, 8, 21, 43, 155.
Rouvenat, 116, 117, 118, 120.
Rouzé (G.), 8, 21, 24, 31, 33, 146.
Rouzé (H.), 41, 146.
Roy (M.), 170.
Royé (A.), 8, 21, 43.
Ruau, 28.
Rudder (de), 42.
Rudolphi, 116, 117.
Rusconi, 44, 163.
Ruteau, 23, 43.

Saint-Lerche, 43, 164.
Samuel (Ch.), 42.

Sandoz (G.), 140.
Sandoz (G.-R.), 8, 13, 21, 24, 43, 140, 141, 142.
Sanguin (G.), 90.
Sapio, 44, 163.
Savard (père), 147.
Savard, 23, 43, 147.
Schlissinger, 198.
Schoort, 164.
Secchi (L.), 31.
Seminario S. Fabre, 48, 164.
Simon (E.), 170.
Societa Umanitaria, 44.
Société amicale de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie, 208.
Société d'Encouragement de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie, 190.
Société la « Benvenuto de Cellini », 209.
Société la « Fraternelle », 208.
Société de Secours mutuels des Ouvriers Bijoutiers, Joailliers et Orfèvres, 209.
Soleau (E.), 8, 21.
Soufflot (P.), 8, 21.
Sperandio, 91.
Spindler, 198.
Steiner (Fr.), 31.
Stéphances, 95.
Strydonck (van), 42, 162.

Tarjan, 45.
Templier (Ch.), 142.
Templier (P.), 8, 21, 24, 43, 142, 168, 197, 203, 204, 206.
Thévenin et Bouttemy, 168, 169.
Thomas (L.), 168, 170.
Tissot, 44, 159.
Tornielli (S.-E., comte), 13, 15, 16, 26.
Touchard, 154.
Trévisan, 45.
Trouillot, 13, 15, 16.
Turriel et Bardach, 47, 157.

Union des Fabricants Joailliers et Orfèvres de Belgique, 42.
Uzanne (O.), 111.

Vaes, 129.
Vaguer (L.), 8, 23, 43, 143.
Vallet et Nicroz, 159.
Vernon, 43, 57, 153, 159.
Verstraeten, 45, 162.
Vever (H.), 109, 110, 112, 113, 114, 118, 137, 138, 139.
Vian (Mme), 21.
Viger, 32.
Villa (Fr.), 31.
Ville de Paris, 43.
Vismara, 45.
Vonsacken, 56.
Vuillermoz, 24, 43, 148.

Wagner (Ch.), 116.
Wechte, 118.
Werner, 47.
Wièse, 117.
Willis, Marck et Son, 156.
Wisniger, 45, 160.
Wœriot, 92, 95.
Wolfers frères, 161.
Wolfers (Ph.), 2, 30, 35, 36, 41, 161.
Wystmann, 32.

Yencesse, 43.

Zacchi (A.), 31.
Zahn, 47.
Zlataroff, 46, 158.
Zlatsoust (Usines de), 43, 158.

TABLE

Pages.

AVANT-PROPOS I

PREMIÈRE PARTIE

SECTION FRANÇAISE

Comité d'organisation de la Section française. 5
Comité d'organisation du groupe X 6
Comité d'organisation des classes 94, 95, 96, 97. 7
De l'importance que présentait pour la France l'Exposition internationale de Milan 9
Participation des industries de la classe 95 à l'Exposition internationale de Milan 19

OPÉRATIONS DU JURY

Composition du Jury. 30
Travaux du Jury 32

TABLEAUX :

Représentation des industries de la classe 95 38
Détail des opérations du Jury. 39
Récompenses décernées à la classe 95 40

LISTE DES RÉCOMPENSES

Hors concours (membres du Jury) 41
Hors concours (article 15 du règlement général) 41
Grands Prix. 42
Diplômes d'honneur. 44
Médailles d'or. 45
Médailles d'argent. 46
Médailles de bronze 47
Mentions honorables 48

DEUXIÈME PARTIE

DU PROGRÈS ARTISTIQUE DE LA BIJOUTERIE DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

Pages.

Le bijou chez les hommes primitifs 51
Le bijou chez les peuples civilisés 57
Le bijou chez les Phéniciens 62
La bijouterie chez les Grecs 63
La bijouterie chez les Étrusques 68
Le bijou en France 77
Le bijou des Gaulois 79
Les bijoux gallo-romains 79
La bijouterie des « Barbares » 81
Le Moyen Age 85
La Renaissance 88
Le XVII[e] siècle 96
La bijouterie française au XVIII[e] siècle 100
La bijouterie au XIX[e] siècle 109
La bijouterie-joaillerie moderne 125

TROISIÈME PARTIE

LA JOAILLERIE-BIJOUTERIE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MILAN

Section française 129
Bijouterie-joaillerie 130
Bijouterie or 144
Bijouterie imitation 146
Les médailleurs 152

LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE ET LES MÉDAILLES DANS LES AUTRES SECTIONS

Angleterre 156
Allemagne 157
Autriche 157
Espagne 157
Russie 158
Bulgarie 158
Équateur (République de l') 158
Chine 158
Suisse 159

Pages.
Hongrie 159
Belgique 160
Italie. 162
Norwège 164
Hollande. 164
Amérique latine. 164

QUATRIÈME PARTIE

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Cours élémentaire d'apprentissage. 166
Cours de perfectionnement de technique professionnelle . . . 167
École professionnelle de dessin et de modelage. 167
Nombre d'élèves qui suivent les cours. 167

CONCOURS PROFESSIONNELS

Petit concours de joaillerie fantaisie. 168
Grand concours de bijouterie. 171

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DE LA BIJOUTERIE, DE LA JOAILLERIE ET DE L'ORFÈVRERIE.

Origine de la Société d'encouragement. 190
Fondation de la Société 191
Son but 191
Mérites récompensés. 191

PRIX AU TRAVAIL :

Élèves de l'École professionnelle de la Chambre syndicale. . . 191
Concours professionnels d'apprentis et de jeunes ouvriers. . . 192
Grands concours professionnels d'ouvriers. 192
Concours de dessinateurs. 192
Graveurs en tous genres 193
Collaborateurs et artistes. 193
Bourses de voyage. 193

PRIX DE MÉRITE :

Qualités morales : hommes, femmes, enfants. 194
Orphelinat de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie. . 195
Pensions viagères de retraite 195
Sommes distribuées en prix et récompenses 196

ŒUVRES SOCIALES :

Pages.

Orphelinat de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, de l'horlogerie et des industries qui s'y rattachent. 197
Société la « Fraternelle ». 208
Société amicale de la bijouterie-joaillerie et de l'orfèvrerie. . . 208
Société de secours mutuels des ouvriers bijoutiers, joailliers et orfèvres. 209
Société la « Benvenuto de Cellini ». 209
Maison de retraite des Ormes (Seine-et-Marne) 209
Maison de convalescence et de vacances de Villetertre (Oise). . 210
Caisse d'aide et de protection. 210
Légendes des Gravures 213
Index des noms cités. 219
Table. 225

L'IMPRESSION DE CET OUVRAGE A ÉTÉ FAITE
SUR LES PRESSES
DE
CH. HÉRISSEY
MAÎTRE-IMPRIMEUR A ÉVREUX

LES GRAVURES EN TAILLE DOUCE ONT ÉTÉ TIRÉES
PAR
CH. WITTMANN
A PARIS